

HISTOIRE DE SAINT-SIMON

JEAN-NOËL DION

VOLUME-SOUVENIR
À L'OCCASION DU
150^e ANNIVERSAIRE DE
LA PAROISSE SAINT-SIMON DE BAGOT

Cet ouvrage est tiré à 1 000 exemplaires.

Photo de la page couverture :

La gare de Saint-Simon vers 1915. Les deux personnes sont, à gauche, Régina Grenon (Mme Camille Lavigne) et à droite, Blanche Forest (Mme Adélarde Birtz). Gracieuseté de M. Antonio Lavigne.

Le présent ouvrage est édité par la Corporation municipale de Saint-Simon de Bagot Inc. Il est disponible à la Corporation municipale de Saint-Simon, a/s du secrétaire-trésorier, Saint-Simon de Bagot, J0H 1Y0.

© Copyright. 1982 Tous droits réservés par l'auteur.

Toute reproduction même partielle, du présent livre est strictement défendue, à moins d'avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'auteur.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont secondé et encouragé à la réalisation de ce volume. Les membres de la Corporation municipale de Saint-Simon, les membres de la Fabrique et du Centre-Biblio-Culturel de Saint-Simon, trois organismes sans lesquels il eut été impossible financièrement d'arriver à une telle entreprise. Je remercie également les membres de l'Âge d'Or pour leur collaboration, le Père Jean-Paul Saint-Laurent et M. Léo Saint-Laurent pour le travail et les conseils plus que judicieux qu'ils ont fournis, Mme Claire Lachance de la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, qui m'a permis d'accéder aux archives de la société, M. Jean-Marie Racine pour son document exceptionnel dans lequel il m'a permis de puiser une foule importante de renseignements, Mlle Jeanine Rivard de la Bibliothèque Nationale du Québec pour les recensements, MM. Paul-Émile et Charles-Auguste Rivard pour les informations sur l'agriculture, M. Guy Boivin pour la transcription du texte de l'abbé Desnoyers et la correction, Mlle Céline Leblanc de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Hyacinthe, MM. Germain Tremblay, René Jetté, Sr Jeanne Sylvestre du comité de lecture, tous les paroissiens de Saint-Simon qui ont fourni renseignements et photographies et qui se sont toujours montrés intéressés par cette recherche et finalement, Anne-Marie Aubin, Yves Louis-Seize et Carole Bélisle pour leur soutien et leur appui constants.

SAINT-SIMON JUBILE

CHANSON THÈME

REFRAIN

A SAINT SI-MON L'AN-LÉ-gres - Se JAIL-LIT A fiats de nos
 NOU-VEAUX ANS. sou-REZ TOUS EN LI-ES-SE CHEZ
 nous sou-TEZ LE BON-HEUR I-CENT CIN-QUANTE ANS NOTR' HÔ-TEL.
 Toi - RE RE-VIT UN PÔ-SÉ glo-RI-eux
 PÔ-SÉ - U. QUANS LA MA - MOI - RE de vos PI-OP-RIERS VA-LEU-RÉ-UX

- | | |
|--|---|
| <p>2. – Du bûcheron, la cognée
 Abat les géants des forêts;
 Et le coteau, chaque année
 Mûrit le froment à souhait.</p> | <p>5. – De nos écoles modestes,
 Louons les zélés profes-
 seurs;
 Jour après jour, tous leurs
 gestes
 Proclament l'amour de leur
 cœur.</p> |
| <p>3. – Par un matin remarquable
 Surgit mil huit cent trente-
 deux;
 « Le bon pasteur » secou-
 rable
 Conduit « ses brebis » vers
 les cieus.</p> | <p>6. – Nous conservons l'héritage
 Que nous ont légué nos
 aïeux;
 Nous leur offrons en hom-
 mage
 Cet hymne qui monte vers
 Dieu.</p> |
| <p>4. – Les jours de fête, à l'église
 Rayonne la fraternité;
 Puis, le conseil s'organise,
 Chemin vers la prospérité.</p> | <p>7. – Si les accents de nos fêtes,
 Demain, peuplent nos sou-
 venirs,
 Notre paroisse s'apprête
 À vivre un brillant avenir.</p> |

Paroles : Sr Jeanne Sylvestre, s.j.s.h.
 Musique : Germain Tremblay



Le comité du cent cinquantième de la paroisse de Saint-Simon. Au premier rang, de gauche à droite : Mmes Rhéa Dion, Madeleine Morin, MM. Réginald Deslandes, curé de la paroisse; Germain Tremblay, président du comité; Hermel Giard, maire; Mme Francine Labonté. Au second rang : MM. Ange-Émile Saint-Laurent, André Vermette, Jean-Noël Dion, Léon Lacroix, Mme Gaétane Tousignant, MM. André Fontaine, Jean-Louis Labonté, Clément Laramée.



Les membres de la Corporation municipale de Saint-Simon. Au premier rang, de gauche à droite : Mme Claire Bousquet, MM. Ange-Émile Saint-Laurent, secrétaire-trésorier, Hermel Giard, maire; Raynald Laliberté. Au second rang : MM. Dorès Laliberté, Léon Pélouquin, Normand Laperle, Guy Labonté.

PRÉFACE

M. Jean-Noël Dion

J'ai examiné le livre *l'Histoire de Saint-Simon* que vous venez de rédiger et dont vous avez bien voulu m'envoyer un exemplaire. Je vous félicite et remercie de cette oeuvre excellente qui sera, je n'en doute pas, grandement appréciée.

Je suis heureux de reconnaître une oeuvre d'art. Je souhaite donc que ce précieux volume se répande dans tous les foyers de Saint-Simon et même au-delà, rejoigne ceux et celles qui sont nés chez nous ou qui, de près ou de loin, s'intéressent à la petite histoire.

Ce sera un bel héritage à la postérité et le plus beau souvenir des fêtes du 150^e anniversaire.

M. Germain Tremblay
Président du Comité des fêtes

« Les communes heureuses n'ont pas d'histoire, mais de grandes chamailleries, telle la longue querelle du presbytère... »

Gilles Perreault
Les gens d'ici

EN GUISE D'INTRODUCTION

Les jours passent et je marche, essayant de trouver mon identité avant de disparaître. Je n'ai jamais su grand chose de chez nous. Alors je suis parti un bon matin en quête d'une image, d'un lieu et du temps ancien et présent. Cette image est projetée ici, rendue avec le peu de mémoire qui restait, d'aussi loin que les sources pouvaient parler et la révéler. Simplement, j'ai cru bon de tout traduire pour nous aider à tenir le coup et nous permettre d'aller plus loin.

Ce n'est pas encore sans faille et sans trahison.

J'ai interrogé mes ascendants, mon voisin, presque tout le village, je sais maintenant un peu mieux d'où je viens, qui je suis, où je suis.

C'est presque une création du monde, ou plutôt, la création d'un monde, celui auquel je pense maintenant appartenir.

Écrire cette histoire m'a permis de mieux nous connaître, de mieux comprendre.

C'est parce qu'il y avait du mystère que j'ai avancé. La curiosité me tient en vie. Peut-être aussi parce qu'il y a eu des attaches et des sentiments qui se sont créés, des souvenirs qui ont surgi dans bien des têtes et qu'il ne fallait pas se permettre de perdre.

Devant tout ce panorama, des consciences se sont mises à se refléter : du respect de la tradition à l'innovation, de l'entraide à l'individualisme.

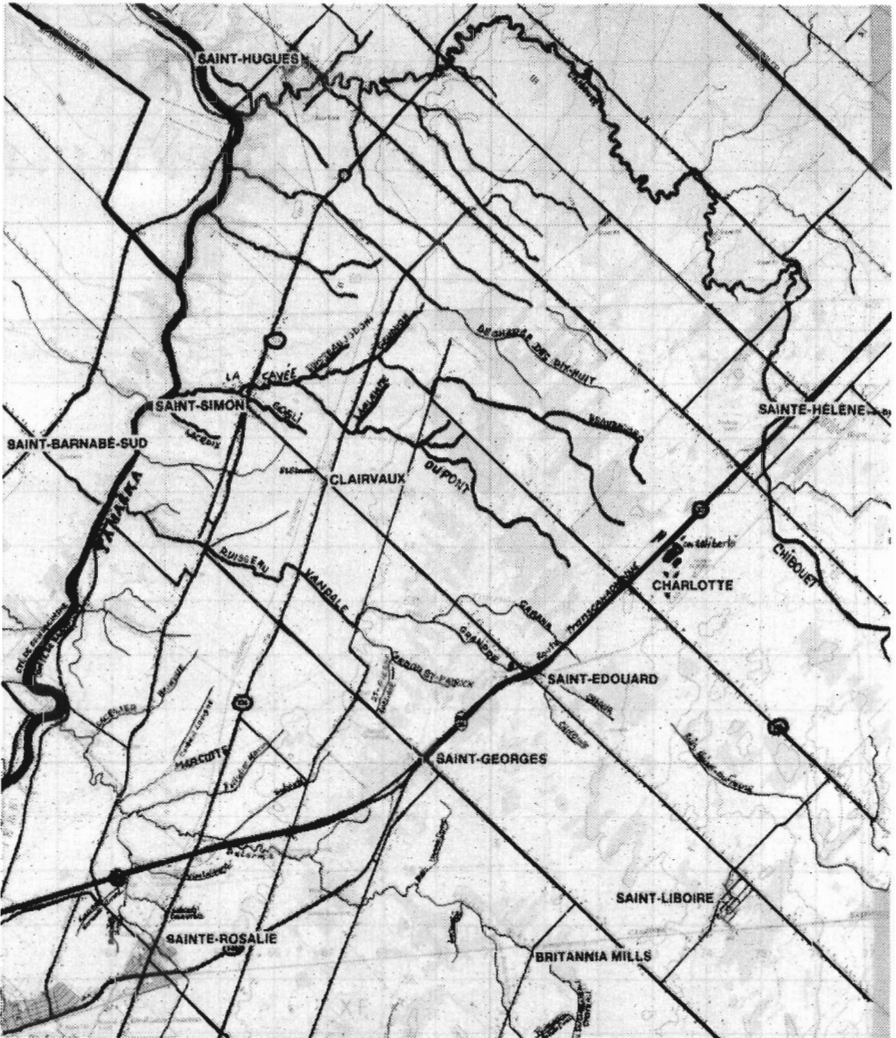
Au fond, cette histoire n'en est pas une. C'est plutôt une épopée remplie de personnages et de héros, aussi petits ou caducs parfois qu'ils puissent paraître. Ils sont là, attendant qu'on vienne à leur rencontre, défigurés souvent par le témoin gênant ou lointain, ou réhabilités par les écrits auxquels il a fallu se conformer et respecter.

Beaucoup de recherches, d'événements étalés pour se prouver peut-être à soi-même que la vie est faite de conquêtes, de luttes, d'échecs ou d'abandons et qu'ici, elle n'est pas moins riche qu'ailleurs en rebondissements, en malheur ou en bonheur.

Mais, tout compte fait, je nous ai déterrés pour arriver à saisir notre provenance et pour éclaircir le présent et le futur; l'un qui ne cesse de se disperser, l'autre qui est déjà à se préparer.

Que ce livre soit un hommage. Je le rends à tous ceux qui sont venus avant moi ou qui continuent aujourd'hui de laisser ce qu'ils ont de meilleur pour les prochaines générations.

CHAPITRE PREMIER



Carte topographique du territoire de Saint-Simon où l'on peut voir les principaux cours d'eau, les routes et leur appellation. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, 1980.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Vingt deux milles carrés. Vingt deux milles carrés de terre franche, de bonne terre, presque la meilleure du pays. Oui, la meilleure du pays. Dans la plaine, bien sûr, celle du fleuve, avec seulement des coteaux de sable pour montagnes, pour intriguer le regard et des ruisseaux pour crevasses, pour l'irrégularité.

Une bonne terre, riche, argileuse, qui donne, qui produit sans relâche quand on en prend soin, quand on la travaille. Une lieue et demie de largeur, 126 arpents sur 160 de profondeur. Ça occupe. Ça se défend.

Entourée de semblables. Au sud, Sainte-Rosalie, presque une jumelle, qui a eu un autre essor, tout près de Saint-Hyacinthe, la ville. À l'est, Saint-Liboire, le chef-lieu du comté de Bagot. En face, de l'autre côté de la rive, en enjambant l'Yamaska, Saint-Barnabé. Au nord, la quatrième voisine, Saint-Hugues, quadrillée différemment pour le contraste, pour démontrer radicalement la borne et Sainte-Hélène aussi uniforme et fertile que les autres.

Toutes parentes, toutes aussi jeunes les unes que les autres¹, défrichées au siècle dernier, envahies par des hommes téméraires, ayant volonté et panache. Et ce n'est pas à vendre. C'est le berceau agricole du Québec !

GÉOLOGIE ET RELIEF

Du fond des âges, il y a plus d'un million d'années, les terres étaient morcelées par les glaciers qui descendaient du Labrador. Ils laissaient des dépôts de toutes sortes dans leur marche lente, surtout l'argile.

Plus près, il y a 20,000 ans, suite au réchauffement du climat, les glaciers fondaient et faisaient place à une mer, la mer de "Champlain"² qui s'élevait jusqu'à six cents pieds d'altitude, recouvrant ainsi toutes les basses terres du Saint-Laurent.

Plus près encore, il y a six mille ans, l'eau du bassin se vidait, montrant la terre qui fut recouverte de dépôts marins, de limons, de sable, de boue et de glaise, la rendant féconde et de grande qualité.

Mais plus près encore, il y avait l'épaisse forêt partout. Les épinettes, les pins entremêlés d'érables, de chênes, d'ormes et de hêtres. C'est la flore laurentienne. Avant la coupe du bois et l'enlèvement des souches et des pierres. C'était avant la culture du sol, ici, dans la région, il y a deux cents ans.

Et aujourd'hui, il y a les pâturages, le champ d'avoine, de blé ou d'orge, sans compter les nombreux arpents de maïs pour les bêtes mises à l'élevage et le bois debout à l'extrémité du lot, près de la rivière, dans

les rangs Charlotte, Saint-Georges et quatrième. Le bois qu'on coupe l'hiver pour chauffer ou qu'on met en planche selon les besoins, si ce n'est qu'on entaille au printemps afin de pouvoir commencer les sucres. Une terre qui donne. Une terre généreuse.

TOPONYMIE

Saint-Simon.³ Saint-Simon parce que le clergé ou la collectivité avait l'habitude de donner aux villages des noms de saints, afin de mettre la paroisse sous le patronage d'un élu, pour conseiller ou mettre en confiance. Saint-Simon parce que voisin de la paroisse de Saint-Jude⁴, comme Simon et Jude qui prêchèrent ensemble dans la Judée, la Samarie et la Syrie. Deux apôtres qui allèrent aussi en Perse et se rendirent à Snanyr où des mages s'emparèrent d'eux, les menèrent devant les images du soleil et de la lune et les sommèrent de les adorer, mais les apôtres refusèrent et furent massacrés. Les corps des martyrs furent alors transportés à Rome, puis à Toulouse où leurs reliques se trouvent aujourd'hui.⁵

Attentif à cette référence historique, Mgr Lartigue, coadjuteur de l'évêque de Québec, lorsqu'il donne réponse à une requête que lui ont adressée les habitants de Langan en vue d'ouvrir une mission en 1830, choisit donc le vocable de Saint-Simon, apôtre.

LES COURS D'EAU

Il y a la rivière. L'Yamaska. « Yyam askaw », le mot indien signifiant « où il y a des joncs au large », ou encore « hia muskeg », en algonkin, qui signifie « la rivière des savanes » ou « la rivière aux eaux bourbeuses ».⁶

L'appellation des petits cours d'eau dans la localité remonte au temps des seigneurs. En 1764, les Sulpiciens de Paris qui possèdent la seigneurie Bourchemin-Est et qui veulent la donner aux Sulpiciens de Montréal afin qu'ils créent des établissements sur leur fief, requièrent les services d'un arpenteur pour mesurer les terres.

« À la réquisition de Messire Brassier, procureur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, le sieur Jean Péladeau, s'y transporte à la fin de février. Du 28 de ce mois au 4 mars, celui-ci mesura 38 terres sur la rive est de l'Yamaska, à partir de la ligne de la seigneurie de M. Hyacinthe-Simon Delorme, Saint-Hyacinthe, en descendant. À la cinquième terre, il rencontra un ruisseau qu'il appelle ruisseau Clermont, plus tard ruisseau Crête; là était le Domaine Seigneurial et à la quinzième, un autre qu'il nomme ruisseau Gogly. C'est celui qui traverse la partie nord du village. »⁷

Mais le Ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources, sur ses cartes topographiques de 1980 semble en avoir rebaptisé quelques uns.

Le grand cours, autrefois le Goglu ou Gogly, on le surnommera « La Cavée », peut-être à cause de sa profondeur. On donnera le nom « Gogly » à son embranchement, celui qui permet la formation de la fourche dite « Dos de cheval » sur laquelle les deux ponts se succèdent au village. « Gogly » parce qu'on y retrouvait sans doute à l'origine, dans les parages et les côtes, l'oiseau, le passereau, le goglu, appelé ainsi pour son cri railleur.

Et au sud du village, le nom de « Crête » disparaîtra. « Crête », sans doute pour les parties saillantes et allongées des côtes qu'on y trouvait. On le substitue au nom de « Vandale », du nom des propriétaires de la terre au troisième rang sur laquelle traversait le ruisseau.

On ne trouve pas d'appellations anciennes pour les autres cours, sauf pour le petit ruisseau « Lacroix-Vandal » près du village qu'on surnommait « Labadie ». ⁸ Les ruisseaux aujourd'hui empruntent les noms des propriétaires avoisinants. Les ruisseaux « Gendron », « Jodoin » et « Dupont » qui sont les prolongements de La Cavée. Le ruisseau « De Grandpré », lequel traverse le terrain de golf et laisse former un étang; le ruisseau « Cabana », le « Cordon Saint-Patrick », en souvenir de Patrick Langan, un des seigneurs à qui appartenaient les terres de Saint-Simon et le ruisseau « Auclair-Saint-Pierre », tous, une fois de plus, des prolongements du ruisseau Vandale qui prend source à Saint-Liboire.

Plus au nord, aux limites de Saint-Hugues et venant de Sainte-Hélène, c'est la « Décharge des Dix-Huit », creusée en partie de mains d'homme à l'été de 1935, pour vaincre les inondations du printemps et permettre aux terres de mieux s'égoutter.



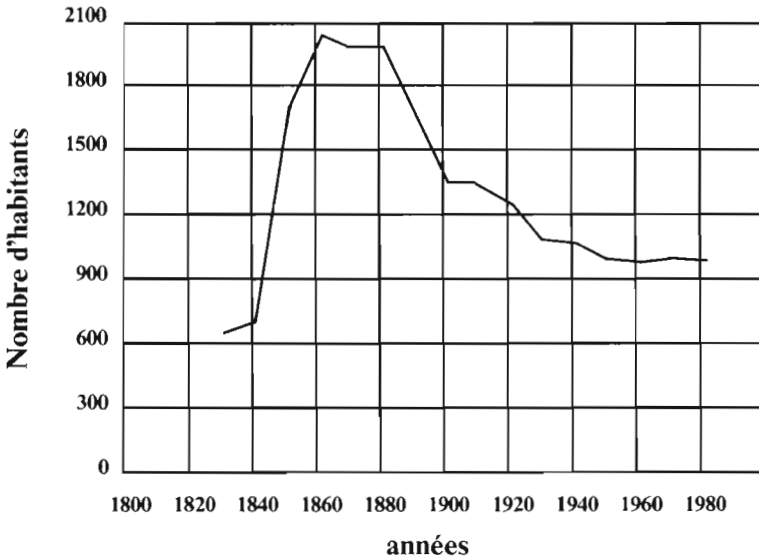
L'entrée du village dans le deuxième rang et le ruisseau « La Cavée » autrefois surnommé le ruisseau Goglu.

Voilà, les principaux cours d'eau qui irriguent les terres de la localité. Restent encore trois ou quatre petits ruisseaux innommés, que le Ministère a omis. Peut-être un jour, les sortira-t-on de l'oubli, si on ne les a pas déjà identifiés selon une tradition populaire. Par exemple, le ruisseau « Cournoyer » dans le nord de la paroisse, avec ses côtes où les enfants du voisinage allaient et vont encore glisser l'hiver, avec sa mare aux grenouilles, remblayée depuis, où ils apprenaient à patiner !

Références

1. Saint-Hugues fut fondé en 1827, Sainte-Rosalie et Saint-Simon en 1832, Sainte-Hélène en 1853, Saint-Barnabé en 1855 et Saint-Liboire en 1856.
2. D'après les données géologiques de *l'Histoire du Québec* sous la direction de Jean Hamelin, Éditions France-Amérique, 1977, p. 11-15.
3. On retrouve l'appellation Saint-Simon d'Yamaska parce qu'une partie des terres de la paroisse baigne à l'ouest dans l'Yamaska. Saint-Simon de Ramesay, rappelant que la paroisse fut fondée dans la seigneurie ayant appartenu à Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal. Saint-Simon de Bagot, rappelant que la localité se situe dans le comté du même nom établi en 1853. Relevé par Hormidas Magnan. *Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses*. L'Imprimerie d'Arthabasca Inc. 1925, p. 680.
4. Saint-Jude fut fondé en 1822 et comprenait une partie du territoire de Saint-Barnabé qui touche aujourd'hui à Saint-Simon. Saint-Jude et Saint-Simon étaient donc deux paroisses voisines avant la fondation de Saint-Barnabé.
5. Pierre George Roy. *Les noms géographiques de la Province de Québec*. Lévis, 1906, p. 414. Au sujet de saint Simon, le *Dictionnaire des saints* n'est pas très explicite. Il est fait mention de cette tradition selon laquelle Simon et Jude auraient évangélisé ensemble, mais aucune source, est-il ajouté, n'est assez ancienne pour permettre de se prononcer avec certitude sur le fait. Bernard Noël. *Dictionnaire des saints*. Société d'Édition de dictionnaires et encyclopédies, 1964, p. 342.
6. *Volume-Souvenir, 250e de Saint-Michel d'Yamaska*. Fernand Parenteau. 1977, p. 9.
7. Abbé Isidore Desnoyers. *Histoire de Saint-Simon*. Manuscrit, Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe, 1883, p. 98.
8. *Cahier des délibérations de la Municipalité de Saint-Simon*. Vol. 2, janvier 1885.

L'évolution de la population de la paroisse de Saint-Simon



Recensements civils¹

* 1830	634 h.	1911	1362
* 1840	700	1921	1249
1851	1784	1931	1145
1861	2062	1941	1124
1871	1909	1951	1087
1881	1912	1961	1063
1891	1782	1971	1123
1901	1385	* 1981	1010

* Pour ces années, les chiffres proviennent des recensements religieux.

1. D'après les recensements civils du Canada de 1851 à 1971.

De 1881 à 1921, la population de Saint-Simon décroît à un rythme alarmant. De 1912 habitants en 1881, elle passe à 1385 en 1901. L'annexion d'une partie de Saint-Simon à Saint-Liboire en 1899 peut expliquer la baisse de population. Mais plusieurs familles quittent aussi le territoire pour s'établir aux États-Unis, à la ville ou sur d'autres terres, ne pouvant plus arriver à satisfaire leurs aspirations et leurs besoins dans la région. Même si les conditions de vie s'améliorent graduellement, le surpeuplement de la campagne est flagrant. Saint-Simon ne sera plus ce qu'il était, l'énergie et l'activité de ce bassin de population s'étant grandement réduites.

CHAPITRE DEUXIÈME

LES GRANDS COURANTS

Quatre périodes peuvent caractériser l'histoire de Saint-Simon.

1. Une terre mise en veilleuse 1695-1800

La première période qui s'étend de la concession des seigneuries Bourgchemin et de Ramezay jusqu'au réel début de leur colonisation, couvre tout le XVIII^e siècle. Cette terre, sur laquelle sera fondée plus tard la paroisse de Saint-Simon, passera à maints propriétaires qui n'auront, le plus souvent, ni le loisir ni le temps ou les fonds nécessaires afin de faire défricher des lopins près de la rivière Yamaska. Ces deux fiefs demeurent plutôt des objets de spéculation, beaucoup de seigneurs cherchant à réaliser des profits en les vendant après les avoir achetés quelques temps auparavant.

Dans Ramezay, on fait bien bâtir dès 1712, un moulin à scie sur la rivière Sciebouet, mais l'année suivante, le moulin est emporté par les glaces du printemps et il ne sera pas réinstallé avant trente ou quarante ans plus tard, afin d'entreprendre une coupe de bois. Mgr Dosquet dans Bourgchemin avait bien parlé de développer l'agriculture, mais ce ne fut là qu'un projet sans suite.

Les seigneuries sont loin de l'axe fluvial, perdues dans les terres. Il y a de longues distances à franchir, des obstacles de tout genre à surmonter. Si jamais on y accède, l'opération est considérée comme hasardeuse. Le lieu se chasse garde lui-même.

Une terre mise en veilleuse.

Et cent ans passeront comme des lettres mortes.

2. Le début de l'isolement 1800-1875

Mais l'heure du défrichement et de la colonisation viendra avec le seigneur Patrick Langan et, plus particulièrement, avec les Forsyth et les Leslie, après des temps infructueux et des efforts sans lendemain. On assistera alors à la fondation de la paroisse, du village, à l'ouverture des rangs, à l'érection d'une chapelle puis d'une première église en pierre.

Un milieu de vie sera créé avec la venue des colons, de quelques notables, du curé. Ils formeront un arrondissement qui progressera graduellement en population et en installations.

C'est pendant cette période aussi que le régime seigneurial sera aboli et que le colon pourra devenir enfin propriétaire de ses terres. Mais au devant de tout cela, il y aura l'isolement, des empêchements et des privations. Le travail est insensé et le peu de ressources fait en sorte que la campagne prend souvent plus qu'elle ne donne.

Soixante-quinze ans passeront à faire la terre, à l'écart !

3. Un nouveau souffle 1875-1930

Deux rails qui s'échelonnent à perte de vue. Un engin de fer qui claque et grince puis s'arrête, échauffé, dans une nuée de vapeur pour laisser descendre ou prendre au passage quelques voyageurs désireux d'aller dans d'autres paysages, par affaire ou par curiosité. C'est le cheval métallique, plus rapide, plus fonctionnel, qui traversera les lieux et les temps imprévus, souvent médiocres qui bloquent ou délavent tout. Enfin sortir, aller à la ville et y revenir le même jour. Une grande effervescence, un grand espoir.

Près de la gare, le quai s'animerait. Il y a l'hôtel en face, le magasin tout près, la banque et le bureau de poste à la croisée des chemins. C'est un autre noyau qui se forme, Clairvaux et qui compétitionne avec les services déjà plus anciens dans la paroisse, près de l'église.

Puis apparaissent le téléphone, l'électricité et l'automobile. Les grandes inventions du tournant du siècle qui bouleversent les coutumes et les traditions établies.

Les agriculteurs aussi, dans le mouvement, veulent s'organiser et s'orienter plus spécifiquement : l'entrée de nouveaux instruments aratoires sur les fermes, la mécanisation arrivent à améliorer les conditions et à donner de meilleurs rendements.

Le système scolaire prend également un second départ avec la construction d'un couvent au village pour former des maîtres d'école qui pourront enseigner dans la région.

Si la paroisse s'est vidée, plusieurs familles émigrant vers d'autres endroits plus prospères croit-on, laissant tout derrière elles, presque rien, le lopin et la petite maison de planches qu'elles pouvaient avoir gagnés à force de travail; bientôt pourtant, une certaine dynamique se déploie, pendant que la mode en est au Charleston, au canotier et au phonographe, avant la grande dépression qui laissera évanouir derrière elle bon nombre de rêves et de plaisirs.

4. L'ère moderne 1930-1982

En 1929, c'est le « crash » à la bourse, puis la crise... un arrêt soudain... les mauvais jours... Une misère et une pauvreté à assumer... On raconte même que dans les villes, on se met en rang pour avoir droit quotidiennement à un repas. C'est le repas du chômeur. Rien ne va plus ou si peu. Un homme est prêt à faire n'importe quoi et pour un prix dérisoire. Sur la ferme, on a au moins un peu la chance de pouvoir se nourrir. La dépendance est moins forte. Il faut quand même poursuivre le travail de la terre sans relâche.

Même si tout semble à son point mort, quelques améliorations viendront pourtant changer, à la fin, la vie rurale. Le perfectionnement des routes, l'électrification des maisons et des bâtiments dans les rangs, l'apparition du tracteur, la coopération, genre de syndicalisme agricole.

Puis bientôt, des temps encore mouvementés apparaîtront avec la deuxième guerre : le rationnement, le marché noir et l'état de l'offensive que l'on écoute à la radio entre un refrain de la Bolduc et un autre, étranger celui-là, français ou américain. Guerre qui durera de 1939 à 1945 et ne cessera pas d'inquiéter les jeunes d'âge militaire appelés dans l'armée.

Avec le boum de l'après-guerre, le Québec entre véritablement dans sa phase industrielle. Les gens de la localité cherchent aussi à combler le retard. On change le nom des choses et les choses n'ont plus la même signification : c'est la révolution tranquille. On assiste à la laïcisation des écoles et des hôpitaux. On ferme les écoles de rangs pour transporter les enfants dans des écoles centrales ou régionales, des polyvalentes et des CÉGEP, qui auront à faire leurs preuves, avec le temps.

Les cultivateurs, pour leur part, deviennent producteurs et chefs d'entreprise spécialisée. Ce n'est plus la terre d'autrefois, mais la ferme de demain, qu'on vendra parfois le gros prix, pour s'en aller à la ville et s'offrir du bon temps.

Mais même si la paroisse de Saint-Simon demeure l'une des plus petites paroisses du Québec en population, il n'en reste pas moins qu'elle connaît des heures de prospérité par les nouvelles industries, les nouveaux services et le nombre de mouvements qui s'implantent et visent à améliorer le milieu de vie.

En dix ans, il s'est fait plus qu'en trente ou quarante ans.

Cependant, le coût de la vie ne cesse d'augmenter à un rythme que l'indexation des salaires ne peut que difficilement rattraper. L'avenir en ce sens est-il prometteur ? L'évolution de la technique et des idées qui s'est réalisée depuis peu, n'est peut-être qu'un avant-goût de ce que nous connaissons dans quelques années. Le visage de la localité sera donc porté à changer, suivant le rythme et les valeurs de la communauté nord-américaine dans lequel il s'englobe.

Et nous voici aux portes de 1980, inquiets de l'avenir, il faut bien l'avouer, surtout les jeunes qui sortent des écoles et universités et ne trouvent pas même à travailler, à vivre de leur créativité. C'était un peu comme cela il y a cent ans, en 1880, quand les nôtres passaient aux États-Unis pour aller « wiver » dans les « factories » américaines, sauf qu'ils n'avaient pas beaucoup d'instruction.

Saint-Simon n'est certes pas la localité la plus touchée par la situation, car ses industries sont prospères, sa population généralement à l'aise et le milieu encore bien vivant.

LES SEIGNEURIES

« Bourchemin (Seigneurie de) dans l'endroit où l'Yamaska le traverse, est le mieux habité, mais là même, la culture n'a pas fait de très grands progrès : en effet la plus grande partie de ces concessions est encore couverte de bois, parmi lesquels on peut trouver un peu de bon bois de construction; mais les espèces inférieures y sont en assez grande abondance. »

« Ramsay (Seigneurie de) Une très petite partie de cette Seigneurie est cultivée, ou même défrichée. À juger de la qualité de la terre par le bois qui y croît, on a tout sujet de supposer qu'on pourrait la mettre en oeuvre avec espoir de succès. Vers le nord-est, il y a quelques marais, abondamment couverts de cèdres et de pruche blanche, indices certains d'un tel sol; mais les bois des parties plus élevées sont d'une bien meilleure espèce, et ils indiquent dans quelques endroits que le terrain est d'une qualité forte et bonne. »

Joseph Bouchette. *Description topographique de la province du Bas-Canada*. Londres. 1815, W. Faden, p. 221-224.

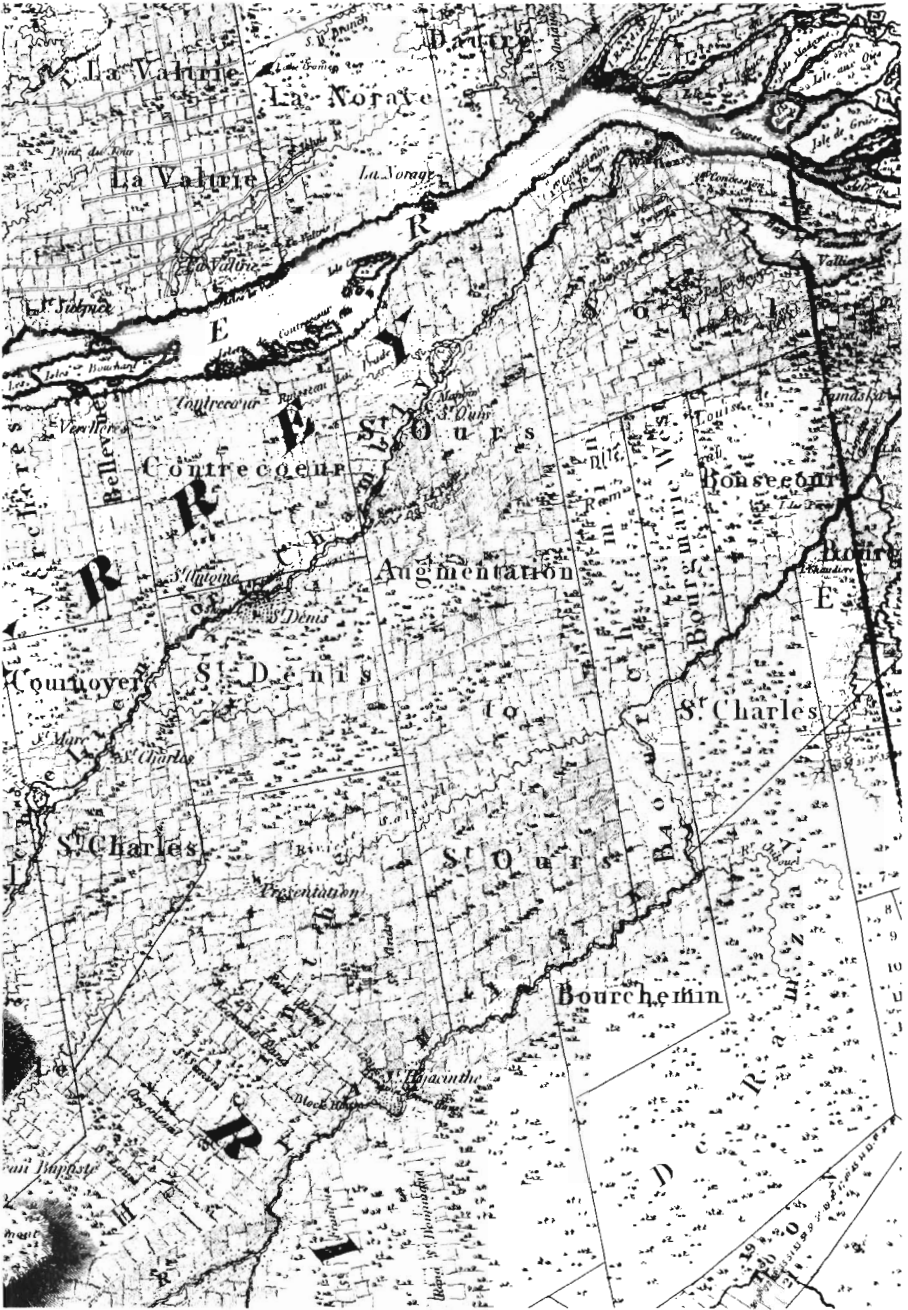
LA CONCESSION DES SEIGNEURIES

Avant les concessions de terres par les Français, les Iroquois, les Abénaquis et les Algonkins faisaient plusieurs incursions sur le territoire. Ils descendaient alors « l'Ouamaska » pour se rendre parfois même jusqu'aux États-Unis pour y chasser ou y pêcher. Quand l'homme blanc arriva pour les fourrures et l'évangélisation, il se mit à arpenter les terres et à les distribuer graduellement, occupant le sol et le défrichant.

Les terres ou plutôt les seigneuries étaient distribuées « à des personnes de condition » voulant collaborer à l'oeuvre de colonisation et à qui, pour en exciter le zèle, on donnait « quelque titre d'honneur... » Ces entrepreneurs qu'on appelait Seigneurs, se voyaient confier une partie de terre pour y établir des habitants en fixant d'avance et d'une façon précise des droits et devoirs réciproques dont l'État se réservait la surveillance minutieuse.¹

Dans les environs, la distribution des terres s'amorça dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Sont concédées alors les seigneuries de Yamaska en 1662, de Bourchemin en 1695, de Saint-Charles et de Bourgmarie en 1701, de Ramezay en 1710 et de Saint-Hyacinthe en 1748.

C'est dans le territoire du fief Bourchemin-Est et de celui de Ramezay que la paroisse Saint-Simon fut fondée.



Extrait de la carte de Joseph Bouchette, arpenteur, 1815, représentant les seigneuries Bourchemin et De Ramzay entourées des seigneuries de Saint-Hyacinthe, Saint-Charles, Saint-Ours et du Canton d'Upton. Les terres défrichées sont indiquées en foncé. Les terres près de la Yamaska étaient donc seules habitées à l'époque dans les seigneuries.

LA SEIGNEURIE DE BOURGHEMIN ou BOURCHEMIN

Les Bourgchemin et les Guay

Le 22 juin 1695, le marquis de Frontenac, alors gouverneur du Canada, concède à Jacques-François Hamelin, Sieur de Bourgchemin et de l'Hermitière, lieutenant dans une troupe de la marine et résidant à Champlain, près de Trois-Rivières :

« Une lieue et demie de front sur chaque costé de la rivière Oüamasca, icelle comprise, à prendre : une demie lieue au-dessous du ruisseau dit Salvage, et une lieue au-dessus en lieux non-concédés sur pareille profondeur, courant nord-ouest et nord-est avec les isles, islets et prairies adjacentes. À titre de fief et seigneurie haute, moyenne et basse justice. »²

Bourgchemin ne jouit pas longtemps de son fief. Militaire occupé à repousser les incursions indiennes dans la région de Sorel et du Richelieu, disgracié et renvoyé de la colonie par Frontenac, pour avoir tenté d'empoisonner son épouse, il retourne en France à la fin de 1695, où il meurt deux ou trois ans plus tard.

Après la mort de Bourgchemin, la seigneurie passe à sa femme et à ses enfants. Le 26 janvier 1698, sa veuve épouse, à Champlain, le Sieur Alexis Guay, marchand de Montréal, qui devient par le fait même procureur de l'épouse et tuteur des enfants.

Elizabeth Bourgchemin-Guay, la mère, meurt à Montréal où elle résidait, le 16 février 1703, âgée de 31 ans seulement. Les deux filles Bourgchemin hériteront alors des trois-quarts de la seigneurie et les deux enfants Guay, nés du second mariage, du quatrième.

Les Rigaud de Vaudreuil

Peu de temps après la mort de Marguerite Bourgchemin, Marie-Anne, sa soeur, alors à Paris et seule héritière, fait vendre, le 4 mai 1724, à Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil et gouverneur de la Nouvelle-France, les trois-quarts de la seigneurie reçue de sa mère. En mars suivant, de Vaudreuil achète le un-huitième du fief, soit la part qu'avait héritée Elizabeth Guay.

Le marquis meurt en 1725. Ses fils Pierre et François de Rigaud héritent de la seigneurie et, afin de récupérer la partie manquante, ils achètent en septembre 1731 la partie de René Guay, soit le un-huitième restant.

La seigneurie redevenue ce qu'elle était initialement, les deux frères ne tardent pas à la vendre afin de réaliser un certain profit. En octobre 1731, Mgr Herman Dosquet, évêque du diocèse de Québec, est acquéreur du fief pour la somme de 1 000 Livres.

La famille Rigaud ne fit donc aucun défrichement dans la seigneurie.



Philippe de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France en 1703 et acquéreur des trois-quarts de la seigneurie Bourchemin en 1724. (Photo : Nos Racines)



Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavaignal, héritier avec son frère François de la seigneurie de Bourchemin à la mort de leur père Philippe de Rigaud en 1725. (Photo : Nos Racines)



Mgr Herman Dosquet, évêque du diocèse de Québec de 1734 à 1739, acquéreur de Bourchemin en 1731. (Photo : Dictionnaire général du Canada)



Louise De Ramezay héritière avec ses frères et soeurs de la seigneurie Ramezay et donataire de Bourchemin. (Photo : Nos Racines)

Mgr Herman Dosquet, les Sulpiciens, Mlle de Ramezay

Mgr Dosquet gardera la seigneurie Bourgchemin durant quelques années pour en donner la moitié, en octobre 1735, aux Sulpiciens de Paris et la seconde part, en février 1746, à Mlle Louise de Ramezay, après qu'elle lui en eut fait la demande quelque temps auparavant.

Mlle de Ramezay fait installer quelques colons dans Bourgchemin-Ouest et développe lentement l'industrie forestière. Elle vend sa part en août 1774, à Thomas Barrow qui verra comme les Massue, plus tard, à la colonisation et à la fondation des paroisses Saint-Aimé, Saint-Louis et Saint-Marcel.

Les Sulpiciens de Paris lèguent pour leur part, en avril 1764, leurs terres, soit Bourgchemin-Est, aux Sulpiciens de Montréal, qui eux, la revendent à Patrick Langan en 1796.

LA SEIGNEURIE DE RAMEZAY, RAMZAY, RAMESAY OU RAMSAY

Les Ramezay

M. Claude de Ramezay, seigneur de la Gesse, gouverneur de Montréal, est le premier propriétaire de la seigneurie à laquelle il donne son nom. Elle lui est concédée à sa demande, le 17 octobre 1710, par Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Le titre d'octroi, calqué sur sa requête dit qu'on :

« luy accorde une concession de trois lieues de front sur trois lieues de profondeur de terres non concédées, savoir une lieue et demie au-dessous de la rivière Sciebouet, qui tombe dans la rivière Yamaska (sur laquelle il se propose de faire faire un moulin à scie) et une lieue et demie au-dessus, avec les îles et îlets qui pourraient se trouver dans la dite concession, courant du Nord-est au Sud-ouest, le tout à titre de fief et Seigneurie, haute et moyenne et basse justice, laquelle concession portera le nom de Ramezay. »³

Claude de Ramezay meurt en 1724, Marie-Charlotte Denis de la Ronde, son épouse, héritera alors de tous ses biens et elle poursuivra péniblement le commerce du bois qui fera tourner le moulin à scie de la rivière Sciebouet. Lorsqu'elle mourra à son tour, en 1742, sa fille Louise relèvera le défi.

Une suite de propriétaires anglophones

Après la conquête, Louise de Ramezay vendra en mars 1764, le fief Ramezay à John Bondfield, qui le cédera, le 10 août 1765, au Sieur James Stracham, faute de paiements pour les dettes qu'il lui doit. Stracham vendra le 17 août 1765 à Joseph Howard, qui possédera le fief pendant 21 ans. Par la suite, John Jones sera acquéreur de la seigneurie en 1786, Isabella Starke en 1793 et Patrick Langan en 1796.

Langan venant de conclure l'achat des fiefs Bourgchemin-Est et de Ramezay, fait arpenter en mai de l'année, les terres maintenant réunies. Il fait aussi diviser l'ensemble en deux parties. Dès novembre 1796, Gilbert Jenkins achète la partie touchant à la Sciebouet et Thomas Spencer, la partie touchant à la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Ce dernier fut malheureusement obligé de remettre sa part, après poursuite légale contre lui en 1802, incapable de rencontrer son paiement.

La première part sera connue sous le nom de Ramezay propre, la seconde sous le nom de seigneurie Langan. Dans l'une, se formeront les paroisses de Saint-Hugues et de Sainte-Hélène, dans l'autre, les paroisses de Saint-Simon et de Saint-Liboire.

(On trouvera en appendice plus de détails sur les seigneurs, leur famille, leurs occupations et les développements qu'ils apportèrent dans leur seigneurie.)

LA SEIGNEURIE LANGAN

Avant 1800, la colonisation est à peu près nulle dans Langan. Selon la tradition, l'on voit bien un certain Joseph Gauthier, ancien fermier du seigneur Delorme, s'établir vers 1790, sur la rivière Yamaska, près de la ligne seigneuriale du fief de Saint-Hyacinthe, mais il est le seul durant environ dix à douze ans, venu de Saint-Gervais près de Québec.⁴ Le seigneur Langan est le premier à donner quelque attention à son domaine en voulant y attirer des colons. Il nomme aussi le major Pelletier ou Pélissier de Saint-Michel d'Yamaska, son agent, pour la concession des terres. Les débuts sont lents.

Outre Joseph Gauthier (1752-1843) qui choisit la seconde terre en aval de la ligne seigneuriale, d'autres colons se postent également près de la rivière au début du XIX^e siècle. Nommons Joseph Marcorette⁵, François Chartier de Bécancourt⁶, J.-Baptiste Guertin, père, de Contrecoeur⁷, Marc Laurence de Saint-Sulpice, un nommé Boucher, François Michaud, Antoine Martin, Sylvère Mongeau, tous venus de Québec⁸, Joseph Girard⁹.

Dans la seconde concession, Antoine Benoit¹⁰, J.-Baptiste Caron, Joseph Duchesneau et Eustache L'Abord.¹¹

D'après une liste de procès-verbaux, un chemin de front pour la deuxième concession de la seigneurie Langan dans la paroisse de Saint-Hyacinthe est ordonné à être tracé en date du 25 juin 1811.¹² Il s'agit donc de permettre aux habitants qui commençaient à s'établir dans ce secteur d'utiliser un réseau routier à travers la forêt pour leur faciliter l'accès à Sainte-Rosalie et à Saint-Hyacinthe par d'autres moyens que la navigation sur la rivière.

Le seigneur Langan meurt à Kingston en 1813 ou 1814 au plus tard.¹³ Il laisse alors pour hériter de ses biens sa veuve et trois enfants : Julia, Maria et Charlotte qui demeurent à ce moment à Montréal.

Mutations des fiefs Bourgchemin et Ramezay

Bourgchemin

Sieur de Bourgchemin
concessionnaire, 1695
Dame Vve Elizabeth Bourgchemin
héritière, 1697
Marie-Anne et Marguerite
Bourgchemin ($\frac{3}{4}$)
Elizabeth et René Guay ($\frac{1}{4}$)
héritiers, 1703
Philippe de Rigaud ($\frac{3}{4}$)
acquéreur, 1724
acquéreur, 1725 ($\frac{1}{8}$)
Pierre et François de Rigaud ($\frac{7}{8}$)
héritiers, 1725
acquéreur, 1731 ($\frac{1}{8}$)
Mgr Dosquet ($\frac{8}{8}$)
acquéreur, 1731

Bourgchemin-Est

Les Sulpiciens de Paris
donataires, 1735
Les Sulpiciens de Montréal
donataires, 1764
Patrick Langan
acquéreur, 1796
(avec le fief de Ramezay)

Bourgchemin-Ouest

Mlle Louise de Ramezay
donataire, 1746
Thomas Barrow
acquéreur, 1774
Thomas James Barrow
héritier, 1779
Dame Th. Barrow
acquéreur, 1789
Ths. James Barrow
héritier, 1807
Jane Ann. Barrow
héritière, 1833
Aimé Massue
acquéreur, 1835

Ramezay

Claude de Ramezay
concessionnaire, 1710
Dame Vve Charlotte de Ramezay
héritière, 1724
Roch de Monnoir, Geneviève,
Louise et Elizabeth de Ramezay
héritiers, 1742
John Bondfield
acquéreur, 1764
James Stracham
saisie, 1765
Joseph Howard
acquéreur, 1765
John Jones
acquéreur, 1786
Isabella Starke
acquéreur, 1793
Patrick Langan
acquéreur, 1796

Langan

Thomas Spencer
acquéreur, 1797
Patrick Langan
saisie, 1802
Dame Vve Langan
héritière, 1814
Partage de la seigneurie en tiers
Maria Langan-Johnson
héritière, 1844
Julia Langan-Leslie
héritière, 1844
Charlotte Langan-Forsyth
héritière, 1844

Ramezay-propre

Jenkins
acquéreur, 1797
Hugues de Martigny
acquéreur, 1818
Dame Vve de Martigny
héritière, 1845
David Shaw Ramsay
acquéreur, 1847
T.K. Ramsay
donataire, 1876
William Hales Hingston
acquéreur, 1895
Crédit foncier franco-canadien
acquéreur, 1917

Suite au mariage de l'aînée, en 1815, Julia Langan avec James Leslie, marchand de Montréal, il est conclu que ce dernier travaille en collaboration avec le major Pélissier, à la gestion des affaires seigneuriales.

D'autres colons viennent alors s'établir dans la paroisse. Vers 1816, s'installent François Beaudoin de Saint-François Rivière du Sud, Joseph Pascal Méthot de Saint-Michel d'Yamaska, F. Dupré, J. Bte Guertin fils, Abraham Roireau dit Laliberté de Sainte-Rosalie, Frs Caron.¹⁴

Devant le peuplement et le progrès du défrichement, un autre procès-verbal est demandé afin que l'on poursuive le chemin de front dans la deuxième concession et que l'on en trace un dans la troisième. L'acte est daté du 8 juin 1820.¹⁵

Alors s'installent dans le second rang, Jean Brousseau de Sorel, J.B. Royer et Alexis Girouard, les deux de La Présentation. Au troisième rang, Louis Lemonde, Pierre Roireau, Amable Roireau, François Guertin, fils de J. Baptiste, Pierre Boucher de Lanoraie et Augustin Roireau.¹⁶

Un lot de concessions sont allouées à l'automne 1822 dans le 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e rang. On en relève plus d'une quarantaine dont déjà six au 4^e rang.¹⁷

L'idée de construire un moulin à scie vient probablement aussi en même temps que toutes ces concessions. Dès 1820, il en est question, Léonard Frambes donnant à Étienne Chartier une terre de 3 x 30 sise au sud de la Yamaska sur laquelle il y avait une maison et un moulin à scie.¹⁸ Il est indiqué dans un contrat reliant Joseph Maheu à l'agent Pélissier passé en 1828, que celui-ci, cultivateur et propriétaire des $\frac{2}{3}$ de la terre no 8 dans le 2^e rang du fief Bourgchemin (terre no 8 accordée auparavant par Patrick Langan à Joseph Champoux le 2 mai 1812 devant le not. Picard) a fait construire un moulin à scie sans permission du seigneur de Langan, contrevenant donc à la loi, M. Pélissier, agent, rédige et donne la permission à Joseph Maheu, après en avoir eu l'autorisation, pour six années de tenir un moulin à scie, en échange de 120 planches de 10 pieds, de 100 madriers de 2 x 12 pieds, M. Pélissier fournissant les billots pour les madriers, et de 4 livres par année. Une condition est ajoutée au contrat, « si le moulin vint à brûler ou la chaussée vint à manquer ou crever que le dit moulin serait en marche dans la bondance de l'eau et qu'il serait impossible de rétablir, alors la dite vente cessera dans l'année. »

Devant le capitaine J. Caron,
8 mai 1828, Not. Chèvrefils.¹⁹

Il est certain que l'initiative de Joseph Maheu de construire un moulin sans doute sur le ruisseau Crête a pu faciliter la construction des maisons et de différents bâtiments dans la région. Cette affaire du moulin laisse entendre que le colon était souvent laissé à lui-même sur sa terre en défriche et que les contacts avec le seigneur, occupé à son négoce ou à ses intérêts dans les grandes villes, ne se produisaient que très rare-

LES PREMIERS COLONS DE ST-SIMON

Joseph Gauthier (1752-1843)	Rivière
Joseph Marcorette	”
François Chartier (de Bécancourt)	”
J.-Baptiste Guertin, Père (de Contrecoeur)	”
Marc Laurence (de St-Sulpice)	”
Un nommé Boucher	”
François Michaud (de Québec)	”
Antoine Martin (de Québec)	”
Sylvère Mongeau (de Québec)	”
Joseph Girard	”
Antoine Benoît	1er R
J.-Baptiste Caron	”
Joseph Duchesneau	”
Eustache L'Abord	”
François Beaudoin	2ème R
Joseph Pascal Méthot	”
Ferdinand Dupré	”
J.-B. Guertin, fils	”
Abraham Roireau dit Laliberté	”
François Caron	”
Jean Brousseau (de Sorel)	
J.-B. Royer (de La Présentation)	
Alexis Girouard (de La Présentation)	
Louis Lemonde	3ème R
Pierre Roireau	”
Amable Roireau	”
François Guertin (fils de J.-B.)	”
Pierre Boucher (de Lanoraie)	”
Augustin Roireau	”
François-Xavier Charbonnier dit St-Laurent (de St-Ours)	4ème R

ment. Maheu ici, avait donc pris sur lui le droit de bâtir un moulin, sans accord avec son autorité, ce qui fait croire au pressant besoin de se servir d'un tel instrument pour le développement et l'avancement de la localité.

Un autre moulin à scie aurait été accordé quelques temps plus tard, soit en 1834, sur les lots no 24-25 dans le 2^e rang au ruisseau Goglu, à M. Isaac Migneault, au prix de 5 livres par année pour un bail de cinq ans. Les mêmes conditions d'annulation de bail devaient lui être faites s'il appert qu'un incendie ou qu'un incident viennent détruire le moulin.²⁰

La paroisse devait donc compter sur ces deux ou trois moulins à scie établis sur les principaux cours d'eau de l'endroit pour transformer ses bois de façon à les rendre utilisables à la construction des maisons.

LE MANOIR

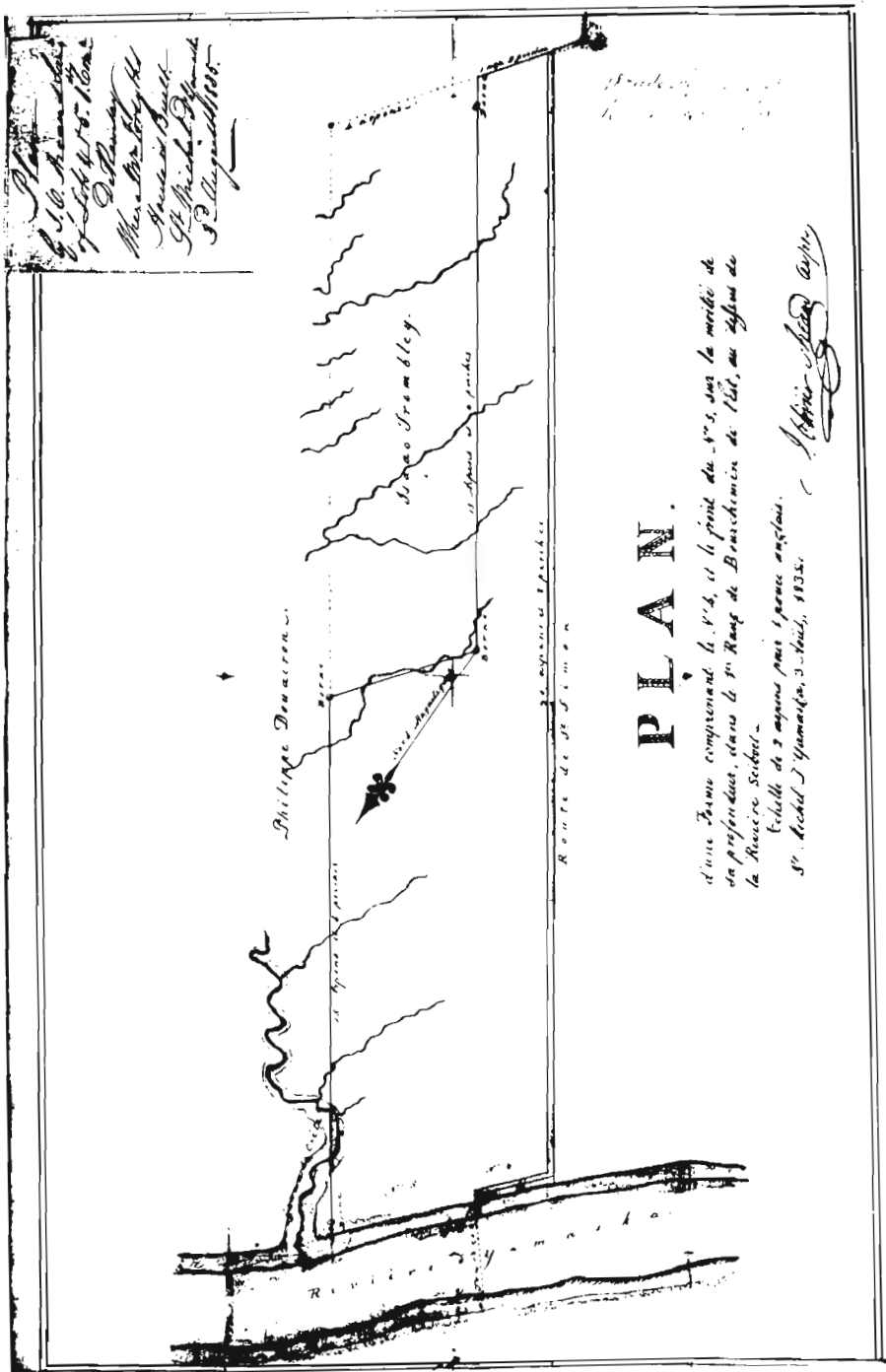
C'est sûrement pour une meilleure gérance de la seigneurie que les héritiers Langan tiennent bientôt à s'implanter dans le milieu, dans le but d'accélérer la formation d'un village sur la rivière Yamaska. La construction d'un manoir ou d'un « cottage » fut alors décidée. Nous ignorons la date de cet édifice, nous sommes cependant assurés qu'il était situé près de la rivière. Une carte de 1835 délimitant le terrain du domaine seigneurial faite pour H. George Forsyth, l'un des héritiers, époux de Charlotte Langan, en montre la position. Un détail de l'abbé Desnoyers nous indique en plus qu'en 1836, dame Maria Langan demeurant communément à Montréal, réside en été au Manoir Forsyth, paroisse Saint-Simon sur l'Yamaska.²¹ Le manoir aurait donc été érigé au début des années 1830.

LES HÉRITIERS

Les trois filles de Patrick Langan avaient hérité de la seigneurie. Julia avait épousé James Leslie de Montréal en 1815; Maria Langan, Archibald Kennedy Johnson, fils de John Johnson, seigneur de Monnoir qui résidait à Saint-Grégoire au mont Johnson, avec qui d'ailleurs elle se sépara de corps et de biens avant 1840, et Charlotte Langan qui épousa Henry George Forsyth, marchand de Québec, membre de la grande famille écossaise des Forsyth, qui émigra au Canada pendant le régime anglais pour s'occuper et s'enrichir au commerce des fourrures.

Leslie et Forsyth s'occupèrent donc pour un temps à gérer les biens des Langan jusqu'en 1844, année où l'on fit un partage approprié de la seigneurie, après l'avoir fait arpenter au préalable. Le contrat passé devant le notaire I.I. Girouard de Montréal stipule que chacune des soeurs Langan héritent d'un tiers de la seigneurie.

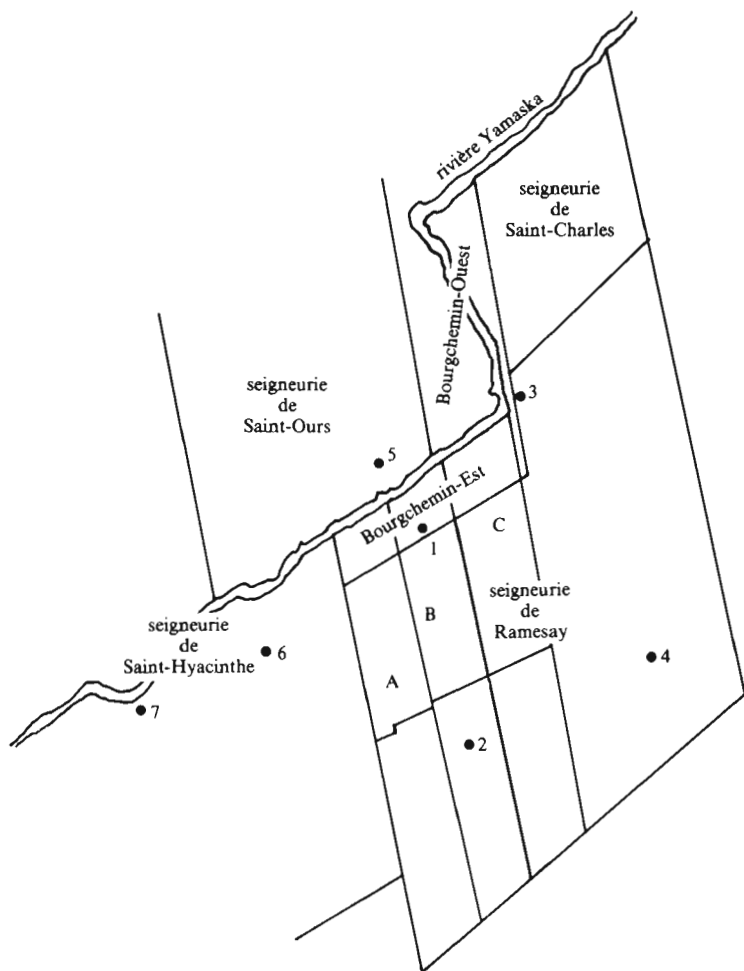
Le tableau démontre les parties que chacune d'elles devaient dorénavant administrer et développer.



Position du Manoir Forsyth près de la rivière Yamaska en 1835, plan dessiné par l'arpenteur Arcand de Saint-Michel d'Yamaska. (Photo : APC)

PARTAGE DE LA SEIGNEURIE LANGAN

EN TIERS EN 1844



- | | |
|---|--------------------|
| A. Part de
Maria Langan
Johnson | 1. Saint-Simon |
| B. Part de
Julia Langan
Leslie | 2. Saint-Liboire |
| C. Part de
Charlotte Langan
Forsyth | 3. Saint-Hugues |
| | 4. Sainte-Hélène |
| | 5. Saint-Barnabé |
| | 6. Sainte-Rosalie |
| | 7. Saint-Hyacinthe |



Vue aérienne du Manoir et de son environnement vers 1950. À remarquer certains vieux bâtiments aujourd'hui disparus qui servaient d'écurie et de hangar à l'époque des seigneurs Leslie et Forsyth. Selon la légende, la maison aurait été construite en bois. Une aile de 30 pieds aurait été démolie à la fin du XIX^e siècle, des fondations ayant été trouvées du côté droit de la demeure lors de récents travaux d'excavation. Le toit de style pavillon français n'est pas originaire croit-on, ayant été refait lors de l'enlèvement de l'aile et du recouvrement de la maison en briques. À cet endroit se situait autrefois la traverse. (Photo : Albert Racine)

I. PART DE MARIA LANGAN JOHNSON

Maria Langan hérite de la partie touchant à la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Ce premier lot, réparti en six items, comprenait :

	Superficie	Valeur
1. Dans une partie de Bourgchemin	1056 arp.	L 528-0
2. Autre partie de Bourgchemin et de Ramezay dans les 1er, 2e, 3e et 4e rangs	4710 arp.	L 1437-10
3. 5e et 6e rangs et les terres non concédées (Saint-Georges et Saint-Liboire)	8283 arp.	L 4041-10
4. 4 lots dans le domaine	361 arp.	L 180-0
5. Un moulin à scie sur le ruisseau Crête		L 100-0
6. Une grange, défrichements, clôtures, fossés		L 92-15

Ce lot évalué sommairement au total à L6413 contenait 13,197 arpents de superficie environ.

Mais Maria Langan avant même que se fit le partage de la seigneurie, avait déjà légué, dès 1836, lorsqu'elle fit son testament olographe²², sa part à son neveu, Georges Garden Forsyth alors âgé de 11 ans seulement. Le père de ce dernier, alors tuteur, se chargeait de la gérance et de la perception des rentes dans la part de seigneurie.

Le testament comprenait outre la donation, les clauses suivantes : «Que le Légataire paye annuellement la somme de L60 à Dame Juliana Fraser veuve de Patrick Langan, sa vie durant et que si le dit G.G. Forsyth, Légataire meurt sans héritiers, la Testatrice lègue sa part des dites seigneuries à sa soeur Charlotte Langan épouse de H.G. Forsyth.»²³

Juliana Fraser Langan meurt en 1847.²⁴ Maria Langan, sa fille, décède en septembre 1848, alors qu'elle était de passage à Saint-Simon. Son corps est transporté et inhumé à Québec où elle résidait ordinairement. Son mari était à ce moment en Angleterre.²⁵

Quant à George Garden Forsyth, le neveu, il devient notaire à Québec. Il résidait en cette ville aussi bien qu'au manoir à Saint-Simon. Il épouse en 1852, Miss Julie Penton de Sorel avec qui il a trois enfants : Henry George, Adell et Blanche.

Julie Penton meurt en 1861, G. Garden en 1879. Les trois enfants continuent alors de percevoir les rentes jusque vers les années 1930, où le gouvernement abolit complètement le système de redevances en rachetant les rentes.

Blanche Forsyth aurait épousé M. Wolfred Würtele puisque ce nom apparaît dans les livres de compte de 1910 à 1930. Henry George Forsyth fils aurait gagné le Nord-Ouest et Adell aurait résidé à Québec.²⁶

Quelques années après le partage, les copropriétaires de la seigneurie Langan se concertent pour ouvrir des concessions dans leur portion de terres qui n'était pas alors défrichée afin d'y amener des colons. G. Garden Forsyth établit donc un chemin de front en 1852 pour séparer les rangs Saint-Georges et Sainte-Madeleine et rendre accessible cette partie de la seigneurie. Le nom d'un de ces rangs fut donné en sa mémoire, on ne connaît pas cependant l'origine du second.

II. LA PART DE JULIA LANGAN LESLIE

Julia Langan hérite du centre de la seigneurie. Ce deuxième lot comprenait :

	Superficie	Valeur
1. Une partie de Bourchemin	210 arp.	L 515-0
2. Terres des 1er, 2e, 3e et 4e rangs	4680 arp.	L 1638-10
3. Terres des 5e et 6e rangs et des terres non concédées (Saint-Édouard et Saint-Liboire)	7947 arp.	L 3973-10
4. 4 lots dans le domaine et un moulin à scie sur le ruisseau Goglu	360 arp.	L 280-0
5. Augmentation de valeur par le bois de meilleure qualité et quantité		L 92-0
6. Augmentation de valeur par les établissements du village		L 180-0

Ce lot évalué à L6679 contient au total environ 13,563 arpents de superficie. Il a donc plus de valeur que le précédent.

Julia Langan, décédée en 1834, avait élaboré son testament dix ans auparavant. Elle légua à son fils aîné Edward Stuart et à son époux, James Leslie, sa part. Lors du partage de 1844, ceux-ci continuèrent d'administrer cette section de la seigneurie. Le fils «Ed. S. Leslie, d'un esprit un peu borné, se contenta de son droit de propriété, son père garda l'administration des affaires, telle qu'il l'avait précédemment.»²⁷

Edward Stuart était dans le négoce à Montréal, il y meurt, resté célibataire, en 1879, léguant sa partie à son frère Patrick Leslie.

James Leslie, le père, semble pour sa part avoir mené une carrière plus brillante. Né en Écosse et y ayant plus tard poursuivi des études à l'Université d'Aberdeen, il arrive au Canada en 1804, suivant les traces de son père, James Leslie, qui avait été capitaine dans l'armée de Wolfe à Québec en 1759. Militaire à son tour, il a dès son arrivée une commission dans la milice canadienne pendant la guerre canado-américaine de 1812-1814. Il conserve un poste dans l'armée jusqu'en 1862 alors qu'il prend sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel.

Il est aussi marchand très en vue à Montréal et pendant nombre d'années. Il participe à la fondation de la Banque de Montréal. Puis, il s'intéresse à la politique, se présentant aux élections de 1824, il sera alors élu dans la division de Montréal-Est à l'assemblée législative du Bas-Canada.

Après l'insurrection de 1837, il se présente comme candidat anti-unioniste et subit une défaite. Ses opinions allaient à l'encontre de celles des dirigeants anglophones qui désiraient unir le Bas et le Haut Canada pour éponger la dette publique de ce dernier. Il réussit toutefois à se faire élire dans Verchères en 1841. En 1848, il entre au Conseil législatif pour faire partie du deuxième ministère Lafontaine-Baldwin comme président du Conseil exécutif d'abord et ensuite, comme secrétaire de la province. Quelques années plus tard, il est nommé sénateur où il siège jusqu'à sa mort, survenue à Montréal en 1873.²⁸

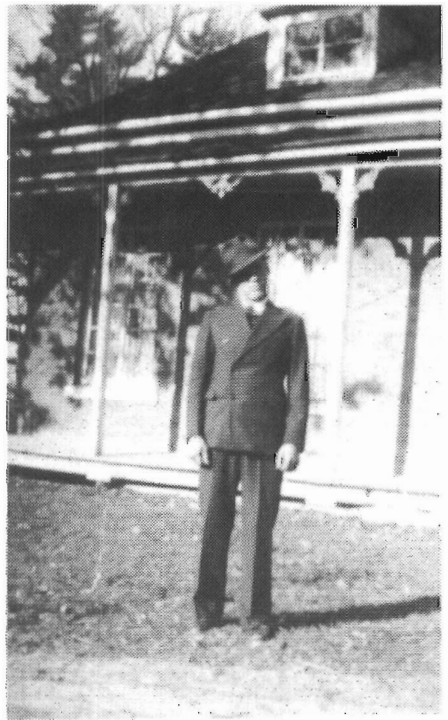
Il avait épousé Julia Langan dont il eut au moins cinq enfants. Par cette alliance, il entra donc en possession d'une partie de la seigneurie, portion dont il ne tarda pas à s'occuper puisqu'il fit arpenter vers 1850 les terres encore non concédées et qu'il fit ouvrir un chemin de front, au-dessus des concessions du quatrième rang pour séparer les rangs Saint-Édouard et Saint-Patrick, le premier nommé en souvenir de son fils Edward Stuart, le second à la mémoire de Patrick Langan, son beau-père et premier seigneur à permettre la colonisation dans la paroisse.

De nature généreuse et désirant faire profiter ses enfants de ses biens, il leur distribue aussi à chacun une parcelle de terre en 1852-1853 dans la paroisse de Saint-Liboire.

À sa mort, l'honorable James Leslie lègue la majorité de ses biens à son second fils, Patrick Leslie, époux de Dame Delisle de Montréal et à ses trois petits enfants : Julie Catherine, James Norman et Georgiana Leslie. Peut-être Julie Catherine et Georgiana Leslie épousèrent des Dougall ou des Charlottetown et continuèrent à percevoir les rentes seigneuriales jusqu'en 1930 puisque ces noms apparaissent dans les livres de compte de la seigneurie Langan de 1910-1920.



James Leslie époux de Julia Langan, marchand, militaire et politicien. Il aura à sa charge une partie de la seigneurie Langan et verra à la colonisation des rangs Saint-Édouard et Saint-Patrick. (APC)



Vue partielle du Manoir et de la galerie avant une récente rénovation. (Photo : Albert Racine)

III. LA PART DE CHARLOTTE LANGAN FORSYTH

Charlotte Langan hérita du dernier tiers de la seigneurie, celui touchant aux terres de M. de Martigny de Saint-Hugues.

Ce troisième lot comprenait :

	Superficie	Valeur
1. 12 terres formant environ	994 arp.	L 497-0
2. Terres des 1er, 2e, 3e, 4e rangs dans Bourgchemin et Ramezay	4650 arp.	L 1566-10
3. Terres des 5e et 6e rangs et non concédées dans Ramezay	7632 arp.	L 3876-0
4. Le trapèze ou Quarré Forsyth dans Sainte-Hélène	1477 arp.	L 738-10
5. Le dernier tiers du domaine seigneurial composé de 4 lots	360 arp.	L 180-0
6. Une grange au dit domaine seigneurial sur le no 35		L 80-0

Ce lot évalué à L6878, contenait une superficie de 15,113 arpents. Et pour rétablir l'égalité entre les trois copropriétaires (Dame Johnson se trouvant la moins favorisée par la valeur de sa part), Madame Forsyth sa soeur se chargera de lui payer la somme de L 232-8-4 et les héritiers de Dame Leslie défunte celle de L 33-8-4.²⁹

Henry George Forsyth épousa en 1823 Charlotte Langan, la cadette des filles Langan avec qui il eut un fils unique : George Garden dont nous avons déjà parlé.

Henry George Forsyth, par droit d'héritage fut administrateur des affaires seigneuriales. Il s'occupait également à un commerce en la ville de Québec. D'abord homme d'affaires, il s'intéressait néanmoins à la vie politique et militaire puisqu'il fut commandant en 1830, du Deuxième Bataillon composé des milices résidant dans les seigneuries de Ramezay et de Bourgchemin-Est qui furent sans doute impliquées dans la rébellion de 1837-1838.³⁰

H. George Forsyth, désirant sûrement faire acte de reconnaissance envers son fils estimé George Garden, lui donna en 1859 l'administration des affaires pour sa part de la seigneurie. Le fils devait donc s'occuper de la partie de sa tante et de celle de son père, ce qui allait lui permettre, étant seul à décider de tout, de ne pas regarder à la dépense, au grand désespoir de ses parents et d'investir là où bon lui pouvait sembler. Mais avant qu'il ne réduise sa famille à la mendicité, le commerçant demanda une interdiction contre le notaire, son fils, afin de ne plus le laisser administrer ses biens.

Le 23 décembre 1859, les plaignants, témoins, parents et amis sont entendus devant l'avocat Wilfrid Hubert Chagnon : H.G. Forsyth, Dr

Charles Buckley, J. Bte Denis, marchand, Hilaire Blanchard, notaire, François Cadoret, marchand, Louis Victor Sicotte, avocat, tous de Saint-Hyacinthe et Joseph Migneault, meunier, et Nathaniel Stride, huissier de Saint-Simon, sont comparus et jugent qu'il faut remédier à la conduite de G.G. Forsyth. Nathaniel Stride est alors nommé curateur des biens. G.G. Forsyth acceptant l'ordonnance et les restrictions selon lesquelles il devra s'en remettre à son autorité avant de passer des actes devant quiconque, notaires ou officiers.

Signé : N.R. Stride

L.G. de Lorimier et Roy, P.C.S.³¹

Mais outre des problèmes de famille, H.G. Forsyth avait également en sa possession des terres encore non concédées dans la part de son épouse qu'il mit d'ailleurs plus de temps à faire défricher que ses voisins Leslie et G. Garden Forsyth. Il n'ouvrit le chemin de front dans cette partie qu'en 1863, pour séparer le rang Sainte-Charlotte du rang Saint-Henri, nommé, l'un en souvenir de son épouse, l'autre en sa mémoire.

Cette route demeura durant quelques temps un chemin privé aux frais du seigneur, puis fut entretenue plus tard par les propriétaires qui y habitaient.

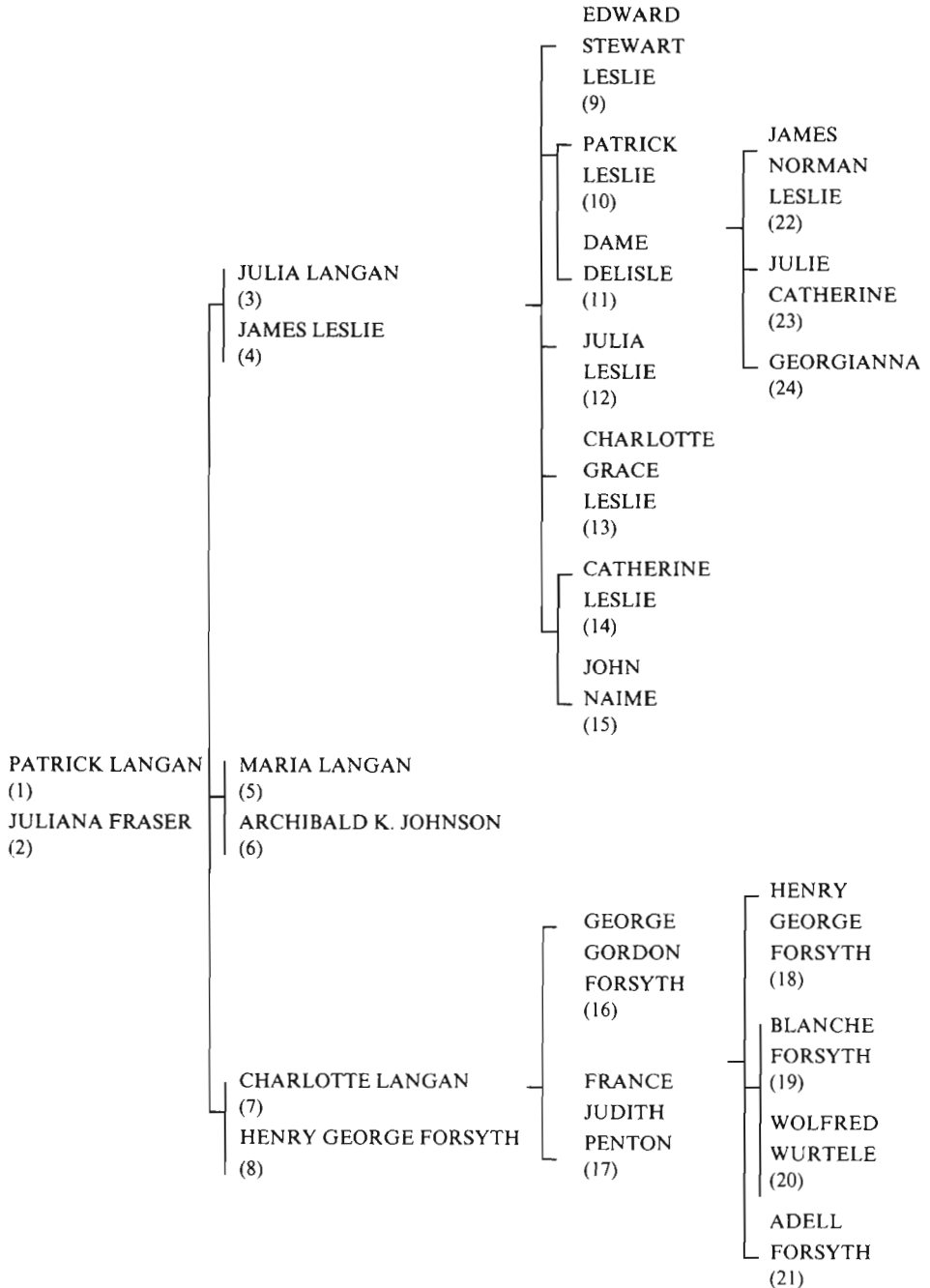
Le régime seigneurial fut partiellement aboli en 1854. Les colons désireux d'acheter des terres le purent dès cette date pour être enfin propriétaires et ne plus avoir à donner de redevances au seigneur. Des rentes continuèrent cependant d'être payées jusque vers les années 1930.

Henry George Forsyth meurt à Québec en 1867. Sa veuve, Charlotte Langan resta propriétaire de sa portion, son fils ayant la gérance des affaires. Elle décède à son tour, en 1876, à Québec. Le notaire hérite alors de plusieurs terres dans Saint-Simon, Saint-Liboire, Saint-Louis et Saint-Hugues qu'il administre jusqu'à sa mort, survenue à Saint-Hyacinthe en mars 1879. Il est inhumé à Québec. Les trois enfants de ce dernier héritèrent alors et vendirent peu à peu les propriétés, tout comme le domaine seigneurial et le manoir avec l'accord des petits cousins Leslie. Dieudonné Denis, marchand de Clairvaux, selon la tradition, acheta alors cette propriété.³²

Généalogie des Langan

1. Marchand de Montréal, seigneur du fief Bourgchemin-Ramezay. Il possède également la moitié de l'Île Anticosti et est propriétaire du Lac Matapédia. Meurt vers 1813-14 à Kingston.
2. Fille du Colonel Malcolm Fraser, seigneur de Mont Murray (Rivière-du-Loup) et de Marie Allaire, née en 1777, décédée en 1847. Elle épouse Patrick Langan en 1795.
3. Née à Montréal, le 27 janvier 1796, décédée à Montréal, le 3 août 1834.
4. Marchand de Montréal, parlementaire et sénateur, né le 4 septembre 1786, décédé à Montréal, le 6 décembre 1873, inhumé à l'Église presbytérienne Écossaise, rue Saint-Gabriel. Il épouse Julia Langan en 1815.

GÉNÉALOGIE DES LANGAN



5. Née à Montréal, le 6 mars 1799, décédée à Saint-Simon en 1848, fut inhumée à Québec.
 6. Fils du seigneur John Johnson de la seigneurie de Monnoir.
 7. Née à Montréal, le 23 septembre 1803 (Christ Church Mtl), décédée à Québec en février 1876. Elle épouse H. George Forsyth, le 20 décembre 1823, à Montréal.
 8. Marchand de Québec. Décédé à Québec, le 9 août 1867.
 9. Marchand de Montréal. Décédé en septembre 1872 à Montréal. Célibataire.
 10. Marchand à Montréal. Décédé le 24 octobre 1882 à Montréal.
 11. De Montréal.
 12. Née le 25 avril 1817.
 - 13.
 14. Elle épouse John Naime.
 15. Écuyer de La Malbaie.
 16. Notaire à Québec. Né le 1 mars 1825, décembre en mars 1879, inhumé à Québec. (George Gordon ou George Garden)
 17. Fille de feu Henry Penton de Sorel et de M. Catherine Cordier de la Houssaye. Elle épouse G.G. Forsyth, le 13 mars 1852. Décédée le 22 mai 1861.
 18. Dans le Nord-Ouest.
 19. Elle épouse probablement Würtele de Québec.
 21. Réside à Québec.
- Pas d'autres renseignements pour 13-20-22-23-24.

NATHANIEL ROBERT STRIDE :

AGENT DES SEIGNEURS DE LANGAN

Nous avons déjà mentionné Nathaniel Robert Stride qui mérite d'être connu davantage, puisqu'il fut l'homme de confiance des seigneurs Leslie et Forsyth, comme agent, huissier et percepteur.

Anglais d'origine, Nathaniel Robert Stride était né en Angleterre en 1807, était passé en France à l'âge de sept ans avec ses parents, pour quelques semaines, avant de s'embarquer sur un voilier américain qui le conduira à New-York. Il ne restera que trois mois à New-York et se rendra ensuite à Kingston, Ontario, où il demeurera deux ans.

En 1822, il était à Langan sur l'Yamaska, puis gagna Québec et revint en 1828 dans la seigneurie, où il s'éprit d'une jeune fille de la contrée, Marguerite Roireau-Laliberté, fille mineure d'Abraham Roireau. Le curé Antoine Girouard de Saint-Hyacinthe le convertit du protestantisme au catholicisme, le baptisa un jour avant son mariage, en mai 1830. Peu après, le jeune couple partit pour Inverness, comté de Mégantic. Robert Stride s'y trouva un poste d'enseignant, mais revint l'année suivante à Saint-Simon pour s'y fixer définitivement. Selon une tradition, il s'était bâti un camp sur le site, encore à défricher, de l'église actuelle.

Sa connaissance de l'anglais et du français, ainsi que du milieu canadien-français grâce à son alliance, lui valurent la préférence du seigneur Forsyth qui trouvait en lui des qualités peu communes et en fit son agent à perpétuité. Son travail consistait à recevoir les rentes des terres, à percevoir les arrérages, recueillir les minots de blé ou d'avoine, distribuer les corvées, etc... Travail ingrat sans doute, mais qu'il devait faire sévèrement. À partir de 1854, il ne s'occupera plus que des rentes. Son salaire se chiffrait alors à 50 livres annuellement. Il mourut en 1895.

Les Stride eurent de nombreux enfants, possédaient de nombreux terrains et immeubles dans la seigneurie, demeuraient sur le lot 94 avoisinant le domaine seigneurial, lot 96. Edwin Frederick Stride hérita du domaine paternel, puis le vendit à Benjamin Rivard en 1910. Aujourd'hui, ce sont les Girard du premier rang qui occupent cette terre.

Source: Racine, p. 43.

Références

1. Marcel Trudel. *Le régime seigneurial*. Les Brochures de la Société historique du Canada, no 6, Ottawa, 1971, p. 3.
2. P. Georges Roy. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la province de Québec*. Vol. IV. Beauceville, L'Éclaireur, 1927, p. 109.
3. Ibid. p. 217.
4. L'abbé Isidore Desnoyers. *Histoire de Saint-Simon*. Manuscrit, Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe, 1883, p. 2.
5. Greffe du notaire Picard. 12 novembre 1806. *Archives publiques du Canada*, Microfilm M-1378.
6. Desnoyers, p. 2.
7. Greffe Picard. 15 octobre 1808.
8. Desnoyers, p. 2.
9. Jean-Marie Racine. *Notes sur l'histoire de Saint-Simon*. Manuscrit, 1934, p. 38.
10. Greffe du notaire Letestu. 12 mars 1804. *Fonds Saint-Pierre*, Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe.
11. Desnoyers, p. 2.
12. Liste de procès-verbaux, actes de répartitions et autres documents remise au secrétaire-trésorier Pierre Lacroix du Conseil municipal de Saint-Simon en date du 14 septembre 1857. *Cahier des délibérations du Conseil municipal*. Vol. 1. no 8.
13. Desnoyers, p. 106.
14. Ibid. p. 2.
15. Liste des procès-verbaux, op. cite. no 14.
16. Tous les Roireau dont il est fait mention ici étaient fils d'Augustin Roireau-Laliberté, natif de Saint-François Rivière du Sud, établi vers 1798 à Sainte-Rosalie. Desnoyers, p. 2.
17. Greffe du notaire Chèvrefils. 1822. *Forsyth's Papers*, APC, M-1377 à M-1380.
18. Racine, p. 43. Notaire Louis Brunelle. 12 février 1820. Nous n'avons pu retracer l'emplacement exact et la date véritable de cette construction. Il semble pourtant que ce soit là, le premier moulin à scie dans la paroisse.
19. Greffe du notaire Chèvrefils. 8 mai 1828. *Forsyth's Papers*, APC, M-1379.

20. *Forsyth's Papers*. 28 janvier 1834. M-1377. Ce moulin passe en 1839 aux mains de Pierre Dupont de Sainte-Rosalie pour cinq autres années. Greffe du notaire Amiot. 9 août 1839. *Archives Nationales du Québec à Montréal*.
21. Desnoyers, p. 107.
22. Ibid. p. 107. Elle fait son testament le 21 avril 1836.
23. Ibid. p. 107.
24. Louis-Pierre Lizotte. *La vieille Rivière-du-Loup. Ses vieilles gens. Ses vieilles choses*. (1673-1916). Garneau Histoire, 1973, p. 65.
25. Desnoyers, p. 107.
26. Ibid. p. 111.
27. Ibid. p. 112.
28. G. Brown, D. Hayne, F. Halpenny. *Dictionnaire biographique du Canada*. T. X. Presse de l'Université Laval, 1972, p. 481-482.
29. Partage de la seigneurie en tiers, 16 mars 1844. I.I. Girouard, notaire à Montréal, cité par Desnoyers, p. 111.
30. Une note précédant certaines instructions relatives aux comparutions des personnes impliquées dans la révolte, datée du 26 septembre 1845 et signée Col. H.G. Forsyth, confirme le fait. *Forsyth's Papers*, M-1380, APC.
31. *Fonds Langan*. MG8 F42, 23 décembre 1859, APC.
32. Racine, p. 7.

CHAPITRE TROISIÈME

LA VIE RELIGIEUSE

LA FONDATION DE LA PAROISSE

Oui, c'est près de la rivière que se forma, vers 1800, le premier noyau : une sorte de chantier où l'on retournait le paysage et la terre, dans une rude besogne. Et quand on avait fini de retourner ici et là, on avançait vers l'est pour retourner encore, laissant derrière soi sentiers et chemins. Puis d'autres sont venus de tous côtés grossir le noyau, bâtir, s'installer, laisser derrière eux aussi, d'autres routes, taillées dans la forêt immense, qui reculait et disparaissait devant eux. C'est alors qu'ils pensèrent à fonder une paroisse : il en fut même question dès 1824.

À cette époque, seules les terres de la rivière et du deuxième rang étaient toutes concédées, habitées, tandis que celles du troisième ne l'étaient qu'en partie et celles du quatrième encore en forêt. La question qui se posait était celle de la chapelle ou de l'église, surtout qu'il fallait toujours se déplacer jusqu'à Saint-Hyacinthe. La population de Langan présenta donc le 2 août 1824, à Mgr Plessis, évêque de Québec, une requête en vue d'obtenir la permission d'ériger une chapelle et de créer un centre paroissial avec service religieux.

De leur côté, les gens de Ramezay-propre avaient devancé ceux de Langan puisqu'à l'instigation de leur seigneur, Hugues de Martigny, ils avaient pétitionné dès février 1823, en sorte que, le 24 mars suivant, Messire Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, marquait la place de leur future église. Quelques jours plus tard, Messire Girouard suggérait à son évêque que les habitants de Langan pourraient être annexés pour un temps à Saint-Hugues, s'ils en obtenaient la permission de leur seigneur.

Mis au courant de cette possibilité, les habitants de Langan auraient pu trouver la proposition opportune, étant donné le petit nombre de personnes dans les deux seigneuries. Cependant, ils ne désiraient l'annexion qu'à la condition de rapprocher la chapelle des frontières Langan-Ramezay, afin de minimiser les distances et d'éviter l'obstacle du ruisseau près du village de Saint-Hugues. C'est dans ce but que le 2 août 1824, ils envoyèrent une pétition rédigée par le sieur Arcand, arpenteur de Saint-Michel d'Yamaska, dont voici la teneur :

- « 1. Que les parties des Seigneuries Bourchemin-Ramesay appartenant respectivement aux héritiers de feu Patrick Langan et à M. H. de Martigny, écuyer, ont toujours été considérées comme partie intégrante des mêmes Seigneuries et comme formant un établissement partout à peu près égal en âge et en progrès.
2. Que le nombre des tenanciers qui y donnent quelques attentions à leurs propriétés et qui paraissent désirer et en état d'y faire maintenant des établissements n'excède guère 300, non plus que celui des tenanciers actuellement y résidant n'excède 100.
3. Que le front des dites Seigneuries prises ensemble, n'excède pas trois lieues sur $3 \frac{3}{4}$ lieues, desquelles il n'y a pas beaucoup plus d'une lieue et demie concédée en profondeur dans chacune.

4. *Que l'église la plus proche de chacun des habitants est celle de Saint-Hyacinthe mais le plus près en est encore éloigné de plus de 2 ½ lieues et le plus loin à environ 4 à 5 lieues à s'y transporter à travers des chemins encore imparfaits, ce qui leur oppose des obstacles presque insurmontables à se rendre aux offices divins.*
5. *Que devenant nécessaire d'ériger les dites Seigneuries en paroisse, le point le plus central pour y bâtir une église serait dans la ligne qui divise la propriété des héritiers Langan de celle de M. de Martigny ne laissant qu'une lieue et demie de chaque côté.*
6. *Que M. de Martigny et ses censitaires ayant entrepris de bâtir une chapelle dans la partie Nord de Ramesay prétendent lui donner le titre d'église de Ramesay et Bourchemin, et par ce moyen obliger les exposants d'y être desservis et par la suite d'y contribuer. Dans cette hypothèse, la distance moyenne des dits exposants à se rendre à cette chapelle ne serait pas moins de trois lieues à travers des chemins très difficiles.*

En conséquence, les requérants prient Sa grandeur de vouloir bien considérer leur situation, tant par rapport au besoin d'avoir une église dans le centre des habitations des dites Seigneuries que par rapport aux prétentions de M. de Martigny et en partie de ses censitaires; et de fixer dans la dite ligne de division de Ramesay et Langan, telle place d'église qu'il lui fera ou s'il faut que les prétentions de M. de Martigny prévalent, au moins par rapport à la place de sa chapelle, de vouloir bien fixer une place pour la même fin; dans le centre des habitations de la propriété des héritiers Langan, et en même temps leur donner les privilèges et pouvoirs ordinaires, afin de bâtir une église, et par là, être considérés comme paroisse de Ramesay. »

Porte 61 croix et 8 signatures

Certifiées à Langan, Saint-Hyacinthe, 15 oct. 1824 par J.O. Arcand.

Pierre Trudelle

« Je consens à la bâtisse d'une église sur aucune partie des terres appartenant à la succession de feu Patrick Langan qui pourrait être jugée convenable; et je promets qu'à cette fin qu'une terre sera concédée lorsque le lieu de la bâtisse sera déterminé. »

James Leslie, pour la Succession.
Montréal, 30 oct. 1824.¹

En réponse à cette requête, Mgr Plessis répondit que pour donner une église commune aux deux seigneuries, il faudrait d'abord que les deux seigneurs s'entendent. Or le seigneur de Saint-Hugues ne veut pas changer sa chapelle de place et le seigneur de Langan ne veut pas tout de suite de chapelle dans sa seigneurie. Il faudra donc pour un temps continuer de se rendre à Saint-Hyacinthe.

Deux ans et demi plus tard, de nouveaux développements survinrent dans cette affaire, lorsque les habitants de Ramezay se mirent en frais de construire un presbytère-chapelle, au lieu approuvé par Mgr Lartigue délégué de Mgr Plessis, au printemps de 1826. Les habitants de Langan crurent alors que la future église de Saint-Hugues deviendrait commune aux deux seigneuries. Ils adressent en conséquence, une seconde requête à l'évêque de Québec, le 14 mars 1826, démontrant à nouveau que la chapelle de Saint-Hugues ne convenait aucunement à leurs intérêts spirituels et temporels, qu'elle provoquerait un retard dans la

satisfaction de leurs besoins propres, qu'elle serait inefficace à supprimer les scandales causés les dimanches et fêtes par une jeunesse sans surveillance, éloignée de l'église.

Mgr Lartigue répondit à cette supplique par un statu quo, ne forçant point les gens de Langan à se rendre à Saint-Hugues; mais considérant qu'ils étaient plus nombreux et plus en moyens que ceux de Ramezay, il serait juste de leur accorder plus tard, le privilège d'une mission et d'une église bien à eux.

Les habitants du futur Saint-Simon continuèrent donc d'appartenir provisoirement à Saint-Hyacinthe. Quant à la desserte de Saint-Hugues, elle ouvrira à la mi-février 1827. Les fidèles qui en sont les plus rapprochés y auront accès, en autant que le haut du presbytère destiné au culte le permettra.

MISSION DE SAINT-SIMON

La construction de la première chapelle

En 1830 s'ouvre dans toute la province l'ère des érections canoniques des anciennes missions. Les gens de Langan, après deux tentatives qui n'eurent pas beaucoup de succès, crurent le moment favorable et décidèrent, une fois encore, de pétitionner aux fins d'obtenir chez eux un arrondissement religieux et une desserte distincte. La requête est du 28 juin 1830.

Mgr Lartigue la reçut et, en août suivant, délégua le curé de Saint-Ours, l'abbé Hébert, aux fins de se transporter sur les lieux, d'y vérifier les allégués de la requête et s'il les trouve fondés, de marquer la place et les principales dimensions d'une église, sacristie, presbytère et cimetière. L'évêque lui fait savoir également dans une autre lettre datée de septembre suivant, qu'il s'agit de marquer un établissement temporaire dans le second rang, que le site pourrait très probablement changer lorsque la seigneurie sera plus avancée et d'exiger que le terrain pour la chapelle soit donné et non vendu, car il retournera à ses anciens maîtres, si l'église est transportée par la suite dans un autre rang.

Le 29 septembre, l'abbé Hébert se rend donc au lieu dit Saint-Simon. Devant le peuple assemblé, il s'arrête à la porte de la maison de Jean-Baptiste Caron, capitaine de milice, maison très fréquentée dans la seigneurie, et y vérifie la requête.

Il constate que dans la dite paroisse, il se trouve 634 âmes, dont 316 communiants et 318 non-communiants, que les établissements des pétitionnaires s'étendent sur une lieue et demie de front sur à peu près trois lieues et demie de profondeur, que les habitants sont éloignés des églises, par conséquent empêchés d'assister aux offices des dimanches et fêtes et qu'il faut remédier à la situation en créant un arrondissement religieux.

Après quoi, il accepte au nom de Mgr Lartigue, la donation d'un

terrain cédé par Joseph Charby et Basile Maheux, tous deux cultivateurs de l'endroit, lopin contenant un arpent et demi de front sur quatre de profondeur formant six arpents en superficie, faisant partie des no 21-22 du cadastre seigneurial, terrain donné pour y ériger et édifier une église, sacristie, cimetière et presbytère pour l'usage de la dite paroisse Saint-Simon.²

Le lendemain, l'abbé Hébert transmet son procès-verbal à l'autorité : « J'ai marqué la place d'une chapelle temporaire sur le chemin entre la première et la seconde concession, qui est très fréquentée et qui conduit à Saint-Hugues et de là à Québec. De cette place à Saint-Hugues, il y a à peu près deux lieues, il sera facile à un prêtre de desservir ces deux nouvelles paroisses et cela répondra à vos vues. »

Le 9 octobre suivant, l'évêque Lartigue approuve le procès-verbal de Messire Hébert tout en y faisant certains changements :

« La chapelle en bois, qui ne subsistera que pour un temps dans le lieu ci-dessus marqué et sera dédiée, en l'honneur de Saint-Simon, apôtre, aura 75 pieds en dedans de longueur, mesure française, sur une largeur proportionnée, avec une sacristie de 30 pieds carrés, mesure française, et un presbytère séparé de 40 pieds aussi carrés, les proportions du cimetière et place publique seront fixées, à raison de la population croissante, par l'Archiprêtre qui le bénira et qui fera également placer les autres clôtures et bâtiments nécessaires pour l'usage du futur curé. »

De plus l'évêque exige que les habitants bâtissent par contributions volontaires.

LA CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE

Malgré les démarches faites de bonne volonté et le vent dans les voiles qui s'était levé, il faut mentionner que, dès le départ, pour demander un arrondissement religieux et ensuite pour construire un établissement servant au culte, les gens de Langan étaient mal informés au sujet des procédures à suivre.

D'abord, ils n'avaient pas envoyé à qui de droit la dernière requête et deuxièmement, même après avoir nommé des syndics, ceux-ci n'avaient pas procédé au civil aux fins de faire enregistrer légalement par un commissaire la répartition des contributions, procédure visant à éliminer une mauvaise répartition entre les habitants et à garantir les contributions.

Aussi puisque les gens de Langan étaient sous la juridiction de l'évêque de Québec dont le diocèse couvrait alors toute la province, ils n'avaient pas à contacter Mgr Lartigue de Montréal, mais bien Mgr Panet de Québec, qui pouvait lui seul permettre les érections canoniques et signer afin de donner la possibilité aux demandeurs de bâtir une église ou une chapelle. Cet acte maladroit retarda bien de deux ans encore la fondation officielle de la paroisse. Est-ce aussi la faute de Mgr Lartigue qui

jeta la confusion et retarda la cause parce qu'il désirait plus de pouvoirs face à l'évêque de Québec et réclamait depuis quelques temps un diocèse pour Montréal et sa région et dont il serait l'évêque ? Mgr Lartigue aurait alors quelque peu devancé l'érection d'un diocèse pour Montréal.

Quant aux contributions volontaires, chaque censitaire ayant la charge d'un lot devait fournir volontairement un certain montant, sinon des matériaux et du temps de corvée afin d'ériger la chapelle et ce, de la façon la plus équitable possible. Même si le plus grand nombre était bien disposé à y collaborer, plusieurs opposèrent leur refus de contribuer à moins de recourir à une répartition en bonne et due forme, suivant la loi.

Mais on ne s'occupa point de ces questions au début, trop empressé d'ériger l'église qu'on demandait depuis six ans et trop désireux d'en prendre possession le plus tôt possible. C'est ainsi qu'après l'approbation de Mgr Lartigue, le 9 octobre 1830, on commença au printemps 1831 à construire l'édifice. Au mois de juillet, l'église était levée, mais voici qu'un désaccord concernant les contributions apparut entre les tenanciers.

On s'adressa alors aux commissaires civils de Montréal à l'effet d'établir une répartition légale, mais les commissaires, après avoir pris connaissance d'abord de la requête, la rejetèrent, ne voyant en aucun endroit sur icelle, la signature de l'évêque du diocèse, Mgr Panet, sans laquelle ils ne pouvaient procéder à la répartition. Force fut donc de tout recommencer.

Une fois de plus, les gens de Langan adressèrent une supplique contenant toujours le pressant désir d'avoir un arrondissement religieux. Celle-ci fut envoyée le 4 septembre 1831, à Mgr Panet qui ne l'appointa qu'à la fin du mois d'octobre suivant et la remit aux mains d'un nouveau délégué, M. Bédard, curé de Saint-Denis, qui ne se pressa pas non plus pour se transporter à Saint-Simon afin d'y vérifier les allégués.³

Le délégué, M. Bédard, arrive enfin dans la région le 16 janvier 1832. Après avoir marqué, dans la matinée, la place de l'église de Sainte-Rosalie, il se rend dans l'après-midi marquer une fois pour toutes celle de Saint-Simon.

En présence du peuple réuni pour la circonstance, il constate que les habitants de Langan sont éloignés de l'église et, qu'ils sont assez nombreux pour former une paroisse. Il approuve ensuite le choix du lopin de terre cédé au deuxième rang et ainsi que les travaux déjà commencés sur le dit terrain, c'est-à-dire, une chapelle en bois dont la charpente est levée, avec deux chapelles intérieures et une sacristie. Enfin, il décide qu'après un délai convenable, on construirait un presbytère en pierre, le tout suivant la demande et le désir de la majeure partie des tenanciers présents à l'assemblée.

Le prêtre Bédard envoie son procès-verbal trois jours plus tard. Mgr Panet ne l'approuve pour sa part que le 28 février suivant. Près

d'un mois s'écoule encore avant que l'on procède au civil.

En conséquence, le dimanche de la Passion, 8 avril, un grand nombre d'habitants propriétaires de la paroisse s'assemblent dans la salle des hommes du presbytère de Saint-Hyacinthe sous la présidence de Mess. Antoine Girouard, curé, et, par devant les notaires soussignés, ils choisissent pour syndics Joseph Gauthier pour le premier rang, François Beaudoin pour le second, Marcel Fournier pour le troisième, François Morin-Valcourt du troisième rang pour le quatrième rang et J.B. Guertin du second rang pour le cinquième.

Cet acte d'élection est signé : Ant. Girouard, prêtre
Amable Roireau et 42 croix certifiées et contresignées par J.L. Dessureau, not.
Charles Bazin, notaire rédacteur.

Le même jour, les syndics demandent aux commissaires l'approbation de leur élection et l'autorisation de prélever une cotisation forcée sur la paroisse.

Le 11 avril, J.M. Mondelet et Sir Guy, commissaires, déclarent l'acte irrégulier, en ce qu'il ne spécifie pas qui a présidé l'assemblée, et ordonnent de procéder à une nouvelle élection de syndics.⁴

Le 17 avril, ceux-ci exposent à la Commission que Mess. Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, a présidé l'assemblée où ils ont été élus, et que ce n'est que par omission du notaire que son nom n'a pas été mentionné au dit acte, à ces causes, ils supplient les commissaires de leur permettre de rectifier et d'amender le susdit acte d'élection.

Le dimanche de Quasimodo, 29 avril, les tenanciers de Saint-Simon, s'assemblent donc de nouveau régulièrement au presbytère de Saint-Hyacinthe, sous la même présidence du curé et en présence des mêmes notaires sus-nommés, et élisent les mêmes syndics que ci-dessus, si ce n'est Abraham Roireau, au lieu de F. Morin-Valcourt. Le même jour, les nouveaux élus demandent à être confirmés dans leur charge.

Le 17 mai, J.M. Mondelet et Sieur Guy, commissaires, approuvent la nomination des syndics et leur donnent ordre de faire dresser par un notaire un devis des ouvrages, une estimation des dépenses et un acte de répartition de ce que chaque propriétaire devra payer en argent et fournir en matériaux pour les constructions projetées.

L'acte de devis et estimation et répartition, dressé par Me Bazin, notaire de Saint-Jude, est daté du 5 juin 1832. On y voit que les syndics, ayant consulté divers ouvriers sur les édifices à ériger, se proposent de bâtir une chapelle, déjà levée de 79 X 37 pieds m. fr. avec petites chapelles de chaque côté de 13 pieds chacune, un clocher sur le devant; au-dessous, un solage de pierre de 18 pouces de haut et deux pieds d'épaisseur, une sacristie en bois, de pièces sur pièces de 24 pieds de largeur sur 20 pieds de longueur m. fr. sur un solage en pierre de trois pieds de hauteur et deux pieds d'épaisseur, un presbytère en pierre de 60 X 40 pieds en

dehors, m. fr. avec maçonnerie de trois pieds d'épaisseur et 14 pieds de hauteur, y compris les fondations, les pignons en pierre jusqu'au haut du toit.

«Pour la chapelle et la sacristie, solage, charpente, couverture, châssis, portes, planchers, boisures, balustres, bancs : 7000 F

Pour ferrures, clous de toutes sortes, vitres, mastics : 607 F

Les contribuables fourniront 12 toises de pierre, 60 barriques de chaux, 120 barriques de sable, 7 cordes de bois pour bardeau, 1023 madriers, 2202 planches, 112 journées de corvées d'homme et 55 journées de corvées d'homme et de harnais.

Pour le presbytère, maçonnerie : 3500

Couverture, charpente, menuiserie : 3500

Ferrures, vitres, mastic, clous : 473

Frais de répartition et dépenses imprévues : 1200

8673

Rapporté ici : 7607

Total en argent : 16280 Francs

Les habitants doivent fournir en outre pour le presbytère : 50 toises de pierre, 160 barriques de chaux, 320 barriques de sable, 957 madriers, 438 planches, 108 journées de corvées d'homme et 55 journées de corvées d'homme et de harnais.

La somme à prélever étant de 16280\$ pour la réaliser, toute terre de 60 arp. en superficie payera 74\$. De plus, chaque propriétaire de telle terre, fournira 12 planches et 9 madriers, environ 3 pi. 5 po. et 6 lignes de bois à bardeau et 8½ lignes de toise de pierre; une journée de corvée d'homme et ½ journée d'homme avec voiture et un cheval de tire, une barrique de chaux et deux barriques de sable, le tout payé et livré aux syndics, à leur demande et au besoin des ouvriers et entrepreneurs, suivant les marchés qu'ils feront avec eux et les délais qu'ils pourront en obtenir, et le surplus si surplus il y a, être remis aux propriétaires ainsi que de droit et leur tenant compte du tout.

Fait et passé à St-Simon demeure de Jos. Maheux, père, l'an 1832, le cinquième jour de juin, a.m.

Signé par les trois des 5 syndics et D.L. Dessureau et Chs. Bazin.»

«Dans l'acte de répartition, les terres cotisées dans la paroisse sont comme suit :

Jos. Gauthier	Rivière	48
Frs. Beaudoin	2ième rang	53
M. Fournier	3ième rang	39
Ab. Roireau	4ième rang	29
J.B. Guertin	5ième rang	18»

Toutes ces formalités remplies, les choses marchèrent bon train, on était las des retards accidentels survenus et subis jusqu'ici dans la construction commencée depuis 15 mois. Donc, le 12 juillet 1832, marché d'entreprise est passé entre les syndics et Sieur Mathieu Fournier, menuisier-charpentier de la nouvelle paroisse de Sainte-Rosalie; aux termes des conventions présumées, celui-ci s'engage à terminer la chapelle déjà levée et la sacristie et à les mettre logeables à la fin de septembre. Et ce fut ainsi fait.

L'église ou la chapelle fut prête à être livrée au culte vers la Saint-Michel. Elle contenait deux rangées doubles de bancs, chacune de treize, plus sept bancs dans la chapelle intérieure, du côté de l'épître, et neuf dans celle du côté de l'évangile. Au total, 68 bancs.⁵

L'OUVERTURE DE LA DESSERTÉ

Première messe, premier baptême

Premier mariage, première sépulture

Premier presbytère et intérieur de la chapelle

1. Henri-Liboire Girouard, prêtre desservant, sept 1832-sept 1834

Messire Henri-Liboire Girouard, curé de Saint-Hugues depuis 1830 fut chargé de diriger la nouvelle paroisse de Saint-Simon par voie de mission sur simple avis verbal de Mgr Lartigue. L'ouverture de la desserte se fait le 23 septembre 1832. On y chante les vêpres et après l'office, on procède à l'élection de trois marguilliers. François Morin dit Valcourt, François Dupré et Pierre Boucher remportent la majorité des voix.

La première messe a lieu le samedi 6 octobre 1832 lors de la bénédiction de la chapelle et du cimetière. M. Ed. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe, préside la cérémonie avec Messire Girouard.

On avait baptisé le jour précédent le premier enfant, le 5 octobre 1832. Il s'agit de Simon Jovite Fleury, fils d'Antoine Fleury, cultivateur de la paroisse et de Marguerite Gagnon, aussi de cette paroisse. Parrain: Joseph Terrien, marraine: Marguerite Savoie.

On célèbre par contre le premier mariage, le lundi 29 octobre 1832: entre B. Duchesneau de cette paroisse, fils mineur du défunt Pierre Duchesneau et de Marguerite Mingot d'une part, et Marie Lafleur aussi de cette paroisse, fille mineure de Pierre Lafleur, absent de la paroisse et de défunte Marie Payant d'autre part. Le tout sous le consentement de la mère du mineur et celui d'Antoine Cadoret, cultivateur de Saint-Hyacinthe, tuteur de l'épouse.

Et on enterre le 2 novembre suivant le corps d'Edouard Callixte Roireau, fils d'Augustin Roireau, cultivateur et de Josephte Guertin de la paroisse, décédé le 31 octobre âgé de 21 jours. À la vie, à la mort !

Les bancs sont vendus successivement à partir du dimanche 25 novembre jusqu'au dimanche 3 février de l'année suivante à des prix variants entre 7 et 32 francs.

Jusqu'ici l'abbé Girouard avait desservi Saint-Simon sans autre titre que sur simple avis verbal. Le 23 novembre, Mgr Signay de Québec donne officiellement le pouvoir au curé de Saint-Hugues de desservir Saint-Simon.

Le curé Girouard célèbre donc à tous les dimanches les offices à Saint-Simon en plus de les faire dans le grenier du presbytère-chapelle

où la population devait sûrement se sentir à l'étroit dans un enclos de 50 x 30.

Bien que ce prêtre ne soit âgé que de 36 ans lorsqu'il commence à desservir Saint-Simon, qu'il soit courageux et zélé, il ne peut quand même pas échapper à certaines difficultés. L'éloignement du centre de Saint-Hyacinthe, le manque de ressources et de communications, la pauvreté des habitants qui n'arrivaient pas à payer la dîme, le défaut d'instruction chez les jeunes, les mauvaises routes, une infirmité physique, voilà autant de facteurs contribuant à lui rendre la tâche plus ardue et plus pénible encore.

Durant les trois premières années de la desserte, il n'y eut point de presbytère à Saint-Simon. Quand le desservant y venait pour son ministère, il logeait dans la maison de Basile Maheux près de l'église.

Dans le cours de l'automne 1832, la Fabrique fit l'acquisition d'une cloche. La consécration de l'instrument eut lieu en décembre de la même année.

Les habitants de Langan ont jusque là obtenu une desserte religieuse, mais ils n'ont toujours pas d'arrondissement paroissial. S'apercevant du fait, ils le demandent aussitôt par requête à l'évêque de Québec, Mgr Signay. Celui-ci envoie le décret canonique de la paroisse, le 5 novembre 1834, lequel définit clairement les limites de la paroisse Saint-Simon. « Bornée vers le Nord-Est par Saint-Hugues de Ramesay, vers le Nord-Ouest par la paroisse de Saint-Aimé et l'Yamaska, vers le Sud-Ouest par Sainte-Rosalie et vers le Sud-Est s'étendre jusqu'à 30 arpents au-delà du cinquième rang dont partie est concédée. »

Il faut remarquer que c'est à partir de ce moment que le territoire de Saint-Liboire nullement défriché alors, fut détaché de Saint-Simon. L'abbé Girouard, appuyé par M. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe, trouvait réellement considérable la superficie de la paroisse, aussi pensèrent-ils à la réduire de moitié, concluant qu'une seule église et surtout si elle n'est pas placée au centre resterait insuffisante pour répondre à toute la seigneurie Langan.⁶

Le 21 septembre 1834, l'abbé Girouard fait ses adieux à ses paroissiens de Saint-Simon et de Saint-Hugues. L'autorité l'avait destiné à la cure vacante de Sainte-Marie Monnoir.

2. M. Louis-Barthélémy Brien, prêtre desservant, oct 1834-sept 1835.

Construction du premier presbytère

Le second prêtre à desservir Saint-Simon fut l'abbé Brien qui s'occupa d'abord de la construction du premier presbytère. Comme la répartition légale de 1832 couvrait la construction de cet édifice, 8673 F ayant été affectés, il ne restait donc plus qu'à passer contrat avec un entrepreneur. Les conventions furent établies pour la bâtisse devant le no-

taire Bazin de Saint-Jude, le 24 novembre 1834. Les syndics de l'église firent le marché avec Joseph Maheux⁷, menuisier-charpentier de la paroisse qui devait livrer le presbytère achevé dans le cours de l'automne 1835.

Malheureusement, le curé Brien⁸ ne put voir la résidence curiale complétée avant son départ. À la mi-septembre, il fut rappelé à Saint-Constant d'où il était venu. Quant au presbytère, il ne fut terminé qu'à la fin de l'été de 1836 et ne fut logeable qu'en 1838.

3. M. Etienne Birs-Desmarteaux, 1^{er} prêtre résidant, sept 1835-sept 1843

Un curé résidant. Intérieur de la chapelle.

Les scandales de l'intempérance

Un curé résidant

Tant qu'il n'y eut pas de presbytère logeable à Saint-Simon, le desservant résidait à Saint-Hugues et venait à Saint-Simon pour son ministère. L'abbé Birs-Desmarteaux arrivera donc à Saint-Hugues, le 26 septembre 1835, et y tiendra résidence avec obligation de desservir les deux paroisses aussi également que possible. En fait, il ne viendra à Saint-Simon qu'un dimanche sur deux. Ce qui devait donner l'occasion aux paroissiens de s'adresser à Mgr Lartigue, évêque du nouveau diocèse de Montréal, pour obtenir un prêtre résidant, surtout que les marguilliers ont résolu de terminer l'intérieur de la chapelle bâtie depuis cinq ans et que le presbytère serait logeable au cours de l'année. En effet, Isaac Richard, menuisier du village de Saint-Hyacinthe avait reçu le contrat pour compléter « voûte, boisures, plafond du jubé, chaire, autels latéraux, banc d'oeuvre, stalles du choeur. Les marguilliers fournissaient le bois de sciage, l'entrepreneur les autres matériaux. Le tout à finir dans le cours de l'été 1838.⁹ »

Pendant ce temps, la population de Saint-Simon fit une requête à Mgr Lartigue du diocèse de Montréal fondé en 1836, pour avoir un curé résidant. L'évêque ne s'empressa point d'y répondre et les habitants de Saint-Simon durent attendre encore deux ans avant d'obtenir un curé pour eux. C'est Mgr Bourget, successeur de Mgr Lartigue, décédé en avril 1840, qui donnera suite au projet et règlera finalement le problème. Le 27 octobre, Mgr Bourget nomme M. Misaël Archambault curé de Saint-Hugues et en même temps, réserve l'abbé Birs à la desserte exclusive de Saint-Simon. Enfin, après huit ans de mission, Saint-Simon se trouve sur le même pied que ses voisins.

Les scandales de l'intempérance

Cependant, le curé Birs n'aura pas la tâche plus facile en s'occupant uniquement de Saint-Simon. L'intempérance devait lui donner du fil à retordre.

Aussi tâcha-t-il de maintenir ses paroissiens dans le bon chemin par la prédication et la prière, assuré que c'est la parole de Dieu qui fait la lumière dans les consciences. Il ne sera d'ailleurs pas le seul à se plaindre du fléau de la boisson, puisque des croisades de tempérance seront entreprises partout au Québec, pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

M. Birs administra la paroisse de Saint-Simon jusqu'au 28 septembre 1842. Ayant alors accepté la charge de procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il résidera en cette maison tout en restant de droit curé titulaire de Saint-Simon. C'est l'abbé Pierre Dufresne, futur agrégé du Séminaire, qui desservit la paroisse en l'absence du curé. Bien que fort satisfaits de l'assiduité du desservant, les habitants finirent par trouver la situation anormale et profitèrent d'une visite officielle de Mgr Bourget, au Séminaire, le 13 juin 1843, pour le supplier de leur rendre leur curé. Mgr agréa cette supplique, M. Birs revint à Saint-Simon en août suivant, mais ce ne fut pas pour longtemps, car en septembre, il démissionnait de son poste de Saint-Simon pour reprendre son travail de procureur au Séminaire.

4. M. François-Xavier Desève, 2^e prêtre résidant, oct 1843-sept 1845

Un petit scandale

Un tableau de saint Simon

François-Xavier Desève, curé de Saint-Augustin des Deux-Montagnes, fut appelé pour répondre aux besoins spirituels de la communauté de Saint-Simon. Il arriva en octobre 1843 et s'installa dans le presbytère récemment construit. L'abbé Desève, âgé de 36 ans, passe un peu plus d'un an à administrer la paroisse où il semble se plaire sans que surviennent trop de problèmes. Mais la suite allait se gâter, du fait de la rencontre d'une de ses paroissiennes. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la population et faire porter la cause jusqu'à Mgr Bourget. L'évêque prit la situation en mains, fit enquêter sur la conduite du curé, le fit remplacer au ministère par un prêtre du Séminaire, jusqu'à ce qu'il décide de quitter Saint-Simon pour retourner à Saint-Augustin des Deux-Montagnes, où il mourut en 1869, à l'âge de 60 ans.

Un tableau de saint Simon

Au printemps 1845, le prêtre entre en négociation avec Antoine Plamondon, le célèbre peintre de Québec, qui exécute à l'époque de nombreuses toiles d'inspiration religieuse. Il s'agit de lui passer commande pour la réalisation d'un tableau de saint Simon, patron de la paroisse. La toile, à partir de l'accord des marguilliers, devait être payée par la Fabrique mais le projet dut malheureusement être abandonné, Plamondon étant déjà fort occupé à peindre dans la région de Québec, dans ses diverses paroisses et ses comtés environnants.

En 1852, la Fabrique de Saint-Simon renouvelle la commande pen-

sant que l'artiste aurait peut-être cette fois la possibilité d'exécuter le tableau, mais c'était encore se tromper, Plamondon, peintre reconnu, répondant à de nombreuses commandes, ne donna pas suite au projet.

5. M. Pierre-Albert Sylvestre, 3^e prêtre résidant, sept 1845-nov 1852

Les relations entre protestants et catholiques

Les retraites de tempérance

Le Champ de la Vierge

L'agrandissement de l'église

M. P.A. Sylvestre, curé de Saint-Grégoire de Monnoir, remplaça le curé Desève. Il occupa le poste dès la Saint-Michel, soit le 28 septembre 1845 et réussit assez bien à calmer les esprits en attendant que d'autres difficultés apparaissent entre le curé catholique et les seigneurs protestants.

Les relations entre protestants et catholiques

À cette époque, catholiques et protestants ne faisaient pas très bon ménage pour des questions d'ordre idéologique et les seigneurs protestants, qui demeuraient à Saint-Simon auraient bien pu prendre ombrage du curé au point de vouloir lui faire perdre sa cure, comme cela se produit régulièrement dans les conflits d'autorité ou de personnalité. Le curé Sylvestre écrivit donc à Mgr Prince, son supérieur, évêque de Saint-Hyacinthe depuis la fondation de ce diocèse en 1853 :

« Monseigneur,

Je ne suis ici que d'hier, j'ai fait d'assez grandes dépenses, en égard à mon revenu, pour améliorer la place, et déjà on a été prêt de m'envoyer d'ici, et je crains beaucoup plus pour la St-Michel prochaine. Car vous m'avez paru peiné de ce que je n'étais pas l'ami du seigneur protestant de cette paroisse, contre lequel je n'ai rien dit, ni rien fait que du bien, et suis toujours prêt à lui en faire.

J'ai entendu dire ces jours-ci que le seigneur avec son digne suppôt Mr Straïde, huissier protestant, et espèce d'agent de Mr Leslay, aussi Seigneur de cette paroisse, résidant à Montréal, tramaient leur machine pour me faire partir, quoi que je n'ai jamais rien eu, ni directement, ni indirectement avec ces Messieurs, si ce n'est de baptiser les enfants de Straïde, comme mes prédécesseurs, qui sont cependant élevés à la manière protestante; et que même ils étaient allés à Montréal avec une requête portant la signature d'une trentaine de mes gens, ce dont je doute; car je ne crois pas qu'un seul de mes paroissiens puisse alléguer une raison valable, pour nécessiter mon départ. Ainsi vu ces raisons, je prie très respectueusement votre Grandeur de vouloir m'épargner les frais de cette mission, si je dois partir l'automne prochaine, et de laisser ces dépenses à mon successeur. Monseigneur, vous avez l'administration de ce diocèse et vous êtes trop haut placé, pour ne pas apercevoir l'injustice qu'il y aurait à déplacer un curé pour plaire à deux protestants généralement détestés de mes gens qui ne sont nullement disposés à suivre leur conseil. Et d'ailleurs, je ne vois pas la nécessité qu'il y ait intimité entre un seigneur protestant et le curé. Si je parle de la sorte, ne croyez pas Monseigneur que ce soit la haine. Car comme il a donné divers objets à l'Église, tous les dimanches et fêtes partout la bénédiction du St-Sacrement, je prie pour lui particulièrement, en secret.

Enfin, Monseigneur, vous avez été toujours très bon à mon égard, pour ne pas croire que vous me ferez justice; et que si une requête est aux pieds de votre grandeur, je me flatte que vous serez assez bon pour me donner des avis, et même sans cela, car j'en attends et de me donner les raisons alléguées ainsi que les signatures afin qu'aidé de vos conseils j'y porte prudemment remède; car je suis presque certain que ceux qui signeraient, le feraient sans raison contre moi, mais uniquement parce qu'ils seraient influencés par le seigneur, ainsi ça ne serait pas pour leur faire de la peine, soyez en persuadé. Je ne crois pas avoir un seul ennemi catholique.

Monseigneur, je termine cette longue lettre en vous rappelant que je n'ai pas grand coeur pour supporter des événements fâcheux et en vous assurant néanmoins que si j'aperçois quelque nécessité, et même quelque utilité de mon départ pour le salut de mes gens, ou le mien, je serai le premier à le demander. Répondez-moi, s'il vous plaît par la première poste, je suis

*Mon Seigneur, de votre grandeur,
avec un profond respect
votre très humble et très obéissant
serviteur*

P.A. Sylvestre, Ptre. »

St-Simon

15 novembre 1846¹⁰

La requête n'était au fond qu'une menace. La petite guerre s'il en fut une n'eut pas de répercussions.

ENCORE LA TEMPÉRANCE

L'abbé Sylvestre eut à combattre comme ses prédécesseurs l'intempérance. Croyant raffermir la santé de ses paroissiens, il accepta la suggestion que lui avait faite Mgr Prince de Saint-Hyacinthe à l'effet de donner une mission spéciale à Saint-Simon sur le sujet.

À la fin de la prédication, les Oblats établirent « La Société de Tempérance » comme ils l'avaient fait dans d'autres paroisses parce qu'un mandement de Mgr Bourget le demandait. Lors de la diffusion du mandement en 1842, 332 personnes s'étaient déjà inscrites dans La Société de la Tempérance, à la suite de la retraite de février 1847, 293 s'étaient ajoutées et la retraite de 1848 avait porté le nombre à 490, avec la promotion faite par l'abbé Crevier.

C'est le curé Sylvestre qui se félicita le premier du succès de la retraite. Le premier décembre, il écrivait à Mgr Bourget afin de lui donner le bilan de la rencontre.

« Tous les habitants de St-Simon se sont rangés sous la glorieuse Bannière de la Tempérance, sur à peu près 800 communicants, nous en comptons à peine 7 à 8 qui n'ont pas eu le courage de se faire inscrire. Cependant, je leur dois le témoignage qu'ils observent la Tempérance chrétienne. La population est à peu près de 1300 âmes et j'ai 1108 sur la liste parce que nous avons admis les enfants qui ont l'âge de raison. C'est un triomphe complet.

Un aubergiste de la place a résisté aux vives sollicitations des prédicateurs et de ses concitoyens, mais ceux-ci ont pris la résolution de ne pas fréquenter sa maison. Au mois de mai prochain, le dit aubergiste doit cesser de vendre toute liqueur proscrite par les règles de la Tempérance. » P.A. Sylvestre.¹¹

Ce dit aubergiste est nul autre que Jean-Baptiste Bouvier qui possédait un hôtel dans le village depuis 1837. Il dut se conformer au désir du clergé.

Les membres de l'Autel prênaient le rapprochement de l'Église et des paroissiens. Mgr Bourget entre autre qui mit sur pied de nombreux mouvements religieux et décréta partout dans son diocèse par mandement qu'il serait bon de les répandre et d'y adhérer. Aussi, « La Propagation de la Foi » en 1839, des exercices du Chemin de la Croix en 1841, « L'Archiconfrérie du Très-Saint-Immaculé Coeur de Marie » en 1841, « La Confrérie du St-Scapulaire » en 1847, « Le champ de la Très Sainte-Vierge » en 1847 voient le jour dans la paroisse. Mouvements démontrant par leur nombre que l'autorité religieuse désirait se faire plus présente afin de donner une direction certaine à la conscience du peuple québécois.

À Saint-Simon, tous ces mouvements ont relativement fait les beaux jours. Du moins ont-ils été populaires longtemps, considérant le nombre de membres et les années pendant lesquelles ils évoluèrent. En conséquence, il n'est pas étonnant que la paroisse, comme nous le verrons, ait donné de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

LE CHAMP DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE

Le champ de la Très Sainte-Vierge consiste, chez presque tous les propriétaires de la paroisse, à ensemercer une petite partie de leur terre dans le but de promouvoir les oeuvres religieuses et charitables. La récolte de cette parcelle de terrain, la plupart du temps en blé, était donnée à l'Église ou du moins son équivalent en argent, qui elle se chargeait de l'administrer ou de la distribuer à certains pauvres de la paroisse. En 1847, ce revenu de Marie, ainsi appelé, donne la somme de 200\$.

ALLONGE DE L'ÉGLISE

Le dernier projet auquel l'abbé Sylvestre travailla, fut celui de l'agrandissement de l'église devenue trop petite pour les besoins de la population. Ainsi, marché fut fait pour une allonge et l'ajout de 58 bancs, le tout complété en août 1852.

L'abbé Sylvestre ne put jouir que deux mois de cette amélioration puisque le 3 novembre suivant, il dut quitter Saint-Simon pour Saint-Dominique.

6. M. Henri-Liboire Girouard, 4^e prêtre résidant, nov 1852-mars 1875

Construction d'une première église en pierre
Architecture et intérieur de l'église

L'abbé Girouard qui fut desservant de 1832 à 1834, revient à Saint-Simon comme curé, le 9 novembre 1852, après dix-huit ans d'absence. Il y demeurera 24 ans et entreprendra la construction de la première église en pierre.

Construction de la première église en pierre

Depuis les premiers jours où il fut question de bâtir une chapelle ou une église à Saint-Simon, l'emplacement de cette chapelle ou église avait toujours amené des discussions. Nous nous souviendrons des démêlés entre les seigneurs, également, qu'avant d'accorder la permission de bâtir une chapelle, les autorités diocésaines du temps avaient mentionné que l'emplacement, au deuxième rang, était temporaire et elles avaient exigé que le terrain fut donné et non acheté, au cas où l'église changerait de place avec le temps et où le terrain devrait revenir au donateur.

Telle était donc la situation en 1831. Mais au moment où le curé Henri-Liboire Girouard envisagea avec ses paroissiens de construire une nouvelle église en 1859, des oppositions se levèrent, afin de faire changer le site et de relocaliser l'église au centre de la paroisse.

Les gens des troisième et quatrième rangs se plaignaient alors de la distance à parcourir. Ils firent des requêtes auprès de l'évêque du diocèse, intentèrent même un procès qui, à la fin, fut débouté. Le site de l'église ne changerait pas malgré toutes les pressions exercées.

Les syndics élus en juillet 1860, attendront janvier 1863 pour ouvrir le marché d'entreprise. C'étaient MM. François Langelier, Alfred Brien, marchand, Pierre Poulin, J.B. Guertin, fils, et Ferdinand Dupré remplacé par Ambroise Chevrette en 1866. La Commission civile leur donna l'autorisation de prélever et l'acte de répartition fut rédigé par Me A. Désilets de Saint-Hyacinthe, en date du 15 octobre 1860. Chaque propriétaire devait payer 4 cents dans la piastre suivant son évaluation et il fallait recueillir une somme de 14 138\$ pour rencontrer les frais de la construction de l'église.

Quant au plan de l'église, il fut confié à l'architecte S.D. Généreux de Montréal, dès le mois d'août 1860. Les syndics avaient décidé de bâtir une église en pierre, de 130 X 56 pieds, une sacristie attenante de 40 x 34. Les soumissions d'entreprise furent publiées dans *L'Ordre de Montréal* et dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, à la fin de décembre 1862. Dès janvier suivant, des neuf contracteurs qui avaient soumissionné, on retint la proposition d'Étienne Hébert de Saint-Hugues, au montant de 3150 L. L'entrepreneur s'engageait à exécuter en quatre années consécutives tous les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, de menuiserie, mentionnés au devis, à fournir les matériaux et à nettoyer le terrain à la



Eglise de Saint-Simon de Bagot P. Q.

Procuré Générale, Arras

Première église en pierre construite entre 1864 et 1870 par l'entrepreneur Étienne Hébert de Saint-Hugues. (Photo : Angéla Gendron)

fin, avec une garantie de deux ans sur les bâtisses. Les travaux commencèrent en mai 1863 et tout alla bon train, jusqu'à ce que l'architecte constate diverses anomalies dans la construction et une certaine négligence de la part du contracteur. Il fallut même user de trois protêts pour contraindre l'entrepreneur à corriger ce qui était mal fait. La bénédiction de la pierre angulaire eut tout de même lieu, le 2 juillet 1865. Puis d'autres difficultés se présentèrent encore ce qui amena l'entrepreneur à ne livrer l'église qu'en 1868.

L'église sera bénite à la Toussaint de 1870.

L'architecture de l'église

L'édifice est de style roman et néo-classique grec de par le fronton central et les colonnes, de par la frise décorative, son clocher en forme de capuchon et de par l'absence de transept entre le chœur et la nef. Elle peut compter six vitraux à chacun des murs de la nef, deux au portail et une rosace au fronton, simplicité et unité dans les lignes, autant d'éléments caractérisant l'apparence toute particulière de cet édifice.

L'intérieur de l'église

Il s'agissait bien aussi, au début de l'année 1868, de parfaire le décor intérieur de l'église. La Fabrique devait, cette fois-ci, défrayer le tout à même ses revenus. Une somme de 2500 L. étant prescrite à cette fin, échelonnée sur les prochaines quatre années.

Le marché d'entreprise fut passé le 29 mai 1868 entre les entrepreneurs Elie Giard de Saint-Simon et Hengard Lapalice de St-Aimé^{1 2} d'une part et les marguilliers de l'oeuvre pour la Fabrique d'autre part : les entrepreneurs s'obligeant à respecter les plans et devis de l'architecte et à terminer les travaux avant le premier novembre 1872.

La voûte, le chœur, le plâtre, le jubé, l'escalier tournant pour y monter, quelques bancs en frêne ou en noyer pour compléter l'ensemble entrepris par M. Hébert, le recouvrement des poutres et de leur socle dans les allées latérales, la balustrade fine, l'intérieur de la sacristie, le tout devait se terminer comme prévu à l'automne 1872.

Un orgue de seconde main fut acheté par les paroissiens qui se cotisèrent à l'été 1875. 18 chandeliers argentés, un crucifix et trois autels furent acquis à Montréal vers la mi-mars 1875.

Quant à l'abbé Girouard, il succomba à la tâche, au retour de Montréal où il allait finir de conclure ces derniers achats. Il mourut subitement à Saint-Hyacinthe, le 31 mars 1875, à l'âge de 77 ans et fut inhumé à Saint-Simon.

En regard de toute cette affaire, il faut comprendre qu'il n'était pas facile de faire converger les opinions et que cette construction d'église causa beaucoup de problèmes entre le curé, les paroissiens et l'entrepreneur. Quoi qu'il en soit, tous à la fois furent les premiers surpris et éton-

nés que les choses aient aussi bien tourné et fini, considérant les raisons et l'acharnement des uns et des autres ainsi que la maladresse de l'entrepreneur.

7. M. François-Xavier Pratte, 5^e prêtre résidant, 1876-1904

Déjà des réparations à l'église et à la sacristie

Construction d'un « chemin couvert » allant de l'une à l'autre

Construction d'un nouveau presbytère aujourd'hui centenaire

Décoration intérieure de l'église

Un nouveau presbytère

Le curé Pratte s'établit à Saint-Simon vers les derniers jours d'avril 1876.

Pendant son règne curial, avec l'accord des marguilliers, il voit à donner marché pour des réparations à l'église et à la sacristie et pour la construction d'un chemin couvert entre celles-ci. L'entreprise ayant été confiée à Elie Giard en août 1877 et livrée à l'automne 1878, coûta la somme de 1 850\$.¹³

Il voit également à la construction de dépendances curiales et à la réparation du presbytère. Le 26 mai 1878, des syndics furent choisis à cet effet, pour procéder à une répartition et pour voir à faire entreprendre les susdits ouvrages. Il s'agit de Joseph Marin, Félix Dandeneau, Alexandre Cadoret, Pierre Lacroix et Hyacinthe Roireau. La somme à prélever est de 5 541\$. Quatre soumissionnaires sont entendus en no-



Vue du presbytère et de l'église. À remarquer les palissades près des édifices pour les chevaux. (Photo :Mariette Sylvestre)

vembre de la même année. Mais entretemps, une requête des paroissiens de Saint-Simon portant 153 signatures est envoyée à l'évêché de Saint-Hyacinthe signifiant le désir non plus de réparer mais d'édifier à neuf le bâtiment. C'est alors que l'abbé Gravel, grand vicaire du diocèse, demanda l'autorisation légale requise en pareil cas. Le 23 novembre, les 5 syndics appuient la pétition et refont de nouvelles procédures pour rendre compte du changement approuvé.

En janvier 1879, des soumissions, au nombre de six, sont de nouveau entendues. Celle d'Elie Giard et de A. Laflamme de Saint-Simon est retenue au montant de 4 400\$ à savoir : démolir le vieux presbytère, en construire un sur le site de l'ancien de 50 x 43 pieds en pierre, de dehors en dehors, mesure anglaise, avec galerie et toit français, fournir tous les matériaux nécessaires tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, terminer les travaux pour le 1 juillet 1880 et construire enfin un canal et une clôture.

Le curé Pratte loge dans une maison du village en attendant de prendre possession de la nouvelle maison à l'été 1880. La Fabrique de Saint-Simon se voit donc dotée d'un nouvel édifice : le presbytère qu'on ne voulait que réparer au tout début mais qu'on décida après une cabale et plusieurs intrigues de reconstruire avec plus de style et d'une manière plus convenable.

D'autre part, les syndics avaient donné à faire à Joseph Decelles menuisier du village, selon le marché initial, les dépendances curiales à



Presbytère - Saint-Simon, Bagot P. Q.

Peinture Générale Arca

Presbytère construit en 1878 remplaçant le précédent. Les lucarnes, les fenêtres, les portes et la galerie ont été modifiées il y a quelques années. (La Fabrique de Saint-Simon)

savoir : 1^e. un bâtiment de 100 X 25 pieds pour hangar à bois et à voitures, hangar à grain, grange et étable. 2^e. un bâtiment de 20 X 12 pieds pour porcherie avec appendice extérieur de 20 X 12 pieds. Le tout fut exécuté pour la somme de 800\$.

En 1883, par souscription volontaire, les gens de Saint-Simon décident de faire l'achat d'un corbillard au montant de 300\$. La Fabrique défraie le coût d'un bâtiment pour abriter le char funèbre.

À la même époque, le curé Pratte prend sur lui la responsabilité d'acheter un orgue des ateliers d'Eusèbe Brodeur à Saint-Hyacinthe. Des souscriptions sont demandées aux paroissiens de bonne volonté à qui voudra aider à payer l'achat évalué à 1 600\$.

Décoration intérieure de l'église

C'est également le curé Pratte qui amena l'idée de décorer l'église qui déjà était construite depuis quelques années. On fit appel à Joseph Richer de Saint-Hyacinthe, peintre-décorateur.

Dans la reddition des comptes de 1896, 3 200\$ auraient été versés à Richer pour la décoration, l'année suivante, 700\$ et en 1898, une balance de 593\$. On peut donc dire que le gros travail se fit durant la première année et qu'il réalisa plusieurs toiles, comme c'était l'habitude à l'époque, pour faire comprendre aux fidèles que l'église était la maison de Dieu et des saints. Il exécuta entre autres, celles du Sacré-Coeur et de la Vierge qu'il maroufla au-dessus du tabernacle central entre la statue de saint Simon; celles des autels latéraux, à gauche, à l'autel de la Vierge, Une Annonciation, à droite, à l'autel dédié à Saint-Joseph, Une sainte Famille, et qu'il en exécuta plusieurs autres dans la nef comme il était en vogue de remplir de tableaux et de fioritures tous les murs et les surfaces qui pouvaient s'y prêter, donnant une atmosphère baroque à l'ensemble. Le Chemin de la Croix, seule pièce qui s'est conservée jusqu'à nous, est aussi de sa main et fut érigé en 1893.

JOSEPH RICHER

ARTISTE-PEINTRE, DÉCORATEUR

SAINTE-HYACINTHE, P. Q.

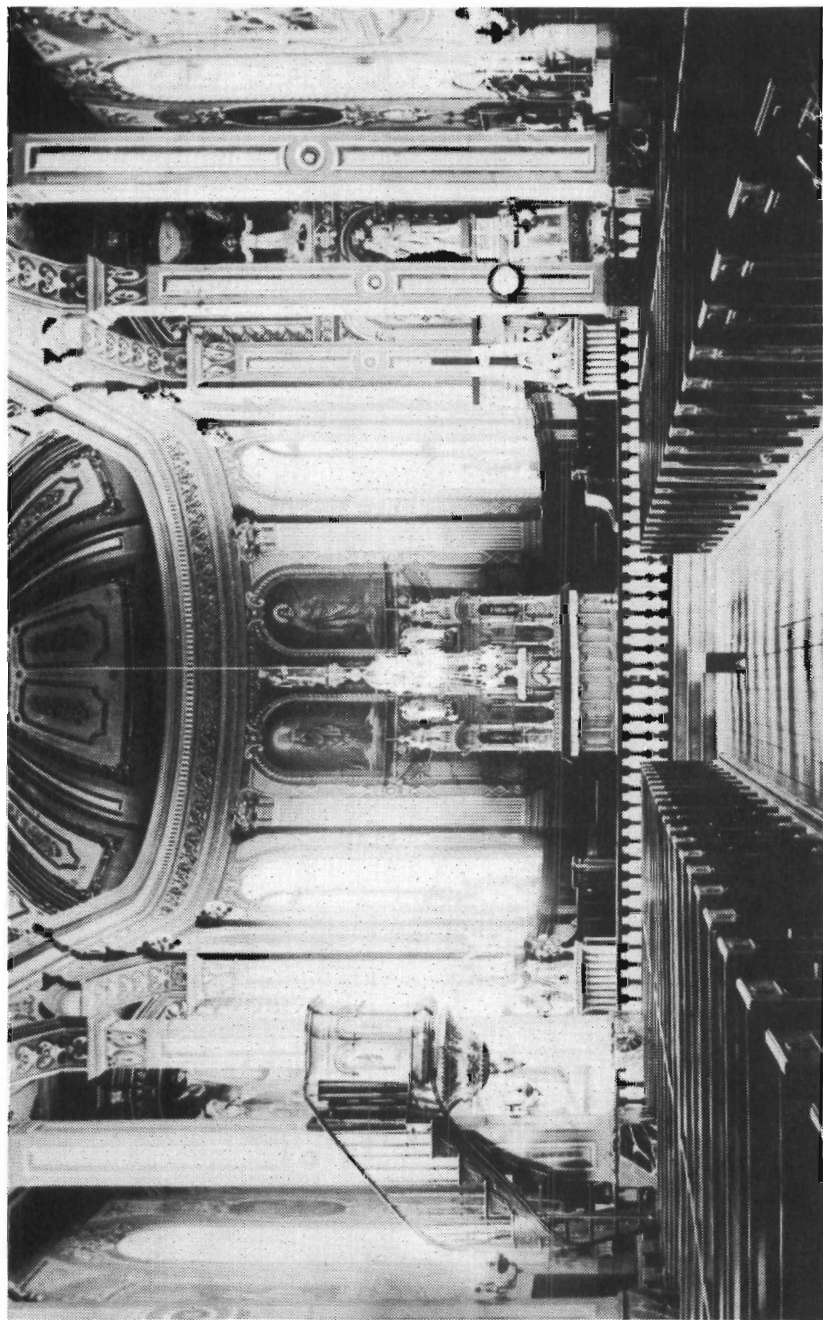
Spécialités : Décorations d'Eglises, de Chapelles, de Statues, d'Autels, etc., etc.

Aussi: Tableaux peints sur Toile ou à Fresque.

DORURES ET IMITATIONS DE MARBRE DE TOUTES SORTES.

Une visite à mon atelier est sollicitée

Publicité de Joseph Richer tirée de l'*Album des églises* publié en 1929.



Intérieur de l'ancienne église bénite en 1870. Les entrepreneurs Élie Giard de Saint-Simon et H. Lapalice de Saint-Aimé viennent de terminer les travaux pour le chœur, la nef et la voûte. Entre 1895 et 1897, Joseph Richer artiste-peintre de Saint-Hyacinthe exécute des décorations murales et des tableaux. (Photo : J.-M. Racine)

Le curé Pratte était l'homme de tout le monde, avait même une manière propre d'approcher ses paroissiens, « avec son air de bon papa » et toujours en utilisant la formule « dit donc » accompagnée du nom de famille de son interlocuteur, il était bien rare qu'il manquait son but. Il mourut de paralysie en 1906 et fut inhumé à Saint-Simon, dans un caveau spécialement offert par ses paroissiens.

8. M. Georges-Édouard Dion, 6^e prêtre résidant, 1904-1917

Achat de terrain et construction du couvent

Réparations à l'église, agrandissement du cimetière

Nouvelle société de tempérance, la première grande guerre

Le curé Dion arrive à Saint-Simon en septembre 1904, après avoir été aumônier des Soeurs du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe. Il dessert pendant treize années consécutives la paroisse jusqu'en 1917 où il meurt en juillet des suites d'une maladie. Il est alors inhumé près de son prédécesseur, dans un caveau du même style offert par les paroissiens.

Don pour le couvent

La principale oeuvre à laquelle le curé Dion a pu contribuer est sans doute d'avoir fait donner par la Fabrique 2 000\$ pour l'achat d'un terrain afin de construire un couvent dans le village et d'amener un certain nombre de religieuses pour le diriger. La donation se fit en juillet 1911. Le commissaire Pierre Laplante reçut le montant des mains du curé.

Réparations et rénovations

Son règne curial est marqué par l'agrandissement du cimetière en 1907, par l'achat en 1909, d'une cloche de 1226 livres, manufacturée à Lourdes, par l'acquisition d'une maison pour loger le bedeau en face de l'église en mai 1912. La Fabrique achète la propriété de Mme Lavigne (R. Anna Letendre, lot no 149) au prix de 1 500\$.

Au printemps 1917, il est aussi question de réparer le portail de l'église qui commence à s'effriter. La pierre employée, de fort mauvaise qualité et trop poreuse, était loin de convenir à l'architecture des multiples frontons et corniches en saillie.

Une résolution fut alors prise par la Fabrique afin de réparer les dommages. Joseph Leduc de Saint-Hyacinthe, à qui on avait confié le soin d'estimer le travail avec le prêtre P.S. Gendron, exécute les travaux au coût de 1 200\$.¹⁴

Nouvelle Société de Tempérance

D'autres problèmes, ceux-là d'ordre spirituel, accaparèrent aussi les chroniques du temps. L'établissement de la tempérance semble reve-

nir sur le tapis et ce, non pas seulement dans la paroisse mais dans tout le diocèse ou les diocèses du Québec. Une société de tempérance est fondée à nouveau en 1908, 732 membres sur une population de 1319 h. à Saint-Simon, s'y inscrivent alors.

L'abbé Couillard-Després qui sera l'auteur de nombreux recueils d'histoire par la suite, alors vicaire à Saint-Simon entre 1907 et 1909, écrit même une nouvelle intitulée *Autour d'une auberge* consacrée au fléau qu'est la consommation d'alcool et au mauvais sort qui peut en résulter.

La ville de Saint-Hyacinthe se voit même l'hôte d'un congrès de La Société de Tempérance en 1914. Les pressions des curés et des membres de la Société avaient réussi à faire perdre d'innombrables permis : hôteliers et aubergistes avaient dû fermer leurs portes, si bien que dans tout le comté de Bagot en 1913, il ne resta plus que les deux auberges d'Acton Vale à servir encore de l'alcool.¹⁵ La Société de Tempérance s'était débarrassée des cabarets de dix paroisses sur onze dans le comté.

Une requête rédigée par le curé, avait aussi circulé dans la paroisse en février 1916¹⁶ pour demander au gouvernement fédéral de passer une loi sur la vente des liqueurs et sur la prohibition. Les autorités considérèrent la question puisqu'en 1918, on assista à la création de la Commission des liqueurs.

La première grande guerre et les conscrits

On tournait également les yeux vers les journaux qui annonçaient l'état des offensives ou des échecs. On envoya plus tard des jeunes aux armes, conscrits que nous étions. Le curé chanta alors des messes pour nos soldats, en leur donnant la communion avant de partir. Plusieurs jeunes gens de Saint-Simon, comme d'ailleurs, se cachèrent ou se marièrent pour éviter la conscription. M. Wilfrid Delorme fut le seul à traverser en Europe, mais ne se rendit pas jusqu'au front.

Et pourtant, les « Fêtes-Dieu » furent des plus belles ces années-là.

« La bannière du Patron de la paroisse sera portée par Monsieur le maire et deux commissaires d'école, suivie par les dames et filles non-tertiaires. Ensuite la bannière de St-François suivie par les membres (femmes et filles) du Tiers-Ordre. Viendront tous les enfants d'école sous la direction des Soeurs St-Joseph. Après viendront les enfants de choeur. Le dais porté par Messieurs les Marguilliers. Le choeur de chant. La fanfare. Bannière et les membres de l'Union de St-Joseph et de l'Union St-Pierre. Puis les hommes qui n'appartiennent à aucune société. Tous devront sortir par la grande porte. Les portes de côté seront fermées à clef. Tous devront marcher deux à deux chaque côté du chemin. Personne ne devra quitter les rangs durant la procession. Prière de se laisser diriger par les constables surtout au reposoir. »¹⁷



Procession de la Fête-Dieu à la statue de Marie modèle de vie intérieure; vers les années cinquante.

9. M. Joseph-Hubert Beaudry, 7^e prêtre résidant, 1917-1932.

**Électrification de l'église et du presbytère
Encore des réparations à l'église mal bâtie
La croix de la grande mission de 1928**

Les années vingt. L'ère moderne. Si on lutte encore contre la prohibition ou l'intempérance, rien n'empêche à côté le progrès technique d'avancer. Il faut adopter les changements pour être à la fine pointe de l'actualité. Ainsi, ne voit-on pas la Fabrique de la paroisse faire électrifier l'église et le presbytère par un contracteur électricien, J.A. Choquette de Sherbrooke, en septembre 1918. Finie l'utilisation des lampes à pétrole, de quérir l'eau au puits pour les fournaies, cesser de chauffer le poêle pour repasser la lingerie de l'église : la lumière au tungstène maintenant, un moteur pour pomper l'eau et un fer à repasser tout neuf pour simplifier le travail de la sacristine.

La visite paroissiale se fait également pour la première fois en automobile à l'automne 1921.

Mais si les paroissiens et le curé du village font des améliorations, il n'en demeure pas moins que l'église construite il y a une trentaine d'années seulement commence à leur causer de sérieux problèmes.

Dès 1923, on demande une expertise pour voir où en sont les choses. J.H. Caron, architecte de Montréal, fait son rapport. Il constate que les fondations se sont affaissées sous le poids de la façade, que la char-



Curés de Saint-Simon de 1832 à 1932. (Photo : La Fabrique de Saint-Simon)

penne est affectée par un trop grand travail, que le mur de la façade dé-
plombe déjà de neuf pouces sous le poids du clocher, qu'il faudrait de
forts tirants pour relier l'arrière partie à la façade, ce qui ne peut être
convenable que pour un temps très limité. Des réparations sont alors
entreprises afin de sauvegarder l'église. Mais quatre années plus tard, le
problème refait surface, il s'agit même de convoquer un employé pour
vérifier si l'église est condamnable ou non. On essaie alors de tempérer
la situation, même si de nouveau l'état des fondations, des colonnes, du
clocher, des murs de plâtre, de la couverture et de la charpente s'aggra-
ve.

Le temps passe, on rafistole du mieux qu'on peut en attendant d'a-
voir plus d'argent pour construire une nouvelle église. La crise touche
évidemment les recettes de la Fabrique.

En 1928, il y eut une grande mission dans la paroisse, prêchée par
deux PP. Rédemptoristes, les PP. Héon et Fournier. À la fin de cette
mission, on érigea dans l'église un immense Christ en croix. Cette croix
de la mission trouvera sa place quelques années plus tard dans la nou-
velle église.

Quant au curé Beaudry, âgé de 70 ans, il prendra sa retraite à
l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, en 1932, pour y finir ses jours paisible-
ment en février 1940.

10. M. Jean-Baptiste Larochelle, 8^e prêtre résident, 1932-1942

La nouvelle église s'impose

Le changement d'emplacement revient sur le tapis

L'abbé Larochelle arrive à l'automne 1932 de Saint-Barnabé. C'est
au printemps de l'année suivante qu'il fait donc connaître à ses paroisi-
ens le besoin immédiat de construire une nouvelle église, vu l'état de
délabrement majeur que l'ancienne affectait.

Après requêtes et pourparlers, l'église est enfin fermée au culte en
septembre 1933, par ordre des inspecteurs des édifices publics du Qué-
bec. Il fallait donc se mettre à la tâche pour ériger un nouvel édifice.

Une nouvelle église

Le décret permettant l'entreprise date du 17 novembre 1933.

*1^e Il s'agit de démolir jusque dans les fondations l'église et la sacristie et d'utiliser
les matériaux jugés encore bons. 2^e De reconstruire sur l'ancien site. 3^e De faire
les assises en béton armé qui doivent servir de soubassement pour l'église. À ce
sujet, pour le sous-sol, le contrat est donné à Joseph Perron, entrepreneur de
Montréal. 4^e L'église avec sacristie devra mesurer 156 x 50 pieds et 58 pieds dans
les transepts, la largeur du choeur et des sacristies d'environ 69 pieds, la hauteur
du sol au faite de 56 pieds, des longs pans 30 pieds, hauteur sous voûte 40 pieds.
5^e La façade aura un seul clocher d'une hauteur du sol au sommet de la croix
d'environ 140 pieds. Trois portes avec vestibule intérieur; et un perron principal
en béton. 6^e Les murs seront en maçonnerie de pierre d'une épaisseur de 20 pou-
ces finis au plâtre. 7^e La charpente du toit sera en bois, reposant sur formes en*

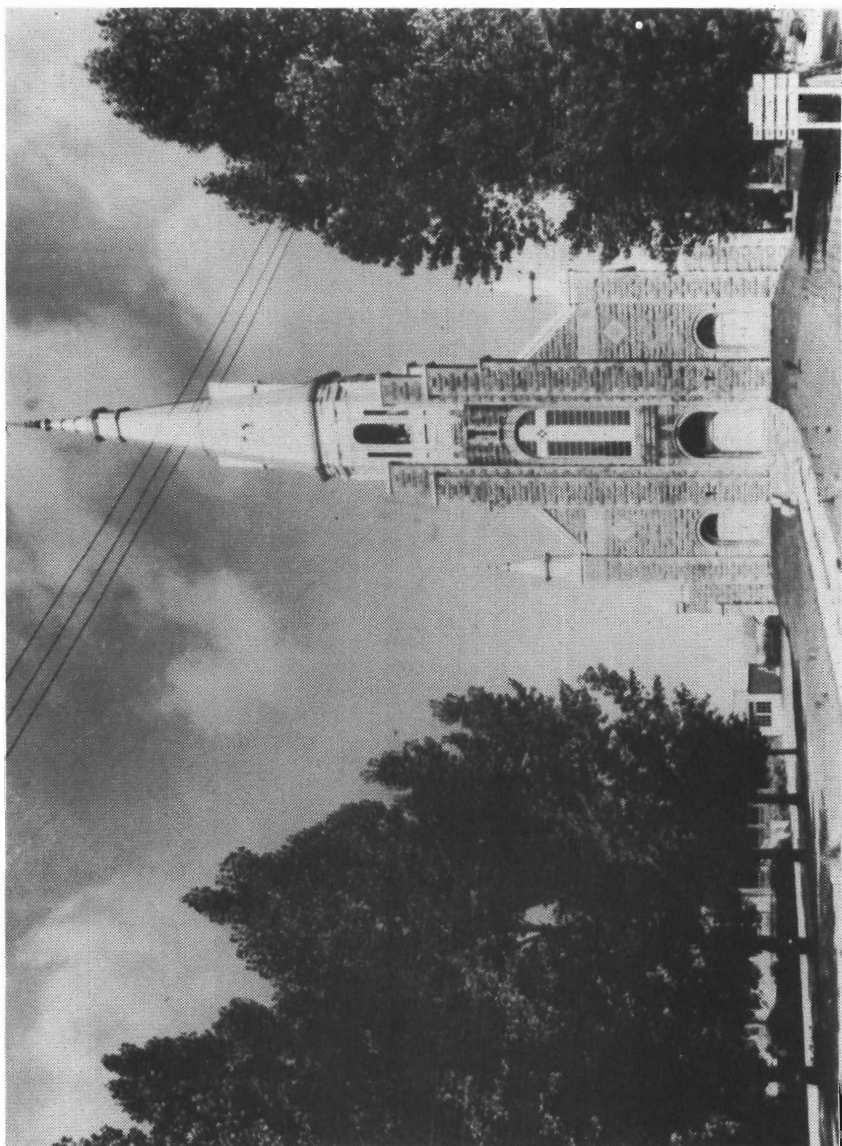


8ème curé
Abbé Jean-Baptiste Larochelle
Septembre 1932 à septembre 1942.

acier, la voûte sera faite en planches de bois recouvertes de coton. 8^e Les couvertures seront en tôle galvanisée. 9^e L'installation électrique devra être dans des tuyaux rigides, l'appareil de chauffage sera à l'eau chaude. 10^e La voûte, les planchers, la chambre des fournaies en matériaux incombustibles. 11^e Les planchers seront en bois dur, celui du soubassement en ciment, les escaliers et les bancs en merisier. 12^e Les châssis faits en pin de première qualité, les portes en merisier ou en pin selon le besoin. 13^e Les autels, la table de communion, la chaire et l'ameublement actuel de la sacristie pourraient être transférés dans la nouvelle église. 14^e Faire les travaux autant extérieurs qu'intérieurs. 15^e En conformité avec les plans et devis respectifs. 16^e Coût d'environ 45 000\$. La Fabrique peut fournir 5 000\$.
Signé : F. Zoël Decelles.¹⁸

Désormais les messes devront être dites à la sacristie jusqu'au moment où une chapelle temporaire sera édiflée dans le chemin couvert que l'on aura transporté plus loin, devant le presbytère. L'opération a lieu en mai 1934.

Le dimanche 25 février 1934, MM. les syndics : Saül Gendron, Mi-saël Ledoux (remplacé plus tard par Eusèbe Lemonde), Pierre Plante, Elzéar Tremblay et Joseph Carrière acceptent les soumissions pour la construction. Le contrat général est alors donné à la compagnie Paquet et Godbout de Saint-Hyacinthe au montant de 38 070\$. Cet entrepreneur ayant fait cession des biens, sera remplacé par A.A. Bail de Bedford. La maison Bernier et Cie est chargée de la plomberie, J.E. St-Onge



La nouvelle église de Saint-Simon datant de 1934 et dont les plans et les devis furent établis par l'architecte René Richer de Saint-Hyacinthe. À remarquer les peupliers aujourd'hui disparus sur le parterre de l'église.

de l'installation électrique et Alcide Racine de Saint-Simon, des bancs, balustrades et confessionnaux.

Les plans et devis avaient été préparés par l'architecte René Richer de Saint-Hyacinthe, celui qui avait déjà exécuté les plans pour l'hôpital Saint-Charles, la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe et ceux de l'église de Rougemont quelques années auparavant.

La démolition de l'ancien édifice commence en avril 1934. La bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 22 juillet 1934 par Mgr Aldée Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse. À l'automne de la même année, les travaux étant passablement avancés, on transporta les lieux du culte au rez-de-chaussée de l'église.

Le nouveau temple est béni, le 14 juillet 1935, par l'évêque auxiliaire assisté d'un groupe important des membres du clergé. Après la cérémonie, un grand banquet est servi dans les salles du couvent.

L'entrepreneur avait donc mis une année à la construction de l'église. Si les paroissiens de Saint-Simon avaient eu de nombreuses difficultés lors de l'érection de leur première église, ils eurent la main plus heureuse lors de cette seconde opération. Quoique le problème d'installer l'église au milieu de la paroisse surgit de nouveau. Quelques citoyens des 3^e, 4^e et autres rangs du haut de la paroisse, George DeGrandpré,



Chemin couvert qui servit de lieu du culte lors de la construction de la deuxième église en pierre en 1934. Ce chemin couvert fut vendu à un cultivateur qui le transforma en poulailler. (Photo de la Fabrique)



Intérieur de l'église avant les rénovations de 1955 entreprises par la Fabrique sous l'instigation du curé Ravenelle.

L.H. Marcotte, Albert Brault entre autres, adressèrent même à l'évêque une requête signifiant leur opposition à la construction de l'église sur l'ancien site. Le curé Larochelle n'avait qu'à écouter et laisser dire les dissidents, surtout que la décision ne venait pas de lui et que la majorité des paroissiens ne désiraient aucunement changer l'église de place après cent ans. Quelques paroissiens qui se plaignaient encore de la distance furent alors rattachés à Sainte-Hélène ou à Saint-Liboire pour le culte, tout en demeurant de la municipalité de Saint-Simon.

Malgré sa dimension, l'église est assez sobre. Son style plutôt classique dans l'ensemble laisse toutefois poindre des éléments originaux tels : les rosaces en vitrail dans les transepts et à l'intérieur, son plafond en anses de panier, sans colonne. Les autels, la Croix de la Mission, le Chemin de la Croix, les statues, l'orgue et la plupart des objets du culte ont été conservés de l'ancienne église et assurent une certaine continuité pour la suite des générations.

Pour payer l'édifice, plusieurs emprunts ont dû être entrepris au lieu d'une répartition sur les propriétés des paroissiens. Le coût global de l'édifice se chiffrait à la fin à environ 50 000\$.

À la même époque, on agrandit aussi le cimetière en faisant l'achat d'un terrain voisin au précédent.

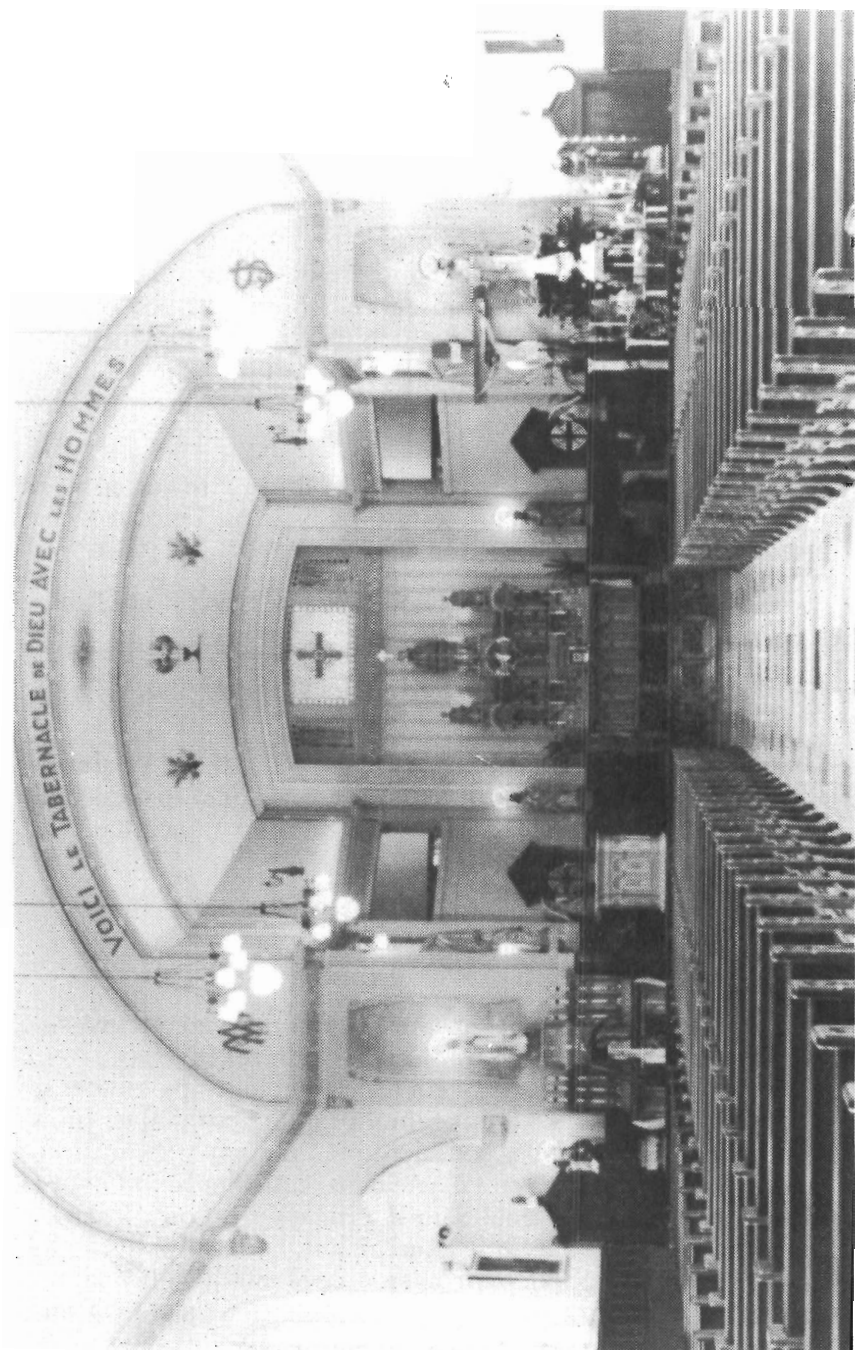
En 1940, la Fabrique décide de faire installer une statue du Sacré-Coeur dans le parterre du presbytère.

En ce temps-là, il n'y avait plus de vicaire permanent à Saint-Simon. Le curé Larochelle assura seul le ministère pendant dix ans, puis se retira en 1942, dans la paroisse Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe.

11. M. Alfred Grenier, 9^e prêtre résidant, 1942-1947

Une cure paisible

Originaire de Sainte-Rosalie, le curé Grenier ne demeura que cinq ans au service des paroissiens de Saint-Simon et dut se retirer à l'automne de 1947, pour cause de maladie. Il eut cependant le temps de fêter ses noces d'argent sacerdotales à Saint-Simon. La fête eut lieu en juillet 1943, au sous-sol de l'église. Des collégiens présentèrent « La meilleure part » de Julien Richer, drame en un acte dans lequel jouaient Guy Bélanger, Jean-Paul Valcourt, Raoul Saint-Laurent, Jean-Louis Charpentier, Réal Benoit, Ange-Émile Saint-Laurent sous la direction du P. J.P. Saint-Laurent. L'orchestre Jodoin fit les frais de la musique. Il y eut présentation des voeux de circonstance et le tout se termina par « Ô Canada », histoire peut-être de mêler un peu le patriotisme à la religion qui pouvaient faire sans doute bon ménage à l'époque.



Intérieur de l'église après la restauration de 1955 où l'on fit poser des tuiles acoustiques, du linoléum et où l'on peignit la nef, vernit les boiseries et redora les autels. Photo donnée par le curé Ravenelle lors de sa visite de paroisse en septembre 1960.



« La meilleure part » pièce de Julien Richer exercée par le Père J.P. Saint-Laurent et jouée par des collégiens à l'occasion des noces d'argent du curé Grenier au sous-sol de l'église de Saint-Simon. Sur la photo : Raoul Saint-Laurent, Jean-Paul Valcourt.

12. M. Émilien Ravenelle, 10^e prêtre résidant, 1947-1971

L'embellissement du cimetière et de l'église

Le culte des célébrations sacerdotales et religieuses

L'application des directives de Vatican II

Originaire de Saint-Pie, longtemps professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'abbé Ravenelle venait de Saint-Alphonse de Granby, quand il arriva à Saint-Simon, le 29 septembre 1947.

En 1950, il restaura de part en part le cimetière et pour achever cet ouvrage, il installa un calvaire en marbre d'Italie et fit fermer l'entrée par des portes en fer forgé, surmontées d'un arc portant l'inscription : « Je suis la vie. » que M. Paul Saint-Jean donna.

Il entreprit aussi des réparations à l'intérieur de l'église : revêtement de la voûte en tuiles acoustiques, nettoyage et vernissage des bancs et boiseries, lavage des murs, recouvrement du plancher en tuiles, redécoration à la feuille d'or des autels et des statues, décoration des murs et de la voûte de motifs et symboles religieux, rajeunissement du Chemin de la Croix.¹⁹ Le montant des réparations s'élevait à 16 000\$ et fut couvert grâce à des dons particuliers, à des emprunts remboursables en quinze ans et par une répartition prélevée sur les francs-tenanciers.

Au printemps de 1967, il remplaça par un carillon de trois cloches fabriquées à Orléans, France, l'ancienne et unique cloche devenue moins fonctionnelle.

À l'automne 1967, il voulut célébrer dans la paroisse les noces d'argent sacerdotales du Père Jean-Paul Saint-Laurent, enfant de la paroisse. D'ailleurs les paroissiens de Saint-Simon ont toujours aimé s'associer à ces sortes de célébrations, comme ce fut le cas pour le 25^e de sacerdoce et le 15^e d'épiscopat de Mgr Marc Lacroix, l'un en 1958, le second en 1968. Cet évêque viendra du temps du curé Ravenelle conférer l'ordination sacerdotale au P. Raoul Saint-Laurent, au P. Jean-Paul Péloquin, à son neveu l'abbé Maurice Lacroix et en nombre d'autres circonstances telles mariages et sépultures. Aussi les paroissiens de Saint-Simon ne manqueront pas de célébrer avec éclat en 1963, le 40^e anniversaire de sacerdoce de leur pasteur.

Quand viendront les recommandations du Concile Vatican II, le curé Ravenelle tâchera de les appliquer graduellement : autel face au peuple, messe en français, participation accrue des fidèles à la liturgie. Il accueillit même les messes rythmées qui ne devaient pas durer.

M. Ravenelle demeura 24 ans à Saint-Simon. Il mourut subitement, le 14 avril 1971, à l'âge de 73 ans. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale qu'il avait tant aimée et sa dépouille mortelle repose auprès de celle de ses parents, dans le cimetière de Saint-Pie de Bagot.

13. M. René Flibotte, 11^e prêtre résidant, 1971-1977

Vente de la maison de la Fabrique

Rénovations au cimetière et à l'église

L'abbé Flibotte demeura six ans dans la paroisse. Il fut nommé à l'été 1971. Il eut donc à poursuivre dans le sillage et la pensée de son prédécesseur en faisant quelques changements dans la liturgie.

Avec l'accord des paroissiens, la Fabrique mit en vente, en août 1971, le terrain ainsi que la maison qu'elle avait acquis pour loger le bedeau et qui servait également d'un côté de salle pour les réunions du Conseil municipal. Cependant, on avait pris soin auparavant, au printemps de la même année, de souligner par un banquet d'honneur le travail du sacristain Lucien Cusson, qui avait vu pendant 43 ans à préparer les offices et à oeuvrer pour la Fabrique avant de prendre sa retraite.

Les chroniques rappellent de même qu'en 1972, quelques rénovations sont faites au presbytère et au sous-sol de l'église, qu'en 1974 on fait de nouveau agrandir le cimetière et que le jubilé d'argent sacerdotal de l'abbé Flibotte est célébré en 1976.

14. M. Réginald Deslandes, 12^e prêtre résidant, 1977-

Le Centre Saint-Simon

Un curé dynamique

Le curé Deslandes s'installe au presbytère de Saint-Simon en juillet 1977. Son dynamisme et sa forte personnalité viendront alors redonner

1982



Vue à vol d'oiseau de l'église, du presbytère, du cimetière, du couvent, de l'école centrale et de la ferme de M. Normand Laperle. 150 ans, et ça continue ! (Photo : La Fabrique)

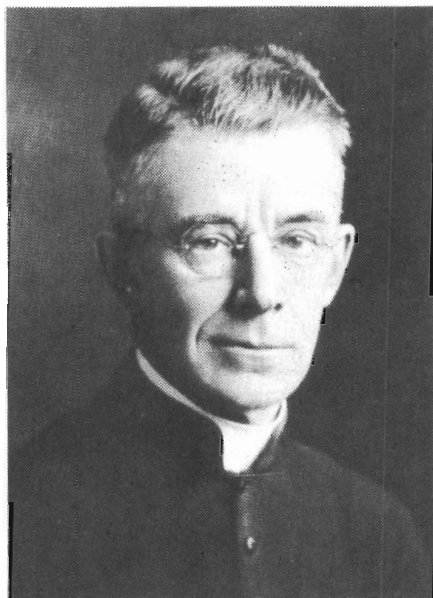
un nouvel élan à la paroisse.

Il voit peu de temps après son arrivée, à faire des réparations majeures au sous-sol qu'il transforme en salle fonctionnelle pour tout genre de réception. Cette salle porte aujourd'hui le nom de « Centre Saint-Simon », lieu de rassemblement de tous au coeur même de la paroisse.²⁰ En 1978, des transformations sont aussi faites au presbytère autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, puis au cours des années suivantes à l'église et à son environnement : cheminée, fournaies, perron, cimetière, parterre, stationnement.

Tous ces travaux se sont faits en grande partie par le bénévolat des paroissiens qui ont aimé s'unir ici comme rarement ils l'avaient fait auparavant.

Au moment où nous allons sous presse, une rénovation intérieure de l'église s'impose due à une détérioration majeure des murs de la nef. Même si cela causait un dur coup aux recettes de la Fabrique et que cette situation demeurerait assez imprévisible, le curé et les marguilliers ont décidé de passer un marché avec un entrepreneur afin de remettre en état l'édifice dont certaines parties avaient fait, sans doute, un grand travail.

Le curé Deslandes peut-être celui qui connaît le plus la population pour avoir fait de la visite de la paroisse une priorité pastorale. Il se présente avec beaucoup de simplicité, entre facilement en communication. Le charisme qui lui est propre est sa qualité de rassembler les gens, non seulement à l'Église mais dans plusieurs autres projets. Il n'est pas celui



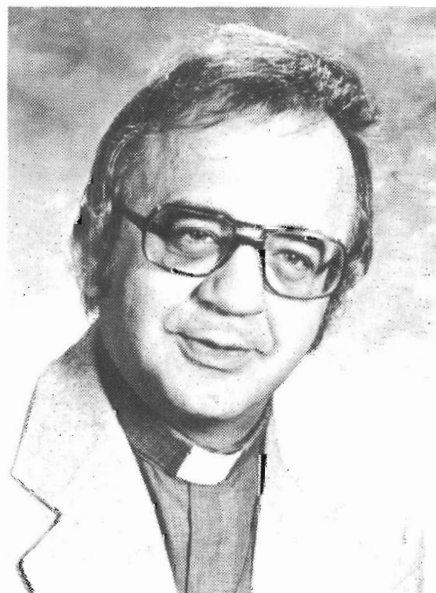
9ème curé
Abbé Alfred Grenier
Septembre 1942 à septembre 1947.



10ème curé
Abbé Émilien Ravenelle
1947-1972.



11ème curé
Abbé J.-René Flibotte
1972-1977.



12ème curé
Abbé Réginald Deslandes
1977.

qui blâme ceux ou celles qui vivent en distance de la pratique religieuse, mais ses efforts accueillent de plus en plus de monde aux messes dominicales.

Il est très peu au presbytère. Il est même difficile à rejoindre, mais il est presque constamment dans la paroisse.

LES VICAIRES

Nous terminerons ce chapitre consacré à l'activité religieuse par la liste des nombreux vicaires qui y ont collaboré au cours des années, de façon permanente :

Durocher Joseph	1872
Victor Charretier	1872 -1875
Joseph Delphis Meunier	1875 -1876
Marcel Goyette	1883 -1884
Athanase St-Pierre	1884
Guillaume Alexandre	1885 -1887
Louis-Victor Chapdelaine	1887 -1888
Augustin Bouthiller	1888 -1892
Louis-Misaël Létourneau	1893 -1896
Jean-Raphël Lussier	1897
Joseph Napoléon Césaire Ménard	1899 -1900
Joseph Cadorette	1900 -1901
Joseph Émile Roy	1901 -1902
Jean-Baptiste Decelles	1902 -1904
Joseph Eug. Émile Dion	1904 -1906
Honorius Phaneuf	1906
Azarie Couillard-Després	1907 -1909
Ferdinand Jodoin	1910 -1911
Arthur Lamontagne	1911 -1916
Napoléon Maynard	1916 -1917
Valmore Lajoie	1917 -1918
Hormidas Barsalou	1918 -1920
Ernest Fournier	1920 -1923
Raoul Péloquin	1923 -1925
Pierre Loiselle	1925 -1928
Henri Véronneau	1928 -1929
Pierre Émilien Chagnon	1929 -1930
Paul-Émile Lavoie	1930 -1932

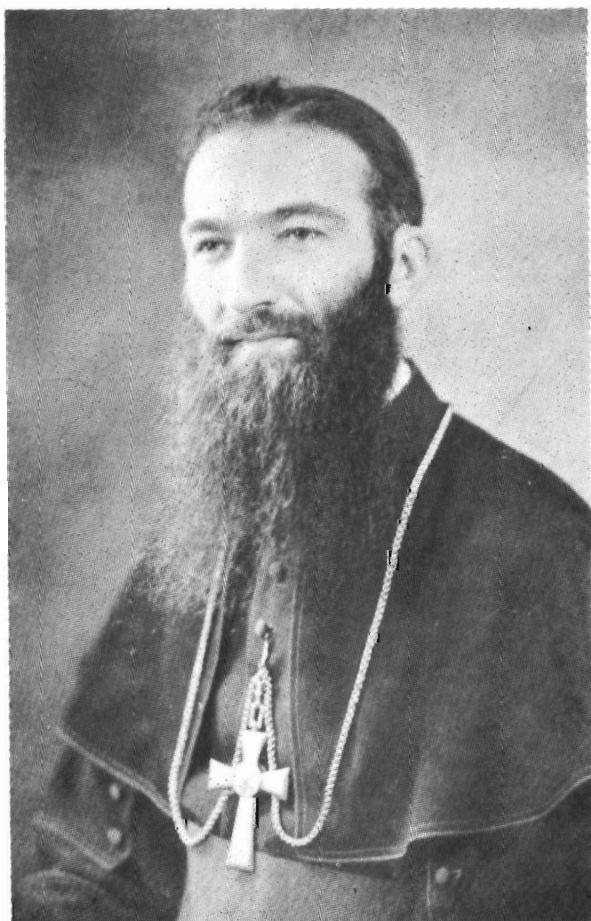
Avec le départ du curé Beaudry en 1932 et l'arrivée de M. Larochelle la paroisse de Saint-Simon ne recevra plus que l'aide de vicaires dominicaux, pour les dimanches seulement.

Références

1. Desnoyers, p. 4-6.
2. La première chapelle fut donc construite sur le site de l'église actuelle et non dans le bas du deuxième rang comme le veut une certaine coutume. La chapelle fut construite sur les no. 21 et 22 du cadastre seigneurial et non du cadastre actuel établi en 1882.
3. Il faudrait dire cependant pour rendre justice aux uns et aux autres, que les communications d'alors n'étaient pas aussi rapides que nos services postaux actuels.
4. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la dissidence cherche refuge dans la légalité ou l'illégalité des procédures pour réclamer une certaine justice sinon une justice certaine.
5. Desnoyers, p. 18.
6. Saint-Simon devait dorénavant contenir une superficie de 17,920 acres pour 14,720 à Saint-Liboire. En 1899, on annexa encore des terres au profit de cette dernière paroisse afin de régulariser les disproportions entre les municipalités. 12 ½ arpents de largeur sur toute la profondeur du rang Sainte-Madeleine furent annexés : no. 336 au 441 du cadastre. Au nord-est, une autre entaille fut faite en 1928 dans la paroisse au bénéfice de Sainte-Hélène. Les habitants des rangs Charlotte et Saint-Henri se trouvant assez éloignés du village, présentèrent une requête aux autorités civiles et religieuses afin d'être annexés à Sainte-Hélène qui se trouvait plus près d'eux. Les autorités démembrement 51 arpents de front sur environ 21 arpents de profondeur dans Charlotte : no. 391 à 411 du cadastre et la même étendue dans Saint-Henri : no. 414 à 440 du cadastre, pour une superficie totale de 2120 arpents composant ainsi une partie du 2^e rang de Sainte-Hélène. L'immense paroisse du début du siècle se voyait donc réduire sa surface. Depuis, elle a bien jalousement gardé tous ses morceaux et les 22 milles carrés ne sont toujours pas à vendre.
7. Joseph Maheux, au nom de son fils Basile, encore mineur, avait jusqu'ici donné une partie du terrain de la Fabrique, logé les desservants lors de leurs ministères et devait maintenant construire le presbytère.
8. L'abbé Brien pourvoiera durant sa première année aux besoins spirituels de Saint-Hugues et de Saint-Guillaume comme le faisait son prédécesseur l'abbé Girouard.
9. Greffe du notaire Brodeur, juillet 1837.
10. *Dossier de la paroisse de Saint-Simon*. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.
11. Lettre de P.A. Sylvestre à Mgr Bourget. 1^{er} décembre 1848. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.
12. Joseph-Hengard Lapalice est né le 16 novembre 1817 à la Rivière-du-Loup (Louiseville). Il entre encore adolescent dans l'atelier d'Alexis Milette à Yamachiche qui avait fréquenté « L'école de sculpture et d'architecture » de Louis Quévillon et il apprend son métier en aidant aux constructions et aux décorations d'églises entreprises par son maître. Lapalice entreprend plus tard à son compte la construction de l'église de Valleyfield (1855), le Couvent de la congrégation Notre-Dame à Sorel (1859) et restaure la voûte, le portail et élève de nouveaux clochers pour l'église de Saint-Aimé où il va demeurer. Il forme une société avec Élie Giard, entrepreneur de Saint-Simon. Les deux sociétaires réalisent alors les intérieurs de l'église de Pierre-ville (1864), Contrecoeur (1866), le Couvent de la congrégation Notre-Dame à Saint-Denis (1867), l'église de Saint-Simon (1872), Saint-David d'Yamaska (1872) et Saint-Paul d'Abbotsford (1874). Après la dissolution de la société, Lapalice parfait les églises de Saint-Germain de Grantham et de Saint-Théodore d'Acton. Élie Giard pour sa part s'associe avec son fils Aimé et entreprend d'autres décors, tel celui de l'église de Saint-Eugène en 1882. Lapalice meurt à Saint-Aimé en 1889. Élie Giard a épousé Séraphine Moysan de Pierreville, avec qui il eut au moins cinq enfants (Rosalba, Eugénie, M. Anna, Éva, Aimé).

Sources : *Histoire de Saint-Aimé*, p. 377-378 et Archives paroissiales de Saint-Simon.

13. *Cahier des délibérations des marguilliers pour 1877-1878*. Archives de la Fabrique de Saint-Simon.
14. Ibid. Avril 1917.
15. *Saint-Hyacinthe et la Tempérance*. Rapport du 1^{er} congrès diocésain Saint-Hyacinthe, 1914, p. 160.
16. *Semainier*, 1916. Archives de la Fabrique de Saint-Simon.
17. *Semainier*, 14 juin 1914.
18. *Cahier des délibérations des marguilliers*. op. cite. 7 novembre 1933.
19. Claire Bouvier exécuta cette restauration en même temps qu'elle décora les murs des autels latéraux pour les statues de la Vierge et de Saint-Joseph.
20. Les assemblées du Conseil municipal ont lieu depuis 1979 dans cette salle.



Mgr Marc Lacroix (1906-1976) vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, né à Saint-Simon, ordonné à Ottawa en 1933, consacré évêque à Saint-Hyacinthe en 1943.

LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-SIMON

La création de la municipalité. L'élection d'un conseil municipal. Les arrondissements. Les services municipaux : voirie, soin des indigents, les permis, la traverse, la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, l'hygiène publique, protection contre les incendies. Les points nationaux. Autres griefs. Le capitaine de milice. Liste des maires et secrétaires-trésoriers.

L'origine civile

Saint-Simon a été administré civilement de 1841 à 1845 par le « Conseil municipal du district de Saint-Hyacinthe ». Celui-ci comprenait un inspecteur de voirie, le Grand-Voyer¹, nommé par le gouvernement et qui avait pour principales tâches de voir à l'ouverture et à l'entretien des voies publiques et de s'occuper ensuite de nommer un sous-voier pour chaque paroisse du district, supervisant à son tour l'état des routes pour l'ensemble de la collectivité. François Valcourt était le représentant pour Saint-Simon.

Cette première organisation fut abolie en 1845, pour être remplacée par « Le Conseil de la municipalité de comté de Saint-Hyacinthe » dans lequel les paroisses avaient à nommer chacune deux personnes pour les représenter. Il va sans dire que cette loi de 1845 est votée pour la reconnaissance civile de chaque paroisse de la province. C'est donc le 1^{er} juillet 1845 que les autorités civiles reconnaissent l'acte de l'évêque de Québec de 1833 afin d'ériger la paroisse Saint-Simon de Ramezay au rang de municipalité.

Mais il faut attendre encore dix ans pour que quelques paroissiens se rassemblent vraisemblablement, après avoir pris connaissance de la nouvelle loi de 1855, visant à pourvoir enfin et officiellement chacune des paroisses, d'une corporation municipale, représentée par un conseil de sept membres élus par le peuple. Chaque conseil devait élire un président, maire, et avait à peu près les mêmes pouvoirs que les conseils de district ou de comté instaurés plus tôt.

Cette organisation par paroisse avait pour but de décentraliser et de débarrasser la législature de la nécessité de s'occuper des questions locales et de forcer le peuple canadien à s'administrer et à régler ses propres affaires en famille.

Suite à ce règlement, une première assemblée se fait donc à Saint-Simon, le 30 juillet 1855, pour former un Conseil municipal. Félix Gauthier est alors élu maire et Pierre Poulin, Charles Maranda, Lévi Ledoux, Isaac Dubois, Simon Gendron et Didasse Bouthillet, conseillers. À l'assemblée suivante, du mois d'août, J.-Baptiste Langlois accepte le rôle de secrétaire-trésorier pour la municipalité. Une résolution est aussi passée pour que le Conseil se réunisse à la salle publique du presbytère.



Félix Gauthier, fils de Joseph Gauthier, l'un des premiers colons à venir s'établir près de la rivière Yamaska à Saint-Simon. Félix Gauthier fut le premier maire de la localité de 1855 à 1860. (Photo : Germain Tremblay)

Les arrondissements

En cette même occasion, les responsables décident de diviser la paroisse en quatre arrondissements et à nommer des inspecteurs et des sous-voyers pour chacune d'elles.

« Division de la Paroisse en arrondissements d'inspecteurs.

Résolu unanimement que la Paroisse soit divisée en quatre arrondissements d'inspecteurs; comme suit :

L'arrondissement no 1 comprendra le premier et le second rang

L'arrondissement no 2 comprendra le troisième et quatrième rang

L'arrondissement no 3 comprendra toute la partie de seigneurie appartenant à G.G. Forsyth, Écuier, partant du chemin du quatrième rang en montant.

L'arrondissement no 4 comprendra le reste de la paroisse partant de la ligne seigneuriale de G.G. Forsyth et du chemin du quatrième rang.

Résolu unanimement par le dit conseil que M. Jean Morelle soit nommé inspecteur pour le premier arrondissement. M. Louis Lemonde pour le deuxième arrondissement, M. François Hénault pour le troisième arrondissement et Pierre Ledoux pour le quatrième arrondissement.

Résolu de plus que les Messieurs suivant soient nommés sous-voyers pour le premier arrondissement en haut de l'église, M. Alexis Bouvier, pour le même arrondissement en bas de l'église, M. Joseph Langellier, pour le troisième rang dans l'arrondissement no 2, M. Joseph Chabot, pour le quatrième rang dans le même arrondissement, M. Joannes Roireau dit Laliberté, pour partie de l'arrondissement no 3 partant du chemin du quatrième rang en montant jusqu'à la ligne du chemin de fer, M. Magloire Collin dit Laliberté, pour l'autre partie du même arrondissement, M. Casimir Paré et pour l'arrondissement no 4, M. Joseph Gauthier.

Résolu de plus que Messieurs Joseph Desmarais, Charles Bourgault dit Lacroix et Amable Turcot soient nommés estimateurs ».

Les Routes

« Règlement pour le bon entretien des routes jusqu'au premier octobre.

En vertu des pouvoirs conférés par l'acte des Municipalités et des chemins, il est unanimement résolu que toutes les routes dans la paroisse de Saint-Simon soient entretenues d'ici au premier d'octobre prochain tel que le veulent les anciens procès-verbaux, en égard au front des terres de chaque propriétaire, et veut et ordonne le dit conseil que la clause qui force les propriétaires au bon entretien des chemins de front s'étende aussi aux chemins appelés routes, pouvoir est par le présent règlement donné aux inspecteurs et sousvoyers de poursuivre toutes personnes qui ne se conformeront pas aux présentes. Après lesquels règlements et résolutions, le conseil s'ajourne sur proposition de M. Charles Maranda au premier lundi de septembre prochain.

Séance d'août 1855 ».

Cette référence explique le fonctionnement de la Corporation dès 1855. Ne faut-il ajouter que plusieurs complications pouvaient surgir au niveau de l'entretien routier, la négligence de certains propriétaires ou le peu de moyens et de connaissances laissaient les chemins souvent impraticables malgré les contrôles exercés. En ce sens, on peut lire plusieurs plaintes faites au conseil et relatées dans les premiers livres de délibérations.

Mais considérant cette lacune et voulant y remédier pour les chemins, l'hiver, le conseil décide, dès novembre de la même année, de « donner à l'entreprise au rabais et à des personnes offrant des garanties suffisantes, l'exécution et le bon entretien des dites routes », le coût et le salaire pour l'entretien étant défrayés à partir des taxes perçues par le conseil.

L'amélioration des routes

De 1875 à 1930, la Corporation municipale de Saint-Simon continue évidemment de prendre en charge les requêtes et les demandes pour améliorer et faire progresser le niveau de vie de ses résidants. La plupart des points soulevés à l'ordre du jour touchent comme auparavant l'entretien des routes, des ponts et des cours d'eau. Même si l'état des chemins reste pendant longtemps chronique, l'apparition de l'automobile, au début du siècle, amènera un développement plus convenable du système routier et ainsi permettre une meilleure communication entre les localités.

À l'automne 1897, pour améliorer le réseau déficient, la municipalité fait l'achat d'une machine à chemin (grader) avec l'aide d'une subvention accordée par la Commission d'Agriculture. On nomme alors un citoyen, M. Omer Forest, pour entretenir, mettre à l'abri dans un hangar et conduire cette machine, partout où ce sera nécessaire selon les besoins, dans les limites de la paroisse de Saint-Simon. 6,00\$ annuellement lui sont accordés pour cette occupation. Quelques vingt ans plus tard, la Corporation achète d'autres équipements : un rouleau pour la neige afin d'améliorer la route de l'église, l'hiver, et en 1926, une niveleuse à trois

lames afin d'aplanir les routes qu'on vient de graveler.

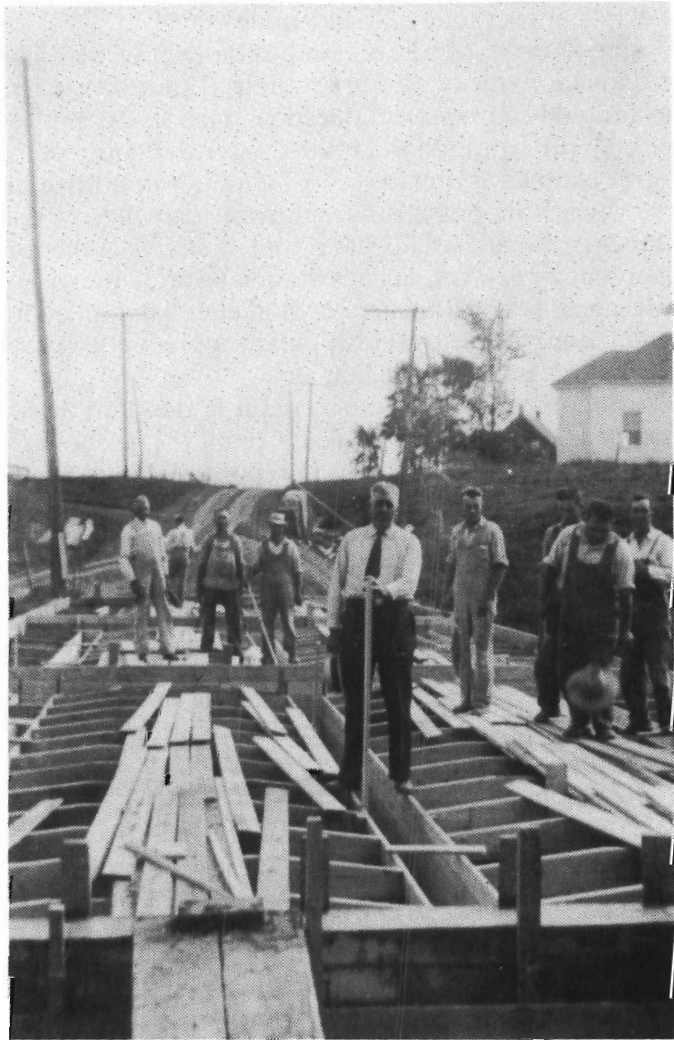
À ce sujet, la lenteur et les difficultés de ce projet de gravelage se perçoivent dans les livres de la Corporation. Il faut bien attendre l'année 1911 avant qu'il soit vraiment question, dans les assemblées, de macadamisage et d'incorporation des routes. À cette époque, même les dirigeants se préoccupaient davantage à retrouver et à faire arrêter les « runneux de bière » qui passaient sans permis dans la paroisse que de parler routes et macadam. D'ailleurs combien de fois la question fut reportée au conseil. Également, la contestation se présentait souvent puisque des allégeances se confrontaient et qu'il était habituel qu'une simple opposition consécutive de rivalités politiques prenne le dessus sur des projets pourtant nécessaires et de bon aloi.

Finalement, un référendum concernant la question du macadamisage des routes dans la paroisse eut lieu à l'été 1912, proposé par le maire d'alors, Ulric Durocher père, mais la réponse fut bien négative. Sans doute, les citoyens désiraient ne pas avoir à subir une hausse de taxes et considéraient que l'amélioration des routes pouvaient attendre. Peut-être avaient-ils raison, les subventions gouvernementales étaient limitées, ils ne souhaitaient évidemment pas se mettre un trop lourd fardeau fiscal sur les épaules, à moins que ce fut par entêtement ou partisanerie.

Mais après cet événement, des requêtes furent par la suite encore envoyées par des paroissiens qui ressentaient le pressant besoin d'aller sur des routes en meilleur état. Le projet aboutit cinq ans plus tard, à force de pressions, où l'on décida de graveler la route de l'église jusqu'au troisième rang et plus tard tous les autres chemins. De plus, avec le projet de perfectionnement de la route entre Saint-Hyacinthe et Drummondville de 1927 à 1929, Saint-Simon se trouvera avantagé. Les cultivateurs qui avaient à transporter leur lait aux fabriques sentirent, dès lors, une grande stimulation dans leur entreprise.

Des ponts convenables furent construits dans la paroisse pour remplacer ceux qui dataient déjà et qui occasionnaient continuellement des réparations et des frais. Un pont sur le ruisseau Vandale, au troisième rang fut établi en 1925. Un second en 1929, au ruisseau Goglu près du village. Le premier en béton, le second avec des poutres d'acier pour une meilleure durabilité. Une aide substantielle du gouvernement fut accordée pour en finir avec les ponts de fortune en bois qu'on avait antérieurement dressés.

En plus des ponts, des trottoirs de rangs furent demandés dès 1915, afin de faciliter la marche aux piétons et aux enfants allant, soit à leur affaire ou à l'école, ceux-ci cependant, devaient être fabriqués et entretenus par chacun des propriétaires des rangs. Il ne fallait donc qu'un citoyen négligent ou intransigeant pour que la municipalité prenne alors des mesures afin de régler les différends entre propriétaires qui prétendaient les uns, en avoir plus à faire que les autres, selon la largeur des terres en leur possession.



Construction du pont du haut du deuxième rang sur le ruisseau Vandale autrefois ruisseau Crête. À droite, l'école de l'arrondissement no. 7 reconstruite en 1917.

L'asphaltage

À partir de 1930, la Corporation municipale de Saint-Simon voit à une meilleure organisation de ses effectifs. Les routes vont s'améliorer remarquablement, l'équipement d'entretien aussi : charrues à neige, bélier mécanique, grattes. Le gravelage continue à se faire pour la plupart des rangs, l'asphaltage sur les voies principales dans les années 50. Plusieurs subventions sont alors offertes par le gouvernement. La construction du boulevard Laurier en 1938-1939, reliant Montréal à Québec, qui

vient couper le territoire de Saint-Simon dans sa partie est, comme le fera plus tard l'autoroute 20 en 1967, provoque un impact dans le réseau des communications. Il sera dorénavant plus facile de se rendre dans les plus grands centres et en moins de temps.

Rivalisant maintenant avec le rail, un service d'autobus est mis sur pied dès la fin des années trente, pour accommoder les passagers, ce qui fait maugréer les deux « taxis » de la paroisse : M. Sylvestre Benoit et Albert Guertin, qui affirment qu'on leur enlève leur gagne-pain.

En 1951, des trottoirs en ciment apparaissent au village.

Les indigents, les permis, la traverse

Outre les affaires de voirie vers lesquelles il tourne la plupart de son attention et de ses revenus, le Conseil municipal est aussi chargé de faire interner les aliénés, de rendre compte de l'hébergement des vieillards, des pauvres ou encore de l'hospitalisation des malades. La Corporation municipale doit également voir au maintien de la moralité dans la paroisse et ce, principalement par la distribution des permis d'alcool pour les auberges, les magasins et les hôtels pour lesquels est exigé un certain montant pour leur obtention.

À part ces permis et les taxes fixées par le rôle d'évaluation, peu de revenus parviennent à la municipalité. Pour arriver alors à faire progresser le milieu, une certaine somme est demandée en 1860 à différentes branches de la législature pour aider à la colonisation sur la rivière Yamaska. Nous ignorons si une subvention gouvernementale fut accordée, mais cette intention témoigne de la vivacité des membres du Conseil à l'époque, tous essayant de trouver d'autres ressources que de taxer davantage les colons pour la plupart démunis et sans moyen.

Une des autres préoccupations pour la Municipalité de Saint-Simon fut sans doute d'accorder un permis pour la tenue d'une traverse de paye sur la rivière entre Saint-Simon et Saint-Barnabé, vis-à-vis les routes qui conduisent à l'église de Saint-Barnabé. Ce permis, donné à un particulier, devait faciliter les communications entre les deux rives et surtout entre les paroisses environnantes à l'ouest de Saint-Simon.

LES TRAVERSIERS

1868	Joseph Cadoret	1915	Albert Guertin
1878	Albéric Meunier	1920	Émile Racine
1887	Hubert Peltier	1955	Philippe Racine
1893	Romuald Guertin		

La traverse entre Saint-Simon et Saint-Barnabé cesse ses activités dans les années 1950.

Un petit bac sur l'Yamaska

À une séance d'août 1868 du Conseil Municipal de St-Simon :

Monsieur Joseph Cadoret fils fait demande qu'il lui soit accordé une licence pour tenir une traverse de paye sur la rivière Yamaska entre la dite Paroisse de Saint-Simon et celle de Saint-Barnabé.

M. Valcourt fait motion secondé par M. Larochelle.

Résolu : Qu'une licence soit octroyée au dit Joseph Cadoret pour tenir une traverse comme susdit, lui s'obligeant de tenir une bonne traverse étant munie de bons vaisseaux et traversant tous ceux qui voudront se faire traverser en tout temps depuis le premier de mai au premier de novembre chaque année, en par ceux qui se feront traverser payant au dit traversier :

Pour une voiture double par traverse	vingt sous
Pour une voiture simple	dix sous
Pour un cheval attaché derrière une voiture	cinq sous
Pour une personne	trois sous

Et pour par le dit traversier pour tout remboursement pour licence à la municipalité de la dite Paroisse de St-Simon, il sera tenu et obligé d'entretenir la côte qui conduit à la dite traverse à ses frais et dépens.

Sur motion de M. Valcourt, secondé par M. Bouthillet, le conseil s'ajourne au premier lundi de novembre prochain à dix A. M. Agréé.

Flavien Dupont, maire
P. Louvin, sec.-trés.

La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu

Afin de couvrir en partie les dommages occasionnés par les feux et afin de protéger efficacement les citoyens, la paroisse se dote dès 1879 d'une Compagnie d'assurance mutuelle contre les incendies. M. Félix Gauthier est alors nommé président, M. Charles Lafontaine, vice-président, M. Fabien Fournier, secrétaire, et MM. Pierre Lacroix, Élie Giard, Joseph Marin et Alexandre Cadoret, directeurs. La Compagnie expose en 19 points ses principes. Les polices d'assurance étaient émises pour cinq ans, elles ne couvraient cependant que les bâtisses de la paroisse et pour les deux tiers de leur valeur seulement. Aussi, la Compagnie n'avait pas à payer les dommages dus aux feux causés par une invasion étrangère, insurrection ou émeute et n'assurait les bâtisses des mar-



Groupe de femmes sur le bac de la traverse entre Saint-Simon et Saint-Barnabé. Ce moyen de communication reliant les deux rives de l'Yamaska opéra plus de cent ans, ce qui facilitait les échanges entre les paroisses une bonne partie de l'année. (Photo : Albert Racine)



Les pompiers de Saint-Simon en 1967. De gauche à droite ; au premier rang : MM. Normand Houle, Léon Lacroix, Robert Cusson, A. Émile Vermette, André Vermette, Fernand Morin, au second rang : Lucien Lussier, Réal Lussier, Roger Vadnais, Jacques Charpentier, Julien Picard. (Photo : Le Clairon).

chands, aubergistes, menuisiers, forgerons, celles des propriétaires installés près des chemins de fer que pour la moitié de leur valeur. 130 personnes y souscrivent pour 1880.²

Cette compagnie est dissoute vers 1979. Face à l'impossibilité d'assurer des biens dont la valeur devenait trop considérable, étant donné le perfectionnement du monde agricole, on assiste alors à la fondation de la mutuelle du comté de Bagot qui, réunissant un nombre beaucoup plus grand d'assurés, trouvait à s'implanter sur des assises plus solides afin de mieux protéger les citoyens.

L'hygiène publique

L'hygiène publique était une préoccupation pour la Corporation. Un règlement public concernant la salubrité de certains lieux, tels que puits, latrines, bâtiments de ferme, fut voté dès 1889 pour améliorer les conditions de vie. Les animaux morts et les carcasses seront dorénavant enterrés loin des sources d'eau, du chemin public et des habitations sous peine d'amende.

La vaccination devient obligatoire dès 1901, dans le but de contrer la variole qui s'abattait alors sur un bon nombre de foyers. Un autre règlement fut aussi émis visant celui-ci, à contrôler la qualité du pain produit dans la paroisse :

« Règlement No cinquante (50)

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil comme suit :

- 1^e Tout pain offert en vente, vendu ou livré dans cette paroisse, devra être de belle et bonne qualité et peser au moins six livres vingt-quatre heures après sa cuisson.*
- 2^e Chaque pain vendu, offert en vente ou livré dans cette municipalité devra porter comme marque d'identification, les « initiales » du fabricant ou boulanger ou de toute autre personne responsable de la qualité et de la pesanteur du dit pain.*
- 3^e Tout pain offert en vente ou vendu ou livré en contravention au présent règlement sera confisqué au profit de la Corporation ou des pauvres de la municipalité de la paroisse de Saint-Simon.*

Signé : Geoffroy Birtz, maire.

F.X. Denis, sec. Trés.

Décembre 1897. »

Mentionnons que ce règlement fut appliqué une seule fois et que les autorités eurent à confisquer le pain de notre boulanger.

Protection contre les incendies

En 1908, on pensa à acheter une pompe à incendie avec la Fabrique, l'idée fut cependant mise de côté pour être reprise en 1927, où la

Corporation fit l'achat de cinq pompes « Ouellet » au montant de 285,00\$. Le gouvernement versa encore un certain montant dans la transaction. En 1930, une autre pompe fut aussi achetée pour être déposée dans un des rangs où ce système manquait.

Mais après deux ou trois incendies qui avaient fait des dommages assez considérables, entre autre, celui ravageant plusieurs maisons dans le village, la Coopérative agricole et l'Abattoir Hervé Houle en 1955, les autorités municipales, conscientes de l'équipement vétuste qu'elles avaient à leur disposition, décidèrent d'investir et de se doter d'un système efficace. En septembre 1962, des soumissions sont demandées pour l'achat d'un camion – citerne. Il est également question d'une remise pour les camions, d'un poste de pompier, d'une salle de séchage pour les boyaux et de l'achat d'un terrain. La remise est construite en 1967. En plus, la municipalité fait l'achat de deux autres camions pour compléter un ensemble qui arriverait à contrer maintenant le fléau.

Les points nationaux

Mais les questions débattues au Conseil jonchaient quelquefois des points à caractère nationaux ou internationaux. Par exemple, en avril 1910, une motion fut votée contre l'impérialisme militaire qui sévissait à ce moment dans certaines parties du monde. À une autre réunion, de l'argent fut donné pour des écoles françaises à bâtir dans l'Ouest. En 1917, on envoya une pétition contre le projet de conscription de Robert Borden qui pénalisait les cultivateurs leur enlevant une bonne partie de leur main – d'oeuvre et en 1929, le Conseil appuie le gouvernement et sa loi contre le travail le dimanche et pour le maintien de l'ordre social et religieux.

Mais l'organisme municipal devait surtout continuer à voir aux problèmes locaux, à accorder des permis pour la vente des boissons alcooliques, pour la traverse, aussi à nommer des crieurs publics, des inspecteurs agraires et des superviseurs pour les arrondissements. Et enfin, pour faire fonctionner tout cela, une seule source de revenus, dans le rôle d'évaluation qu'il faut continuellement ajuster et réviser selon les améliorations à apporter.

Autres griefs

D'autres revendications sont inscrites dans les chroniques de la Corporation municipale. En 1944 notamment, celle de ne plus prendre en charge les dépenses pour les aliéner, que ces frais soient payés par le gouvernement, que les agriculteurs obtiennent des prêts agricoles ne dépassant pas 2% d'intérêt, que les abattoirs soient maintenant contrôlés par le fédéral, que le prix du lait vendu par le cultivateur soit plus élevé, également celui des bovins et du porc, que le gouvernement enlève la taxe sur le sucre, qu'il n'impose pas la conscription pendant la seconde guerre.



Partie du village en 1909. Panorama pris du clocher de l'église. Remarquons le premier et le second rang, l'un et l'autre parallèle s'éloignant vers l'horizon. (Photo : Mme Thérèse Lemonde-Poulin)

En 1959, un service de cueillette de vidanges sera mis sur pied, qui sera étendu à toute la paroisse dans les années 1970, éliminant ainsi tous les dépotoirs à ciel ouvert qui pouvaient être la cause de pollution.

Les permis de construction deviennent obligatoires en 1973, chaque citoyen devant en faire la demande à la municipalité.

Un garage municipal est construit sur l'ancien terrain des Loisirs en 1979, pour abriter les véhicules et le matériel servant à l'entretien des routes.

Le budget de la municipalité pour l'année 1976 est de 79 129\$. L'évaluation de la paroisse s'élève alors à 5 400 000\$ ce qui la fait classer parmi l'une des plus riches du Québec, toute proportion gardée.

LE CAPITAINE DE MILICE

Dès la fondation de la paroisse, un autre personnage à côté du sous-voyer avait à charge certaines affaires concernant la communauté. Dans chaque paroisse, après l'institution du régime des miliciens par le Roi de France visant à protéger et à sauvegarder le Canada, un « capitaine de milice » ou « capitaine de côte » était nommé par Commission pour servir d'agent au Roi.

Le capitaine de milice recevait ses ordres du Gouverneur et des hautes instances du pays, ce qui le rendait parfois supérieur au seigneur de l'endroit, si celui-ci n'était pas militaire. Il avait droit à un banc spécial à l'église et pouvait servir de gendarme local ou de bailli. En outre, ses fonctions étaient de recevoir officiellement les contrats de mariage, de vente, d'achat ou les testaments et d'exercer son rôle de juge de paix local pour régler les différends entre les individus vivant sur le territoire sous sa juridiction.³

Le capitaine de milice avait à sa charge des miliciens pour intervenir avec lui selon l'ampleur des causes, mais la plupart du temps, ceux-ci n'avaient que pour toute action de faire un exercice assez rudimentaire et de parader un dimanche durant l'été, après l'annonce à l'avance de la revue à la porte de l'église. Dès 1832, Saint-Simon a son capitaine de milice, du nom de Jean-Baptiste Caron, et peut compter sur une trentaine de soldats pour veiller au bon grain.

LA MILICE ET UNE VISITE ROYALE

Pour mieux comprendre l'utilité ou le conditionnement authentique du régiment de milice, racontons cette anecdote tirée des Éphémérides de J.M. Racine. « En l'été de 1874, son Altesse Royale, le prince et duc de Connaught, fils de la reine Victoria était dans nos parages pour rendre visite au juge Thomas Ramsay, seigneur de Saint-Hugues. Le lieutenant-colonel Sylvestre, commandant du corps de milice de la paroisse avait reçu ordre de ses supérieurs de rassembler ses hommes sur une bande de terre située au centre du village et appartenant au seigneur Forsyth. Le cortège royal devait passer vers trois heures de l'après-midi et à son passage, les miliciens devaient tirer une salve, mais comme le distingué visiteur se faisait attendre, les miliciens sous les ordres de leur commandant se débandèrent pour quelques instants. On avait désigné quelqu'un pour faire le guet dans le deuxième rang afin de venir avertir lorsque le cortège serait en vue. Sur l'instance des citoyens du village qui rivalisèrent de zèle, nos militaires furent invités à aller se rafraîchir « le paroissien ». On se le rinça si bien que nos soldats n'avaient plus la jambe bien solide ni l'oeil bien clair quand ils reçurent l'ordre de charger leurs fusils-à-balles. Il paraît qu'ils s'en trouvaient qui y mirent jusqu'à deux balles à la fois. Au commandement du lieutenant-colonel, tous se mirent en alignement tant bien que mal.

Tout à coup, nos soldats sans attendre l'ordre de tirer, ajustèrent leur fusil et tirèrent vers l'endroit qui leur avait été assigné, prenant pour cible une vieille Demoiselle qui s'était installée commodément dans une fenêtre faisant face à la bande de terre déjà nommée. Vous pouvez juger de la surprise de notre Demoiselle lorsque tout d'un coup elle entendit siffler les balles qui tombaient drues sur la couverture de la maison où elle se tenait et pas besoin d'ajouter qu'elle ne fut pas lente à déguerpir.

Juste au même moment, le prince passait, mais le bruit des fusils firent tellement peur aux chevaux qui traînaient la voiture royale que le conducteur fut impuissant à les arrêter devant les officiels qui avaient été invités à venir faire connaissance avec son altesse. M. le Curé, M. le maire ainsi que les principaux paroissiens qui attendaient déjà depuis longtemps pour serrer la main à son altesse en furent quitte pour la fatigue qu'ils avaient endurée et la peur d'être fusillés en plus. Nul doute que nos miliciens durent avoir une verte semonce de leur commandant qui se trouvait à porter la responsabilité de leur acte devant ses supérieurs. »⁴

LISTE DES MAIRES DE SAINT-SIMON

1. Félix Gauthier	1855-1860	17. Ulric Durocher père	1910-1913
2. François Bouvier	1860-1862	18. Ephraïm Marin	1913-1916
3. Félix Gauthier	1862-1864	19. Pierre Sylvestre	1916-1917
4. Flavien Dupont	1864-1870	20. Félix Dandonault	1917-1921
5. Félix Gauthier	1870-1881	21. Donat Rivard	1921-1923
6. Alexandre Cadoret	1881-1893	22. Pierre Lajoie	1923-1931
7. Dieudonné Denis	1893-1896	23. Louis-Honoré Marcotte	1931-1937
8. Geoffroy Birtz	1896-1898	24. Adélarde Carrière	1937-1943
9. Jean-Baptiste Cadoret	1898-1900	25. Louis-H. Marcotte	1943-1947
10. Hyacinthe Boucher	1900-1901	26. Adélarde Carrière	1947-1949
11. Jean-Baptiste Cadoret	1901-1903	27. Paul-Émile Saint-Jean	1949-1953
12. Louis Vandale	1903-1905	28. Charles Laplante	1953-1964
13. Isaïe Bouvier	1905-1906	29. Antonio Lavigne	1964-1967
14. Joseph Carrière	1906-1908	30. Pierre Labonté	1967-1973
15. J.F. Régis Hérard	1908-1909	31. Fernand Cournoyer	1973-1979
16. Armand Beauchemin	1909-1910	32. Hermel Giard	1979-

LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS DE SAINT-SIMON

1. Jean-Baptiste Langlois	1855	11. J.A. Brodeur	nov. 1921
2. Alfred Brien	mars 1856	12. Georges Grandpré	janv. 1932
3. Joseph Amiot	sept. 1856	13. Joseph Lavigne	août 1932
4. Pierre Lacroix	sept. 1857	14. J.A. Brodeur	fév. 1937
5. F. Xavier Denis	nov. 1882	15. Germain Lafresnière	1941
6. Horace St-Germain	mai 1900	16. Mme Jules Gagnon	nov. 1943
7. L.A. Fournier	nov. 1903	17. Armand Lussier	juin 1944
8. Albert Jodoin	1905	18. Gilles Giard	1953
9. Clovis Racine	juin 1907	19. A. Émile Saint-Laurent	juin 1953
10. Aristide Cournoyer	oct. 1921		

Références

1. L'appellation du grand-voyer disparaît avec la loi de 1855 pour être remplacée par le « Surintendant des chemins et des ponts du comté ».
2. *Minutes de la Compagnie d'Assurance mutuelle de Saint-Simon*. Décembre 1879. Documentation fournie par M. Roland Sylvestre.
3. *Volume-Souvenir de la paroisse Saint-Michel d'Yamaska*. op. cite. p. 24.
4. Racine, p. 45-46.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES CONDITIONS DE VIE

- 1820 La responsabilité personnelle
On se marie jeune
On reçoit une concession
On s'engage... Il faut faire sa vie
- 1830 La pauvreté et le travail
On n'a pas d'argent, on n'a rien à gaspiller
On travaille dur, on travaille sans relâche
On est riche des fruits de son travail
- 1840 L'isolement et l'auto-suffisance
On est loin de tout, on reste chez soi,
On ne compte pas sur les autres, sur du tout fait,
On se débrouille par soi-même pour satisfaire à ses besoins
- 1850 L'ignorance et la confiance
On n'a pas beaucoup d'instruction
On se méfie de ceux qui en ont
On ne fait pas confiance à n'importe qui
- 1860 La tradition et l'émancipation
On s'attache à la tradition
On doute du tout nouveau tout beau
On évolue lentement mais sûrement
- 1870 La religion et la morale
On est profondément religieux, on veut son église
On fait confiance au Bon Dieu Providence
On élève de grosses familles et des vocations
- 1880 L'entraide et l'émigration
On s'entraide autant que possible
On s'en ira peut-être aux États-Unis
On pratique la charité envers les pauvres
- 1890 Les communications et le progrès
On aura des chemins de fer
On aura des routes carrossables
On aura des automobiles
- 1900 Les écoles et les professions
On se bâtira des écoles
On fera venir des religieuses
On enverra des enfants au collège
- 1920 La culture et l'élevage
On devient professionnel de la terre
On fait de l'élevage de race
On améliore grandement sa situation
- 1940 Le commerce et l'industrie
On devient chef d'entreprise
On est à l'aise dans ses affaires
On n'a rien à envier aux gens de la ville
- 1960 La révolution tranquille et le renversement des valeurs
On démocratise l'enseignement
On laïcise les institutions
On forme de nouveaux groupes et organismes

Faire la terre et subsister

Un jour ou l'autre, il faut sortir du berceau familial et voler de ses propres ailes, faire sa vie seul ou fonder un foyer avec une épouse bien-aimée.¹

Dès lors, il faudra respecter ses engagements, entretenir les liens établis avec le seigneur qui a concédé la terre : payer sa rente, satisfaire aux banalités du quatorzième minot de grain pour l'entretien du moulin et du meunier, réserver pour le seigneur une certaine quantité de bois sur la coupe annuelle, fournir trois ou quatre journées de corvée dans le temps des semailles, des foins ou des récoltes.² Autant de services en retour d'une terre de trois arpents par trente à laquelle on doit se consacrer.

Et il faut maintenant « faire la terre », bâtir une « hutte en bois rond » où il n'y a souvent qu'une pièce à l'intérieur, qui servira pendant les premières années, complétée d'un ménage assez rudimentaire, un poêle, un lit, une armoire et une table avec quelques chaises tressées.

Plus tard, quand les choses auront prospéré un peu, que la coupe du bois aura rapporté, que les lopins de terre neuve auront augmenté pour y semer le blé, alors on construira une maison de planches plus logeable et plus fonctionnelle, qu'on blanchira à la chaux, pour abriter la famille qui aura grandi en nombre et en âge. La revanche des berceaux ! Peut-être dix à quinze enfants !

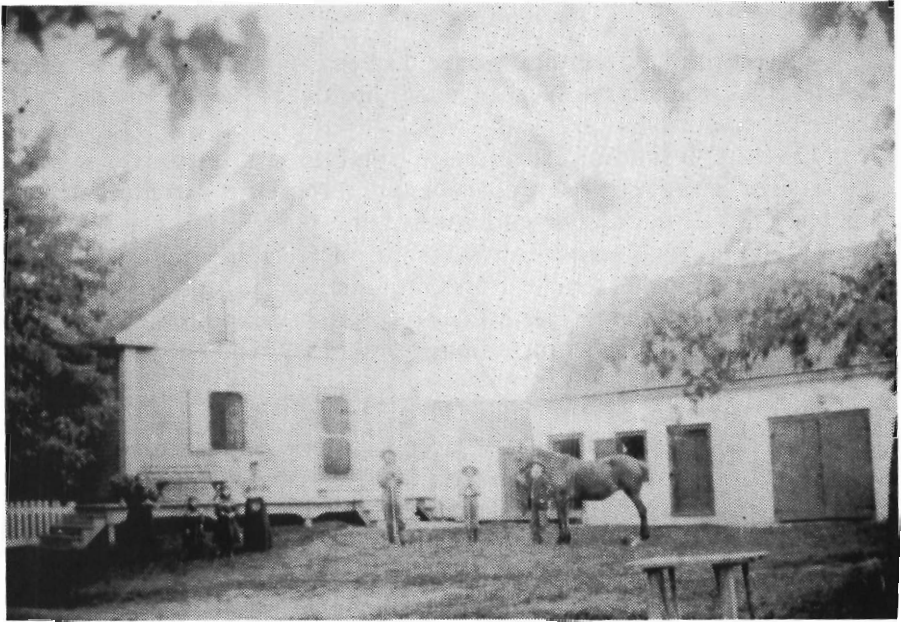
Il y aura aussi l'aide apportée, celle d'un voisin ou du frère, pour l'abattis, la maison à construire ou certains travaux d'agriculture, au rythme des saisons.

Et les uns à côté des autres, les hommes rasant la plaine et essaient de survivre. Le rang se prolonge au gré de la distribution des concessions et se dressent finalement au centre, la chapelle avec le presbytère et le cimetière dans lequel la terre aura encore eu raison.

Le curé aidera. On s'adresse à lui pour toutes les affaires importantes, civiles ou religieuses. Il joue souvent le rôle de conseiller et de directeur de conscience.³

La religion se pratique avec ferveur. Aucune fête ne se passe sans aller à l'église. Et après la grand-messe du dimanche, on se réunit dans les salles publiques en attendant les vêpres. On a apporté un peu à manger ou on demande à un ami de partager son repas. On paye la dîme le plus souvent en espèces. On manque la plupart du temps de numéraire. Même chez les marchands, on échange de l'épicerie et de la quincaillerie contre des grains ou de la volaille. Il faut allouer en plus un certain montant pour la propagation de la foi. Le soir, on assiste à la récitation de quelques prières en famille. La danse devient bientôt une récréation inconvenante, le jeu de cartes occupera alors les loisirs.

Les travaux de la ferme prennent beaucoup de temps. L'homme s'occupe du soin des bêtes et de ses cultures. Il bat au fléau. Il entreprend un voyage à la grande ville à l'automne pour des affaires ou des



La famille Valcourt domiciliée dans le deuxième rang. De gauche à droite : Mme Narcisse Valcourt, Alice, Anette, Éva, M. Narcisse Valcourt, Henri et Hector. Comme la plupart des maisons qui existent encore aujourd'hui dans la paroisse, cette demeure fut construite en 1870. Elle fut modernisée en 1905 par Clovis Racine et John Delorme, deux menuisiers de la paroisse. Elle appartient aujourd'hui à M. Victorin Beaudoin, fils de Donat Beaudoin. (Photo de 1893 : M. Jean-Marie Racine)

achats spéciaux. La femme, pour sa part, prépare les repas, s'occupe du ménage et du lavage, voit aux vêtements, à faire le pain, à baratter le beurre et à élever les enfants.

L'hiver semble une saison où l'on s'offre du repos. Les veillées et les visites sont fréquentes, histoire de prendre un repas en famille ou de faire bombance entre voisins ou amis. On a en réserve du whisky ou on sert un vin léger maison selon les goûts.

Il faut se marier tôt. Un homme est déjà fait à quinze ans. Il n'est pas rare de voir une femme épouser un garçon plus jeune qu'elle, de quelques années. La dot se compose le plus souvent d'un lit, d'un poêle, d'un rouet, d'une paire de cadres et de quelques ustensiles. Le père achète les terres pour ses fils, il ne morcèle pas les siennes.

L'éducation est précaire. On sait lire, à peine écrire, sauf chez les adolescents. L'un des enfants est souvent destiné à la prêtrise.

On est charitable, même si la pauvreté existe. On donne le nécessaire à celui qui demande l'hospitalité.

On tisse. On tricote. On coud : vêtements de toile, de lin ou de laine. Puis, plus tard, avec l'apparition des tissus importés des villes de la Nouvelle-Angleterre, on préfère de moins en moins fabriquer à la mai-

son. Les étoffes offrent plus de variétés et de coloris. L'usage du corset et de la crinoline se répand, cédant à plus de coquetterie. C'est la mode va-t-on même jusqu'à prétendre. Mais la garde-robe reste encore limitée.

On a peu confiance au médecin. Son art est mis en doute et les honoraires coûtent assez cher. On ne fait pas vacciner les enfants. Le taux de mortalité infantile reste élevé. L'hygiène fait souvent défaut. Les maladies surviennent surtout l'hiver. La tuberculose fait des ravages.

On a des préjugés envers les notables qui ont davantage poursuivi leurs études. « Seigneurs, médecins, notaires, avocats du comté, sont gens lettrés et prêteraient au scandale par une conduite peu mesurée, des propos irréligieux, des sorties contre les ministres du culte et l'absence de scrupules dans les transactions monétaires. » Ajoutons une possible jalousie des gens de la campagne contre la classe bourgeoise qui vit autrement et plus aisément.

Isolement, migrations et traditions

Par dessus tout, il y a l'isolement. Les déplacements sont longs et pénibles, les routes souvent impraticables. Dès qu'on sort de la commune, c'est un monde nouveau, étranger, qu'on ne connaît pas et qu'on ne reverra pas souvent au cours de sa vie. On se débrouille avec les ressources du milieu qui fournissent à peu près le nécessaire.



Coupeurs de glace sur la rivière Yamaska vis-à-vis l'église de Saint-Simon en 1930. Au mois de janvier et février, plusieurs paroissiens coupaient au godendard la glace de façon à tailler des blocs de 2×2^2 pieds pour que la beurrerie Houle située au village de Saint-Simon puisse conserver ses produits tout l'été. (Photo : J.M. Racine)

Les traditions se perpétuent, vu l'absence de contacts extérieurs qui pourraient rapporter des idées et des valeurs nouvelles. La tradition orale prend toute son importance, la famille également sur laquelle on centre toute son attention et ses soins. C'est quelque chose de sacré que l'esprit de famille à transmettre à ses enfants, devant la montée d'idées nouvelles venant on ne sait d'où.

Mais prochainement, le cadre rural va subir des transformations majeures, déjà vers 1870, l'exode des ruraux vers la ville où les états de la Nouvelle-Angleterre provoque plusieurs remises en question. Dans l'intention d'améliorer leur sort, ils délaissent leur milieu, leur isolement pour aller vivre dans de meilleures conditions et s'enquérir d'un mode de vie nouveau.

Les prochaines années en seront donc d'ouverture au monde extérieur, caractérisées entre autre, par l'apparition de nouvelles voies de communication.

Malgré le conservatisme, une certaine prospérité

Le visage de la petite paroisse change peu à peu et les citoyens de Saint-Simon continuent d'opérer dans leur milieu, où au centre est implanté le curé, la petite bourgeoisie et les commerçants.

La terre s'agrandit, le troupeau qui augmente et auquel il faut donner davantage de soins, laisse moins de répit que lorsqu'on ne s'intéressait qu'aux grandes cultures.



Moïse Jodoin et Adéline Vandal (à gauche) entourés de leur famille et d'amis. Il semble même que ce soit là un mariage, un couple se faisant conduire dans une « Buick » 1915. (Photo : Léonard Jodoin)

Il y a le mythe agraire, prôné par le clergé et les nationalistes, qui pour empêcher l'exode des ruraux, émettent des propos contre la ville, visant à faire replier sur eux-mêmes les gens de la campagne et à leur inculquer que le travail de la glèbe est un métier des plus sains, mieux que tout autre, et qu'il est spécialement dédié au Canadien-Français, catholique, qui depuis longtemps a su garder ses traditions.

Mais après l'ère victorienne, apparaît un peu plus de liberté. La société s'assimile aussitôt au contexte américain et à ses dimensions, l'information par la presse sur les événements mondiaux, les catalogues des grands commerces que l'on reçoit, le chemin de fer, l'automobile qui envahissent la campagne, à la fin, un autre langage semble être adopté, auquel on s'empresse de souscrire mais qui ne s'établit pas sans provoquer des changements dans les moeurs et les mentalités.

Mais si des progrès voient le jour, certaines caractéristiques de l'ancien monde rural persistent encore. La maladie ne régresse que très lentement, même si les logements sont souvent plus spacieux et plus salubres qu'à la ville, rien n'empêche certains virus de contaminer encore la population. Par exemple, une épidémie de variole s'abat en 1900 dans la paroisse contribuant à faire de nombreuses victimes. Le Conseil municipal désirent alors améliorer la situation oblige le placardage et la désinfection des maisons et paie même un homme pour conduire le médecin, le jour ou la nuit, selon le besoin, appelé pour soigner les indigents. Rappelons également l'épidémie de petite vérole en 1912-1913 et la grippe espagnole vers 1919 qui fit de nombreuses victimes.



Maison de Monsieur Louis-Victor Vandal, située dans le 3e rang de Saint-Simon. (M. Laval Cusson)

Le taux de mortalité infantile reste élevé. Pour vaincre la tuberculose, le même organisme rend obligatoire en 1901 la vaccination des enfants qui vont à l'école : les parents refusant de faire vacciner leurs enfants, ne pourront plus désormais les faire admettre aux maisons d'enseignement.

À ces problèmes, suit un mouvement culturel plus effervescent. Les écoles se multiplient dans les rangs. On s'instruit davantage. Le personnel enseignant se féminise mais cette profession ne rapporte pas encore un très grand revenu.

De nombreux enfants naissent encore, et souvent continuent dans le sillage de leurs parents.

Le progrès

Mais cet ordre de choses se modifiera pendant l'ère moderne. L'évolution qu'a connue la population québécoise se reflète dans la création de nouveaux rapports sociaux et dans la formation de besoins de plus en plus diversifiés. Aujourd'hui, la paroisse rurale, si elle veut suivre la conjoncture actuelle et ne veut pas demeurer en arrière du secteur urbain, doit de plus en plus offrir et essayer de répondre à ces besoins.

LES NOTABLES

Après avoir jeté un regard sur les colons, les seigneurs et les curés du lieu, il serait bon de relater la vie de quelques autres personnages en vue; qu'ils soient gens de profession ou de métier, officiers municipaux, politiciens et hommes d'affaires qui ont joué un rôle actif et positif dans le développement de la paroisse.

Les notaires de Saint-Simon

- Joseph Amiot
- François-Xavier Denis
- Horace Saint-Germain
- Germain Lafresnière

Joseph Amiot fut le premier notaire à tenir un bureau permanent dans la paroisse de Saint-Simon. Né à Montréal en 1815, il pratiqua d'abord à Montréal et n'y avait trouvé que dix actes à rédiger en date du 18 septembre 1837. Le règlement de la succession d'un paroissien de Saint-Simon, Louis Arpin, décédé à 27 ans, le mit en contact avec la veuve de ce dernier, Thérèse Leroux-Cardinal, qu'il épousa en mai 1843. Il avait été charmé ou peut-être touché par la veuve éplorée et ses deux enfants, dont le dernier n'avait que huit mois.

Aussi, le notaire ne tarda pas à se faire un telle renommée, que plusieurs clercs-notaires venaient faire chez-lui leur cléricature et que la clientèle venait des paroisses environnantes. Il était l'homme de confian-

ce à qui l'on s'adressait pour rédiger actes de concessions, de rentes, d'hypothèques, de quittances, etc...Il rédigea plus de 7,000 actes tout au cours de sa vie.

Des deux enfants Arpin, la fille Marie-Émérance épousera Narcisse Vandal en 1857; Louis, le garçon, deviendra prêtre et curé de plusieurs paroisses de Rimouski.

Quant aux six filles de son mariage avec Thérèse Leroux-Cardinal, Malvina épousera Amédée Constant, hôtelier, en 1869, - Célestine-Cornélie, Christophe Archambault, notaire à Saint-Barnabé, en 1872, - Céline, Théophile Girouard, constable en 1873, - Délima, Dieudonné Denis, marchand à Clairvaux, en 1880, - Alida, Joseph-Jules Auclair, épicier à Montréal, en 1885, - Donald, François-Xavier Denis, qui sera notaire à Saint-Simon, en 1887, - Emma, deviendra religieuse chez les Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe et décèdera en 1913.

François-Xavier Denis quitta la paroisse vers 1900, pour pratiquer à Saint-Jean-Port-Joli et mourut chez sa fille, à Montmagny, en 1921.

Horace Saint-Germain, beau-frère du docteur Lafresnière, exerça le notariat à Saint-Simon, de 1900 à 1903, puis déménagea à Saint-Hyacinthe, où il mourut en 1947.

Germain Lafresnière, n'avait pas de bureau à Saint-Simon, mais rédigeait des actes pour les gens de Saint-Simon. Il fut régistrateur du comté de Bagot.



Maison des Saint-Jean dans la route de l'église avant qu'elle ne soit déménagée sur la rue principale. Elle fut habitée par la suite par Trefflé Saint-Martin. Martial Ménard en est aujourd'hui le propriétaire.

Les hommes d'affaires

François – Xavier Cadieux

Un autre personnage important dans la paroisse fut sans aucun doute François-Xavier Cadieux, l'opulent marchand et banquier qui finit malheureusement ses jours en occupant la fonction de charretier.⁴

Venant s'engager très jeune comme commis chez son oncle François Cadieux qui avait ouvert un magasin général à Saint-Simon en 1832 près de l'église, il ne tarda pas après la mort de ce dernier à devenir propriétaire et administrateur de la maison. En peu d'années, il rendit le commerce florissant et devint par le fait même très à l'aise. François-Xavier Cadieux semble même l'homme de progrès dans la paroisse puisqu'il loue trois ans le moulin à scie sur le ruisseau Gogli appartenant à Louis Dupont alors aux États-Unis.⁵

Il fera beaucoup de spéculations dans la vente et l'achat de terrains. Les nombreux contrats que l'on peut retrouver dans certains greffes notariaux en témoignent. Il cautionnera pour l'entrepreneur Hébert lors de la construction de l'église de Saint-Simon et pour les entrepreneurs Fortin pour celle de Sainte-Rosalie.⁶

Son intégrité allait le rendre homme de confiance de tous les paroissiens à qui il va prêter des sommes selon différents taux d'intérêt.

Selon le recensement de 1861, François-Xavier Cadieux possède dans les concessions du 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e rang, 317 arpents de terre dont 198 en culture. La valeur de ses terres se situe à 10 000\$. Il a également en sa possession 10 vaches laitières, 8 bouvillons ou génisses, 5 chevaux, produit 600 livres de beurre par année et 1,000 minots d'avoine, 2,700 tonneaux de foin et 258 livres de sucre d'érable. Il a en sa possession six voitures d'agrément estimées à 625,00\$ l'ensemble.⁷

Il sera aussi dans le comité de promotion du chemin de fer des Comtés-Unis où il agira comme un des directeurs de la Banque de Saint-Hyacinthe qui veut subventionner le projet.⁸

Mais toutes ces entreprises et ces transactions viendront bientôt lui causer plusieurs difficultés vers 1880, sinon l'amèneront à lui faire écouler toute sa fortune et ses biens. Victime des insolubles et des billets à rembourser qu'il avait endossés, le banquier devant s'exécuter fut ruiné après avoir voulu rendre service pendant si longtemps à tous ceux qui allaient lui demander son aide. Le magasin dut alors être vendu.

Dans le vieil âge, le marchand de campagne qui jouissait d'une parfaite aisance fut donc réduit à la pauvreté et à la misère.

Il épousa en 1855, Geneviève Gendron de Saint-Denis.

Dieudonné Denis

Dieudonné Denis fit construire un magasin général à Clairvaux en 1880. À propos de ce dernier, la tradition veut qu'il fut homme à la page

et peut-être même fort ambitieux. Outre le magasin, il ouvrit une succursale de la Banque Jacques Cartier en sa demeure et ce, vers 1890, afin d'établir un service de prêts et de placements pour les citoyens de la région. Les autorités de la banque envoyèrent alors un de leurs employés, M. Locas, pour prendre la gérance de la succursale. Nous ignorons combien d'années ce système dut fonctionner. Cependant, Dieudonné Denis se voit dans l'obligation de vendre son négoce en 1897 après qu'il eut, sans doute quelques jours auparavant, perdu une somme assez considérable à la bourse du blé, jeu auquel il s'adonnait sur l'instance de certains amis de Saint-Hyacinthe et de Montréal. Il abandonna ainsi les affaires, pour se retirer sur une terre lui appartenant aux confins de la paroisse. Il devint, paraît-il, cultivateur amateur.

Homme de prestige, il dut quelques temps regretter d'avoir doublé ses mises à la bourse. Sa deuxième femme, la fille du notaire Amiot, s'attrista devant une telle infortune. Il décéda en mai 1900.

Le marchand s'était aussi présenté comme candidat aux élections provinciales de 1890 sous le bastion d'Honoré Mercier, il fut défait par Joseph Pilon d'Upton par une majorité de 90 voix seulement.⁹

F.X. Lajoie acheta alors le commerce. En 1900, MM. Marcotte et Niquette de Drummondville en sont les nouveaux propriétaires. L'immeuble fut détruit par les flammes deux ans plus tard. M. Omer Forest fit alors l'acquisition des terrains pour y rebâtir une maison-magasin et des hangars.

LES MÉDECINS

L. Benjamin Maurault

Adolphe Mignault

Arsène Lafresnière

Ernest Birtz

François Langelier

André Fontaine

L.B. Maurault et Adolphe Migneault

Il y avait bien eu dès 1848 le docteur Louis-Benjamin Maurault venu s'installer dans la paroisse pour répondre aux besoins des citoyens. Il était paraît-il bon médecin, aimant également à se mêler aux affaires puisqu'il prête certains montants d'argent selon différents taux d'intérêt à qui veut bien lui demander. Il était l'ami du médecin vétérinaire Sigefroi Denis,¹⁰ une petite annonce parue dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* en juillet 1857 prouve le fait.

« *Le capitaine Sigefroi Denis à l'honneur d'offrir au public ses services comme médecin-vétérinaire. Il publie comme garantie de sa capacité le certificat suivant de l'opération qu'il a faite chez M. François Robichaud à Saint-Simon de Ramsay.* »

CHAPITRE SIXIÈME

LES ÉCOLES

Les premières écoles. La Commission scolaire de Saint-Simon. Liste des livres en usage en 1873. La prolifération des écoles de rangs. Le couvent. L'affaire des octrois du cours modèle. Rapport général de l'inspecteur 1907-1908. La réorganisation du système scolaire. Quelques instituteurs et institutrices.

Les premières écoles

Il faut attendre 1801 pour que soit votée une première législation en éducation par les représentants du Bas-Canada : « L'institution royale » visant à établir de petites écoles à travers tout le Québec et à créer un véritable système scolaire. Mais l'application de cette loi ne se fait pas sans embâcles et lenteurs. Les catholiques boudent les écoles royales, les colons intéressés mais pauvres, étant dans l'obligation de construire à leurs frais les maisons d'enseignement, ne sont subventionnés que pour le salaire des maîtres.

En 1824, la loi des écoles de Fabrique est votée, le curé et les marguilliers prennent en charge le processus d'instruction. Dorénavant, la Fabrique doit défrayer la construction des établissements, payer les maîtres et ce, sans aucune aide du gouvernement. Plusieurs difficultés surgissent encore : comment réussir à financer le tout, s'il faut voir en même temps aux dépenses de l'église et du presbytère ?

Une troisième loi est votée en 1829 dans le but d'améliorer la situation. Il s'agit d'établir des écoles élémentaires tenues dans chaque paroisse et qui seront régies par des syndics spéciaux. Une aide annuelle de 2000 livres est toutefois accordée par le gouvernement. Les premiers syndics nommés pour Saint-Simon le furent probablement quelques temps après l'application de cette loi au Québec et peut-être au même moment où l'on parlait d'ériger canoniquement la paroisse à Saint-Simon. Au moins une école fut alors construite au village vers 1833.¹ En 1835, M. John Hugues y enseignait.

Mais les problèmes politiques entre les dirigeants et la population du Québec ne tardèrent pas à tout bouleverser dans la législature. Il s'agissait pour les anglophones d'abolir en 1836, cette loi, qu'ils avaient émise temporairement et qui permettait de subventionner les écoles et les professeurs.

À l'expiration de cette législation jusqu'en 1846, la Fabrique et la communauté de Saint-Simon prirent la relève même si en 1841, une nouvelle loi proposait que les conseils municipaux s'occupent de l'affaire en promulguant de nouveau le principe des contributions volontaires. Les conseils de comté prirent donc pour un temps, la charge des écoles, mais comme ces organisations rassemblaient des personnes de paroisses différentes, n'ayant pas toutes les mêmes priorités, des conflits pouvaient se générer dans la distribution des argents pour le réseau scolaire.

Devant ces problèmes de régie interne, les Fabriques continuèrent donc à aider à l'entretien des écoles.

Les curés Birs, Desève et Sylvestre voient successivement au fonctionnement et au contrôle des écoles malgré les difficultés apparentes occasionnées par les décisions du Conseil du comté de Saint-Hyacinthe et par les troubles de 1837-1838 qui furent la cause de nombreuses fermetures dans la région.²

En 1846, on compte trois écoles dans la paroisse, toutes mixtes, fréquentées par 80 garçons et par 90 filles sous la direction de trois instituteurs laïques. On devait sans doute en compter une au village, une au troisième rang et la dernière au quatrième rang. La population de Saint-Simon paraît s'être montrée zélée pour l'éducation puisqu'elle créa deux nouvelles écoles et sut les maintenir.

La Commission scolaire de Saint-Simon

En 1846, une loi établissait les Commissions scolaires. Il s'agissait enfin de régulariser l'enseignement ainsi que ses méthodes de financement. La création par la population d'une corporation indépendante, en remplacement de la Fabrique, visait à prélever des cotisations obligatoires pour assurer le maintien des écoles et le paiement des maîtres, à veiller au respect des directives émises par le surintendant de l'éducation et les inspecteurs, en matière de programmes, de manuels à utiliser.³



L'une des premières écoles du village fréquentée par les élèves avant la construction du couvent en 1912. Cette maison a appartenu à L. Honoré Marcotte puis fut achetée par M. Anatole Bousquet, marchand général du lieu qui la possède encore aujourd'hui.

Nous n'avons pu retracer le nom des premiers commissaires pour la localité de Saint-Simon qui en compte peut-être cinq, dès le départ.

Certains changements, amenés sans doute par les nouveaux commissaires, eurent lieu au niveau de la répartition des élèves dans les écoles, puisqu'en 1848, une école supplémentaire au village s'ajoute au réseau précédent, ce qui permet de consacrer aux garçons, une maison, et aux filles, une autre. Il y a donc en cette année quatre écoles dans la paroisse, dont deux au village, fréquentées chacune par environ 80 élèves et, deux autres mixtes, « une desquelles est tenue par un jeune homme bien chrétien, 70 enfants, la quatrième, par une jeune fille sous la présidence de sa mère, environ 30 élèves. Ces écoles sont florissantes sous ces maîtres, tous recommandables par leur religion et leur science. »⁴

Même si les écoles paraissent être bien tenues, par contre, l'assiduité des enfants fait défaut. Un rapport civil pour l'année scolaire de 1856 dénombre 508 enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité dont 339 seulement vont aux écoles, ce qui donne un taux de fréquentation de 67%. La distance pourrait probablement expliquer l'absentéisme d'un bon nombre.

Au sujet de ce problème, deux requêtes sont reçues en mars 1872 à la Commission scolaire de Saint-Simon, une d'Antoine Lajoie, signée de 21 noms, la seconde d'Alexis Chapdelaine, accompagnée de 13 signatures. Elles demandent de modifier le nombre d'arrondissements dans la paroisse, d'en ajouter quatre aux quatre installés précédemment. Les commissaires Pierre Gendron, président, Alfred Brien, secrétaire et autres, rejetèrent les requêtes, mentionnant le coût trop élevé d'une telle entreprise pour les revenus de la Commission scolaire locale.⁵

Il faut aussi signaler que l'école n'est pas obligatoire et que les garçons la fréquentent moins souvent que les filles. Aux temps des grands travaux sur la ferme, les enfants sont gardés pour venir en aide à leurs parents ce qui ne permet pas aux jeunes de dépasser le minimum des connaissances usuelles.

Les commissaires et les maîtres s'entendent toutefois sur les manuels et les programmes à donner. L'ardoise remplace le papier. Le matériel scolaire manque, bien qu'apparaissent au milieu du siècle la carte géographique et les cartes sur lesquelles sont posés des problèmes d'arithmétique ou d'histoire. Le catéchisme est enseigné. Il est aussi question d'art ménager pour les filles et de rudiments agricoles pour les garçons.

Quoi qu'il en soit, la paroisse de Saint-Simon avait toujours quatre arrondissements scolaires en 1878, contrôlés par un maître et trois maîtresses et fréquentés par environ 220 enfants.⁶



École de l'arrondissement no. 8 (bas du troisième rang) construite en 1897.



École de l'arrondissement no. 3. Institutrice : Rose-Alba Jodoin. Une trentaine d'élèves y figurent.

Liste des Livres qui seront en usage aux Écoles de cette Municipalité.

Le Syllabus des Écoles Chrétiennes
Le Petit Catéchisme de Québec
Le Nouveau traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu
Le Psautier de David
Le Lectures instructives et amusantes sur diverses inventions et découvertes par F. P. B.
La Grammaire française par F.P.B.
La Géographie moderne par F. X. Toussaint
L'Histoire Sainte à l'usage des commençants
L'Exercice Orthographique avec Dictionnaire par F.P. B. (sic)
L'Arithmétique par I. A. Bouthillier
Le Traité du Calcul mental par F. E. Juneau
(L'Histoire Sainte par Drioux non obligatoire)

Saint-Simon 6 oct. 1873

Approuvé par nous

Pierre Larochelle

Président

Alfred Brien

Sec.-Trés.

Cahier des Délibérations des commissaires de Saint-Simon. Octobre 1873. Archives de la Commission scolaire Val-Monts.

La prolifération des écoles de rangs

Lors de la période antécédente, il a été question d'établir d'autres arrondissements scolaires dans la paroisse mais toujours ces demandes furent rejetées, la Commission scolaire ne trouvant pas le financement nécessaire pour la construction de nouvelles écoles. C'est donc dans ce chapitre du nouveau souffle que ces projets se réaliseront, qu'une amélioration du système d'enseignement aura lieu, malgré les difficultés que certains commissaires connaîtront.

Seulement quatre écoles étaient alors fonctionnelles au début de la période, mais des requêtes rejetées, où étaient signifiées les longues distances à parcourir pour les enfants et le mauvais état des chemins, finirent par convaincre les commissaires de la nécessité de perfectionner le réseau scolaire.

Un cinquième arrondissement est donc formé pour les rangs Saint-Édouard et Saint-Patrick et un sixième pour les rangs Saint-Georges et

Sainte-Madeleine en 1884. Les enfants de ces rangs devaient donc se rendre non plus au quatrième rang pour recevoir leur enseignement, mais chacun dans leur arrondissement respectif.

« M. le Commissaire Léon Grenon propose secondé par M. le Commissaire Michel Morin que les rangs St-Édouard et St-Patrick de la dite municipalité soient séparés de l'arrondissement No 4 pour former un nouvel arrondissement désigné comme arrondissement No 5 et qu'une maison d'École confortable y soit érigée suivant devis des travaux approuvés par le Surintendant de l'Instruction Publique, laquelle maison devra être faite et parachevée la clef à la main pour l'ouverture des classes au mois de septembre prochain 1884.

Adopté unanimement.

Proposé par M. le Commissaire Michel Morin secondé par M. le Commissaire Joseph Ledoux que la maison d'École sus mentionnée soit construite d'après le devis suivant savoir : Grandeur de la maison 20 x 22 pds, 4 solles en cèdre de 10 pcs carrés, lambourdes en cèdre de 6 pcs au petit bout et bien sain, carré pièces sur pièces sciées ou équarries au choix de l'entrepreneur, solage en pierres sèches 1½ pd hors de terre renchassé en dehors et en dedans, plancher du bas en madriers de pruche de 1½ redouble en épinette de 1¼ pc, le plancher du haut en épinette blanche de 1½ pc, 7 pieds de hauteur entre les 2 planchers, 1 porte, 5 châssis en 2 volets de 4 grandes vitres de 14 et 16 pcs. Dans le haut 1 petit châssis de 4 petites vitres chaque pignon, 1 escalier pour aller au grenier, latté et crépi. Dans l'appartement des classes, il y aura un boisage en frêne bien sec de 3 pds de hauteur fait avec de la planche de 6 pcs de largeur; contrevents en pin de 2 volets, lambris en pruche saine bien sèche, comble à chevalets avec 1 corniche de 8 pcs sur les 4 faces, 1 tête de cheminée en brique prenant sur les sablières; couverture en planches et bardeaux de pruche bien saine blanchie à chaux ainsi que le reste de la maison. Dans l'intérieur de la maison, 1 cloison en pin blanchie avec 1 porte de communication et 1 trou cadré pour mettre le poêle. Dans l'appartement privé, 1 appui-chaise avec plinthes, 2 tables de 10 pds de longueur, 5 bancs, 1 tribune, 1 tableau, 2 rangées de crochets, 1 armoire, 1 perron de 6 x 3 pds; des latrines à double porte, 1 puits de 8 pds de profondeur et de 8 pds de diamètre formé en pierre avec au tonnage (cadre) couvercle et brimbale, l'emplacement clos en perches et piquets de cèdre, un pont sur le fossé situé devant la maison en projet de construction, lequel fossé sera boisé vis-à-vis le pont.

Agréé à l'unanimité. 7 »

Voilà comment on construisait une école de rang en cette fin du XIX^e siècle.

En juillet 1878, une nouvelle requête des gens des premier et deuxième rangs est adressée aux commissaires pour la construction d'une école dans chacun de ces rangs. Elle n'obtient malheureusement pas de succès. Il faut attendre encore onze années avant que cette réclamation soit considérée et encore un certain moment avant que des écoles soient construites. L'école entre Sainte-Rosalie et le village de Saint-Simon, dans le deuxième rang, fut érigée pour l'automne 1894, celle du bas du deuxième rang, c'est-à-dire entre le village et la limite de Saint-Hugues ouvrit ses portes deux ans plus tard.

Ainsi, cette résolution décongestionna les écoles au village. L'une d'entre elles ferma ses portes, l'école des filles, et l'école du cours modèle devint mixte à ce temps. On venait de former l'arrondissement no 7



L'école de l'arrondissement no. 5 (rang Saint-Édouard) remise à neuf en 1937, remplaçant l'ancienne devenue vétuste et non-conforme aux nouvelles règles de l'hygiène.

(haut du 2^e rang) et de transférer le no 2 (bas du 2^e rang).

En 1887, l'école du troisième rang, à Clairvaux, fut entièrement démolie et reconstruite à neuf avec logement pour les enseignants, ce qui froissa les paroissiens de cet arrondissement qui désiraient une école dans le haut et une autre dans le bas du rang. Ces aménagements ne se firent qu'en 1897, où l'on forma enfin l'arrondissement no 8 (bas du 3^e rang) et où l'on transféra le no 3 (haut du 3^e rang), faisant suivre l'école en la déménageant sur un terrain spécialement acheté pour l'occasion.

L'arrondissement no 9 pour les rangs Charlotte et Saint-Henri fut formé en 1902, espérant qu'avec une école dans ce secteur, il serait possible d'attirer plus de familles à s'établir dans ces rangs. D'ailleurs, certaines d'entre elles qui les habitaient alors, devaient envoyer leurs enfants à Saint-Liboire et c'est ainsi, pour remédier à la situation, qu'une telle initiative prit forme.

La Commission scolaire avait à trouver des argents pour financer toutes ces nouvelles maisons et leur entretien, pour payer les maîtres, les livres et le mobilier. Des octrois du gouvernement, de la part du département de l'instruction publique, étaient versés, mais ce n'était qu'une source minime de revenus. En conséquence, à plusieurs reprises les commissaires préféraient ne pas hausser les salaires des maîtres pour défrayer le coût des écoles. Longtemps le montant de leurs rémunérations demeura pratiquement le même, pendant plusieurs années, les maîtres

étant réengagés aux mêmes conditions.

En 1917, la Commission scolaire fait l'achat d'un terrain pour relocaliser l'école no 7. Une nouvelle construction est alors érigée sur le terrain de M. Joseph Girard. L'année suivante, l'école no 2 est aussi totalement refaite à neuf.



École de l'arrondissement no. 2 construite à neuf en 1918. On peut apercevoir sur la photo Fernand, Francine, Camille et Maurice Cournoyer. (Fernand Cournoyer)

Le couvent

C'est sans doute pour permettre la prolongation du cours modèle qui était donné depuis longtemps dans la paroisse et pour améliorer sa teneur que l'abbé Dion, alors curé de la localité, décide de faire allouer par la Fabrique 2 000\$ à la Commission scolaire de Saint-Simon, dans le but d'aider à la construction du couvent : 1500\$ devant servir au bâtiment, 500\$ à l'installation des religieuses qui auraient à dispenser le cours.

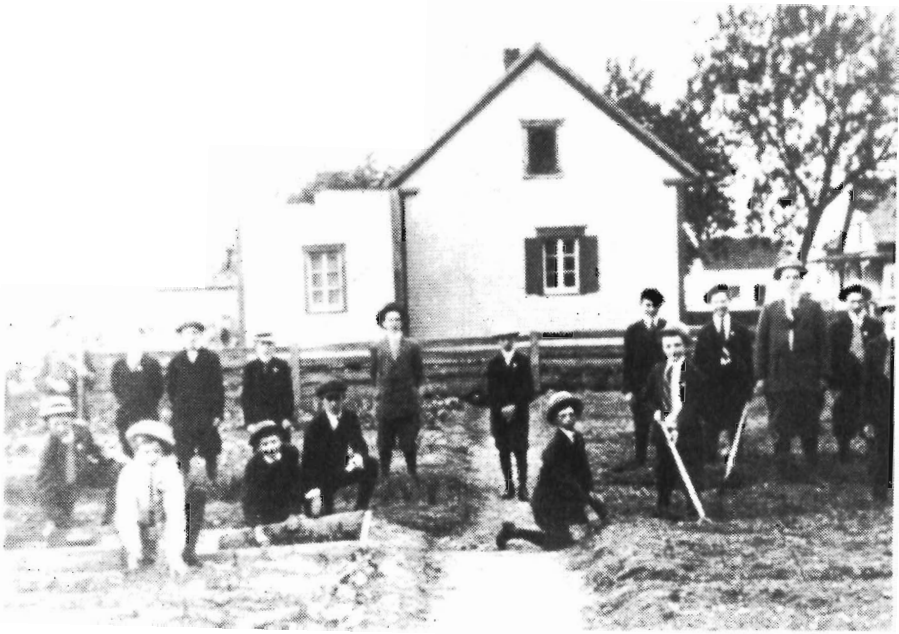
En 1911, les Commissaires d'école procèdent à l'achat d'un terrain (no 49-50), appartenant à Trefflé Dupré fils, près de l'église. Un constructeur, M. Adélarde Paquette de Saint-Hugues, le même qui réalisa le couvent de Sainte-Rosalie, entreprit un édifice de trois étages avec sous-sol.

La maison terminée l'été suivant, quatre religieuses de la Congrégation Saint-Joseph : S. Saint-Jean Berchmans directrice, S. Saint-Jean de la Croix, S. Saint-Eugène, S. Marie de l'Annonciation s'installent et se préparent immédiatement pour la session d'automne.⁸ À sa première année, l'école reçoit 73 filles et 65 garçons dont une dizaine de pensionnaires à qui l'on charge 6,00\$ par mois pour être hébergées.

L'école du village ferma alors ses portes. Les religieuses enseignèrent le cours modèle et académique pour ceux et celles qui désiraient obtenir un diplôme d'enseignement et elles continuèrent à dispenser le cours primaire.



Le couvent érigé en 1912 où des religieuses de la congrégation Saint-Joseph viendront donner le cours modèle et enseigner le primaire. Une dizaine de pensionnaires y résidaient durant l'année scolaire. (Photo : Valmore Laflamme)



Groupe de garçons dans le jardin du couvent en 1915.

L'affaire des octrois du cours modèle

Le gouvernement accordait à la Commission scolaire un octroi pour aider à soutenir le cours modèle. C'est donc à propos de ces subventions qu'une controverse retentissante vit le jour dans la paroisse qui donna du fil à retordre aux commissaires qui trouvèrent, paraît-il, la pilule amère à avaler.

Tout commença bien en décembre 1923, lorsque la Commission scolaire de Saint-Simon résolut que cet octroi devait aller directement aux religieuses qui enseignent le cours modèle et non qu'il reste à la Commission scolaire de Saint-Simon qui pouvait l'investir comme bon lui pouvait sembler.

Par cette résolution, venait-on de contrevenir à une autre résolution passée quelques années auparavant, qui disait que ces subventions devaient servir les intérêts de la Commission scolaire et non ceux des maîtres en particulier.

C'est alors que L.-Honoré Marcotte, ayant eu vent de cette affaire, intenta une action à la Cour de Saint-Hyacinthe contre la Commission scolaire de Saint-Simon afin de faire annuler cette résolution et de faire recouvrer à la Commission scolaire l'argent, donné soi-disant frauduleusement.

Les commissaires aussitôt informés, se réunissent dès le lendemain afin de trouver une solution au problème. Ils décident alors d'engager les avocats Lussier et Fontaine de Saint-Hyacinthe pour leur défense et

surtout à ceux qui sont favorables à cette mortelle affaire d'être assez bons de nous prêter leur secours et nous ne serons pas exigeants. Y a-t-il quelqu'un dans la paroisse qui veut s'engager à tous les frais qui pourraient survenir à cet effet. La Commission se réserve le droit de demander des cautions à toute personne qui ne sera pas responsable si cette offre est acceptée, je suis prêt et je suis certain que mes confrères seront du même avis (que moi) nous passerons une résolution dès maintenant pour remettre cette dite somme d'intérêt en question, si non elle restera telle quelle est. Nous avons pris des informations et c'est le seul moyen que l'on nous indique: encore une fois, cet appel s'adresse à tous les contribuables responsables de la paroisse sans en excepter un seul. Il me semble que pour ceux qui nous ont accusés que ce sera un devoir qu'ils nous doivent en retour de leur accusation.

Signé Napoléon Lussier prés. »¹¹

La réplique dut clore le bec aux uns et aux autres. Si la population ne désirait pas être taxée davantage, elle n'avait plus qu'à garder le silence et à faire payer le procès par les octrois du gouvernement et les intérêts que les religieuses venaient de rembourser. Et encore, les commissaires comblèrent le déficit à partir de leur propre caisse. Que dire de cet argent qui aurait pu être utilisé à l'achat de matériel scolaire ou de livres, sinon à améliorer certaines écoles qui commençaient à vieillir !

Voilà un point parmi tant d'autres sur lequel nous avons insisté. Il sert bien à nous faire comprendre que de nombreux problèmes d'administration pouvaient être une entrave à la cause de l'instruction. Mais les professeurs étaient sans doute les plus à plaindre. Fallait-il accepter de lourdes responsabilités et souvent, des conditions de travail difficiles, sans revendiquer? Ce secteur devait un jour ou l'autre être modifié et perfectionné pour le progrès du milieu et de notre culture.



Diplômées du couvent Saint-Joseph à Saint-Simon. De gauche à droite : Jeanne D'Arc Jodoin, Béatrice Saint-Jean, Juliette Lemonde, Jeanne D'Arc Tremblay, Irène Morin, Thérèse Paulhus. (Photo : Carmel Lajoie)

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 40 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, des dépendances, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Traitement et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Mise en opération du cours d'études.			Succès remportés dans l'enseignement.			
1	Upton	2	8	9	8.5	10	35.5	Excellent.	8.5	8.5	17	Excellent.	
2	Acton-Vale	2	8.5	8.5	8.5	9	34	"	8.5	8.5	16.5	"	
3	Grantham	15	8.2	8.6	6.2	10	34	"	6.2	5.8	12	Bien.	
4	St-Guillaume, village	2	10	7	6	10	33	"	8	7.5	15.5	Très bien.	
5	St-Hugues	9	7.6	8.3	6.6	10	32.5	"	6.2	5.8	12	Bien.	
6	St-Germain	11	7.8	8.3	6	10	32.1	"	6.6	6.2	12.8	Très bien.	
7	St-Eugène, paroisse	6	8.8	8.4	6.2	8	31.4	Très bien.	6.4	5.2	11.6	Bien.	
8	St-Frs-du-Lac, village	1	8	7	6	10	31	"	7	7	14	Très bien.	
9	Drummondville	3	4	8.6	7.3	10	29.9	"	7.3	6.3	13.6	"	
10	St-Simon	6	7.7	6	6	10	29.7	"	6	5.9	11.9	Bien.	
11	St-Nazaire	6	7.5	7.3	6	8	28.3	"	6	5.5	11.5	"	
12	St-André	5	7.2	6.2	6	8	27.4	"	4.8	4.6	9.4	Médiocre.	
13	St-Liboire	8	4.7	6.5	6	10	27.2	"	0.2	5.5	11.7	Bien.	
14	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	8	7.2	6.6	6	7	26.8	"	5.5	5	10.5	"	
15	St-Théodore	8	6.3	5.3	6.2	8	25.8	"	6.1	5.7	11.8	"	
16	St-Majorique	4	7.2	4	6	8	25.2	"	5.2	5.5	10.7	"	
17	St-François-du-Lac, paroisse	9	6	6	6	7	25	"	6	5.5	11.5	"	
18	Wickham-Est	7	6.2	3.2	6	8	23.4	Bien.	5.2	5.2	10.4	"	
19	St-Cyrille	13	7.1	4	6	6	23.1	"	5.4	5.3	10.7	"	
20	St-Eugène, village	1	3	6	6	8	23	"	7	7	14	Très bien.	
21	St-Ephrem	7	5	3	6	8	22	"	6.3	5.3	11.6	Bien.	
22	St-Bonaventure	9	5.5	4.3	6	6	21.5	"	5.4	5.5	10.9	"	
23	Wickham-Ouest	10	3.9	3	6	8	20.9	Médiocre.	5.2	5	10.2	"	
24	St-Hélène	6	3.6	2.6	6	6	18.2	"	6.1	5	11.1	"	
25	St-Guillaume, paroisse	12	4	2	6	5	17	"	6	0.1	12.1	"	
26	St-Pie-de-Guire	7	2.4	1.1	6	5	15.5	Mal.	5	5	10	Médiocre.	

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LÈVESQUE,
Insp. d'écoles.

Rapport général de l'inspecteur d'écoles L.N. Lèvesque pour l'année 1907-1908. Saint-Simon vient au dixième rang. On peut remarquer entre autre le pointage peu élevé pour l'item du mobilier et celui des salaires accordés aux maîtres. La note générale obtenue : bien.
(Commission scolaire Val-Monts)

La réorganisation du système scolaire

C'est récemment que l'on assiste à la réorganisation du système scolaire et que plusieurs réformes voient le jour, amenant la communauté à se doter d'un système plus efficace et à donner aux maîtres des conditions plus satisfaisantes.

Plusieurs écoles sont reconstruites à ce temps ou rénovées. En 1937, l'école no 5 du rang Saint-Édouard; en 1953, l'école no 3; l'année suivante, l'école no 4 et no 9; en 1955, l'école no 8 et no 6. Des octrois

du député Daniel Johnson du comté de Bagot sont obtenus pour la construction ou la réparation de ces maisons d'enseignement.

En 1946, la fréquentation devient obligatoire, il faut alors plus de 14 ans pour pouvoir quitter l'école. La même année on parle enfin de former un syndicat pour les institutrices ou instituteurs afin de fixer un salaire minimum, soit 600\$, avec un supplément de 25,00\$ par année pour les professeurs expérimentés jusqu'à 750\$.

Le cours modèle complet cesse également d'être dispensé au couvent vers 1939. Les religieuses continuent cependant d'offrir les 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années, ceux et celles qui veulent obtenir leur brevet doivent alors poursuivre à l'école normale notamment à celle de Saint-Hyacinthe dirigée par les Soeurs de la Présentation depuis 1911 et à l'école normale dirigée par les SS. de Saint-Joseph, fondée en 1941.

En 1949, 15 filles sont inscrites au cours modèle complémentaire. Mais si la population féminine peut facilement continuer en partie ses études dans la paroisse, la gent masculine, même si elle le pourrait, se voit dans l'obligation d'aller poursuivre ses études dans des établissements à l'extérieur du village, ce qui oblige souvent les parents à défrayer un surplus pour leurs garçons, sinon de prendre la décision de les garder près d'eux, de leur faire abandonner leurs études, faute de pouvoir subvenir monétairement à leurs besoins. À ce moment, faut-il considérer que les garçons se plient difficilement à une direction féminine et qu'il serait bon de diversifier le personnel enseignant afin qu'ils s'intègrent mieux dans des études plus poussées : ce n'est là qu'une recommandation de l'inspecteur V. Veilleux lors d'une visite à Saint-Simon en 1952.



L'école de Saint-Simon construite en 1960 afin de centraliser le plus grand nombre d'élèves pour qu'il leur soit donné un enseignement plus approprié selon les différents niveaux scolaires.



Élèves de deuxième année en 1966. Professeur : Mariette Laflamme.

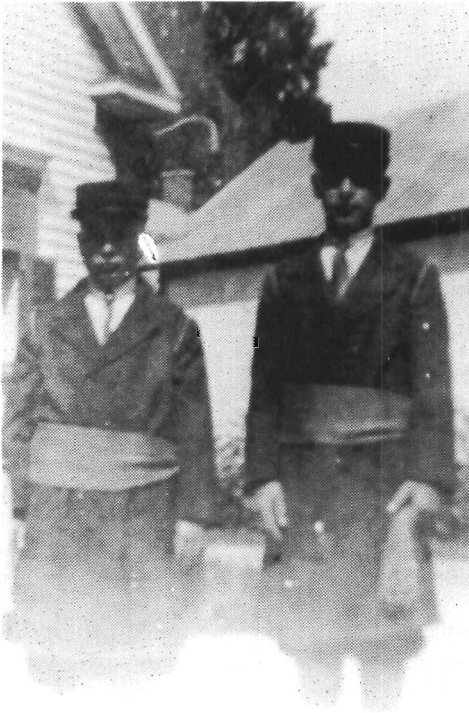
En 1959, la Commission scolaire de Saint-Simon émet le projet de construire une école centrale dans le village comprenant 8 classes, avec logement, afin de pouvoir répondre à un besoin urgent d'une instruction plus développée pour les élèves. L'école ouvre ses portes en septembre 1960. Les 1^{ère}, 2^e et 3^e années se donneront alors au couvent, la 4^e jusqu'à la 9^e année à la nouvelle bâtisse. Un circuit d'autobus scolaires est mis sur pied pour éviter aux élèves les grandes distances à parcourir. Les étudiants du secondaire sont conduits à la ville où des écoles publiques les reçoivent, mentionnons entre autres l'école Fadette et l'école Casavant.

En 1972, les élèves de 8^e et 9^e année sont aussi transférés à la ville, puis la construction d'une polyvalente à Saint-Hyacinthe amène le regroupement du dernier cycle du secondaire et de certains cours techniques.

L'école de Saint-Simon n'aura dorénavant qu'à dispenser le cours primaire et la maternelle qui sera introduite en 1969. Pour des études plus poussées, il y a le réseau des C.É.G.E.P. et l'Université.

En juillet 1972, la responsabilité des écoles et du système scolaire du territoire de Saint-Simon dépendra dorénavant de la Commission scolaire Val-Monts, dont le siège social se situe à Saint-Hyacinthe. Les religieuses de Saint-Joseph quittent la localité en 1976 et c'est ainsi qu'il faut alors parler pour caractériser la période, de la laïcisation des maîtres, de l'apparition de nouvelles méthodes d'apprentissage et du fusionnement des Commissions scolaires.

Le transport scolaire via autobus est assuré par MM. Rosario St-Laurent et Fernand Cusson, pour la paroisse de Saint-Simon.



Messieurs Léo et Jean-Paul Saint-Laurent en 1930, au début de leurs études au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

QUELQUES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

École no	1	2	3
1835	John Hugues		
1838	Louis Boucher		
1845	Pierre Lacroix		
1857	Ursule Gendron	M. Blanchet	M. Louise Blanchet
Salaire	L26	L50	L38
Nb d'élèves	53	74	67
1865	Marie Larochelle	Julie Dubois	Louis Lacroix
1871	Louis Lacroix	Julie Dubois	Mme Norbert Larochelle
1875	Napoléon Blanchet	Odile Gendron	Adeline Galipeau
1879	Alex. Dupuis	Odile Gendron	Albina Cadoret
1886	Alex. Dupuis	Odile Gendron	Mlle Duhaime
1892	J. Bte Delorme	Odile Gendron	Malvina Saint-Jacques
1904	Emma Caron	Lucindi Dandoneau	Naura Morin
1920	Soeurs St-Joseph	Germaine Gendron	Lucille Fournier
1932	Soeurs	Thérèse Ledoux	M. DesNeiges Ledoux
Salaire	\$225	\$225	\$225

1943	Soeurs	Thérèse Lemonde	Suzanne Fournier
1956	Soeurs	Hectorine Valcourt	Simone Carrière
1960	Couvent		
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
	Claire Lussier	Mariette Laflamme	Dolorès Carrière
1971	Dolorès Carrière	Agnès Lacroix	Réjeanne Lafrance
1981	Dolorès Carrière	Agnès Lacroix	Réjeanne Lafrance
	les itinérants:	Éducation physique	: Richard Sicotte
		Musique	: Christiane Leblanc
		Anglais	: Madeleine Richer
		Morale	: Gisèle Richard
		Orthopédagogie	: Denis St-Louis
	Directeur : Robert Lévesque		
	Secrétaire : Thérèse Martel		

École	4	5	6
1857	Adeline Langelier L40 70		
1865	Eliza Larochelle		
1871	Eliza Larochelle		
1875	Virginie Gendron		
1879	Marie Grenon		
1886	Olympe Cadoret		
1892	Alexina Collette	Laura Séguin	Victorine Huot
1904	Bernadette Léger	Arthémise Jodoin	Eva Desmarais
1920	Églantine Gaumont	Marguerite Marin	Marguerite Chevalier
1932	Fernande Jodoin S225	Gabrielle Pelletier S225	Juliette Dupont S225
1943	Gilberte Langelier	A. Marie De Grandpré	Gisèle Sylvestre
1956	Pierrette Charpentier	Églantine Gaumont	Madone Babin
1960	École centrale		
	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
	Suzanne Lemonde	Victoire Beaudoin	Agnès Lacroix
1971	Mariette Laflamme	Victoire Beaudoin	Suzanne Lemonde
1981	Mariette Laflamme	Thérèse Boucher	Gisèle Jacques
École	7	8	9
1904	Régina Tétrault	Antoinette de Grandpré	Auriole Desmarais
1920	Blanche Ledoux	Mme Hector Ledoux	Léone Beauregard
1932	Yvonne Ledoux S225	Berthe Lussier S225	Béatrice Ledoux S225
1943	Mariette Cournoyer	J. Alice Fournier	Victoire Beauchamp
1956	Germaine Lussier	Lise Jodoin	Jeannine Vadnais
1960	École centrale		
	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année
	Sr St-Aimé des Anges	Lise Vary	Marc Hébert

		Sr Thérèse du Bon Pasteur
1971	Supérieure : Sr Pauline des Anges Sr Gemma Blanchette Lise Vary	Marcel Boucher Sr Madeleine L'Heureux Maternelle : Mlle Cardin
1981	Supérieure : Sr Denise Chicoine	Maternelle : Jacinthe Vermette



Le couvent appartenant à la Corporation municipale depuis 1978, utilisé aujourd'hui comme un centre communautaire où sont logés les locaux de l'Âge d'Or et de la bibliothèque. Ce bâtiment est l'un des rares dans la paroisse à avoir conservé son aspect extérieur original tout en continuant de servir à un rôle social spécifique.

Références

1. Desnoyers, p. 73.
2. Suzanne Bédard dans *L'Histoire de Rougemont* révèle que 50 écoles ont fermé leurs portes dans le comté de Saint-Hyacinthe pour un total de 1658 dans toute la province. p. 68.
3. Une histoire de l'éducation au Québec dans *Éducation Québec*, vol. II, no 1, septembre 1980, p. 22.
4. Le jeune homme bien chrétien est sans doute M. Samuel Gendron (1828-1889) fils de Simon Gendron, notaire de Saint-Hyacinthe et de M-Louise Dion. Il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe puis obtint à Montréal son diplôme d'instituteur. Il enseigna au 3^e rang de Saint-Simon de 1847 à 1854 pour enseigner par la suite à Sainte-Rosalie. Il fut admis notaire en 1860. Élu député du comté de Bagot en 1867 et réélu en 1871. En 1876, il accepte la fonction de protonotaire à Montréal, poste qu'il occupe jusqu'en 1887, alors qu'il démissionne pour aller résider à Saint-Hyacinthe avec son épouse Louise Fournier. Tous deux furent inhumés dans le caveau de l'église de Sainte-Rosalie.
5. *Cahier des délibérations des commissaires de Saint-Simon*. Mars 1872. Archives de la Commission scolaire Val-Monts.
6. Rapport du curé Pratte à l'évêque de Saint-Hyacinthe. 1878. *Dossier sur la paroisse de Saint-Simon*. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.
7. *Cahier des délibérations des commissaires de Saint-Simon*. op. cite. 1884.
8. Selon la tradition, M. Georges Pêloquin alla chercher en voiture les quatre religieuses à Saint-Hyacinthe. De retour, elles dînèrent avec sa famille pour ensuite aller s'installer au couvent.
9. Louis-Honoré Marcotte (1881-1972) intenta entre autres environ treize procès contre le maire Adélard Carrière à qui il faisait une chaude lutte entre 1937 et 1950. Il les perdit pour la plupart. Mais malgré ce trait de caractère, notre homme qui occupait le métier de commerçant, savait prendre en mains de nombreuses initiatives et s'en rendre responsable. Retenons l'affaire du taux à payer pour l'électricité, la fondation de la Compagnie de téléphone de Saint-Simon, la promotion pour le gravelage des routes. Il avait épousé Anna Désautels de Saint-Hugues, personne qui avec l'aide de quelques jeunes filles, par un travail minutieux, refit à neuf les costumes liturgiques, aubes et surplis, lors de la construction de la nouvelle église.
10. *Cahier des délibérations des commissaires de Saint-Simon*. 21 juin 1925.
11. Ibid. 26 juin 1925.

CHAPITRE SEPTIÈME

Le projet de canalisation de la rivière

Vu cet achalandage, on parla de canaliser l'Yamaska et il en fut sérieusement question en 1835, lorsque la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada intéressée au projet, désigna une commission pour s'en occuper. L'ingénieur Stephenson, chargé de faire une exploration et un rapport, évalua le coût de la canalisation de la rivière Yamaska, depuis son embouchure jusqu'à Saint-Hyacinthe, à 30 000 louis. Le gouvernement donna son rapport en Chambre le 11 décembre 1835, en recommandant très fortement l'affaire.

Mais où trouver les fonds nécessaires pour un tel projet ? Bien d'autres préoccupations, d'ordre politique surtout, dont la volonté d'unir le Haut et le Bas-Canada, accaparaient toutes les énergies et l'attention des hommes publics. Le projet dut donc être abandonné, faute de soutien.

La question revient pourtant sur le tapis quelques vingt ans plus tard et l'on fit même de nombreuses démarches pour qu'elle aboutisse.

Plusieurs personnes des paroisses avoisinant la Yamaska se rassemblèrent afin de créer une compagnie de navigation pour faire suite au projet de canalisation.

La création d'une compagnie de navigation pour faire suite au projet de canalisation de la rivière Yamaska

7 nov. 1857

« À une assemblée générale des comités locaux des paroisses de St-David, St-Guillaume, St-Hugues, St-Simon, St-Aimé, St-Marcel, St-Michel d'Yamaska et de St-Judes nommés dans l'assemblée générale des notables des sus-dites paroisses, tenue au village de St-Aimé, samedi le septième jour de novembre 1857 auxquels s'étaient réunis un grand nombre de citoyens pour aviser aux moyens de faire construire un bateau à vapeur et d'établir une ligne de navigation entre St-Aimé et Montréal... Messieurs Timothé Brodeur M.P.P. de St-Hugues a été appelé à la présidence et J-B. Commeault, de St-David est prié d'agir comme secrétaire... Le but de l'assemblée ayant été expliqué et le projet discuté, un plan d'association et d'engagement provisoire tendant à promouvoir la formation d'une compagnie de navigation a été soumis à l'assemblée.

Il a été résolu sur motion de Jonathan C. Wurtele ecr, de St-David, secondé par Pierre Gélinas ecr, de St-Aimé : que les personnes présentes à cette assemblée soient invitées à se former immédiatement en compagnie de navigation, à être nommée « LA COMPAGNIE DE NAVIGATION D'YAMASKA », d'opposer leurs signatures à l'engagement provisoire qui a été soumis et de souscrire et prendre chacun un certain nombre d'actions de cinq louis courant. Les personnes présentes ont de suite apposé leur signature au projet et se sont en conséquence formées en association.

Proposé par G. T. Pelletier ecr, de St-Guillaume, secondé par Charles Blain, de St-Hugues ecr, que J-C. Wurtele soit nommé le président temporaire de la compagnie et J-B. Commeault ecr le secrétaire... Proposé par Moïse Fortier ecr, de St-David, secondé par le Dr A. B. Lafrenière de St-Guillaume qu'un comité local soit nommé dans chacune des paroisses aux fins de solliciter la prise d'actions dans la nouvelle compagnie, qui devra faire rapport de leurs procédés à la première

re assemblée de la compagnie qui sera convoquée par le président et que les Messieurs suivants, soient nommés savoir :

Pour St-David-Wurtèle, Fortier, Comeault, et Migneault

" St-Hugues-Brodeur, Blain, Piché et Lamoureux

" St-Guillaume-Pelletier, Lafrenière, Lambert et Dessert

" St-Marcel-Trudeau, Ouellette, Neaud et Fagnant

" St-Michel d'Yamaska-Chamard, Lafleur, Lassalle et Beaupré

" St-Aimé-Massue, Gélinas, Dubois et Lavallée

" St-Judes-Péloquin, Lemay et Gauthier

Proposé par Charles Blain ecr, de St-Hugues, secondé par J.C. Wurtèle ecr, de St-David : Que les comités nommés aujourd'hui soient aussi chargés de préparer une pétition exposant la nécessité d'améliorer la navigation de la rivière Yamaska, et priant la législature d'accorder une aide pécuniaire à cet effet; laquelle devra être signée dans les paroisses et présentée à la prochaine session du Parlement et que M. Brodeur, Gill et Guévremont membres du parlement soient priés de s'intéresser afin d'obtenir les conclusions de la pétition.

Proposé par M. Fortier, secondé par le Dr Lafrenière : Que M. Brodeur laisse le fauteuil et que M. Wurtèle le remplace,

Proposé par M. Lavallée, secondé par Me Raymond : Que des remerciements soient offerts à M. le Président pour la conduite qu'il a tenue au fauteuil.

T. Brodeur, Président

J-G. Commeault, secrétaire »

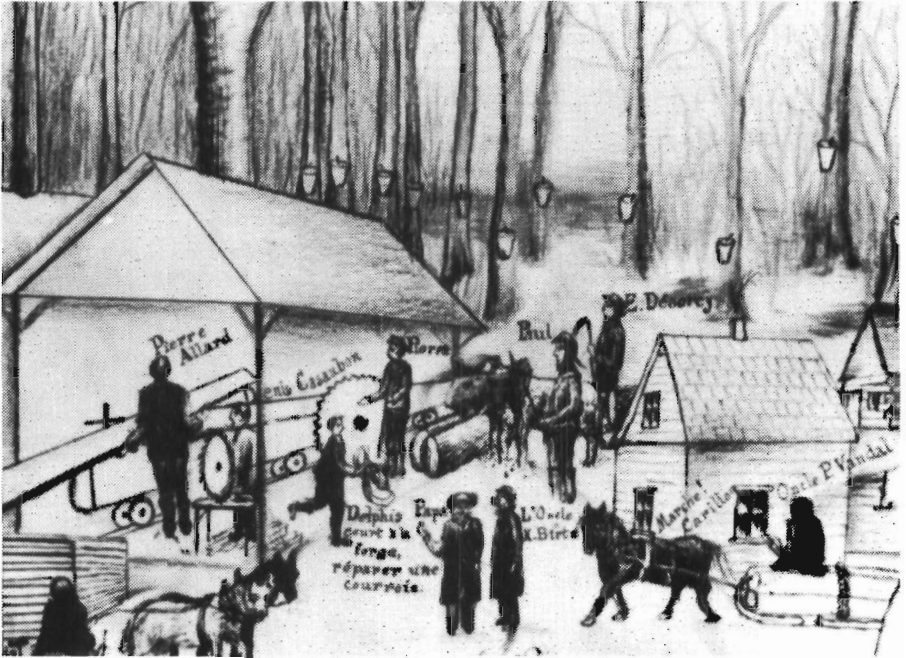
Timothé Brodeur, notaire de Saint-Hugues, était alors député du comté de Bagot au Bas-Canada. Comptait-il sur ce projet pour gagner la faveur de ses électeurs et ses électeurs pour avoir enfin la possibilité de s'enrichir à commercer les produits de la forêt.⁵

Le même mois de novembre, une autre étape est amorcée et s'inscrit dans la sensibilisation du grand public ou, tout au moins, à sa conscientisation face au projet. Un discours est alors prononcé par le notaire D. G. Morrison de Saint-Hyacinthe dans la salle des Artisans de Saint-Hyacinthe.

En plus de la canalisation de la rivière, un autre sujet était débattu lors de cette conférence : l'amélioration du chemin entre Saint-Hyacinthe et Saint-Dominique, où l'on peut trouver la chaux, la pierre et le bois en assez grande quantité, et qui peuvent devenir des matériaux rentables à condition que son commerce se développe et ne soit pas interrompu par la route trop souvent en mauvais état.

Des deux points traités, celui de la canalisation était bien le plus important. Il ne s'agissait plus de canaliser depuis l'embouchure jusqu'à Saint-Hyacinthe mais jusqu'à Saint-Césaire et même au-delà par la suite, jusqu'à la Baie Missisquoi.

Le discours dans ses grandes lignes était évidemment une sorte d'appel à l'industrialisation et au progrès, un réquisitoire assez étonnant, visant à stimuler et à donner une direction à l'économie, laquelle avait plutôt subsisté jusqu'à maintenant, sans politique véritable, sans planification réelle de la part des dirigeants locaux qui la laissaient à elle-même, sans rétablir les failles et la mauvaise utilisation des ressources.



Moulin à scie de Louis Sylvestre au rang Charlotte vers 1872. (Croquis de Sr Saint-Alexis, Rose-Anna Sylvestre 1877-1944). (Photo : Sr Jeanne Sylvestre)

Quoi qu'il en soit, on canalisa de Saint-Hyacinthe à Saint-Césaire, mais le projet de draguer depuis l'embouchure fut délaissé, vu que le bois commençait à devenir un élément épuisable et peu rentable dans la région et que le rail allait vite déclasser la navigation. Saint-Simon et les autres paroisses se tournèrent donc à partir de ce temps vers l'agriculture. Les habitants y trouvèrent alors leur seul moyen de subsistance.

Le bois a été, dans la première moitié du XIX^e siècle, une bonne source de revenus pour la paroisse. En effet, seulement 27% des terres étaient en culture en 1831, 59% en 1861 et 66% en 1871.⁶ On faisait déjà chantier dix ans avant la fondation de la paroisse. Un moulin à scie s'y trouvait dès 1820, on en comptait trois en 1861 et trois encore dix ans plus tard.

En 1871, 1565 billots de pin, 6473 billots de tous autres bois et 5498 cordes de bois de chauffage avaient été produits dans la paroisse. Les habitants de Sainte-Rosalie n'avaient réussi à produire pour leur part que 268 billots de pin, 922 de tous autres espèces et 3600 cordes de bois, ce qui donne une idée de l'importance de l'activité forestière à Saint-Simon.⁷

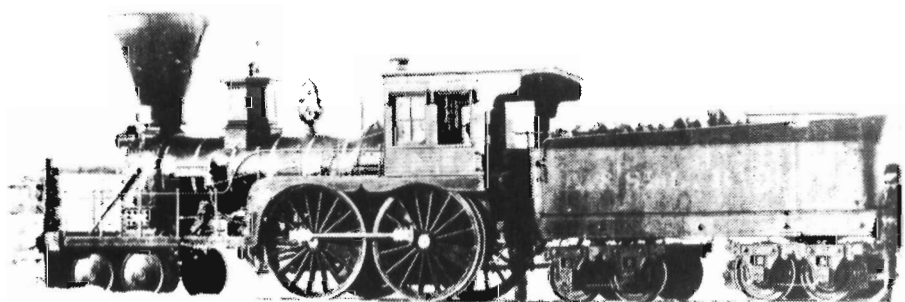
Un nouveau souffle : le chemin de fer

Lors du recensement de 1861, le notaire Amiot rend compte d'un chemin de fer passant dans l'est de la seigneurie Langan. Effectivement, entre 1853 et 1855, on assiste à la construction de la ligne ferroviaire connue sous le nom de « Canada Atlantic Railway », appelée plus tard « Grand Trunk », qui partait de Montréal pour se diriger vers Portland, Maine, afin d'aider et de faciliter les échanges commerciaux avec les États-Unis et entre certaines régions du Québec.

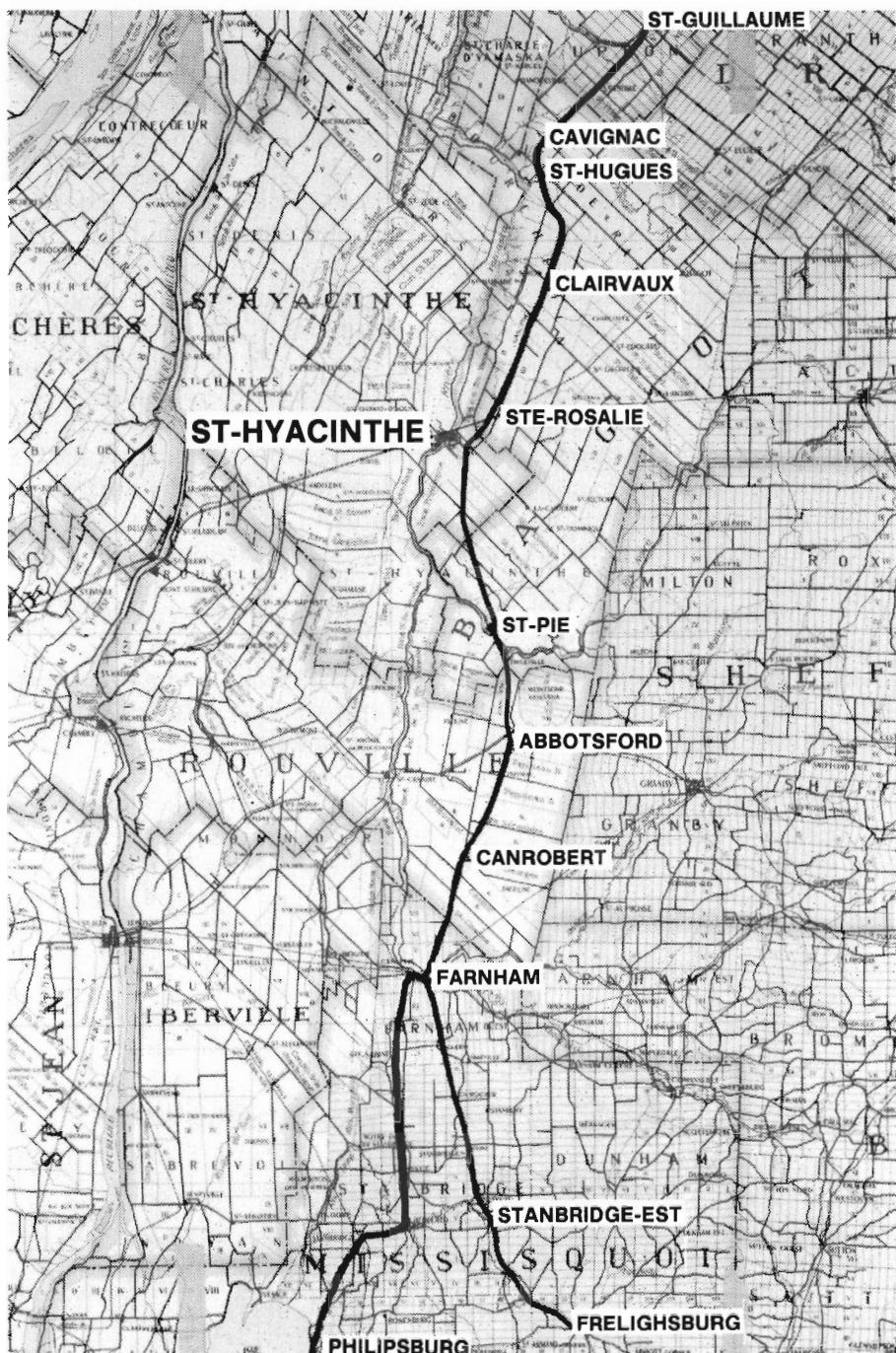
Ce chemin de fer avantagea, il va sans dire, tout l'est de la seigneurie, soit la paroisse de Saint-Liboire, qui commençait alors à se développer et à se défricher. Mentionnons l'emplacement de Britania Mills qui fut un centre important entre les seigneuries Dessaulles et Langan. On construisit pour les besoins du chemin de fer une gare, un atelier de réparation, des entrepôts pour le bois et pour recevoir la chaux de Saint-Dominique avant qu'elle ne soit chargée dans les wagons. Britania Mills résulte donc de l'arrivée du rail dans la localité.⁸

Mais ce tracé, même s'il amenait le progrès dans la région, était toutefois encore trop éloigné de la paroisse de Saint-Simon pour pallier à l'isolement dans lequel elle se trouvait. Pour prendre le train, il fallait se rendre soit à Sainte-Rosalie, soit à Britania Mills et ce, par les routes souvent difficiles et de là, se diriger à Montréal ou en Nouvelle-Angleterre suivant l'itinéraire choisi. À l'époque, les paroisses voisines s'avéraient plus avantagées au niveau des communications que Saint-Simon.

C'est pour remédier à cette situation et faire véritablement profiter la population de ce nouveau moyen de transport, qu'un groupe d'hommes se rassemble quinze ans plus tard, pour discuter de l'établissement d'un « chemin à lisses de bois » entre Sainte-Rosalie et Saint-Guillaume afin de stimuler l'économie de cette région.⁹



Locomotive de la compagnie Atlantic and St-Laurence Railway faisant le trajet entre Montréal et Portland, Maine, à partir de 1850. Cette locomotive dut passer dans l'est de la seigneurie Langan et s'arrêter à Britania Mills. (APC)



Tracé du chemin de fer de la Philipsburg-Farnham-Yamaska Cie partant de Saint-Guillaume et se rendant à la petite ville sur le Lac Champlain en passant par Clairvaux à Saint-Simon.

Le Philipsburg-Farnham-Yamaska sera donc construit en 1877. Le tracé partant de Saint-Guillaume doit se rendre à Sainte-Rosalie, en passant par Saint-Hugues et Saint-Simon et de là, poursuivre jusqu'à Farnham (où se fait un raccordement au tracé Montréal, Portland, Boston) en passant par Saint-Pie, Abbotsford, Papineau et Canrobert, pour se rendre près de la frontière américaine à Philipsburg sur le Lac Champlain, touchant Sainte-Sabine, Bedford et Stanbridge : un tracé de 70 milles environ. Des subventions du gouvernement provincial sont accordées à la compagnie pour construire cette voie ferrée. Le 1^{er} janvier 1881, la Compagnie Sud-Est, filiale du Canadien Pacifique acquiert ce tracé.¹⁰

Quelques agglomérations se formeront alors autour de la ligne près des gares qu'on allait installer, à Clairvaux (Saint-Simon), à Cavignac (Saint-Hugues) entre autres.

Deux fois par jour, il serait enfin possible d'aller à la ville et d'y revenir, de partir dès 7 heures le matin ou tôt l'après-midi, pour rentrer vers midi ou pour le souper. L'horaire étant évidemment sujet à changement selon les saisons.



La deuxième gare de Clairvaux datant de 1891 qui servait à l'expédition et à la réception des marchandises et de la poste et dans laquelle on faisait la vente des billets pour les passagers.

Le transport du courrier et des colis devait par le fait même être assuré. Ils se rendaient à destination dans un laps de temps assez court. Le cultivateur pourrait profiter de même de la situation en écoulant ses récoltes de grains, de foin ou sa fabrication de beurre ou de fromage, qu'il n'aura plus qu'à charger dans « les chars » pour qu'elles se rendent là où l'acheteur les attendait. On pourrait avoir également du charbon en quantité suffisante pour s'approvisionner.

Le rail allait contribuer enfin à sortir de l'isolement les résidents de l'endroit et à faire profiter économiquement toute la paroisse de ses avantages et de ses possibilités. Cette ligne de Saint-Guillaume à Sainte-Rosalie sera enlevée en 1976, n'étant plus rentable pour le Canadien Pacifique.¹¹

En 1890, on construisit un embranchement au Grand Trunk, celui de l'Intercolonial, qui bifurque à Sainte-Rosalie pour se diriger vers Lévis et Halifax. Cette ligne coupe les terres du haut de la paroisse. Une seconde gare fut installée au rang Saint-Édouard et deux autres cabines d'arrêt pour les rangs Saint-Georges et Charlotte.¹² Il ne restait au chef de gare qu'à apprendre à manier le fanal pour que le train s'arrête si quelques personnes désiraient faire partie du voyage, sans cela, le train n'avait qu'à continuer sa route, sans autre préoccupation que de filer vers la prochaine station et de là, rejoindre les grands centres.

L'AGRICULTURE

Une agriculture de subsistance. La spécialisation de l'agriculture : l'industrie laitière. La Société d'Agriculture de Bagot et les cercles agricoles. Centres de criblage et de semences certifiées. Troupeaux de race. Le champ de démonstration de M. Donat Rivard. Le crédit agricole et l'expansion. La Coopérative agricole de Saint-Simon. La super spécialisation de l'agriculture. L'Association des producteurs de semences de Bagot. Les politiques pour améliorer l'agriculture. La fin de la Coopérative agricole.

Une agriculture de subsistance

Il faut essayer de vivre sur la terre défrichée graduellement et une terre forte peut produire quand on en connaît les possibilités et les soins à lui donner. Mais dès le début du XIX^e siècle, le manque de notions agraires, par exemple : le choix des semences, l'absence de rotation dans les cultures, le défaut d'engrais, de sarclage, de prairies artificielles, les mauvais labours, le défaut d'équipement et d'outils, ne contribuent certes pas au meilleur rendement et à la meilleure qualité des produits.

Il y avait pourtant un bon marché à l'époque, surtout pour le blé, le froment qu'on envoyait en Angleterre; mais bientôt l'Ontario semble répondre plus adéquatement au marché et l'Ouest produira en abondance un grain de qualité supérieure. En conséquence, les habitants du Bas-Canada devront : ou diversifier leurs cultures, ou s'adonner à l'élevage, pour répondre aux besoins vitaux.¹³

**Relevé agricole pour Saint-Simon en 1831
d'après le recensement agraire.**

Nb de producteurs ou de fermes	87
Superficie totale en arpent	6060
Moyenne d'arpents par ferme	69.6
Nb d'arpents en culture	1661
Nb d'arpents en culture par ferme	19
Moyenne de minots de blé par ferme	44
Moyenne de minots de pois par ferme	17.6
Moyenne de minots de patates par ferme	71.8
Moyenne de minots d'avoine par ferme	20.6

72% des fermes produisent le blé. 68% des fermes produisent le pois. 56% des fermes produisent l'avoine et 86% des fermes produisent la patate. Un nombre infime d'arpents est réservé au maïs, au seigle, à l'orge et au sarrazin.

Toutes les fermes de Saint-Simon sont occupées par des Canadiens-Français. Les rangs les plus productifs sont les deuxième et troisième rangs. Le premier rang devait compter alors 36 fermes, le deuxième 40, le troisième 23 et le quatrième 5 seulement, en tenant compte de la concession tardive.

Le rendement des terres fortes de la paroisse de Saint-Simon dépasse la moyenne générale des terres du Bas-Canada, soit de 7.6 à 7.7 minots à l'arpent.

Sur la ferme, on peut compter également un certain nombre d'animaux; mais puisqu'il s'agit d'une paroisse naissante, l'importance du cheptel est évidemment en dessous de la moyenne générale.

Nombre d'animaux en 1831

	Bêtes à cornes	Chevaux	Moutons	Porcs
Moyenne par ferme pour Saint-Simon	4.2	1.5	5.7	5
Moyenne pour le Bas-Canada ¹⁴	7.4	2.2	7.5	5.6

**Relevé agricole pour Saint-Simon en 1861
d'après le recensement agraire.**

Nb de fermes	195
Superficie totale en arpent	17552
Moyenne d'arpents par ferme	90
Nb d'arpents en culture	10405
Nb d'arpents en culture par ferme	53.3
Moyenne de minots de blé par ferme	72.9
Moyenne de minots de pois par ferme	69
Moyenne de minots de patates par ferme	61.4
Moyenne de minots d'avoine par ferme	248
Nb d'arpents en pâturage par ferme	15.6

10.2% des terres sont en blé. 9.1% des terres sont en pois. .8% sont en patates et 21.7% sont en avoine.

Trente ans plus tard, la plupart des habitants cultivent donc l'avoine contrairement au blé que l'on produisait auparavant. Le blé vient au second rang, puis suivent les pois et les patates. Le défrichement de la terre s'est accéléré, de 19 arpents cultivés en 1831, la moyenne grimpe à 53.3 arpents en 1861. Le rendement par minots par ferme a augmenté également sauf dans la production des pommes de terre où il subit une légère baisse.

Nombre d'animaux en 1861

	Bêtes à cornes	Chevaux	Moutons	Porcs
Moyenne par ferme pour Saint-Simon	7.5	2	9.5	3.4

Il faut constater aussi une nette augmentation du cheptel en trente ans. Le porc subit une diminution, mais les boeufs sont de plus en plus remplacés par les chevaux comme bêtes de trait.

Ajoutons que la plupart des céréales servent de nourriture pour les

animaux et que le surplus est mis en marché à l'intérieur de la région. Les légumineuses servent pour l'alimentation humaine et le marché se fait surtout avec les états de la Nouvelle-Angleterre qui commencent alors à s'urbaniser. À partir de la laine et du lin que l'on récolte en petite quantité aussi, on fabrique de l'étoffe et de la toile pour ses besoins personnels.

En cette période, même si la terre semble produire généreusement, il ne faut pas oublier que les mêmes problèmes nuisent encore à l'avancement de l'agriculture. Les anciennes méthodes sont encore utilisées et comme le soulignait le notaire Amiot, la mauvaise température peut être un facteur d'appauvrissement des récoltes.

Mais pour stimuler davantage l'agriculture, le gouvernement décide de mettre sur pied une exposition annuelle qui se tient à l'automne dans chaque comté et d'y allouer une liste de prix. Il faut mentionner que ces rencontres pouvaient se transformer en lieu d'échange et d'étude et qu'elles pouvaient faire connaître aux cultivateurs les dernières nouveautés dans ce domaine. Ainsi, le 11 octobre 1857, à l'exposition annuelle des animaux et produits agricoles et manufacturés du comté de Bagot qui se tient sur la vaste ferme de M. Gendron à Sainte-Rosalie : « M. Maranda de Saint-Simon expose une machine à rateler d'un mécanisme tout à fait ingénieux. Il en recommande l'adoption pour tous les cultivateurs.¹⁵ »

Des mentions étaient également distribuées lors des inspections des fermes.

Mais bientôt le manque de renouvellement des cultures et l'incapacité de trouver des débouchés pour les produits sur les marchés américains viendront plonger l'agriculture dans une dure crise. Beaucoup de ruraux quitteront même la terre pour tenter la chance à la ville ou aux États-Unis à cause du surpeuplement des terres et du manque de ressources.

D'ailleurs, le recensement de 1871 démontre bien l'état de stagnation dans lequel se trouve l'agriculture à cette époque.

Le nombre d'arpents en culture par ferme n'a augmenté que de 4 points en dix ans, de 53 arpents en 1861, il passe à 57 arpents en 1871. L'avoine, principale céréale cultivée, subit une chute de 248 à 201 minots par ferme, ainsi que les pois de 69 à 56,7, au détriment de la pomme de terre dont le rendement est augmenté de 61,4 à 74.

En revanche, le cheptel se multiplie, comme le montre la comparaison faite entre les relevés de 1861 et ceux de 1871.

Depuis bon nombre d'années, donc, les mêmes cultures et les mêmes techniques prévalent, mais refoulé dans une production qui n'est plus concurrentielle, l'agriculteur se voit désormais confronté à un grave dilemme, ou abandonner sa terre, ou l'améliorer en diversifiant sa production et son équipement en vue de répondre aux besoins plus spécifiques de la population. C'est alors que toute l'agriculture québécoise s'o-

**Relevé agricole pour Saint-Simon en 1871
d'après le recensement agraire.**

Nb de fermes	218
Superficie totale en arpents	18604
Moyenne d'arpents par ferme	85.3
Nb d'arpents en culture	12432
Nb d'arpents en culture par ferme	57
Moyenne de minots de blé par ferme	33.7
Moyenne de minots de pois par ferme	56.7
Moyenne de minots de patates par ferme	74
Moyenne de minots d'avoine par ferme	201
Nb d'arpents en pâturage	16.2

Nombre d'animaux en 1871

Bêtes à cornes		Chevaux	Moutons	Porcs
Pour Saint-Simon	8	2.2	15.3	5.8

rientera vers l'industrie laitière et les agriculteurs de Saint-Simon emboîteront le même pas, il va sans dire.

LA SPÉCIALISATION DE L'AGRICULTURE

L'industrie laitière

Vers 1875, les cultivateurs de la province se tournent vers l'industrie laitière considérant les difficultés de rentabiliser les cultures, domaine qui les préoccupait pour la plupart auparavant.

Tout d'abord, certains cultivateurs font des démarches afin d'implanter chez eux des fabriques de fromage puis, après 1880, des fabriques de beurre.

À Saint-Simon, une fromagerie ouvre ses portes au village en 1889, M. L'Heureux du 3^e rang en est alors propriétaire. Elle passe quelques années plus tard aux mains de Narcisse Tétrault qui y installe la machi-



La fromagerie du troisième rang construite vers 1887 et que M. Donat Rivard acheta pour y installer son centre de criblage pour les grains de semence vers 1928. Les trois dames situées près du grand jardin floral sont Mme W.L. Chauvin, épouse du Surveillant en chef des Fermes de Démonstration du gouvernement fédéral, au centre, Mme Rivard et à sa droite Mme Jodoin. Été 1931. (Photo P. Émile Rivard)

nerie nécessaire pour la fabrication du beurre et en 1907, Albert Houle en devient l'acquéreur.¹⁶

Il faut ajouter également qu'une autre fromagerie voit le jour presque dans le même temps, qu'elle se situera au 3^e rang, à Clairvaux plus précisément. Le propriétaire sera le marchand général déjà installé sur les lieux, M. Dieudonné Denis.¹⁷ D'autres fabriques s'ouvriront plus tard dans les rangs Saint-Georges et Charlotte, pour que les cultivateurs y puissent transformer leur lait sans avoir à trop se déplacer dans la campagne.

La production commerciale fait donc basculer la production artisanale. Mais même si les fabriques se multiplient, elles restent quand même aux prises avec certains problèmes, celui d'avoir assez d'argent pour payer un "fabricant" compétent et ensuite celui d'étaler la production sur l'année car beaucoup de cultivateurs ne livrent plus de lait après novembre. De plus, on reproche souvent au beurre sa qualité : sa mollesse, son aspect huileux et sa propension à rancir.¹⁸

Avec cette spécialisation, la production de l'avoine et du foin dans la région est à mentionner¹⁹, ce qui donnera à l'agriculture son caractère mixte. Ces deux produits sont écoulés aussi facilement sur les marchés de Montréal et des États-Unis.



Une des activités courantes au début du siècle, le battage qui demandait une main-d'oeuvre importante et appropriée.



Type de moissonneuse-lieuse mue par un tracteur. Ce nouvel équipement eut pour effet d'augmenter les rendements sur les fermes. (Valmore Laflamme)

L'équipement sur la ferme s'améliore également, l'arrivée de faucheuses, de moissonneuses-lieuses, de batteuses puis l'apparition des "engins à gazoline" vient faciliter le travail et accroître les rendements.

Comme stimulant au progrès de l'agriculture, des organismes de promotion en ce domaine prennent naissance un peu partout dans le Québec encouragés par l'action du gouvernement qui cherche à les soutenir.

Plusieurs sociétés d'agriculture voient le jour et des cercles agricoles où des personnes ressources viennent donner des conférences. Des journaux sont aussi édités, destinés spécifiquement aux agriculteurs afin de les informer et de les renseigner : *Le Journal d'Agriculture* de Saint-Hyacinthe est fondé en 1869-1872, *La Revue agricole* d'Aimé Kirouack en 1875-1876, plus tard viendront *La terre de chez-nous* et *Le Bulletin des Agriculteurs*.

La Société d'Agriculture et les cercles agricoles

La Société d'Agriculture du comté de Bagot fut créée pour sa part vers 1860. Elle regroupe les paroisses du comté et organisait à chaque année une exposition à Saint-Liboire, le chef-lieu, où les cultivateurs se rendaient à pied souvent, avec les plus belles pièces de leur troupeau afin d'entrer en compétition et ainsi être éligibles à des prix.

La loi des Cercles agricoles date de 1893. Les personnes intéressées dans la paroisse de Saint-Simon se réunirent peu de temps après cette législation et formèrent pour eux, un tel organisme. Même si au début le rayonnement de ces groupes reste assez limité, il n'en demeure pas moins que les réunions périodiques auxquelles les cultivateurs participent pour discuter de leurs problèmes, pour partager leurs expériences font en sorte de les éveiller à de nouvelles façons de procéder et de cultiver.

Avec ces Cercles agricoles, ajoutons la nomination par le gouvernement d'agronomes pour différents comtés. Bagot peut compter sur son territoire, dès 1913, sur une personne qualifiée, instruite en matière agricole. Le comté reçoit même le premier agronome à être officiellement formé au Québec, M. Raphaël Rousseau. Ses déplacements et ses rencontres avec les différents membres des Cercles agricoles et aussi avec plusieurs cultivateurs de la région, sont perçus alors comme bénéfiques.

Liste de quelques présidents de la Société d'Agriculture du comté de Bagot.

1902	Félix Dandonnault	1953	Albani Sylvestre
1929	Napoléon Dupont	1955	Lucien Desmarais
1938	Hectance Charpentier	1964	Jean-Louis Sylvestre
1946	Albani Sylvestre	1969	Hermel Giard
1952	Hectance Charpentier		

De 1938 à 1981, la Société a toujours été présidée par un cultivateur de Saint-Simon.

Centres de criblage et de semences certifiées

Plusieurs personnes de la paroisse par ces recommandations ont pu mettre sur pied des centres de criblage pour les grains afin d'améliorer la qualité des semences. Les cultivateurs de certains rangs n'avaient qu'à se cotiser pour l'achat d'un tel équipement, y trouver un endroit pour le déposer et ainsi venir à tour de rôle selon leurs besoins.

Troupeaux de race

L'avènement des grains certifiés que l'on pouvait produire puis revendre à bon prix et l'implantation de troupeaux de race dans la paroisse débutent aussi sous les recommandations de l'agronome. Entre 1913 et 1920, Pierre Sylvestre s'intéresse aux bovins canadiens, Donat Rivard aux Ayrshires, Arthur Fournier à la Holstein et Wilfrid Fournier à la race Jersey, pour ne citer que ceux-là. Aussi, de nouvelles variétés de trèfle, d'avoine et d'engrais chimiques sont adoptées.

Ces quelques personnes, presque des pionniers et des avant-gardistes contribuèrent, sur les directives de l'agronome, à établir un nouveau climat et à donner une nouvelle voie à l'agriculture. Ils furent aussi récompensés de leurs efforts puisque deux cultivateurs de l'endroit reçoivent le mérite agricole en 1916 : Louis Marcotte et Donat Rivard.

Le champ de démonstration de M. Donat Rivard

En 1909, Benjamin Rivard, installé au 3^e rang, donne sa terre à son fils Donat Rivard qui, un peu plus tard, après avoir bénéficié d'un cours de formation agricole à l'école d'Agriculture d'Oka, établit un centre de criblage sur sa ferme avec l'aide financière des cultivateurs du 3^e rang.

Dès 1921, M. Rivard, se montrant de plus en plus intéressé par l'agriculture, fit quelques démarches auprès des Fermes Expérimentales fédérales pour qu'elles viennent diriger une station de démonstration sur sa propriété selon un contrat, afin d'aider à vulgariser les nouvelles méthodes de culture et d'élevage et faire profiter nombre de cultivateurs de la paroisse et du comté. Cette station opérera jusqu'en 1958.

Le rôle de cette station eut de grandes répercussions et le dévouement de cette famille, consciente des progrès que pouvaient encore faire l'agriculture, est à souligner.

Donat Rivard, Arthur Fournier et quelques autres cultivateurs participent aussi, en octobre 1924, au Congrès de fondation de l'UCC, Union Catholique des Cultivateurs, organisme qui se voulait un outil pour faciliter le développement agricole et résoudre les problèmes des fermiers surtout au niveau du ressourcement monétaire et du crédit agricole dont il était question depuis un certain temps.



Vue prise lors de la journée champêtre d'août 1932 sur le champ de Démonstration de M. Rivard. (P.E. Rivard)



La Ferme Rivardière et son propriétaire M. Donat Rivard, un des pionniers de la nouvelle agriculture sur le territoire de Saint-Simon.

L'agriculture prend en cette période une tangente réelle avec l'avènement de l'industrie laitière. Le cultivateur produit pour son autosuffisance mais commence également à s'intéresser à un certain marché économique.

Le crédit agricole et l'expansion

Jusqu'ici, l'agriculture avait été un des secteurs qui occupait le plus grand nombre de Québécois, mais pendant la période où l'industrialisation fait une montée prodigieuse, c'est-à-dire durant la première moitié du XX^e siècle, il est à noter que cette situation se modifie, qu'elle s'inverse même, plusieurs personnes quittant leur terre pour aller travailler à l'usine.

De nombreux facteurs contribuent alors à ce mouvement, signalons le problème du surpeuplement des fermes, de la non possibilité d'expansion, d'agrandissement de la terre, du manque de liquidité, aussi la production agricole qui après avoir connu une certaine progression, est bientôt en perte de vitesse après 1920, sans oublier que les marchés s'affaissent durant la crise pour un bon nombre d'années encore.

En 1935²⁰ et en 1937, des propositions sont entérinées par le Conseil municipal de Saint-Simon, celles-ci visant à adresser au gouvernement une demande d'aide pour l'industrie laitière qui n'est plus rentable.

« Lecture de la lettre reçue du conseil de comté incluant une copie de résolution se rapportant au coût de la fabrication du beurre et fromage payé par le Gouvernement et demandant que le conseil de St-Simon passe une telle résolution.

Attendu que, depuis plusieurs années les revenus provenant de l'industrie laitière dans la Province de Québec ont diminué d'une manière absolument alarmante, et que les cultivateurs en souffrent préjudice grave.

Attendu que, sur les prix de vente du beurre et du fromage, les producteurs de lait sont obligés de payer eux-mêmes le coût de la fabrication de ces produits, ce qui diminue encore leurs revenus d'autant.

Attendu que le gouvernement de cette Province a toujours paru disposé à porter secours à la classe agricole au moyen d'octrois et subventions accordés sous différentes formes.

Attendu que si le gouvernement prenait à sa charge le coût de la fabrication du beurre et du fromage en cette Province, jusqu'à ce que le prix de tels produits atteigne un certain montant déterminé, les cultivateurs en seraient ainsi déchargés, leur fardeau serait allégé en conséquence et ce serait là une forme d'octroi qui atteindrait toute la population rurale de la Province.

Il est proposé par M. Elzéar Tremblay secondé par M. Ernest Lavigne, et résolu :

Que le gouvernement de la Province de Québec, soit prié instamment de prendre à sa charge exclusive le coût de la fabrication du beurre et du fromage en cette Province, jusqu'à ce que le prix du beurre atteigne un montant de trente centins la livre, et le prix du fromage quinze centins la livre, tel coût de fabrication devant être à la charge des producteurs dès l'instant où le beurre se vendra au moins trente centins et le fromage quinze centins la livre.

Que M. Cyrille Dumaine député du comté de Bagot soit prié d'appuyer la présente demande auprès du gouvernement.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'Honorable Premier Ministre de cette Province de même qu'à Monsieur Dumaine²¹. »

Ce texte est probablement un appel lancé par la classe agricole en difficulté afin qu'un secours lui soit porté, il faut voir là, l'une des premières demandes pour que le gouvernement aide financièrement les agriculteurs par des subsides sur le lait.

En ces mêmes années, toujours pour améliorer leurs revenus, des agriculteurs de Saint-Simon proposent qu'une meilleure surveillance soit faite dans les fabriques de beurre et de fromage et qu'un contrôle soit exercé sur la vente de ces produits.

« M. Arthur Fournier, informe le Conseil que durant le mois de décembre un grand congrès, de l'industrie laitière doit avoir lieu à Saint-Hyacinthe et qu'il doit y être question des intérêts de la classe agricole, la résolution suivante est adoptée, laquelle résolution une copie devra être envoyée à l'honorable Ministre de l'Agriculture et au député Dr. Adam, leur demandant d'appuyer telle résolution, que MM. les membres du conseil et M. Arthur Fournier, devront assister au congrès qui aura lieu les 20, 21 et 22 décembre à Saint-Hyacinthe.

Il est proposé par M. Ulric Durocher secondé par M. Ernest Lavigne :

Considérant qu'il s'est produit au cours de l'année dernière pour 30 000 000\$ dans les fabriques de beurre et fromage,

Considérant que la loi qui régit l'industrie laitière dans la province de Québec n'est pas ce qu'elle devrait être,

Considérant que le mode de l'épreuve du lait et de la crème ne donne pas satisfaction aux cultivateurs de la province,

Il est entendu qu'une refonte de cette loi est absolument nécessaire, c'est pourquoi il est proposé :

1. Qu'un expert-essayeur de lait représentant les cultivateurs soit nommé par les patrons de la fabrique pour faire ou surveiller les épreuves dans les fabriques ainsi que les répartitions et les ventes des produits.

2. Que l'épreuve de la crème soit faite tous les jours et qu'une épreuve moyenne soit prise dans chaque pasteurisateur afin de pouvoir se rendre compte de la quantité de gras contenu.

3. Que les fabricants soient obligés de livrer 122 livres de beurre par 100 livres de gras, laissant ainsi une marge raisonnable aux fabricants, attendu qu'il est possible de fabriquer 125 livres de beurre par 100 livres de gras.

4. Qu'une commission soit nommée s'il le faut pour prendre les renseignements nécessaires.

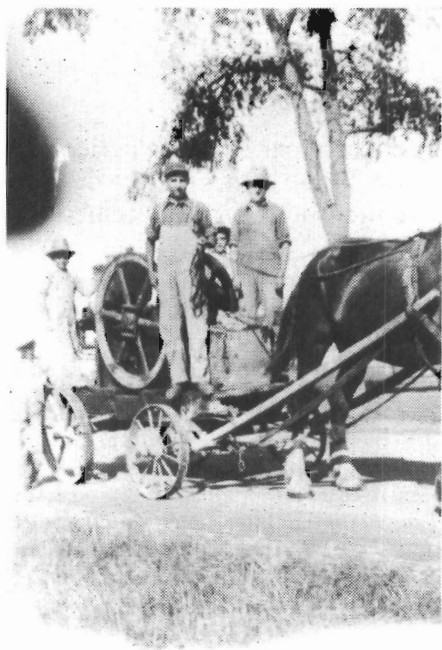
5. Que toute cette organisation soit aux frais du gouvernement provincial, rendant ainsi justice aux agriculteurs.

Et la séance est levée

Adélard Carrière, maire,

J.A. Brodeur, sec.-trés. »²²

Les agriculteurs essaient donc de revendiquer et de faire des pressions en commun pour obtenir de meilleures conditions. Plus que jamais ils sont insatisfaits de leur position, rien ne se trouvant à les avantager. La crise économique est un coup dur à porter. À cela, mentionnons qu'en 1936 et 1937 les récoltes furent médiocres et qu'aux printemps suivants, des cultivateurs n'ayant pas suffisamment de grains à ense-



Un « Engin à gazoline » utilisé pour certains travaux de moulange entre autres. (Fernand Cournoyer)



Groupe de personnes posant lors de la récolte de pommes de terre. (V. Laflamme)

mencer durent demander au gouvernement par le truchement de l'agronome du comté, M. Rousseau, de leur fournir des semences.

En conséquence, en avril 1938, Donat Rivard demande un « char » de 1500 minots d'avoine no 1 pour les cultivateurs, à 95 cts le minot. Pour rembourser ceux-ci, les conditions suivantes sont faites : 10 cts sur chaque minot sont payés par le gouvernement, 85 cts restent donc à être perçus. Le Conseil municipal de Saint-Simon se charge à la fin de financer les semences et de récupérer l'argent indirectement en engageant ces cultivateurs nécessiteux pour les différents travaux de voirie et de cours d'eau, chacun jusqu'au renflouement de leur dette. Les salaires qui auraient dû leur être versés furent donnés au gouvernement afin de s'en tenir à l'entente qui avait été proposé au préalable.²³ Cet état de chose contribua sans doute à rendre le climat sur la ferme plus difficile encore et davantage astreignant.

La Coopérative agricole de Saint-Simon

Ainsi, tout au cours de ce temps, les cultivateurs, désireux de rendre ce secteur de l'industrie laitière rentable, ne cessent d'entreprendre des actions.

Encore en 1941, voyant dans le regroupement une force certaine et dans le coopératisme un meilleur avenir, des cultivateurs de Saint-Si-



La première coopérative agricole de Saint-Simon fondée en 1941 et qui fut incendiée en 1955. Nous pouvons voir Ange-Émile Vermette et Ange-Émile Saint-Laurent devant le bâtiment. (Photo : Mme Graziella Vermette)

mon décident de former une Société coopérative agricole où chacun aurait à souscrire une part, ce qui donne la possibilité d'intervenir, étant actionnaire, que ce soit au niveau de la prise de décision, du traitement des produits ou du marché à atteindre.

Le premier conseil d'administration fut formé de Pierre Lajoie, Albani Sylvestre, Misaël Carrière, Emile Racine, Arthur Masson et P.E. Rivard.

À cette entreprise, se grefferont un service de transport du lait, des camions auront à parcourir la paroisse afin de ramasser les bidons sur les fermes, un service de fournisseurs en machines aratoires et plus tard, un service de livraison d'essence et d'huile. La Coopérative, dès ses débuts, regroupait une centaine de membres.

Les petites fabriques disparaissent donc pour être remplacées par une entreprise plus considérable, perfectionnée et plus appropriée aux besoins des cultivateurs.

À ce temps, apparaissent des instruments et des équipements de plus en plus perfectionnés et aussi le tracteur qui vient remplacer graduellement le cheval. Il en résulte évidemment de meilleures conditions de travail, moins d'efforts à fournir et dans un temps relativement plus court, et pour rentabiliser ces achats, une expansion de la terre familiale est requise, le cultivateur étant dans l'obligation d'acheter ou louer les terres avoisinantes disponibles s'il veut couvrir ses frais.

L'électrification des fermes fait un chambardement dans les habi-



Conférence sur la culture du trèfle donnée au champ de Démonstration par Monsieur Chauvin du gouvernement fédéral au secteur agriculture.

tudes de vie à la campagne. Les hommes politiques, Duplessis et Godbout, entre 1937 et 1945, en font un cheval de bataille dans leurs discours électoraux. À ce plan d'électrification s'en suit toutes sortes de retombées : meilleur éclairage, installation d'appareils de traite, de systèmes de réfrigération davantage propices à la conservation du lait, qui facilitent la tâche aux cultivateurs et permettent d'améliorer les rendements.

Le cheptel augmente et les agronomes de comté ne cessent aussi de donner des conseils, par exemple : de nourrir le bétail par l'ensilage, de mieux égoutter les terres, de les fertiliser. Le fils, donc, s'il prend la relève n'exploite déjà plus sa ferme de la même façon que son père auparavant.

La super-spécialisation de l'agriculture

Avec l'industrie laitière, la paroisse de Saint-Simon avait trouvé sa vocation, mais face à la concurrence de plus en plus intense dans ce domaine par la formation de grands monopoles, le cultivateur doit varier sa production et l'augmenter, en la spécialisant encore davantage, au risque de vendre sa ferme et d'aller exercer un autre métier, faute de pouvoir investir dans un projet d'une certaine envergure.

L'Association des producteurs de semences de Bagot

Les petits cribles installés dans différents rangs continuent de servir les cultivateurs. En 1930, la loi fédérale des semences, dont le but était de contrôler et d'inspecter les grains vendus, amène certains cultivateurs du lieu, une vingtaine en tout, à former un syndicat. Ceux-ci se rassemblent dans le même esprit qu'auparavant, sauf qu'il s'agira ici de classer et de certifier les semences en plus de les nettoyer avant de les envoyer à un autre syndicat.

Le syndicat de Saint-Simon prit donc en charge le centre de criblage du 3^e rang qui s'était installé en 1928 dans l'ancienne fromagerie de M. Courchesne. Ce centre exerçait déjà le commerce des semences, il ne s'agissait donc que de se plier à la législature et d'améliorer les équipements afin de poursuivre les ventes. En 1932, des cribles à moteur à essence remplacent des cribles à main. Un octroi du gouvernement est même accordé pour cette modification. Mais un événement, dans le mauvais contrôle des semences, apparut bientôt et c'est ainsi qu'une plainte fut logée de la part d'un syndicat de la Beauce qui ne se trouvait pas alors satisfait de l'envoi qu'on lui avait fait. Un des membres de ce syndicat, M. Donat Rivard, afin de régulariser la situation, décide d'acheter les parts des vingt cultivateurs et de donner le nom « L'Association des producteurs de semences de Bagot » à son commerce. Le centre, situé à proximité du champ de démonstration, en sera un de classification, d'attestation, de vente pour les mils, trèfles, avoines et autres grains. Le but

resterait évidemment identique à celui du syndicat, de prendre la production locale et de l'acheminer sur les marchés.

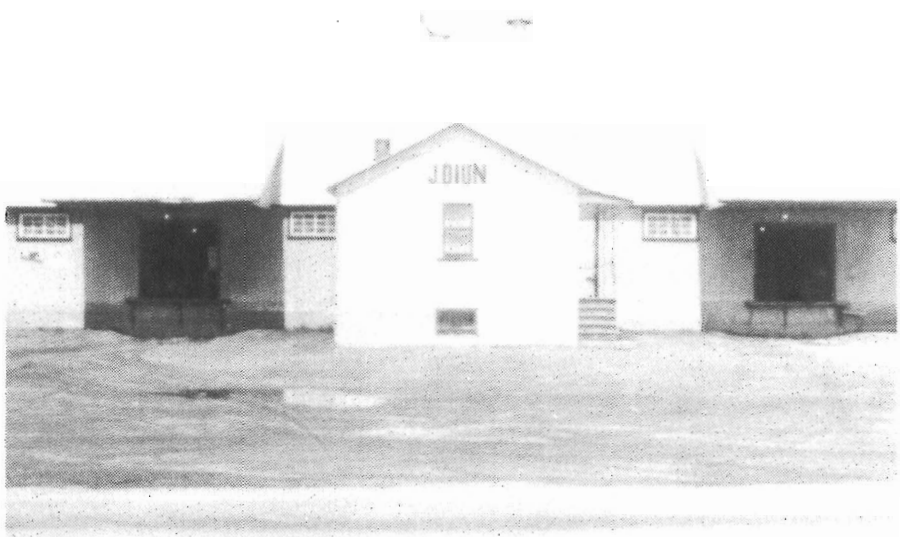
Aidé de ses fils, il parvient à donner un rayonnement à son établissement. Pendant la seconde guerre, le marché d'exportation demeure relativement fort, ce qui avantage le commerce. Trois cribles sont alors en fonction et les surplus sont envoyés surtout en France par bateau.

L'entreprise est léguée bientôt à l'un des fils, Charles-Auguste Rivard, qui sera un conseiller et une personne ressource pour tous les cultivateurs de la région, comme son frère Paul-Émile Rivard qui fut agronome du comté un certain nombre d'années.

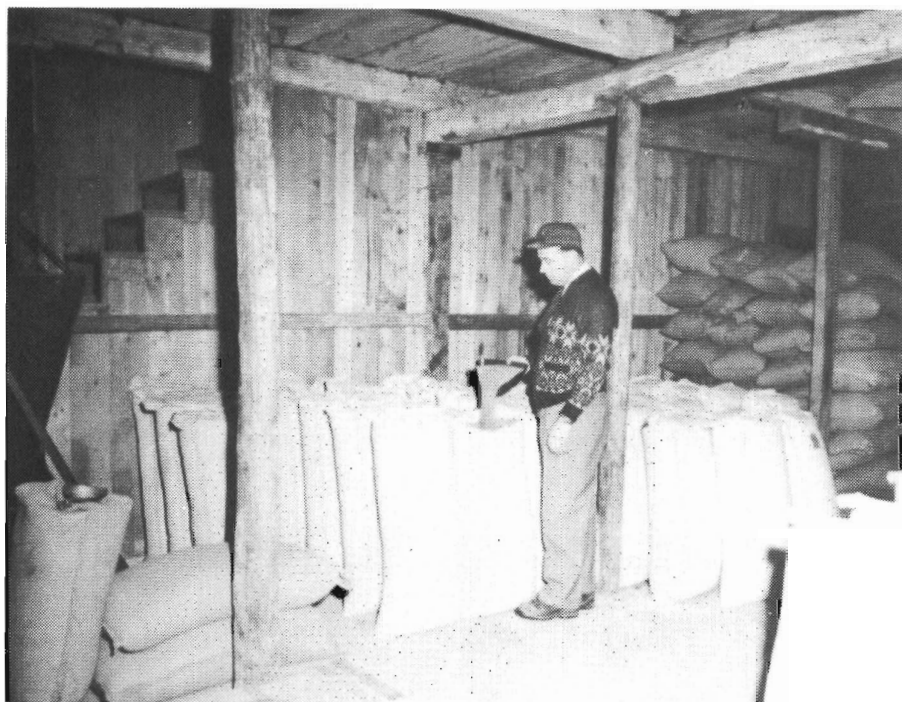
En 1954, C.A. Rivard gagnera même, par une sélection de mil qu'il fera et qu'il enverra à l'exposition de Toronto, le « Challenge Trophy », c'est-à-dire le championnat mondial des récoltes fourragères non légumineuses. Son envoi sera primé parmi une centaine d'autres provenant de plusieurs pays différents. Il sera d'ailleurs le premier et le dernier Québécois jusqu'ici à remporter cette mention.

En 1959, la fromagerie où logeait le commerce, devenue de moins en moins fonctionnelle est démolie. Le centre est alors déménagé sur une nouvelle propriété et dans d'autres bâtiments plus adéquats. Le commerce des engrais chimiques vient alors se greffer à l'entreprise. Quelques temps plus tard, le personnel augmente. En 1970, l'entreprise est vendue à M. René Reid puis revendue à Jacques Dion en 1979.

Ce centre, à plus d'un titre, semble donc avoir joué et joue encore un rôle important pour l'avancement de l'agriculture dans la région.



L'entrepôt et le bureau de « L'Association des producteurs de grains de semence de Bagot » de Charles-Auguste Rivard. Ce commerce appartient aujourd'hui à M. Jacques Dion.



M. Charles-Auguste Rivard dans son entrepôt de grains de semences vers 1954. (Photo : C.A. Rivard)

Des politiques pour améliorer l'agriculture

Au début des années 1960, vu la situation qui leur était faite, plusieurs cultivateurs délaissent leur emploi. Leurs fermes sont alors réunies à d'autres afin de former un domaine convenable pour l'installation d'un producteur. Mais jusqu'ici, l'agriculture s'était plus ou moins développée sans véritables politiques et contrôles. Voulant réajuster et planifier cette sphère de l'économie, l'état en collaboration avec des organismes voués à la classe agricole, entre autre l'UCC qui deviendra plus tard l'UPA, Union des Producteurs Agricoles, impose des législations cherchant à résoudre et à prévoir des problèmes qui étaient surgis ou pouvaient survenir. Par exemple en 1963, on assiste à la création de la Régie des marchés agricoles, et quelques années plus tard, à la formation de plans conjoints, de quotas, des subsides sont aussi accordés aux agriculteurs, tous ces nouveaux statuts s'établissant dans le but de structurer le secteur agricole.

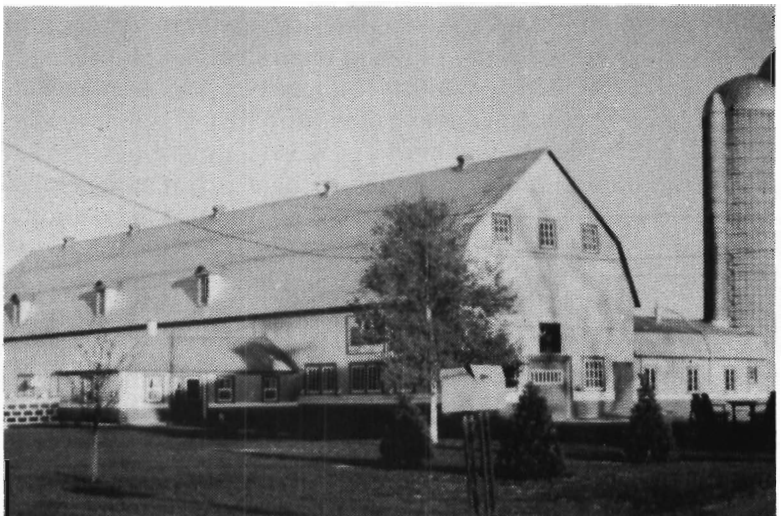
Cette super-spécialisation amène évidemment le producteur à en connaître davantage sur sa production, doit-il s'instruire en ce sens. L'ITA, Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe s'implantant dans le milieu comme l'avait fait l'École de Laiterie en 1890, facilite l'acquisition de ces connaissances à proximité. Plusieurs personnes et jeunes

gens de la paroisse iront suivre alors un enseignement à cette institution.

Mais outre ce programme, d'autres exigences sont requises pour rendre moderne sa participation à l'agriculture. La mécanisation plus poussée de la ferme, l'amélioration des troupeaux, le contrôle alimentaire des animaux, les investissements dans le drainage, la culture à grande échelle, la fertilisation et ce ne sont là que différents points sur lesquels il faut s'arrêter pour construire la renommée d'une entreprise.



La ferme d'Hermel Giard dans le deuxième rang où l'on fait l'élevage d'animaux de race Holstein et qui comprend une superficie totale de 160 hectares. M. Hermel et Mme Huguette Giard ont gagné la médaille de bronze de l'Ordre du mérite agricole en 1981. Il pose en compagnie de son épouse s'occupant ici à la comptabilité de la ferme.



Il va sans dire que toutes ces préoccupations et ces opérations peuvent de moins en moins être amorties par un seul producteur. Afin de remédier à la situation, il faut alors assister à la formation d'association ou de compagnie où des membres d'une même famille se réunissent pour travailler dans le même but et ainsi défrayer les coûts grandissants de l'entreprise.

Un problème de main-d'oeuvre ou de relève peut également se faire sentir dans le cas où le producteur est seul. En regard des salaires qui demeurent bas pour ce secteur, de la somme d'efforts à fournir relativement élevée, plusieurs préfèrent alors se diriger vers d'autres branches où le métier est moins accaparant et paie tout autant.

À Saint-Simon, deux spécialités se sont développées : l'élevage du porc et la fabrication du lait nature ou du lait industriel. Quelques agriculteurs s'occupent aussi uniquement de cultiver leurs terres.

La loi du zonage agricole de 1978 et la loi sur l'environnement viennent également protéger le secteur agraire bien qu'elles aient amené certaines critiques de la part des agriculteurs.



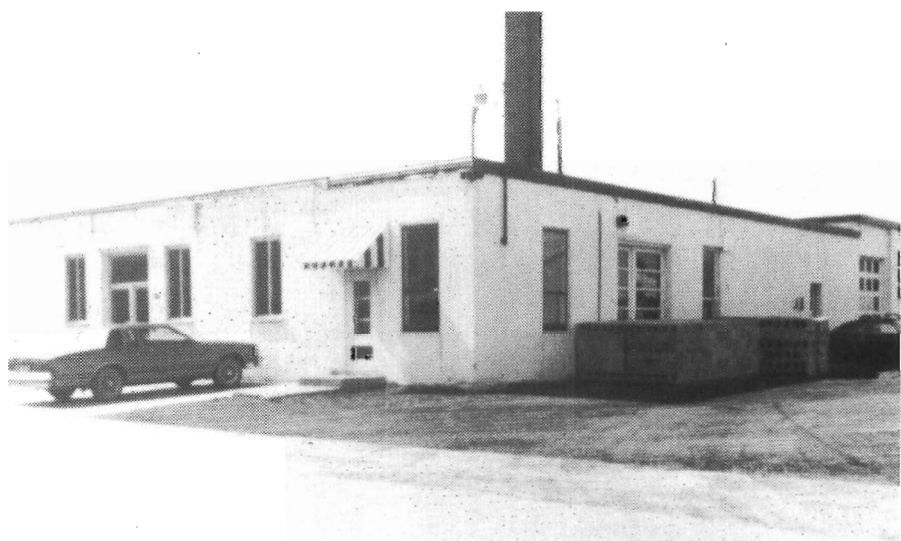
L'une des entreprises familiales et agricoles les plus considérables de la paroisse : la ferme Jean-Paul Vermette et Fils se spécialisant dans l'élevage du porc et qui possède plus de 500 acres de terre. Les Vermette furent récipiendaires de la médaille d'argent du mérite agricole en 1976. M. Jean-Paul et Germaine Vermette posent accompagnés de leurs quatre fils : Yvon, Michel, Denis et Réjean.

La fin de la Coopérative agricole de Saint-Simon

Face à ces grands monopoles, entre autres la Coopérative agricole de Granby, la petite Coopérative de Saint-Simon doit cesser sa fabrication de beurre et de fromage ne produisant pas suffisamment et à un coût trop élevé pour demeurer compétitive. Les cultivateurs se retrouvaient donc dans la nécessité de faire transformer leur lait à l'extérieur de la paroisse, à Granby ou à Saint-Guillaume. Certains services continuent cependant d'être maintenus, tels : le magasin et le service d'essence. Mais l'entreprise fait malheureusement faillite en 1976. Les cultivateurs qui n'avaient pas récupéré leurs parts les perdaient alors.

La Coopérative avait bien collaboré au développement de la classe agricole pendant plus de trente ans. Elle se devait peut-être un jour ou l'autre de fermer ses portes, le bassin de population étant trop restreint pour qu'elle puisse indéfiniment survivre.

Aujourd'hui, dans la paroisse, à peine un tiers de la population s'occupe à l'agriculture. Reste-t-il au compte, une dizaine de fermes laitières, autant s'occupant à l'élevage du porc et quelques autres sur lesquelles on entreprend les grandes cultures d'avoine, de betteraves sucrières ou de maïs-grain.



La deuxième coopérative agricole de Saint-Simon construite en 1955 après le sinistre qui ravagea un certain nombre de maisons et l'abattoir de Hervé Houle. Quelques années après la fermeture de la coopérative en 1976, P. André Bonneau acheta le bâtiment pour son commerce afin d'y installer des bureaux.

LES COMMERCES

Les marchands généraux

Depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours, environ 25 marchands ont tenu commerce dans cinq endroits principaux de Saint-Simon, au village et à Clairvaux, avec une moyenne de six ans chacun, mais en tenant compte que certains n'ont fait que passer, tandis que d'autres sont restés en affaires 15 ans, 20 ans et peut-être davantage.

Le premier de ces établissements, en date de 1832, était situé dans la maison Cadieux qui servit plus tard de maison de la Fabrique et de salle publique et fut transportée à la sortie du village, du coin où elle se trouvait, pour devenir le « Manoir Lajoie ».

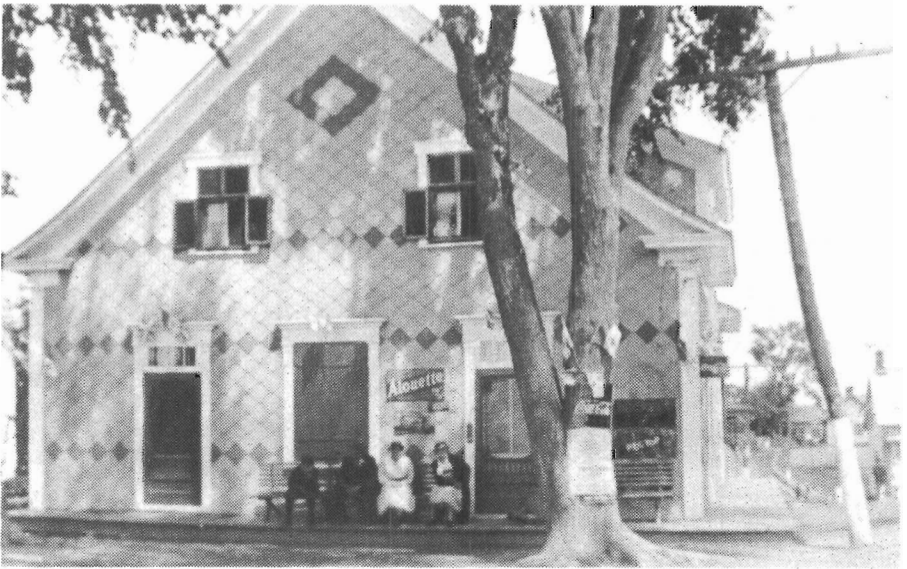
Le deuxième de ces établissements, en date de 1850-1860, était logé dans la maison Maheu, voisine de l'église, côté opposé au presbytère en face de la fourche formée par la rencontre des premier et deuxième rangs et qui n'a jamais changé de place.



Magasin de François-Xavier Cadieux (à droite) construit en face de l'église probablement peu après la fondation de la paroisse en 1832. La maison en déclin de bois, à deux versants, à toit galbé et à larmiers comprenait trois lucarnes à fronton à l'avant et une galerie à balustrades et à poteaux. Elle fut achetée par la Fabrique en 1912 et servit alors de logement pour le bedeau, de salles publiques et de bureau de poste vers 1950. Elle fut vendue puis déménagée à l'extrémité du village en 1971 pour être restaurée par la suite. Elle sert aujourd'hui de résidence et de bar-salon dans le sous-sol. Magasin d'Upton Brunelle (à gauche) construit en 1881 par John Delorme. L'énorme maison à mansarde fut vendue à Dame H. Cloutier en 1907 après le décès des premiers occupants. M. Charles-E. Birtz en fit l'acquisition en 1912, M. J.A. Brodeur de Beleoel en 1917. Cette maison fut incendiée en janvier 1935. (Photo: Mariette Sylvestre)



La maison Cadieux telle que restaurée aujourd'hui. (Photo : A.M. Aubin)



L'une des plus anciennes maisons du village ayant appartenu à M. Basile Maheux, donateur d'un terrain pour que soit érigée la première chapelle dans la paroisse en 1831. Cette maison comportait un toit en pente avec larmiers, sans lucarne à l'origine, avec galerie sur trois façades, petite cuisine en annexe et cheminées à chaque extrémité du pignon. Elle daterait des années 1820-1830. Elle servit par la suite de magasin général. Les propriétaires furent successivement : Alfred Brien, Olivier Brodeur, Eusèbe Morin et Élie Chapdelaine, Adolphe Saint-Laurent, Rosaire Saint-Laurent. Le magasin ferma ses portes en 1945. Il fut acheté par le médecin François Langelier qui le transforma en résidence privée, puis par le docteur André Fontaine. La maison appartient aujourd'hui à M. Fernand Cusson, boucher. (Rosario Saint-Laurent)

Le troisième magasin général fut bâti en 1859, en face de la maison « Maheu », de l'autre côté du chemin et portera le nom de magasin Beauchamp du nom de son constructeur.

Le quatrième magasin général du village sera construit voisin du précédent, sur le même côté du chemin ou de la rue au coin de la route, comme on disait alors, en face de la maison « Cadieux » avant son déménagement. Il portera le nom de magasin Brunelle du nom de celui qui le fit construire en 1881.

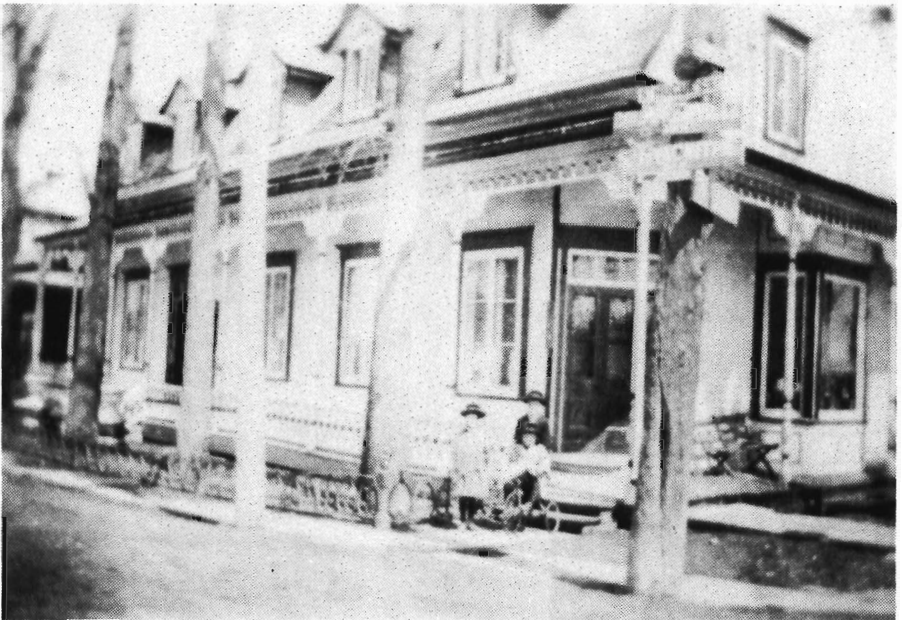
Le cinquième magasin général de la paroisse, celui de Clairvaux, qui sera d'abord ouvert vers 1880, sera incendié en 1900, puis rebâti en 1902 pour être démoli en 1971 s'appellera le magasin Forest du nom de celui qui l'occupa.

Se sont succédés chez Cadieux : François Cadieux et son neveu François-Xavier.

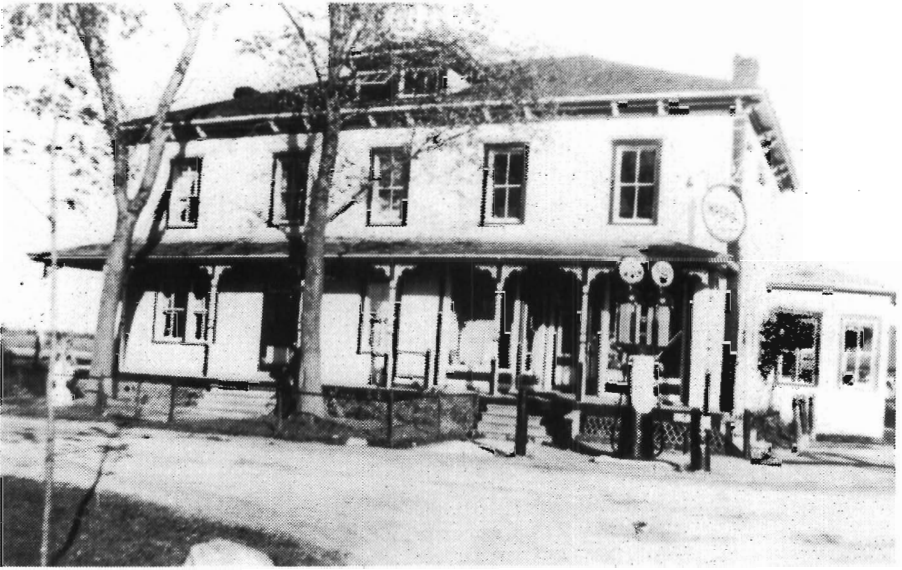
Chez Maheu : M. Alfred Brien, Olivier Brodeur, Adolphe Saint-Laurent, Aimé Fournier, Élie Chapdelaine, et plus tard Rosaire Saint-Laurent.

Chez Beauchamp : on trouve Alexandre Beauchamp, Moïse Alard, Élie Chapdelaine, Athanase Lefebvre, Joas Lapierre, Grégoire Dupont, Armand Péloquin.

Chez Brunelle : Upton Brunelle, Mme Cloutier, Charles Émile



Magasin des Brodeur au village de Saint-Simon, incendié en 1935. (Mme Jeannette Brodeur-Racine)



Magasin d'Omer Forest construit au début du siècle à Clairvaux. Cette immense maison fut expropriée en 1970 par le Ministère des Transports. (M. Gaétan Forest)



Propriété de Monsieur Anatole Bousquet, épicerie de la paroisse.

Birtz, J.A. Brodeur, MM. Deschamps, Barré, Tanguay, Roy.

Chez Forest : avant M. Omer Forest il y eut Dieudonné Denis et F.X. Lajoie, après M. Omer Forest, son fils Gaétan.

De ces cinq établissements, il ne reste plus que la maison « Cadieux » et la maison « Maheu » qui datent des origines de la paroisse : les autres ont été détruits ou reconstruits. Aucun ne sert de magasin, d'autant plus qu'il n'existe plus de magasin général à Saint-Simon.

Le magasin général d'alors était plus qu'un commerce, c'était une institution qui servait de « caisse populaire » par ses comptes courants, ses crédits à l'année longue, ses avances d'argent sur des produits de la ferme ou simplement des prêts à intérêts; ce qui pourrait expliquer les mauvaises affaires des uns ou le passage rapide des autres.

À côté des magasins généraux, on vit apparaître des épiceries de plus ou moins grande importance. Citons celles de M. Octave Beauchamp, de Mme Jean Desrosiers, d'Anatole Bousquet, de M. Carbonneau.

Lovell's Business Directory of the Province of Quebec.

1871

ST. SIMON DE YAMASKA — A village in the seigniory of Langan, district of St. Hyacinthe, county of Bagot. Distant from St. Hyacinthe, a station of the Grand Trunk railway, 9 miles. Mail daily. Population about 250.

Amyot Joseph, notary

Bachand Joseph, farmer

Basilière Louis, carpenter

Beauchamp Alexandre, storekeeper

Beauchamp Octave, baker

Beauregard Paschal, tanner

Bouvier Alexis, farmer

Bouvier Édouard, carriagemaker

Bouvier Jean Baptiste, hotelkeeper

BRIEN ALFRED, J.P., postmaster, commissioner of small causes, and dealer in dry goods, groceries, provisions, hardware, boots and shoes

Brunet Jacques, farmer

Cadieux François Xavier, J.P.

Catudal Hyacinthe, carpenter

Cazeau Vincent, shoemaker

Comtois Hyacinthe, blacksmith

Cusson Louis, storekeeper

Deblois Joseph, butcher

Decelles Joseph, carpenter

Delorme Toussaint, carpenter

Dion Lévie, carpenter

Dubois Miss Julie, school teacher

Foster John, civil engineer

Gauthier Félix, mayor, farmer

Giard Élie, undertaker

Girouard rev. Henri L., R. catholic

Lacroix Louis, school teacher

Lajeunesse Moïse, farmer

Larochelle Pierre, farmer

Larochelle Miss Éлиза, school teacher

Larochelle Mrs. Norbert, school teacher

Lemonde Louis, saw mill

Ledoux Mizaël, shoemaker

Ledoux Pierre, shoemaker

Maranda & Sylvester, saw mill

Marin Joseph, farmer

Mercier Joseph, blacksmith

Mignault Joseph, grist mill

Moreau Louis B., M.D.

Morel Adjutor, sexton

Morel Louis, laborer

Raby Joseph, carriagemaker

Rouleau Pierre, tailor

Scott Rémi, farmer

St-Germain Georges, farmer

Tremblay Jean-Baptiste, farmer

1890

ST. SIMON DE YAMASKA – A post village in Bagot county, on the Lake Champlain and St. Lawrence Junction railway, 9 miles from St. Hyacinthe. It contains 4 stores, a Roman Catholic church, 2 saw mills, and a grist mill. Telegraph, G.N.W.; Express, Dominion. Bank at St. Hyacinthe. Pop. 250.

Allard J.M., gen store

Beauregard Paschal, tanner

Belland A., tailor

Berthiaume Odilon, physician

Brunelle N., gen store

Caseault V., hotel and boots and shoes

Delorme J., furniture

Demers Olivier, tinware

Denis F.X., postmaster

Denis D., gen store and cheese factory

Dion Cyrille, blacksmith

Durocher N., blacksmith

EXPRESS, CANADIAN

Fournier L.A., gen store

Giard & Fils, contractors

Labarre Wilfrid, carriagemaker

Ledoux M., boots and shoes

1902

ST. SIMON DE YAMASKA — A post village in Bagot county, St. Hyacinthe district, on the C. P. R. and Drummond County Ry., 9 miles from St. Hyacinthe. It contains 1 Roman Catholic church, 5 stores, 1 hotel, 2 grist mills, 2 cheese factories, 1 bank and telegraph and express office. Bank at St. Hyacinthe. Pop. village 235; parish 1,700.

BEAUCHAMP J.A., Postmaster

Beland Dolphis, tailor

Bibeau O.L., agent C. P. R.

Brunelle U., general store

Caseault V., shoes and temperance hotel

Chapdelaine E., grocer and liquor

Charpentier J. H., agt agrl implts

Cloutier J., blacksmith

Cusson Anthime, baker

Cusson Wilfrid, hotel

Deslauriers A., butter and cheese factory

Dion Eclide, baker

Durocher Ulric, blacksmith

Fournier E. & Co., hay

Gaudette N., blacksmith

Lefrenière A., M.D., druggist and physician

Lavigne U., blacksmith and carriages

Ledoux M., shoes

Marcotte Alexandre, hay

Marin Joseph, hay

Melançon Roméo, tinsmith

Perron Joseph, hay

Pratt Rev. F.X., priest

Roy Rev. J.E., priest

St-Laurent A., butcher

St-Germain H., notary

Tetrault Narcisse, butter and cheese factory

1915

ST. SIMON D'YAMASKA – A post settlement in Yamaska co. Riche-lieu district, and a station on the Stanbridge and St. Guillaume branch of the C. P. R., 8 miles from St. Hyacinthe. It contains a Roman Catho-lic church, 4 stores, 1 hotel and 1 temperance hotel, 2 butter factories and 2 cheese factories. Pop. 350; of parish 1,700.

Beauchamp J.A., postmaster

Beauchamp O., grocer

Birtz C.E., general store

Birtz Ernest, M.D., physician

Canadian Pacific Railway, L. O. L'Écuyer, agent

Charpentier J.H., agrl. implts.

Després Azarie (rev.), priest

Dion (rev.) G.E., parish priest

Durocher U., blacksmith

Forest O., gen store

Gaudette A., blacksmith

Gaudette N., blacksmith

Houle Albert, cheese factory

Labonte H., agrl. machines

Lafarière & Hebert, bakers

Lafreniere A., M.D., physician

Larue A., temperance hotel

Marcotte Louis, hay dealer

Post Office, J. A. Beauchamp, postmaster

Rivard D., machine agent

Roman Catholic church, rev. Azarie Després, and rev. G. E. Dion, priests.

St-Laurent A., butcher

MONTREAL :
PRINTED AND PUBLISHED BY JOHN LOVELL & SON,
LIMITED

LES PETITES ENTREPRISES

L'abattoir Saint-Laurent. Abattoir Hervé Houle et Olympia. P.A. Bonneau Inc. Le secteur des transports. La construction. Un moulin à scie. L'alimentation.

Outre le secteur agricole qui occupe un certain nombre de travailleurs, quelques petites entreprises ont vu le jour dans la paroisse il y a quelques années, et prennent une seconde tranche de la main-d'oeuvre.

Abattoir Saint-Laurent

L'abattoir Saint-Laurent de Saint-Simon n'a pas changé de place depuis cent ans et ce sont toujours les mêmes bâtiments bien que rénovés de temps en temps. Il est situé au centre du village, face à la « petite rue », sur le site probable d'une ancienne fromagerie.

Adolphe Saint-Laurent y faisait non seulement l'abattage des animaux, mais aussi le commerce de viandes au détail, assorti de produits maison tels que la saucisse, le boudin, le sang de mouton, le saindoux, les salaisons de lard, jusqu'au savon de pays fabriqué avec le suif et les graisses, les cretons, la tête fromagée, etc. Il y faisait aussi le troc des oeufs et du beurre frais apportés par les fermiers.

C'était toute une entreprise familiale et qui restera familiale de génération en génération. Ce sera d'abord l'aîné, Aimé et ses deux soeurs Rosanna et Alida qui prêteront main forte au père; puis Rosaire le plus jeune, né en 1888 et qui épousera en 1915 Marie-Louise Desrosiers. Après ce mariage, Adolphe et ses filles retourneront habiter au magasin et c'est Rosaire qui prendra la direction de l'abattoir et du commerce à Saint-Simon et en ville, construira une glacière et fournira régulièrement nombre de bouchers de la ville en gros, tout en conservant l'étal de détail au Marché Centre, avec la collaboration de son père. Adolphe décèdera en 1924 et Rosaire tiendra bon jusqu'en 1945, 1947.

Après le mariage de son fils Rosario, né en 1919 et marié à Laurette Choinière en 1947, Rosaire prendra sa retraite, près de l'église et c'est Rosario qui développera un commerce de gros pour fournir les boucheries de la ville qui n'ont pas d'abattoir et modernisera l'outillage au besoin.

Rosario et son fils Michel (4ième génération) font toujours de l'abattage et se spécialisent dans la préparation des viandes pour congélateurs. Michel s'est marié à Lise Vincent et prépare avec son fils Hugo la cinquième génération.

Salaison Hervé Houle et Olympia :

L'entreprise la plus considérable demeure aujourd'hui la maison Olympia où l'on fait le dépeçage du porc et le traitement de cette viande. Cette entreprise a connu des débuts plus modestes. En 1930, Hervé Houle demande un permis d'exploitation pour un abattoir à Saint-Simon. Aidé de ses fils et de ses frères, il voit à prendre entente avec cer-



La salaison Olympia (autrefois Abattoir Hervé Houle), principale industrie de la paroisse se spécialisant dans l'alimentation (viandes) et qui compte aujourd'hui 200 employés. (Photo : Yves Louis-Seize)

tains producteurs de la localité pour qu'ils lui fournissent le boeuf, le veau ou le porc susceptibles d'alimenter la chaîne d'abattage. La production ne va pas non plus sans augmenter au fil des ans, à mesure que différents marchés s'ouvrent. Les fils prennent un jour la relève, malgré l'incendie de 1955 qui ravagea l'établissement, ils investissent en bâtiments et équipements : construction plus moderne, camions de livraison, système de réfrigération, jusqu'au jour où l'entreprise familiale est vendue (1974) à la Weedell Cie, grande multinationale britannique ayant plusieurs usines dans différents pays. L'entreprise compte alors une centaine d'employés. En 1976, elle est achetée par M. P. André Bonneau, commerçant de Saint-Simon, qui s'associe avec les abattoirs Ouellet de Sainte-Perpétue et Bienvenue de Saint-Valérien. C'est à ce moment qu'apparaît le nom Olympia. L'entreprise des plus modernes aujourd'hui et occupant une assez bonne superficie dans le village, compte plus de 200 employés venant de la paroisse et des régions avoisinantes. La viande produite est exportée à l'étranger, en majorité aux États-Unis mais aussi en Europe et en Asie.

Le commerce des animaux P.A. Bonneau Inc.

Dans les années cinquante, P. André Bonneau, venu de Saint-Alexandre, s'installe dans la paroisse pour entreprendre le commerce des

défaut. Afin de remédier à la situation, M. Montcalm Cloutier entreprit d'en établir un sur sa propriété en 1979. Ne voit-on pas à chaque hiver, des amas de billots devant la scierie, attendant qu'ils soient transformés en planches ou madriers de toutes sortes et aussi n'est-il pas rare de voir passer, à leur tour cette fois, des gens de l'extérieur, avec leur charge et qui ont su profiter de la saison froide pour entreprendre chantier !

L'alimentation

Voyant les marchés d'alimentation qui devaient s'approvisionner en partie, l'hiver, à l'extérieur du pays pour avoir l'opportunité d'obtenir des légumes frais, M. Ledoux, du rang Charlotte, installe sur sa propriété des serres chauffées. Des tomates et des concombres frais sont cultivés et vendus faisant l'agrément de plusieurs tables hors saison.

LES SERVICES

Le téléphone et l'électricité :

En novembre 1892, une compagnie fait une demande à la municipalité pour installer des poteaux téléphoniques sur le territoire de Saint-Simon. Aux dires des anciens, un téléphone fut installé dans une maison du village (maison de Henri-Paul Lacroix aujourd'hui). Les paroissiens ayant à faire un appel important, se rendaient donc en ce lieu et de là, pouvaient communiquer avec l'extérieur.

Mais la paroisse ne se dotera d'une compagnie de téléphone qu'en 1920.²⁴ « La Compagnie de téléphone des cultivateurs de la province de Québec, filiale Saint-Simon » aura alors pour premier président Arsène Lafresnière, pour vice-président Napoléon Perron, pour directeurs Pierre Lajoie, Donat Rivard, Eusèbe Lemonde et pour secrétaire-trésorier, L.-H. Marcotte, promoteur du projet. La compagnie fait peu de temps après l'achat de quelque 600 poteaux téléphoniques pour les faire installer par la suite. On aménage des lignes communes et une centrale chez le Dr Lafresnière afin de donner le service aux abonnés encore peu nombreux, à ceux qui pouvaient se le permettre. Quelques années plus tard, la centrale fut transportée chez les Claude, où Berthe-Alice Claude tiendra de nombreuses années et avec beaucoup de dévouement le poste de téléphoniste. Cette compagnie cessera ses activités en mars 1966 pour être achetée par Télécommunications Richelieu Inc.

L'électricité fait son entrée en 1914. La Southern Canada Power demande alors à la Municipalité la permission d'installer des poteaux. Tout le village pourra donc bénéficier de cette nouvelle invention à ce temps, même des lampes dans les rues seront aménagées. Et à propos de cette affaire, les gens de Saint-Simon avaient à défrayer davantage que celles de Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie et Saint-Hugues. Tout enclin à ce que justice soit faite et mandaté par le conseil municipal, L.-Honoré

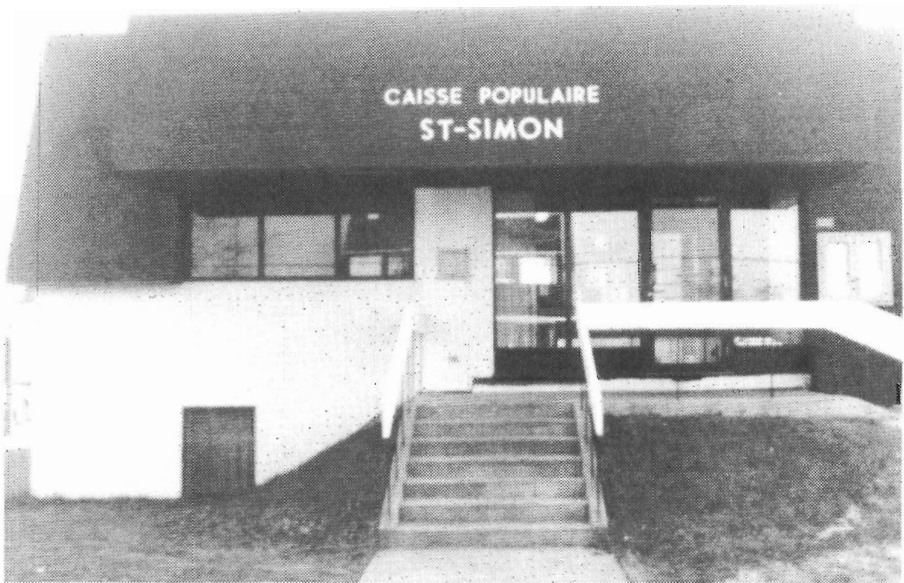
Marcotte entreprend des démarches pour que ses concitoyens paient leur électricité moins cher, sinon au même taux que les paroisses avoisinantes.

Les banques

En 1890, Dieudonné Denis ouvre une succursale bancaire dans son magasin à Clairvaux qui demeura en fonction durant une dizaine d'années seulement. Au début du siècle, on en compte une seconde au village dans la maison d'Armand Péloquin. Cette succursale de la Banque Canadienne Nationale est transférée par la suite dans la maison d'Amédée Larue, d'Éphraïm Marin, d'Albert Guertin, puis elle passe ensuite aux mains de Mme Léo Chamberland. En 1966, elle est tenue par Mme Francine Houle. Elle ferme ses portes en 1968 n'étant pas assez rentable.

La Caisse populaire

Ayant entendu parler des expériences d'Alphonse Desjardins et de son système de coopération financière, un groupe de citoyens de Saint-Simon se réunissent pour fonder une Caisse populaire. Ressentant sans doute le besoin d'installer chez eux une maison où l'on pouvait enfin placer avec intérêt certains montants si ce n'est dans l'espoir d'en emprunter certains autres plus facilement, ils ne tardent pas à former en



La nouvelle Caisse populaire de Saint-Simon construite en 1973 pour répondre aux besoins de plus en plus grands des paroissiens. (Photo : Yves Louis-Seize)

1940 un premier conseil d'administration. J.-B. Laroche, prêtre, Prosper Masson, Joseph Cloutier, Camille Lemonde, Léonard Jodoin et Alcide Bouvier font partie de ce comité. Un conseil de surveillance est aussi mis sur pied : P.-E. Rivard, Hervé Grenon, Pierre Lajoie en sont les directeurs et aussi une commission de crédit composée de trois autres paroissiens : Arsène Lincourt, Hector Ledoux et Oswald Paradis. La Caisse populaire compte à ses débuts 59 membres. En 1973, un bâtiment neuf est inauguré pour plus d'espace. On transfère alors dans le nouvel édifice les documents et l'ameublement de la maison privée dans laquelle ils avaient été jusqu'alors.

Le premier gérant fut M. Alcide Bouvier, les suivants M. Jean Bouvier, Mme Marguerite Girard-Bouvier, MM. Serge Mailhoux et Michel Gauthier. La Caisse populaire compte aujourd'hui 920 membres.

MÉTIERS ET HOMMES DE MÉTIER

Cependant, l'isolement dont nous avons parlé, aura aussi ses avantages, notamment celui de l'auto-suffisance à partir des ressources du milieu, mettant en valeur les talents et énergies des nôtres, au lieu de nous habituer à compter sur du tout fait et sur les autres. En ce temps-là, il n'y avait pas de chômage à Saint-Simon, pour qui se donnait la peine d'apprendre un métier. Comme nous le verrons, les hommes de métier s'y trouvaient nombreux et pouvaient répondre à tous les besoins. Voici la liste des métiers exercés à Saint-Simon et de ceux qui les ont pratiqués, au fur et à mesure que la nécessité s'en faisait sentir.

SCIEURS DE BOIS (moulins à scie)

Joseph Maheu
Pierre Dupont
Louis Lemonde
Joseph Racine
Magloire Saint-Laurent
Charles Maranda
Louis Sylvestre
Pierre Sylvestre
Montcalm Cloutier

FORGERONS

Pierre Dupré
Benjamin Béland
France Morin
Joseph Mercier
Hyacinthe Comtois
Napoléon Gaudette
Ulric Durocher
François Bouvier
Cyrille Dion
Rémi Racine
J. Laplante
Pierre Brunelle
Arthur Gaudette
Joseph Charbonneau

VOITURIERS

Edouard Bouvier
Joseph Roby
Rémi Ledoux
Antoine Blais

Wilfrid Labarre
Urgel Lavigne
Élie Morel

CORDONNIERS

Paul Chenette
Joseph Gazail
Edmond Michaud
Francis Maheu
Pierre Ledoux
Louis Morin
Vincent Cazault
François Maheu
Misaël Ledoux
L.-Hector Ledoux
Égide Bergeron
Antonio Cusson

TANNEUR

Pascal Beauregard

MENUISIERS CHARPENTIERS

Louis Bousquet
Joseph Maheu
François Dubé
Marc Lavigne
Prudent Langelier
Octave Bazilière
Hyacinthe Catudal
Joseph Decelles
Lévi Dion
John Delorme

Alexandre Bergeron
Clovis Racine
Arthur Lusignan
Alcide Racine
Aurèle Racine
Hervé Carbonneau
Louis Lajoie
Éphraïm Beaudoin
Germain Dupré
René Bouthillette
André Lajoie

FROMAGERS BEURRIERS

J.-Bte L'Heureux
Narcisse Tétreault
Joseph Robert
Azarie Deslauriers
Honoré Charland
Pierre Sylvestre
Ulric Durocher
Louis Désorcy
Octave Courchesne
N. Valcourt
Albert Houle
Félix Di Palma

BOUCHERS

Joseph Deblois
Adolphe St-Laurent
Rosaire St-Laurent
Anastase St-Jean
Hervé Houle

Maurice Houle
J.-R. Labonté
Léo Laflamme
Rodolphe Desmarais
Camille Lemonde
Hiram St-Jean
Paul St-Jean
Georges Grenon
Rosario St-Laurent
Viateur Houle
Normand Houle
Fernand Cusson
Victorin Beaudoin
Michel St-Laurent

CHEFS DE GARE

John Foster
O.-L. Bibeau
L.-O. L'Écuyer
Georges Théroux
Jacques Payer
Fernand Grenier
Joseph Bachand

ENTREPRENEUR

Élie Giard

BOULANGERS

Euclide Dion
Anthime Cusson
Laferrière & Hébert
Octave Beauchamp
Rodolphe Morin
Pierre Riendeau
Henri Claude
M. Allard
Armand Lapointe
Gérard Bousquet

MEUNIERS

Joseph Mignault
France Racine
Albéric Racine
Pierre Sylvestre
Georges Péloquin

FERBLANTIERS

Roméo Melançon
Olivier Demers

HÔTELIERS

LICENCIÉS

Dupré & Frères
Jean-Baptiste Bouvier
Wilfrid Cusson
Bernard Lajoie
Réal Perron

HÔTELIERS DE

TEMPÉRANCE

Vincent Caseault
Amédée Larue
Henri Labonté

MAÎTRES DE POSTE

Alfred Brien
F.-X. Denis
J.-A. Beauchamp
Armand Péloquin
Omer Forest
Louis Lajoie
Lucien Cusson
Gaétan Forest
Antonio Lavigne

MARCHANDS

GÉNÉRAUX

ÉPICIERS

RESTAURATEURS

François Cadieux
F.-X. Cadieux
Alfred Brien
Olivier Brodeur
Adolphe St-Laurent
Alexandre Beauchamp
Aimé Fournier
Moïse Allard
Élie Chapdelaine
Dieudonné Denis
F.-X. Lajoie
Athanasie Lefebvre

Upton Brunelle

Joas Lapierre
Mme H. Cloutier
Grégoire Dupont
Charles-Émile Birtz
Armand Péloquin
J.-A. Brodeur
Rosaire St-Laurent
Omer Forest
M. Deschamps
Fabien Barré
Charles-Émile Tanguay
Lionel Roy
Denis Casaubon
Octave Beauchamp
L.-H. Ledoux
Octave Beaudoin
Arthur Gaudette
Jean Desrosiers
Léon Sylvestre
Hervé Carbonneau
M. Adam
Aldéa St-Jean
Anatole Bousquet

TAILLEURS

MODISTES

Pierre Rouleau
Delphis Béland
Mlles Chevrette
Mlles Lemay
Mlles Vandal
Angéla Cloutier
Cécile Vermette
Florianne Marin

MAÇON

Louis Martin

PLÂTRIERS

Saül Carrière
Ambroise Laurence
Roland Laplante
Dorès Laliberté

PUISATIERS

G. Lussier
G. Grenon
Alcide Richard
V. Goyette

**MARCHANDS
DE FOIN**

Joseph Marin
Joseph Perron
Edmond Fournier
L.-H. Marcotte

SACRISTAINS

Eustache L'Abord
Victor Lavallée
Lucien Cusson
Henri-Paul Lacroix

**OPÉRATEURS
DE TÉLÉPHONE**

Dr A. Lafresnière
Berthe-Alice Claude
Olivier Claude

**EMPLOYÉS DE
BANQUE****CAISSE POPULAIRE**

Auréa Racine
Praxède Marin
Hectorine Marin
Albert Guertin
Mme Léo Chamberland
Francine Houle
Alcide Bouvier
Marguerite Girard-
Bouvier
Jean Bouvier
Nicole Bergeron
Serge Mailloux
Michel Gauthier
Pauline Girard
Lucie Chevrier

**POMPES
FUNÈBRES**

Élie Giard
Clovis Racine

ENCANTEURS

Misaël Ledoux
Hector Ledoux
Donat Riendeau
A.-Émile St-Laurent

**ACCORDEUR
DE PIANO**

Raoul Bouvier
Henri Labonté

BARBIERS

Léo Paulhus
Antonio Cusson
M. Lamoureux

COIFFEUSES

Claudette Plante
Chantal Cusson

APICULTEURS

Honoré Tremblay
Elzéar Tremblay
Napoléon Gaudette
Hormidas Lefebvre
Oswald Paradis
Aimé Carrière

POMICULTEURS

Louis St-Laurent
J.-Bte Laferrière
Aimé Carrière

**ÉLEVEURS
DE RACE**

Arthur Fournier
Wilfrid Fournier
Ernest Lavigne
Arthur Lavigne
Georges DeGrandpré
Bernard Guévremont

Donat Rivard
Paul-Émile Rivard
Ulric Durocher
Hectance Charpentier
Sabin Charpentier
Albani Sylvestre
Roméo Sylvestre
Roland Sylvestre
A.-E. St-Laurent
Jean-Louis Sylvestre
Lucien Desmarais
Hermel Giard
Maurice Cournoyer

**GARAGISTES
MÉCANICIENS**

Joseph Chapdelaine
Léonard Jodoin
Charles-E. Plante
Ange-Émile Vermette
André Vermette
Robert Daudelin
Jean-Guy Goyette
Laurent Dion
Paul Cloutier
Mario Girard

ÉLECTRICIENS

Donatien Racine
Léon Racine
Jacques Plante

PEINTRES

Eugène Martel
Jean-Marie Racine
Armand Desbiens
Henri-Paul Lacroix

CONSERVEURS

Uldège Vermette
Albert Bouthillette

**MOUVEURS DE
BÂTISSE**

Pierre Lajoie
Ernest Lajoie

GRAINETIERS

Donat Rivard
Charles-Auguste Rivard
René Reid
Jacques Dion

ÉLEVEURS DE PORC

Charles Laplante
Jean-Paul Vermette
& Fils
Sylvain Cloutier
Victor Cusson
André Dextraze
Jean-Guy Besette
Fernand Cournoyer
Rolland Cournoyer
Roger Péloquin

INVENTEURS

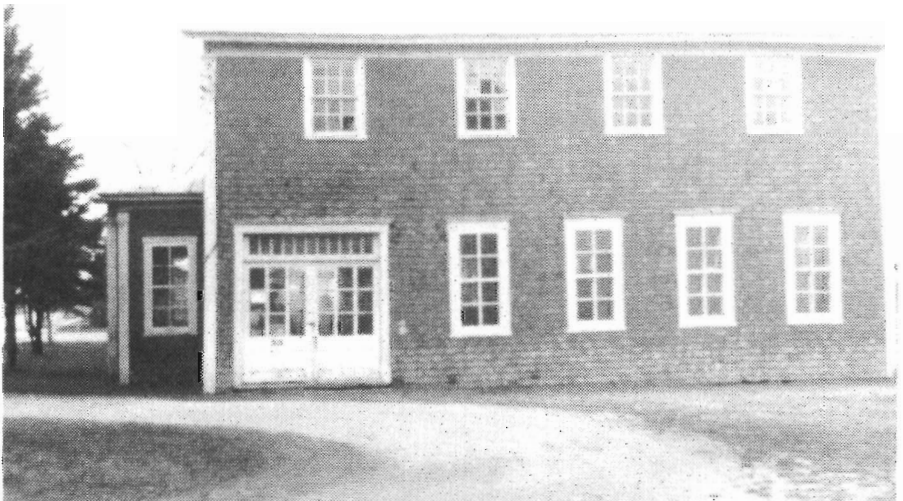
Jean Saint-Germain
Roger Péloquin

**POTIER-
CÉRAMISTE**

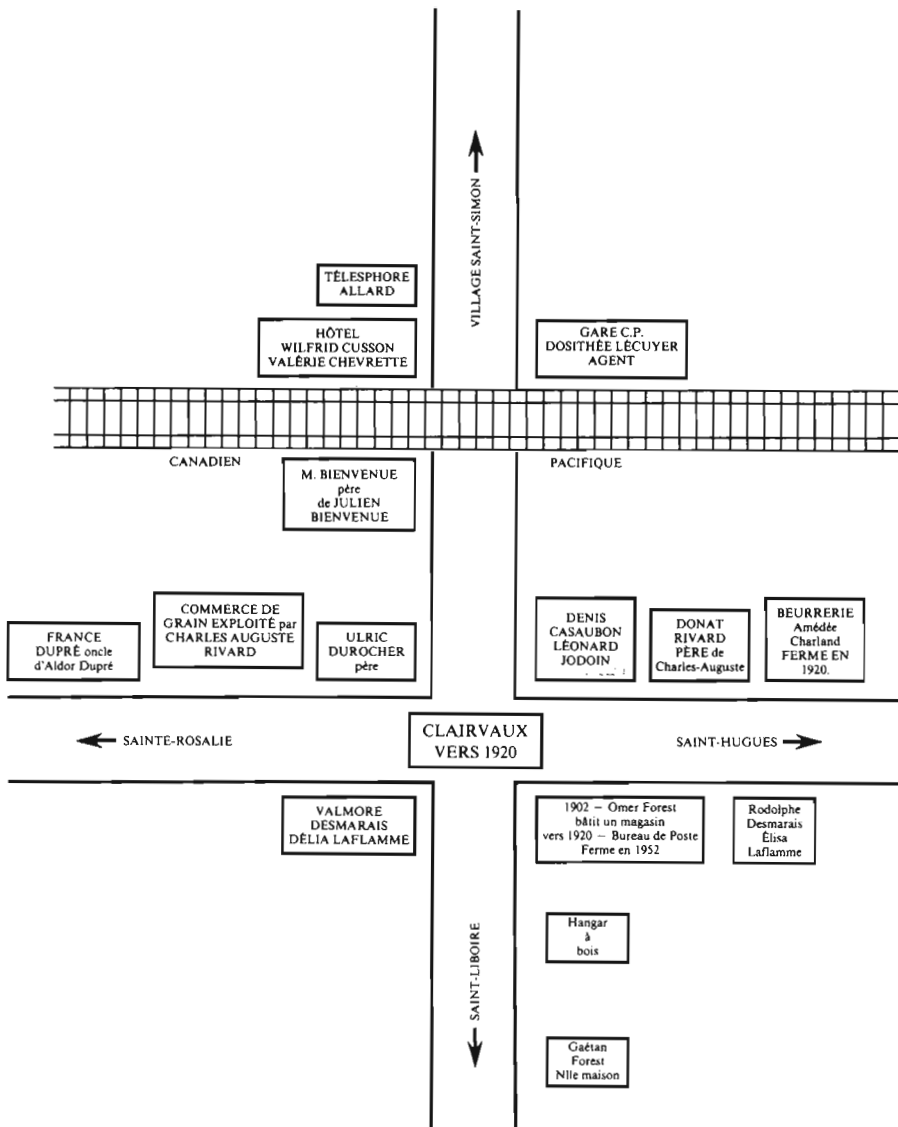
Yves Louis-Seize



Hôtel des frères Dupré et plus tard celle de Wilfrid Cusson, située face à la gare, qui fut construite sur l'ancien site de la première auberge incendiée en 1887. La maison à mansardes pouvait compter quatre chambres à l'étage, un bar au rez-de-chaussée, à l'extérieur, des galeries sur les façades et un quai pour l'arrivée des voyageurs. Elle ferma ses portes au début du siècle lors d'une croisade de tempérance. Elle passa alors aux mains des Chevrette, de Ferdinand Dupré et de Raymond Plante. Elle fut déménagée plus loin de la route en 1979.



L'atelier de menuiserie d'Alcide Racine, fabricant de portes, châssis, meubles de toutes sortes, horloger et luthier. C'est dans cet atelier qu'il confectionna les bancs et toutes les boiseries de la nouvelle église en 1934.



Plan de Clairvaux. Outre la gare, Clairvaux comprenait un hôtel, une banque, un magasin, une boutique de forge, une beurrerie, un bureau de poste, un centre de criblage et plus tard un garage. Nous ignorons la provenance exacte de cette appellation. Clairvaux se situait à la rencontre des troisième rang et de la route de l'église. Ce nom n'est plus utilisé aujourd'hui.

Références

1. Racine, p. 17. Notaire J.-B. Brunelle. 17 novembre 1823. ANQ.
2. Ibid. 16 janvier 1824.
3. Ibid. 2 novembre 1824.
4. Ibid. 28 mars 1828.
5. Timothé Brodeur fut le premier député du comté de Bagot formé en 1853 d'une partie des comtés de Drummond et de Saint-Hyacinthe. Né en 1804 à Varennes, admis à la pratique du notariat en 1826, il vient, âgé de 22 ans, s'établir à Saint-Hugues où il signe son premier acte. Intéressé par la politique, il emporte la lutte dans son comté contre L.-Antoine Dessaulles, siège à Québec du 24 juillet 1854 au 28 novembre 1857, meurt à Saint-Hugues en 1861 à 57 ans.
6. D'après les *recensements de 1831, 1861, 1871*. Microfilms C-722, C-1263, C-10066. APC.
7. *Recensement de 1871*. Ibid.
8. Voir à ce sujet « Britania Mills village historique disparu » de Lucien C. Lefrançois, dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* du 8 juin et du 15 juin 1977. À partir de 1850, les activités autour de Britania Mills connurent une phase intense. Elles cessèrent graduellement de 1918 à 1956 puisqu'en cette dernière année, on décida de démolir la gare à cause de son peu de fréquentations. Il ne reste aujourd'hui plus rien de ce village, sinon que « la voie d'évitement, la petite rivière Delorme et quelques souvenirs. »
9. C.P. Choquette. *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*. op. cite. p. 295.
10. Gaétan Gervais. *L'expansion du réseau ferroviaire québécois 1875-1895*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa, 1979, p. 453.
11. La première gare à Clairvaux fut incendiée en 1890. La seconde encore existante fut construite l'année suivante. Le premier agent fut John Foster, puis Noé Dupré. En 1910, M. Dosithee L'Écuyer occupait le rôle de chef de gare. Ses successeurs furent MM. Georges Théroix, Jacques Payer, Fernand Grenier, Joseph Bachand. La gare est occupée aujourd'hui par M. Paul Lévesque et par Jeannine Bachand, son épouse, fille de Joseph Bachand. Elle avait acheté la gare de son père en 1942. Sur cette ligne, aux derniers jours du carême et de l'Avent, bon nombre de citoyens s'entassaient dans les wagons de passagers pour aller fêter et s'amuser à Saint-Hyacinthe. Les retours étaient alors joyeux et tapageurs, semble-t-il, puisqu'on y chantait et tempêtait après avoir bu une bonne partie de la journée.
12. Les stations de Saint-Georges et de Charlotte seront fermées en 1940, par la Commission des Transports du Canada, n'étant plus fréquentées ainsi que la station de Saint-Edouard quelques années plus tard. Cahier des Délibérations de la municipalité, op. cite. février 1940.
13. Fernand Ouellet. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Montréal, Fidès, 1966, p. 221-222.
14. Ibid. p. 337.
15. Racine, p. 45.
16. Ibid. p. 47.
17. *Lovell's Province of Quebec Directory for 1890*, Printed and Published by John Lovell, Montreal, p. 572. Joseph Robert y travaillait comme fromager en 1892 d'après une note d'avril 1892 dressée dans les livres de la Corporation municipale. Puis elle aurait appartenu successivement à Azarie Deslauriers, à Ulric Durocher, à Honoré Charland, à Pierre Sylvestre et Louis Desorcy puis à Octave Courchesne, pour fermer en 1918. Elle se situait au No 229 du cadastre.

18. R. Durocher, P.-A. Linteau, J.-C. Robert. *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise. 1867-1929*. Montréal, Boréal-Express, 1979, p. 120-121.
19. Le recensement de 1921 dévoile que la paroisse de Saint-Simon produisait à ce temps 1 235 tonnes de foin à l'acre, la moyenne pour la région de la plaine du Saint-Laurent est de 1 000 tonnes, in *Le Centre du Canada-Français* par Raoul Blanchard, Beauchemin, 1947, Montréal, p. 83.
20. *Livre des délibérations du Conseil municipal de Saint-Simon*. Décembre 1935.
21. Ibid. Avril 1937.
22. Ibid. Décembre 1938.
23. Ibid. Avril 1938.
24. Livre des Minutes de la Compagnie de téléphone de Saint-Simon. 19 février 1920. Documentation fournie par M. Roland Sylvestre.

CHAPITRE HUITIÈME

LES ASSOCIATIONS ET LES AMUSEMENTS CULTURELS, PUBLICS ET PRIVÉS

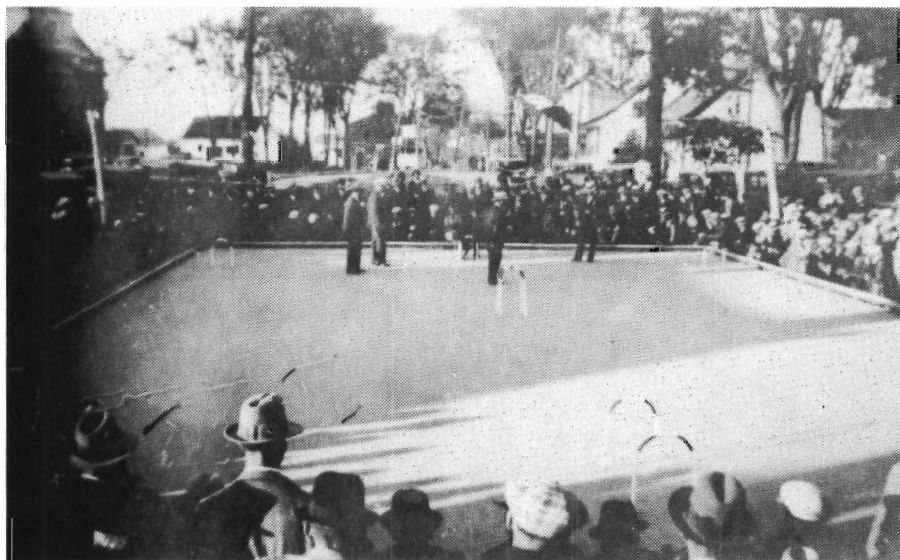
Même si, de tout temps, la population a ressenti le besoin de consacrer du temps à différents loisirs, il est remarquable de constater qu'en ces dernières années, on a voulu davantage organiser et planifier les temps libres dans le but d'élargir les rapports sociaux et de les renouveler d'une façon plus positive ou même éducative. En ce sens, et c'est l'une des caractéristiques de la période, un grand nombre de groupes et d'associations se sont formés pour partager les mêmes objectifs ou les mêmes idées.

Le jeu de croquet

Pour agrémenter les dimanches ou les longues soirées d'été, un jeu de croquet était à la disposition du public. Situé sur la « pointe du seigneur » en face de l'église, des jeunes gens s'y donnaient rendez-vous afin de compétitionner entre eux. En 1932, l'abbé P.E. Lavoie, vicaire de Saint-Simon, était le secrétaire du Club de croquet.¹ Ce jeu disparut dans les années 50. Le forgeron Arthur Gaudette eut aussi son jeu de croquet et son restaurant.

Le Comité des Loisirs

L'une des premières équipes à avoir vu le jour et qui existe toujours depuis, s'inscrit dans le domaine de la promotion du divertissement



Le terrain de croquet près de l'église lors d'un tournoi avant 1934. Ce jeu fut l'un des loisirs préférés des paroissiens de Saint-Simon pendant bon nombre d'années.

pour tous. Le Comité des Loisirs de Saint-Simon, fondé en 1949, mais incorporé seulement en 1964, s'occupe d'organiser des manifestations sportives et sociales dans la localité.

Des soirées dansantes, des carnivals sont organisés afin de recueillir des fonds pour financer les équipes sportives et l'entretien d'un terrain servant l'hiver de patinoire, l'été, étant disponible pour la balle-molle et pour les joueurs de pétanque. Depuis quelques années, par le biais de programmes fédéraux encourageant les emplois d'été pour les étudiants, un terrain de jeux a été mis sur pied pour amuser les enfants de la localité.

En février 1976, un nouveau terrain pour les loisirs est acheté avec subventions de la part du gouvernement, le précédent, retournant à la Corporation municipale de Saint-Simon qui devait l'utiliser pour construire un garage municipal.

Le premier président fut M. Raymond Morin. MM. Michel Vermette et Jean-Louis Labonté ont pris la relève.

L'A.F.É.A.S.

Un second groupe, mais celui-ci spécialement réservé aux femmes, apparaît en 1970. L'A.F.É.A.S. visant à réunir des personnes qui à partir de thèmes divers ou de discussions essaient de voir et de comprendre comment fonctionne leur milieu dans le but de l'améliorer ou d'intervenir sur celui-ci. Le mouvement compte aujourd'hui plus de 70 membres. Mme Rhéa Dion fut la première présidente. Mmes Huguette Giard, Suzanne Lemonde, Thérèse Poulin et Francine Labonté lui succédèrent.

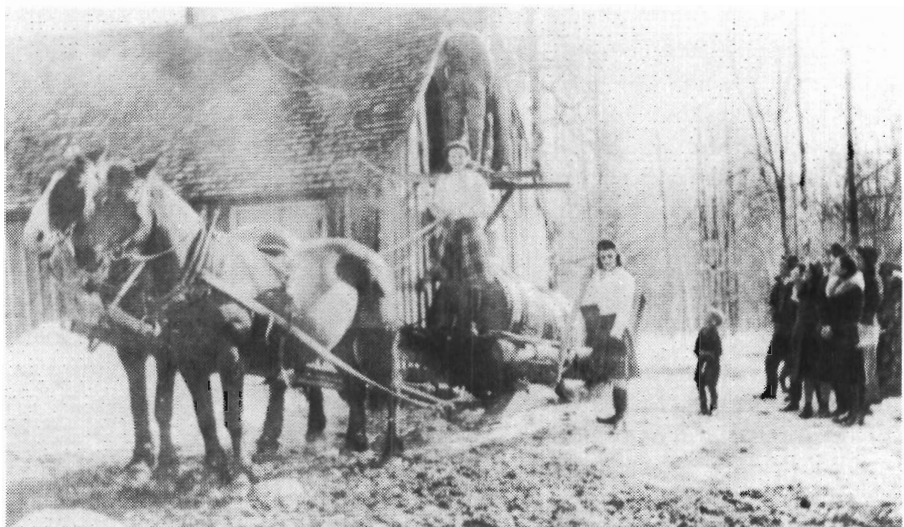
L'Âge D'Or

Il va sans dire que chacun des groupes qui s'implantent dans le milieu essaie de répondre aux besoins spécifiques d'une catégorie de citoyens. Après l'A.F.É.A.S., un groupe de l'Âge D'Or, mouvement connu à l'échelle nationale, est mis sur pied dans la paroisse. Après s'être rassemblé à différents endroits, des locaux lui sont accordés dans le couvent qu'il aménage à partir de quelques fonds obtenus par les différents paliers de gouvernement. Le premier président fut M. Gaston Roberge, viendront à la suite, M. Germain Tremblay et Mme Victoire Beaudoin.

Les personnes âgées de la paroisse peuvent donc aujourd'hui bénéficier de l'équipement de deux salles pour se recréer et se divertir en commun. Plus de 80 personnes font partie de cette association.

Le Centre-Biblio-Culturel de Saint-Simon

En 1977, voyant que le loisir culturel était presque inexistant dans le milieu, un groupe de paroissiens se rassemblent dans le but de fonder une bibliothèque et une association qui se chargerait de la soutenir. Avec l'accord de la municipalité qui vient alors d'acheter le couvent de



Partie de sucre en 1938 chez M. Camille Lemonde au quatrième rang. Hélène Cusson (conductrice) et Germaine Cusson posent en compagnie d'un groupe d'amis.



Chaque paroisse compte ses "violoneux", ses joueurs d'accordéon et ses folkloristes, un groupe d'entre eux posent ici, sûrement lors d'un rassemblement familial. De gauche à droite : MM. Albert Racine, Germain Tremblay et Valmore Laflamme. (Photo : Valmore Laflamme)

la Commission scolaire et voyant qu'il y aurait dans cet immeuble un endroit tout désigné pour aménager un dépôt de livres, différentes démarches sont entreprises afin d'obtenir une succursale de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie. Depuis, à chaque année, le Conseil municipal de Saint-Simon consacre un certain montant per capita afin de défrayer ce service. Le Centre-Biblio-Culturel, organisme à but non lucratif, voit dès lors au fonctionnement de la bibliothèque, en recrutant des bénévoles, tout en ayant pour autres objectifs d'amener des activités hors sentier dans la paroisse, telles : conférences, films, chansonniers, expositions sur le patrimoine ou artisanales, ateliers pour les 10-15 et d'animation autour du livre.

La bibliothèque compte plus de 300 abonnés. Il va sans dire que les actions de ce groupe, formé en partie d'intellectuels, n'ont pas toujours été comprises dans le milieu, mais qu'elles répondaient à certains besoins, surtout au niveau des enfants et des adolescents.

M. Raymond fut le premier président de cet organisme, suivi d'Yves Louis-Seize et de Jean-Noël Dion. Mentionnons les noms de Geneviève Nadeau et de Lise Saint-Pierre qui se sont occupées, avec beaucoup de dévouement, à faire progresser la bibliothèque.

Les amusements privés

Le golf

Un terrain de golf dans le rang Saint-Edouard fut aménagé dans les années soixante pour répondre aux amateurs de ce jeu devenant de plus en plus populaire. M. Raymond Cournoyer en fut le promoteur. Le terrain fut vendu en 1979 à M. Jean Thiffault.

Le terrain de camping

En 1972, M. Jean Plante de Saint-Simon décide d'ouvrir un terrain de camping avec piscine dans son érablière du quatrième rang. Plusieurs estivants pouvaient donc dès ce temps profiter du grand air et des services offerts. Le camping comprend environ 50 lots.

L'Aérodium et la Super-glissade

Un large cylindre en béton, puis une tour presque à ses côtés où s'entrelacent deux espèces de boyaux rouges comme en spirale : c'est le parc d'attraction de la paroisse, près de l'autoroute. Deux des inventions de M. Jean Saint-Germain à qui l'on doit aussi le biberon pour bébé à sac jetable, divers appareils d'aéronautique, le projet d'une grande pyramide funéraire et la construction d'un labyrinthe.

Des installations inusitées pour une campagne, rarement sont conçues pareilles attractions à l'extérieur de la ville, mais ce problème n'est pas un obstacle à la clientèle qui de plus en plus vient fréquenter les lieux.

mécanicien par Joseph Chapdelaine, la famille canadienne par Hector Ledoux et Joseph Dion, le cultivateur par Alexandre Dupont, la cannerie par Uldège Vermette, la sucrerie par Perron et Laliberté, les pères de la Confédération par un groupe de collégiens, la chorale des garçons par Arthur Vandal, le rucher par Hormidas Lefebvre, les garçons d'autrefois par R. Charpentier et L. Lavallée, les violonneux par Émile Jodoin et sa troupe, le magasin d'autrefois par Omer Forest, la maison P.T. Légaré (Québec) par Arthur Lavigne et le char de Saint-Simon par MM. N. Tétreault, F. Dandenault et O. Lincourt.

Vers une heure et demie, le beau temps étant revenu, la foule se réunit près du jeu de croquet où l'on avait dressé une estrade pour entendre les orateurs invités. M. le maire L.-H. Marcotte souhaita à tous la bienvenue et félicita les paroissiens de l'entrain et de la volonté avec laquelle les choses se passaient, puis il présenta les orateurs dans l'ordre suivant : M. l'abbé Lavoie, vicaire, M. Cyrille Dumaine, député de Bagot au fédéral, M. Victor Sylvestre, commerçant de Saint-Hyacinthe et natif de Saint-Simon, M. Gaétan Sylvestre, avocat et M. Joseph Chevrette. Après les discours, la foule se dispersa pour prendre part aux divers amusements que l'on avait organisés, faisant partie du programme tracé.

À huit heures du soir, il y eut une veillée canadienne en plein air; garçons et filles charmèrent l'auditoire en exécutant divers chants harmonisés. Deux groupes de musiciens du terroir surent se faire applaudir par leurs mélodies vraiment entraînantes, l'on acclama aussi avec raison quelques jeunes déclamateurs. Messieurs



La troupe de cavalerie composée entre autre du Roi de France, de Jacques Cartier et de Jeanne D'Arc, lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste en 1932. (Photo : La Fabrique)

les organisateurs, après que le programme fut exécuté, procédèrent alors à la distribution des prix aux gagnants. La coupe offerte par M. J.-A. Brodeur pour le plus beau char allégorique, fut attribuée au char de M. Dupont représentant « l'industrie laitière ». Après cette exécution, la foule se dispersa pour permettre aux amateurs du jeu de croquet de s'adonner à leur jeu favori jusqu'au petit jour.

Quarante-cinq ans plus tard encore, on fêta de nouveau dans la paroisse, non plus la Saint-Jean mais la fête nationale du Québec. Cette fois par contre, sans programmer de défilé mais simplement en ayant invité la population de Saint-Simon à se réunir en plein air, à danser et à s'amuser ensemble au son d'un orchestre et d'une disco. Des fêtes semblables furent organisées aussi les années suivantes, le gouvernement aidant financièrement ces rassemblements, question, semble-t-il, de raviver notre patriotisme !

Sources : Racine p. 48-49.

THÉÂTRE D'ÉTÉ, CHANT, MUSIQUE ET TOURS DE FORCE

Les paroissiens de Saint-Simon n'ont pas attendu l'apparition de la radio et de la télévision pour s'amuser, ils savaient fort bien se distraire avant cela, et même d'une façon fort sympathique. Outre les soirées où l'on se rassemblait pour chanter et danser, on pouvait aussi se surprendre à taquiner d'autres muses et à gagner ainsi les faveurs d'un certain public.

Théâtre

Par exemple : en 1877, une soirée dramatique fut donnée par des étudiants et jeunes gens de la paroisse connu sous le nom de cercle Sainte-Cécile. On y joua « Félix Poutré », drame patriotique sur les événements de 1837-1838 dont l'auteur est Louis Fréchette, avocat et poète. Ce fut un grand succès pour les organisateurs qui avaient beaucoup mérité du public... Cette même pièce fut de nouveau jouée en 1908 avec la précieuse collaboration de plusieurs amateurs de Saint-Hyacinthe; entre autres M. Raoul Clapin, artiste-acteur et cornettiste, qui avait été engagé autrefois par un grand théâtre de New-York, M. Pleau, artiste-saxophoniste, qui joua plusieurs morceaux et qui avec M. Clapin se joignit à la fanfare de la paroisse sous la direction de M. Henri Labonté, accordeur de piano.

Parmi les acteurs amateurs de la paroisse, il y avait M. Isaïe Bouverier qui consentit pour encourager les jeunes à jouer le même rôle qu'il

remplissait en 1877. Cette soirée eut lieu dans le haut du hangar qui faisait partie de l'ancienne propriété Beauchamp et qui, en 1908, appartenait à M. Athanase Lefebvre, marchand général. La salle fut remplie à sa pleine capacité, plusieurs personnes de Saint-Hugues, de Sainte-Rosalie, de Sainte-Hélène et même de Saint-Hyacinthe avaient tenu à être présentes à cette soirée qui laissa de bons souvenirs à tous ceux qui étaient présents. Mme Lafresnière, épouse du docteur, accompagna avec brio les solistes qui faisaient partie de l'organisation musicale. Cette soirée fut reprise en 1922, organisée par MM. Henri Labonté et Armand Guillerie. Félix Ledoux, Gaétan Sylvestre et Germain Dandenault faisaient partie de cette distribution. En 1936, *Félix Poutré* fut de nouveau créé à la scène, au sous-sol de l'église récemment construite. MM. Henri Labonté, Marcel Chevrette, G.-A. Paulhus, Charles-Auguste Rivard participaient entre autres à ce spectacle.

D'autres pièces sont également présentées dans le haut du hangar du marchand général. En 1923, *Marie ou à la grâce de Dieu*, drame religieux interprété par des jeunes filles, et en 1924, *Papillon bleu* avec Marie-Des-Neiges Ledoux, Lucienne et Antoinette Cusson, Jeanne Sylvestre, Berthe-Alice Houle et plusieurs autres, exercées par Henri Labonté et Irène Fournier.

Le chant

JEAN-BAPTISTE DELORME

Instituteur — Maître de chapelle — Directeur de chorale

En 1892, M. Jean-Baptiste Delorme avait remplacé M. Alexandre Dupuis comme maître d'école et instituteur à l'école no 1 du village. C'était l'école des garçons tenue dans la maison habitée plus tard par L.-H. Marcotte. En plus des matières au programme, J.-B. Delorme enseignait, après ses classes et à domicile, le chant profane et religieux aux garçons qui voulaient s'y intéresser. Il leur apprenait d'abord le solfège, afin qu'ils puissent lire et suivre la notation musicale, au lieu de chanter à l'oreille. C'est ainsi qu'il se forma, avec le temps, une excellente chorale, qui fit longtemps l'honneur de la paroisse. La chorale préparait chaque année des messes en parties pour les fêtes de Noël et de Pâques et s'exécutait souvent dans les paroisses voisines à l'occasion des funérailles. Hors de l'église, les membres de la chorale devenaient les beaux chanteurs des soirées populaires. Et ils furent bien une cinquantaine à fréquenter les cours du « Père Baptiste », comme on l'appelait.

Faisaient partie de la chorale ou chantaient au chœur de chant : J.-Baptiste Delorme, maître de chapelle, directeur de la chorale, Isaïe Bouvier, organiste et soliste à ses heures, Arthur Beauregard, Alcide Bouvier, Louis Boies, Antonio Cusson, Benjamin Cusson, Félix Dande-

nault, Wilfrid Delorme, Hugues Fournier, Wilfrid Fournier, Arthur Guertin, Téléphore Jodoin, Dr Arsène Lafresnière, Henri Labonté, Joseph Labonté, Félix Ledoux, Hector Ledoux, Misaël Ledoux, Camille Lemonde, Armand Péloquin, Aurèle Racine, Rosaire St-Laurent, Victor Sylvestre, Léo Valcourt.

Jean-Baptiste Delorme fut pendant de nombreuses années l'âme du choeur de chant et de la chorale de Saint-Simon. Quand il résignera avec l'âge, la chorale déclinera également et le choeur de chant perdra une bonne partie de ses membres, parmi les meilleurs. Mais on se souviendra longtemps du « Père Baptiste » et de sa petite calotte noire, qui le protégeait des courants d'air, aux vêpres du dimanche soir.

Les maîtres chantes	1835 M. André Bouvier	1933 M. Henri Labonté
	1840 M. Louis Brunelle	1946 M. Jean-Paul Bouvier
	1843 M. J.-Baptiste Tremblay	1948 M. Eugène Robert
	1873 M. Toussaint Delorme	1960 M. Germain Tremblay
	1880 M. J.-Baptiste Delorme	

Les organistes	1872 M. Isaïe Bouvier	1955 Mme Bernard Guévremont
	1905 Mme Orise Berthiaume	Mme Jeanne d'Arc Tremblay
	1930 M. Laurent Labonté	L'abbé Dollard Tremblay
	Mlle Françoise Labonté	1970 Mlle Carmel Lajoie
	1940 Mlle Françoise Marin	1975 Mme Michel Houle
	1946 Mme Alpha Chicoine	Mme Marielle Tremblay
	Mme Laurenza Dessert	Mme Lise Laflamme
Mme Georgette Saint-Laurent	M. Denis Laflamme	

Une fanfare

En 1878, M. Isaïe Bouvier qui avait appris la musique au Séminaire et qui avait fait partie de la fanfare, entreprit d'en organiser une à Saint-Simon. Il réussit dans son entreprise après avoir usé de beaucoup de tact et de patience et aidé de quelques-uns de ses amis, MM. Félix Dandenaault, Arthur Guertin et Henri Labonté, il organisa le groupe musical.

Tours de force

En 1880, un dimanche après la messe, on annonça que Louis Cyr, homme fort de Sainte-Hélène de Bagot, ferait des tours de force dans la cour de M. Beauchamp. On chargeait 10 cents d'admission et à chaque tour que Cyr faisait, il offrait \$100. à celui qui ferait le dit tour. Sur les instances de quelques paroissiens, Wilfrid Birs-Desmarteaux, haut de six pieds et pesant près de 300 livres, s'amena et accomplit le tour de force que Cyr venait de faire. Il eut son argent mais à chaque tour suivant, Cyr offrait encore \$100. à celui qui le ferait, excepté Birs devait-il ajouter !²

De nos jours, il faut assister au « concours de brouette » qui reste un prototype de ces tours de force mettant encore à l'épreuve nos hommes forts, les Poulin entre autres.

SOIRÉES D'AUTRE

D'aucuns pourraient bien
parents occupaien
l'autre



v
d.
qu
foy

C
klor
télév

À s
tisans,

Référe.

1. Cahic
2. Racin

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- Allaire, J.-B. *Dictionnaire du clergé canadien-français*. 6 T. Montréal et Saint-Hyacinthe, 1910-1934.
- Archambault, J.-B.-O. *Monographie de la paroisse de Sainte-Rosalie*. Documents maskoutains no. 5, Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, 1939, 175 p.
- Blanchard, Raoul. *Le centre du Canada-Français*. T. 111. Beauchemin, Montréal, 1947, 578 p.
- Bouchette, Joseph. *Description topographique de la province de Québec*. W. Faden, Londres, 1815, 664 p.
- Brown, George W, Marcel Trudel, André Vachon. *Dictionnaire Biographique du Canada*, Vol. 1, 1000 à 1700, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 774 p.
- Choquette, C.P. *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*. Documents maskoutains no 8, Richer et Fils, Saint-Hyacinthe, 1930, 551 p.
- Gauldrée-Boileau, C.H.P. *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*. C.I.H. No 11, Presse de l'Université Laval, 1968.
- Gosselin, Abbé Auguste. *L'Église du Canada*. 3 T. Laflamme et Proulx, Québec, 1911-1914.
- Hamelin, Jean. *Histoire du Québec*. Éditions France-Amérique, Montréal, 1977, 538 p.
- Harper, J. Russel. *Early painters and engravers in Canada*. Toronto University Press, 1970.
- Lacoursière, Jacques, H. Andrée Bizier. *Nos Racines*. T. 3-4-5. Laffont Canada Ltée, 1980.
- Lapalice, Ovide, M.H. *Histoire de la Seigneurie Massue et de la paroisse de Saint-Aimé*. Montréal, 1930, 432 p.
- Le Jeune, R.P.L. *Dictionnaire général du Canada*. 2 T. Université d'Ottawa, 1931.
- Létourneau, Firmin. *Histoire de l'agriculture*. (Canada-Français). Montréal, s.é., 1959, 399 p.
- Linteau, P.-A., René Durocher, J.-C. Robert. *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise, 1867-1929*. Montréal. Boréal Express, 1979, 660 p.
- Lizotte, L.-Pierre. *La vieille Rivière-du-Loup. Ses vieilles gens, Ses vieilles choses*. (1673-1916). Garneau Histoire, 1973.
- Lovells, *Province of Quebec Directory*. Printed and Published by John Lovell, Montreal, 1871-1890-1902-1915.
- Magnan, Hormidas. *Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses de la Province de Québec*. L'Imprimerie d'Arthabasca Inc., 1925, 738 p.
- Noël, Bernard. *Dictionnaire historique des saints*. Société d'Édition de dictionnaires et encyclopédies, 1964, 413 p.
- Ouellet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Fides, Montréal, 1966, 639 p.
- Pontbriand, B., René Jetté. *Répertoire de mariages de Saint-Simon (1833), Sainte-Rosalie (1834), Saint-Dominique (1837), Saint-Liboire (1859)*. B. Pontbriand, Québec, 1971, 264 p.
- Roy, Pierre-George. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie lois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la province de Québec*. 5 vol. Beauceville, L'Éclaireur, 1927.
- Roy, Pierre-George. *Les noms géographiques de la Province de Québec*. Lévis, 1906, 514 p.
- Trudel, Marcel. *Le régime seigneurial*. Les Brochures de la Société historique du Canada, no 6, Ottawa, 1971, 26 p.
- Volume-Souvenir à l'occasion du 250^e anniversaire de la paroisse Saint-Michel d'Yamaska 1727-1977*. En collaboration, 1977, 239 p.

Sources manuscrites

- Archives de la Commission scolaire Val-Monts comprenant *les Cahiers des Délibérations des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Simon*. (1865-1972), Saint-Hyacinthe.
- Archives de la Corporation municipale de Saint-Simon comprenant les livres des *Délibérations du Conseil municipal de Saint-Simon* (1855-1980), Saint-Simon.
- Archives de l'évêché de Montréal, *Correspondance de Mgr Bourget*, (1840-1845), Montréal.
- Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe sur la paroisse de Saint-Simon, Saint-Hyacinthe.
- Archives de la Fabrique de Saint-Simon comprenant les livres des *Délibérations des marguilliers* (1834-1982), les *livres du prône* (1900-1926), les *registres de baptêmes, mariages et sépultures* (1832-1982), Saint-Simon.
- Archives de la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, Fonds Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe.
- Archives nationales du Québec, *Fonds de la Seigneurie Bourchemin et de Ramezay*, A.N.Q. à Montréal.
- Archives publiques du Canada à Ottawa comprenant *le fonds Langan Mg8 F42, Forsyth's Papers*, microfilms C-1377 à C-1381, *Recensements civils et agraires 1825-1831-1861-1871* microfilms C-717, C-722, C-1263, C-10066.
- Desnoyers, Isidore. *Histoire de la paroisse de Saint-Simon*, Évêché de Saint-Hyacinthe, 1883, 118 p.
- Desnoyers, Isidore. *Histoire de Sainte-Marie-Monnoir*, Évêché de Saint-Hyacinthe.
- Gervais, Gaétan. *L'expansion du réseau ferroviaire québécois*. 1875-1895. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1979, 538 p.
- Racine, Jean-Marie. *Notes sur la paroisse de Saint-Simon*, 1934, 108 p.

Sources imprimées

- Éducation Québec*, Vol. 11, No 1, septembre 1980. Claude Marcil, André Lemelin. Une histoire de l'Éducation au Québec.
- Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, publié à Saint-Hyacinthe.

APPENDICE I

Jacques-François Bourgchemin, Sieur de L'Hermitière.

Jacques-François de Bourgchemin naquit le 6 janvier 1664 à Louze, en France. Fils de François du Bourgchemin, écuyer, seigneur de Bourgchemin et de Magdeleine Guitton, tous deux de noblesse française. Jacques-François de Bourgchemin arriva au Canada en 1683, âgé de 19 ans avec le grade d'enseigne-officier dans la marine de guerre sous le commandement de M. de Saint-Jean.

Le 13 novembre 1687, il épousait à Champlain, où il demeura par la suite, Élizabeth Dizey-Montplaisir dont il eut quatre enfants : un fils mort en bas âge, Marguerite, Marie-Anne, baptisée le 10 novembre 1689 et François, baptisé le 27 octobre 1691, mort en 1703.

En 1691, il va commander au fort de Contrecoeur et défendre la place contre les Iroquois ce qui lui vaut le grade de lieutenant réformé. En 1694, il a un différend avec Mgr de Saint-Vallier et Frontenac parce qu'il donne le mauvais exemple et ne remplit pas ses devoirs d'officier. La chose fut sans conséquence.

En juin 1695, il se voit concéder le fief sur l'Yamaska. À l'automne de la même année, il « est accusé d'avoir empoisonné sa femme et destre dans le dessein, n'ayant pas réussi de recommencer par une passion désordonnée qu'il a pour une petite fille, qu'on croit l'avoir sollicité à cela, dans l'espérance de l'épouser après. Ils sont en fuite tous deux, et on travaille à faire leur procès par contumace. »

À la fin de 1695, il retourne en France, y meurt en 1697 ou 1698, âgé de 34 ans.

Sources :

G. Brown, M. Trudel, A. Vachon. *Dictionnaire biographique du Canada. 1000-1700*. T.1. P.U.L., 1969, p. 371.

O.-H. Lapalice, *Histoire de la Seigneurie Massue et de la paroisse de Saint-Aimé*. Montréal, 1930, p. 15-18.

LES SEIGNEURIES DE BOURGCHEMIN ET DE RAMEZAY

BOURGCHEMIN ou BOURCHEMIN

1. 1695-1697 Jacques-François Hamelin de Bourgchemin

Frontenac, alors gouverneur du Canada, concéda le 22 juin 1695, une seigneurie de 1 ½ x 1 ½ lieue sur la rivière Yamaska à Jacques-François Hamelin, Sieur de Bourgchemin et de l'Hermitière, lieutenant dans une compagnie des troupes de la marine et résidant habituellement dans la paroisse de Champlain près de Trois-Rivières.

Militaire occupé à repousser les incursions dans la région de Sorel et du Richelieu, Bourgchemin ne jouit pas longtemps de sa seigneurie. Disgracié à cause de certains démêlés, il fut renvoyé de la colonie par Frontenac avec trois autres militaires. Il repasse alors en France vers la fin de 1695 où il mourut deux ou trois ans plus tard.

2. 1697-1724 Les héritiers de Bourgchemin

Après la mort du seigneur Bourgchemin, la seigneurie passa à sa femme et à ses enfants. Le 26 janvier 1698, la veuve épousait à Champlain le Sieur Alexis Guay, marchand de Montréal. Guay devenant procureur de son épouse et tuteur des enfants décida de faire dès la même année de son mariage, les premières concessions dans le fief, à René Fézeret, arquebusier de Montréal, en février; puis en octobre, deux autres terres à Jean Bizeux, militaire et à François Freté, marchand, tous deux de Montréal.

Deux mois plus tard, vu le peu de temps qu'ils pouvaient y consacrer, Bizeux et Freté cédèrent leurs concessions à Fézeret qui se trouva dès lors en possession de plus de mille arpents en superficie.¹

Le Sieur Guay pouvait prendre à coeur le développement de la seigneurie. Sans doute songeait-il à faire construire un manoir près de la rivière ou un moulin à scie pour faciliter la colonisation. Pourtant il ne fit d'autres concessions. Et Fézeret, lorsqu'il reçoit sa seigneurie de Saint-Charles en 1701, délaisse sa partie de Bourgchemin sur laquelle il n'avait encore tenu ni feu ni lieu.

La famille Guay, pour sa part, demeurait à Montréal. Du second mariage naissent René, baptisé le 15 novembre 1698, Élisabeth, baptisée le 4 novembre 1700, qui épousa plus tard Louis Lefebvre, Sieur des Isles, et Alexis, baptisé le 27 juin 1702, décédé en bas âge.

Élisabeth Bourgchemin-Guay, la mère, meurt à Montréal le 16 février 1703, à l'âge de 31 ans.

Les deux filles Bourgchemin, Marie-Anne et Marguerite, héritent ensemble des trois-quarts de la seigneurie, les deux enfants Guay, René et Élisabeth, du dernier quart.

Marie-Anne et Marguerite devenues orphelines, passent en France. La première va demeurer à Paris, la seconde y meurt aussi, restée célibataire au plus tard en 1724.

3. 1724-1731 Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil Pierre et François de Rigaud

C'est le 4 mai 1724 que Marie-Anne Bourgchemin, devant notaires à Paris, vendit à Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, représenté par Denis Hersant, marchand de Paris, le fief hérité de sa mère. Ce fief était convoité par le marquis de Vaudreuil depuis quelques temps, à cause de ses riches forêts et dans l'espoir de le revendre avec bénéfices.

La transaction s'élevait à 320 Livres pour les trois-quarts de la seigneurie. Le 19 mars suivant, voulant récupérer une autre section de la seigneurie, de Vaudreuil achète pour 50 Livres, le huitième de la part d'héritage d'Elizabeth Guay.

À sa mort, le marquis avait comme héritiers dix enfants, dont Pierre et François de Rigaud auxquels revenaient les sept huitièmes de Bourgchemin. Plus tard, Pierre achètera de René Guay, le 19 septembre 1731, le huitième manquant pour compléter la concession Bourgchemin. Mais les seigneurs de Rigaud n'exécuteront aucun défrichement sur le fief Bourgchemin. Ils ne tarderont pas à le vendre à Mgr Dosquet, évêque de Québec, pour la somme de 1 000 Livres, un mois plus tard.

4. 1731-1735 Mgr Herman Dosquet

Mgr Dosquet, après avoir obtenu le fief Bourgchemin, écrit au gouverneur Beauharnois pour connaître les disponibilités des terres environnant celles qu'il venait d'acheter.

« Je vois plusieurs seigneuries accordées depuis longtemps, où les terres sont bonnes, et où il n'y a rien de défriché. J'en ai demandé la cause : on m'a dit que c'est qu'il n'y a pas de moulins. Il me paraît cependant que les blés et les bestiaux sont les fruits les plus solides qu'on puisse espérer, dans la suite, de ce pays-ci. Le paysan élève plus volontiers des chevaux que des boeufs, ce qui les a rendus si rares qu'on a manqué de viande ce printemps.

J'ai dessein de leur faire voir par l'expérience, l'avantage qu'ils retireraient d'élever plus de bêtes à cornes. Je vous prie de m'obtenir de sa Majesté une seigneurie pour cet effet.

J'y ferai toutes les dépenses nécessaires pour les moulins et la culture des terres quoique je sache qu'elle me coûtera plus que je n'en retirerai pendant ma vie; mais je regarde comme une aumône bien placée l'argent qu'on emploie à faire travailler les pauvres; et il y en a beaucoup aux environs des Trois-Rivières...

La seigneurie que je demande en est éloignée de dix à douze lieues sur la rivière Yamaska.

Je souhaiterais quatre lieues de front sur quatre lieues de profondeur des deux côtés de cette rivière, sur les terrains non-concédés, ensuite de la seigneurie accordée autrefois (1695) à M. de Bourgchemin.

J'espère que la cour m'accordera cette grâce en vue des avantages qui en reviendront à la colonie, puisque c'est un fonds que je retirerai d'un pays étranger pour l'établir en celui-ci. »²

« *Comme j'espère que vous aurez la bonté de m'obtenir la concession d'une seigneurie, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, j'écris à Rochefort que l'on m'achète une moulange. Je vous prie de vouloir bien ordonner qu'on la charge dans le vaisseau du Roi pour y servir de lest. »³*

Devant le grand dévouement de Mgr Dosquet et devant le vif intérêt qu'il démontrait pour l'agriculture, le gouverneur lui concède véritablement un fief sur la rivière Yamaska près de Bourgchemin afin de satisfaire à sa demande. La concession lui fut accordée le 15 octobre 1731, Mgr Dosquet donne alors à sa seigneurie le nom de Saint-Herman, de son prénom Herman.

Mais peu de temps avant que cette concession eût lieu, un malentendu s'était présenté entre l'évêque et Mme de Ramezay qui possédait le fief Ramezay, concédé en 1710, voisin de Bourgchemin. Celle-ci croyait bien que le fief qu'on accordait alors à Mgr Dosquet était le sien. Elle écrit donc au ministre en ces termes.

25 septembre 1731

« *Mr. lévesque de Samos coadjuteur de Quebec ma fait lhonneur de me dire lhyver dernier quil vous avoit demandé une concession de la continuation de la seigneurie de Bourchemin. Je luy repondis quelle mapartenoit et depuis larrivée des vaisseaus il ma mandée qu'elle lui estoit acordée feu Mr. de Ramesay monseigneur en avoit eu la concession par Mrs. De Vaudreuil et Raudot le 17. gbre. 1710. lannée dapres la ratification du juillet 1711 et rendit en consequence la foy et hommage a Mr. Begon alors Intendant feu Mr. de Ramesay avoit porté tous ses titres a Mr. Begon et malheureusement il ont esté brûlés dans lhencendie du palais il ne scaurois par conséquent monseigneur vous en rapporter que la copie il peut cependant vous assurer encore que les titres en ont esté acordés a feu mon mary la preuve est que ien ay la copie et que Mrs. de Vaudreuil et Raudot qui les avoient acordés a feu Mr. de Ramesay ne se seroit pas présenté pour rendre foy et hommage sil n'avoit pas eu toute les pieces nécessaire pour une pareille ceremonie ce qu'il y a eu de tres affligeant pour ma famille c'est quen 1710 la concession a esté accordée la ratification en 1711 et quen 1712 nous fisme eun marché pour un moulin qui nous avoit couté pres de 5 mille fran et qui fut bieintost mis en place et qui malheureusement a esté en porté depuis ce temps la par les glaces la copie de la concession de la ratification et du moulin sont cy iointes, mon lîs se dispose a le faire retablir et est en etat de le pouvoir entreprendre ainsy Monseigneur iespere que vous ne mosteres pas un bien dont mon mary et moy avons lobligation a Mr. le Comte de Ponschartrain il seroit bien affligeant pour moy ayant perdu Mr. de Ramesay et tous nos garsons a un pres au service du Roy de perdre encore une terre qui nous a esté concédée par la leberation du Roy iespere Monseigneur que vous voudrés bien epargner a ma famille cette augmentation daffliction qui aveu celle que iay essuyé depuis la mort de feu mon mary mettroient ces enfans dans une triste situation. Je me flatte Monseigneur que vous aurés la bonté de me laisser cette terre dont ie suis en possession et ou iay fait ce que la cour demande en pareille ocasion et que monsieur le coadiuteur na demandé que parce qu'il la crue vacante.*

Suivant ce qu'il ma fait lhonneur de me dire il luy est indifferent davoir celle la ou une autre. »⁴

Alors le gouverneur prit soin d'examiner les titres. Voyant que Mme de Ramezay possédait réellement le fief près de Bourgchemin, il concéda à l'évêque 4 x 4 lieues plus bas au sud, sur la rivière Yamaska. Mais Mgr Dosquet resta insatisfait de la position et de l'étendue de cette nouvelle seigneurie. Il aurait voulu plus de terres et particulièrement celles au nord-est de Bourgchemin, dans Ramezay, près de la rivière Sciebouet parce qu'il serait là possible d'y construire un moulin sans trop de difficultés. L'évêque insista même pour que Mme de Ramezay vienne lui montrer les titres de sa propriété, titres qui ne le convainquirent guère puisqu'ils n'étaient que des copies non signées des originaux. Mais Mgr Dosquet n'avait pas tout le tort pour lui. Mme de Ramezay, connaissant mal sa seigneurie disait qu'une partie des terres concédées à l'évêque lui appartenaient croyant qu'elles faisaient parties de Ramezay.

Le problème se résolut deux ans plus tard lorsque, le ministre des colonies, le Comte de Maurepas, alors à Versailles, écrit au gouverneur Beauharnois du Canada. Il répond que Mgr Dosquet n'a droit qu'à son fief Saint-Herman et à celui de Bourgchemin qu'il a acheté et que les prétentions de Mme de Ramezay sur les terres de l'évêque doivent être réduites à néant, qu'elle ne doit conserver pour elle que Ramezay qui ne s'étend pas plus loin qu'une lieue et demie de chaque côté de la rivière Sciebouet.⁵

Mgr Dosquet, évêque de Québec, avait des responsabilités assez lourdes. Il avait à sa charge une centaine de paroisses, s'occupant à trouver les desservants ou les prêtres pour chacune, de Rimouski à Montréal, sur les bords du fleuve, de même qu'en Acadie; à voir aux réparations de son palais épiscopal à Québec qui tombait en ruines, tout en continuant de jouer le rôle d'entremetteur entre la France et sa colonie. Il avait donc peu de temps à consacrer à sa seigneurie et sa santé délicate et les affaires d'administration du diocèse l'obligeaient à reporter constamment la recherche de colons pour le défrichement. La moulange qu'il fit venir de France dut malheureusement se gâter à la longue sans avoir été employée.

Bourgchemin-Est

6. 1735-1796 Les Sulpiciens de Paris et de Montréal

Mgr Dosquet fut évêque de Québec de 1734 à 1739. Avant son départ définitif pour la France en 1736, voyant que ses fiefs non exploités lui étaient devenus un ennui et un embarras, il songea à s'en défaire. Il donne alors la moitié de ses deux seigneuries de Bourgchemin et de Saint-Herman aux Sulpiciens de Paris, le 19 octobre 1735. Mess. Louis Normant, Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice à Montréal fit la transaction au nom des donataires.⁶

Cette donation fut acceptée, le 11 avril 1737 par la Corporation du Séminaire de Paris. En accord avec ceux de Paris, les Sulpiciens de Montréal devaient se charger de ces propriétés, ayant l'administration et

la jouissance des revenus, mais ces revenus devaient être longtemps nuls, par défaut de censitaires résidants sur le fief. Évidemment, les fréquentes mutations de propriétaires paralysèrent la colonisation et de plus, les seigneurs ne s'attardaient pas à tenir feu et lieu, malgré la pression des édits et ordonnances royaux décrétant qu'une concession qui n'était pas mise en valeur ou défrichée après quelques années devait retourner au domaine du Roi.

En conséquence, le Conseil supérieur de Québec rendit un jugement en 1741 qui réunit au domaine du Roi plusieurs seigneuries qui n'avaient point été exploitées, notamment celle de Saint-Herman sur l'Yamaska appartenant à Mgr Dosquet. Selon le texte, seule Saint-Herman est visée par le jugement, laissant Bourgchemin à ses anciens propriétaires : à Mgr Dosquet d'une part à l'ouest et aux Messieurs de Saint-Sulpice de l'autre.

Un des directeurs du Séminaire de Québec, M. Raçonnet prit quand même la défense de l'évêque absent devant le tribunal. Le prêtre affirma que le peu de temps que Mgr Dosquet avait accordé à sa seigneurie était justifié et méritait quelque indulgence : deux voyages successifs en France dans l'intérêt du diocèse; des moulanges qui se sont gâtées, d'où le report de la construction d'un moulin, la donation d'une partie du fief aux Sulpiciens et le témoignage de M. J.-B. Gosselin, curé de Saint-Charles de Chambly, disant qu'il y avait déjà dans le fief plusieurs habitants tenant feu et lieu.

Après toutes ces représentations, le tribunal accorda un délai d'un an à l'évêque à condition que dans le cours de l'année, il mette ses terres en valeur.

Mgr Dosquet qui résidait alors à Rome, gardera ses propriétés durant l'année en cours et les quatre années suivantes, les jugements postérieurs du Conseil supérieur jouant toujours en sa faveur. Après cinq années, voyant que Saint-Herman n'était toujours pas mise en valeur, elle fut réunie au domaine du Roi jusqu'en 1748 alors qu'elle fut concédée de nouveau à Pierre de Rigaud et deviendra plus tard le fief de Saint-Hyacinthe que Simon-Hyacinthe Delorme et les Dessaulles développeront.

Quant à Bourgchemin-Est, les Sulpiciens de Paris le donnèrent à leurs confrères de Montréal, le 29 avril 1764.

Bourgchemin-Ouest

7. 1746-1774 Mlle Louise de Ramezay

En 1744, Louise de Ramezay, fille de Claude de Ramezay possédant depuis la mort de ses parents le fief Ramezay avec son frère Roch et sa soeur Geneviève, pria Mgr Dosquet, dans une lettre de bien vouloir lui céder la partie de Bourgchemin-Ouest en pur don, tel qu'il l'avait fait de celle de l'est pour les Sulpiciens.

L'ancien évêque de Québec la lui « accorda bien volontiers » par lettre privée, datée de Rome, le 21 février 1746, devant notaires.

Trois ans plus tard, Maître Péladeau, arpenteur, traça les vraies limites de partage entre les parts respectives des Sulpiciens et de Mlle de Ramezay.

Louise de Ramezay, alors âgée de quarante ans, habitait en 1745 à Montréal au Château Ramezay et avait bien l'ambition d'agrandir les domaines de sa famille afin d'en tirer parti. Comme Bourgchemin sis tout près de Ramezay semblait riche, elle n'hésita pas à l'acquérir afin de poursuivre avec les autorités le commerce du bois qui rapportait, à l'époque, passablement.

Par contre, il dut s'écouler quinze ans avant que la femme d'affaires ne se décide à coloniser Bourgchemin-Ouest. Elle avait à exploiter d'autres seigneuries, par exemple, celles de Monnoir, concédée en 1708, de Sorel, achetée en 1713 et augmentée en 1739, du Lac Champlain, 1749, de Ramezay dans le comté de Joliette, 1736, de Rivière-Ouelle, 1750. Toutes lui appartenaient ainsi qu'à ses frères et soeurs.

Bourgchemin fut donc un peu délaissée. Les premières concessions furent distribuées dans le canton Salvail, à partir de 1760, à des Anglais et des Juifs : Joseph Moore, Jonathan Philipps, William Less, W. Mathews, John Proctor, D. Flemant, John Jones, John Boracken, M. Lewis et Moses Hart⁷.

Mais ces nouveaux immigrants défrichèrent peu les terres, préférant s'enrichir à commercer les pelleteries et le bois dont Bourgchemin regorgeait.

Aussi, lorsque Mlle de Ramezay tint sa résidence à Chambly un peu plus tard, elle était plus à la portée de coloniser ce coin de pays où elle demeurait au lieu des autres et d'y exploiter des moulins à scie et des tanneries.

Louise de Ramezay resta célibataire. Elle s'occupa de Bourgchemin tant qu'elle put, mais, avançant en âge, elle songea à vendre bientôt le fief comme elle s'était débarrassée de Ramezay en 1764⁸.

Le 25 août 1774, par-devant le notaire Grisé à Chambly, Louise de Ramezay vendait Bourgchemin-Ouest à Thomas Barrow, député-payeur général des troupes de Sa Majesté en Amérique par son procureur John Burke⁹. Thomas Barrow avait fait l'acquisition deux années auparavant des fiefs Saint-Charles, Bonsecours et Bourgmarie, tous voisins de Bourgchemin-Ouest.

Plus tard, cette partie de terres, près de l'Yamaska, devint successivement propriété des Barrow et des Massue. Avec eux, la colonisation prendra son essor et quelques paroisses dont Saint-Aimé, Saint-Louis, Saint-Marcel, verront le jour dans les fiefs en leur possession.

RAMEZAY, RAMZAY, RAMESAY OU RAMSAY

1. 1710-1724 M. Claude de Ramezay

M. Claude de Ramezay, seigneur de la Gesse alors gouverneur de Montréal, est le premier propriétaire de la seigneurie à laquelle il donna son nom. Elle lui est concédée à sa demande, le 17 octobre 1710, par Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, alors gouverneur du Canada et par Jacques Raudot, intendant des finances.

Il était enjoint au Sieur de Ramezay « de faire tenir feu et lieu dans l'année ». Une lettre de Mme de Ramezay au Ministre sur l'affaire entre elle et Mgr Dosquet confirme qu'il fit construire au moins un moulin dès 1712. L'élan de colonisation semble par contre s'arrêter après la destruction du moulin par la débâcle. Sans doute les hautes fonctions de gouverneur local de M. de Ramezay ne lui permettaient pas de s'occuper beaucoup de colonisation. Pour cela, néanmoins, il ne fut pas déposé de sa seigneurie.

2. 1724-1764 Les héritiers de Ramezay

À la mort de M. de Ramezay en 1724, Marie-Charlotte Denys, son épouse, hérita de tous ses biens, dut s'occuper dorénavant du Château de Montréal, des seigneuries, des enfants et essayer de redresser tant bien que mal la situation financière précaire dans laquelle son époux l'avait laissée.

Elle poursuit donc péniblement le commerce du bois dans la seigneurie du Monnoir sur la rivière Richelieu et dans Ramezay sur l'Yamaska. Cependant, au transport du bois en France apparaissent bientôt des difficultés et des contraintes industrielles. N'étant plus enthousiasmés par un négoce peu profitable, les capitaines de navires négligent souvent cette matière première, la laissant se gâter ou se perdre, au lieu de la conduire à bon port.

Malgré cette épreuve, Mme de Ramezay voit à ce que cette industrie ne s'éteigne pas. Lorsqu'elle meurt, en 1742, Louise, sa fille, est prête à relever le défi. Femme d'affaires avertie par l'expérience acquise au cours des ans, elle rendra enfin l'entreprise familiale prospère en l'améliorant et en la transformant.

C'est ainsi qu'elle vend à la Compagnie des Indes, en 1745, le Château à Montréal qui coûtait fort cher à entretenir, ce qui lui permet, en s'associant à Anne Beaudoin, veuve du Sieur Hertel de Rouville, d'établir un moulin à scie et un moulin à farine sur la rivière des Hurons à Chambly et d'entrer en possession d'une tannerie à Montréal qu'elle fait déménager plus tard à Chambly.

Louise de Ramezay fait donc établir des colons autour de ses moulins : une cinquantaine à Chambly, une douzaine dans Bourchemin et

dans Ramezay, et s'occupe plus volontiers de commerce du bois que de colonisation.¹⁰

En mars 1764, après la Conquête, alors qu'elle est âgée de 61 ans, elle vend à John Bondfield le fief Ramezay.

3. 1764-1765 John Bondfield

John Bondfield, négociant de Québec, n'a possession du fief que pendant quelques mois puisque, le 10 août 1765, un jugement de la Cour du banc du Roi lui ordonne de céder et de donner sa seigneurie au Sieur James Stracham devant l'impossibilité de lui verser une somme de quatorze mille louis, montant qui lui est dû.¹¹ La propriété de Bondfield sert donc de remboursement de la dette contractée envers son créancier.

4. 1765 James Stracham

James Stracham, marchand de Montréal, vend à son tour, le 17 août 1765, le fief à Joseph Howard.¹²

5. 1765-1786 Joseph Howard

Le nouveau seigneur et son épouse, Marguerite Rhéaume de Montréal, font construire quelques édifices en plus de ceux qu'ils y ont déjà trouvés sur leur propriété. Mais au bout de la vingt et unième année, ils la mettent cependant en vente, trouvant acquéreur en la personne de John Jones, fils, gentleman de Sorel. L'acte est fait et passé le 17 octobre 1786, devant les notaires J.-Bte Desève et Ig. Beecke à la maison du dit Howard, rue Notre-Dame à Montréal.¹³

6. 1786-1793 John Jones

Le Sieur Jones fait quelques défrichements sur le nouveau domaine à l'entrée de la rivière Sciebouet. Il y améliore, augmente ou refait à neuf les édifices déjà construits, entre autres, un moulin à scie et à farine. Mais la propriété ne devient pas encore un centre important de colonisation, elle est considérée plutôt comme un lieu privé où l'on vient passer le temps et où l'on investit selon les plaisirs à en tirer.

Il faut ajouter cependant qu'il s'agit d'efforts véritables pour établir un certain lieu, où toute activité régionale amorçait déjà le développement de la paroisse de Saint-Hugues et par extension de Saint-Simon. Mais cet établissement ne put subsister longtemps, en raison des difficultés à maintenir la chaussée et du défaut de voies faciles de communication entre le Grand et le petit Maska, les seuls centres importants et un peu peuplés dans la région.

Le Sieur Jones, qui réside à Montréal où il exerce les fonctions de juge de Paix pour Sa Majesté, de concert avec son épouse Dame M. Magdeleine Honey, aliène encore comme nombre de ses prédécesseurs la propriété Ramezay qu'il vend, le 14 septembre 1793 à Dame Isabella Starke.¹⁴

7. 1793-1796 Isabella Starke

Le domaine comprend alors « 3 x 3 lieues, ensemble un moulin à scie et à farine, y érigé, et tous les agrès nécessaires pour le faire fonctionner, à condition que les vendeurs fassent réparer la Damme, comme elle était avant le dernier accident qui en a emporté une partie, de plus un certain vaisseau de près de 30 tonneaux, billots et ustensiles avec tous les droits et privilèges inhérents à la dite Seigneurie. Cette vente est faite à la charge de « la foi et hommage » de rigueur et moyennant la somme de 1650 livres, c'est-à-dire pour la Seigneurie, le moulin et les accessoires, et 150 livres pour le vaisseau, billots et autres ustensiles. De laquelle somme de 1650, 550 ont déjà été payées by a set of bills. »

Fait à Montréal, Étude Lukin, l'an 1793, le 14 sept. après-midi.

Signé : Jn Jones, junior, Mary Jones Honey.
I. Starke. P. Lukin, NP.¹⁵

La navigation était donc possible à l'époque sur l'Yamaska puisque dans la transaction, il est question d'un vaisseau. Il fallait remonter alors jusqu'au fleuve vers Sorel pour ensuite gagner Montréal ou Québec et voir à poursuivre les affaires. Ce qui n'amenait vraisemblablement les propriétaires dans Ramezay qu'en été seulement, puisque la pénétration par cette voie était impossible en d'autres saisons.

Cependant, moins d'un an après la transaction entre Jones et Starke, les Sulpiciens de Montréal, propriétaire de Bourgchemin-Est, prétendent que le Sieur Jones a empiété sur eux et a vendu à Dame Starke une partie de seigneurie qui ne lui appartenait pas. En conséquence et à la réquisition de M. Joseph Borneuf, procureur du Séminaire, le notaire Chaboilley, par protêt du 11 août 1794, signifie aux parties délinquantes d'avoir à restituer la portion de fief ainsi usurpée. Les parties s'exécutent alors.¹⁶

Quant à la nouvelle propriétaire et à son époux, ils ne furent en possession de Ramezay que durant deux années. Une autre saisie, faite par le Shérif Gray et émanant de la Cour du banc du Roi du district de Montréal, au nom des créanciers Jos. Rowan et H. Richard Symes eut lieu, le 13 novembre 1795. Celle-ci visant à vendre le fief Ramezay, le moulin et tout ce qui pouvait s'y trouver afin de renflouer certaines dettes. Mais au jour de la vente, aucun enchérisseur ne se présenta et la vente n'eût pas lieu.

En conséquence, le 9 décembre, un second avis émis par le Shérif, informe les parties intéressées et le public que la dite seigneurie de Ramezay sera vendue à l'office de M. Gray, le 26 janvier 1796, après-midi.

Les Starke furent donc dépossédés de leur domaine sur lequel ils n'avaient fait aucun défrichement.

8. 1796 Patrick Langan

Le fief Ramezay fut alors adjugé au montant de 1 700 Livres à Patrick Langan, écuyer, de Montréal, se trouvant le plus haut enchérisseur sur les lieux.

Au mois de mai de la même année, il fait arpenter ses terres voulant que les incidents concernant les limites des possessions entre les Sulpiciens et les différents propriétaires ne se répètent point et deviennent une occasion de conflit.

M. W. Saxe, arpenteur, mesure et borne la seigneurie Ramezay et la partie est de Bourgchemin. Il y trouve alors pour Ramezay un surplus de 1 587 arpents dans la partie est comparativement aux 3x3 lieues inscrits sur le titre primitif de 1710. Ce qui l'amène à conclure que les Bourgchemin lors de la concession de leur fief en 1695 n'avaient pas trouvé la superficie que leur accordait le titre et qu'ils furent autorisés en compensation à prendre le déficit du côté est de la rivière Yamaska, c'est-à-dire dans Ramezay, pour retrouver la quantité de terre à laquelle ils avaient droit. Les Ramezay, à leur tour, prirent leur déficit plus à l'est, sur les terres non concédées alors et qui s'étendraient aujourd'hui dans le comté d'Upton.

Ainsi peut s'expliquer maintenant que la paroisse de Saint-Simon se situe dans la partie est de Bourgchemin, c'est-à-dire dans la langue de terre allant du premier rang jusqu'à la rivière et où, aujourd'hui, est située une section du village même de Saint-Simon et d'autre part, dans une partie du territoire de Ramezay¹⁷.

Patrick Langan acquiert aussi après l'arpentage la partie des Sulpiciens. L'acte de vente est passé le 19 septembre 1796, dans les salles du Séminaire, au prix de 11 500 Livres. Ainsi est réunie à Ramezay la partie est de Bourgchemin.

Deux mois plus tard, soit le 16 novembre, Langan trouve acquéreur pour le fief qu'il divise en deux parties. Gilbert Jenkins, du village d'Athens, comté de Green, N.Y., achète la partie touchant à la Sciebouet pour 5 334 piastres d'Espagne et Thomas Spencer, de la ville d'Albany, achète l'autre moitié pour 7 446 piastres d'Espagne.

M. Spencer paie 410,50\$ comptant, mais il ne peut rembourser le reste, si bien qu'il est exproprié et que sa propriété est rendue au Sieur Langan après poursuite légale contre lui, le 20 octobre 1802.

Jusqu'ici, la Seigneurie Ramezay-Bourgchemin était restée indivisée entre les deux propriétaires Langan-Jenkins. Un partage légal est donc aussitôt suggéré et en septembre 1804, une ligne par l'arpenteur Saxe est tracée, d'une part délimitant la partie où se formeront plus tard les paroisses Saint-Hugues et Sainte-Hélène et d'autre part, celles de Saint-Simon et de Saint-Liboire.

La première part sera connue sous le nom de Ramezay propre, la seconde sous le nom de seigneurie Langan¹⁸.

Références

1. Ce terrain qui n'est pas encore défriché se situe sur la rive droite de l'Yamaska, entre les rivières Salvail et Sciebouet et ferait aujourd'hui partie de la paroisse de Saint-Hugues.
2. Abbé Auguste Gosselin. *L'Église du Canada*. T.2. Québec, Typ. Laflamme et Proulx, 1912, p. 197-198. Lettre du 14 octobre 1730.
3. Ibid. Lettre du 23 octobre 1730.
4. P.-G. Roy, op. cite., Vol. V, p. 277.
5. O.H. Lapalice. *Histoire de Saint-Aimé*. op. cite., p. 25-26.
6. Il y est aussi stipulé dans l'acte que lorsque les rentes seigneuriales se monteront à la somme annuelle de 1 000 livres, les Sulpiciens de Montréal devront être tenus de recevoir gratis en leur séminaire deux jeunes gens pour être formés à l'état ecclésiastique, aux frais du séminaire. O.-H. Lapalice, op. cite., p. 27.
7. Ibid. p. 29.
8. Ibid. p. 28-29.
9. Ibid. p. 35.
10. Louise de Ramezay mourut à Chambly, le 2 octobre 1776, à 71 ans.
11. P.-G. Roy, op. cite., Vol IV, p. 217.
12. P.-G. Roy, op. cite. Vol IV, p. 218.
13. P.-G. Roy, op. cite. Vol IV, p. 219.
14. Desnoyers, op. cite., p. 101.
15. Ibid. p. 101-102. Elle est l'épouse de Henry Bethune Starke.
16. Ibid. p. 102.
17. Le seigneur Langan tint à respecter cette borne même après avoir fait l'acquisition de Bourchemin-Est puisque le premier rang, établi en partie en 1811 ne se trouve pas près de la rivière Yamaska comme il était habituel de le tracer dans les paroisses mais à 30 arpents du cours d'eau, dès la limite de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Saint-Simon est donc l'une des rares paroisses à ne pas posséder son chemin « du bord de l'eau » à cause de cette tradition.
18. Énumérons la liste des propriétaires de Ramezay propre. Jenkins, marchand des États-Unis vend en 1818 sa propriété à Hugues Lemoine de Martigny âgé de 24 ans, alors clerc-avocat de Varennes de passage dans l'état de New-York afin d'y étudier l'anglais. Hugues de Martigny demeurera 25 ans dans Ramezay propre. C'est à lui que revient la fondation de la paroisse qui porte son nom, Saint-Hugues, et qu'il colonisa avec quelques jeunes gens. Après la mort de de Martigny, la veuve procède à la vente de ses terres à l'été 1847. David Shaw Ramsay, jeune écossais de 22 ans, qui se fera plus tard prêtre, en est l'acquéreur. En 1876, il donne à son frère, le juge T.K. Ramsay, le manoir seigneurial et le domaine comprenant environ 600 arpents. Le juge y meurt en 1886. La propriété va alors à W.H. Hingston, médecin de Montréal. Elle appartiendra en 1917 au Crédit foncier Franco-Canadien. D'après la chaîne des titres entre 1847 et 1921. Archives Nationales du Québec à Montréal. *Fonds de la seigneurie Ramezay*.

APPENDICE 2

PARTIE DU DISCOURS SUR LA CANALISATION DE L'YAMASKA

PRONONCÉ PAR D.G. MORISSON, NOTAIRE,
DANS LA SALLE DE L'INSTITUT DES ARTISANS
DE SAINT-HYACINTHE

en novembre 1857

« Le deuxième projet et le plus important, est la canalisation de la rivière Yamaska, depuis le lac Saint-Pierre jusqu'à Saint-Césaire et Saint-Pie, et par la suite jusqu'à la baie Missisquoi. Ce plan n'est pas nouveau, l'ancienne chambre d'assemblée du Bas-Canada avait fait faire un relevé de la rivière par un ingénieur civil M. Stephenson. D'après ce relevé le canal aurait coûté environ 30 000 louis; la somme comme vous voyez n'était pas énorme, néanmoins on n'a pu la donner, et pourtant on a trouvé des sommes plus fortes pour faire des travaux bien moins utiles par tout le pays. Malheureusement depuis l'union du Haut et Bas-Canada, les revenus sont dans le même coffre, l'on dirait qu'il est double compartiment dont l'un pour le Bas-Canada est presque toujours à sec...

Il faut avoir cette amélioration; cette oeuvre nationale qui ouvre une route nouvelle au commerce. Ce canal d'ici à Saint-Aimé pourra se faire au moyen de digues placées dans le milieu de chaque rapide qui refouleront l'eau, le passage de chaque rapide se fera au moyen d'écluses. Ces digues et ces écluses formeront des pouvoirs d'eau en grand nombre pour l'établissement de manufactures et de moulins de toutes sortes. Il y a une grande quantité de bois de toute espèce à utiliser le long de la rivière et il existe un besoin urgent de manufactures. On a cru que l'existence des droits seigneuriaux étaient un obstacle à l'établissement de telles manufactures; ils ont été abolis, il faut donc se mettre à l'oeuvre pour en établir. Mais pour cela il faut l'action du gouvernement.

Il fut un temps où tous nos produits étaient envoyés en Angleterre mais celle-ci protégeait ses producteurs et nos produits étaient vendus les derniers et souvent à perte. En outre les bois expédiés étaient plus considérables que leurs besoins; de là une économie pour le pays, les anglais ne prenaient que le bois de premier choix et laissaient de côté tous les bois communs, et dans les années de grande abondance ces derniers se vendaient pour rien. Nos menus grains subissaient le même sort. Vous vous souvenez des petits prix que nous en donnait l'Angleterre; aujourd'hui tout est changé.

Voici qu'elle a été l'action du gouvernement du pays sur ce genre de commerce pour la vente de nos produits. Le gouvernement américain et le nôtre ont aboli chacun de leur côté, les droits d'entrée sur les produits de chaque pays; ceci existe par la loi de réciprocité. Par cette loi tous nos bois et nos grains et généralement les produits de la terre vont

aux États-Unis sans payer des droits de douane. C'est donc une diminution de vingt pour cent sur nos ventes. Ensuite nous avons à notre porte un marché sur lequel nous pouvons toujours expédier nos produits. Les états de l'est et du milieu ont un besoin absolu de nos menus grains; aussi vous avez vu comme les prix ont monté sur les pois, l'orge, l'avoine et le lin. Ils ont aussi besoin de nos bois, mais bien plus économes que les anglais ils les prennent tous et savent les employer. Par exemple ils font des planchers de maison avec un premier rang de planches brutes et un second de planches minces de beau bois, ils font leur couverture pour recevoir le bardeau ou le fer blanc en planches bien commune... Enfin vous voyez le commerce considérable que nous faisons avec eux en chevaux et en vaches : tout cela est le résultat de l'action du gouvernement.

Il faut cette action pour l'établissement des manufactures dont nous avons tant besoin, la main-d'oeuvre est à si bas prix en Angleterre, qu'il est difficile d'établir des manufactures en concurrence avec elle. Il faudrait que le gouvernement du pays les protègent; il pourrait le faire en imposant les mêmes droits que les Américains ont établis sur les marchandises faites hors du pays, ils n'ont pu établir de manufactures sans cela. Tels que nous sommes, le canal du lac Saint-Pierre à la baie Missisquoi est indispensable... Il servirait à transporter les grains et les bois du Grand-Maska, de Chibouette, de Saint-Simon et Saint-Hyacinthe et de toutes les localités des deux côtés de la rivière, et du côté sud du Saint-Laurent et ses tributaires. Il est aisé de comprendre l'impulsion nouvelle que cet établissement donnerait au commerce et les avantages qui en reviendraient à Saint-Hyacinthe en particulier. Ce serait une nouvelle voie de communication qui amènerait ici un grand nombre de voyageurs d'hommes d'affaires et d'employés. Tous ceux qui ont voyagés sur les canaux savent ce que la navigation peut faire pour le commerce d'un port. Voilà en peu de mots les avantages que nous retirerions des trois établissements dont je vous ai parlé... Nous ne pouvons les avoir sans l'assistance du gouvernement et nous devons insister pour l'avoir; nous avons laissé trop dormir ce projet, il faut marcher et reprendre le temps perdu.

La section du pays qui a droit de demander le canal est considérable et si les hommes qui la représentent en chambre voulaient s'unir et travailler pour l'intérêt public, nous l'aurions bientôt. Les comtés les plus directement intéressés sont : Missisquoi, Iberville, Rouville, Shefford, Bagot, Saint-Hyacinthe, Richelieu et Yamaska; ce qui nous donne 8 représentants et 2 conseillers. Les 8 comtés ne devraient pas élire un homme sans lui faire promettre de s'occuper de cette question. On laisse entrer les représentants trop facilement, s'ils ne font rien pour nous, nous pourrions nous en prendre qu'aux électeurs. Ces trois projets viennent à point pour nous réveiller car il faut le dire nous avons dormi trop longtemps sur nos intérêts... »

APPENDICE 3

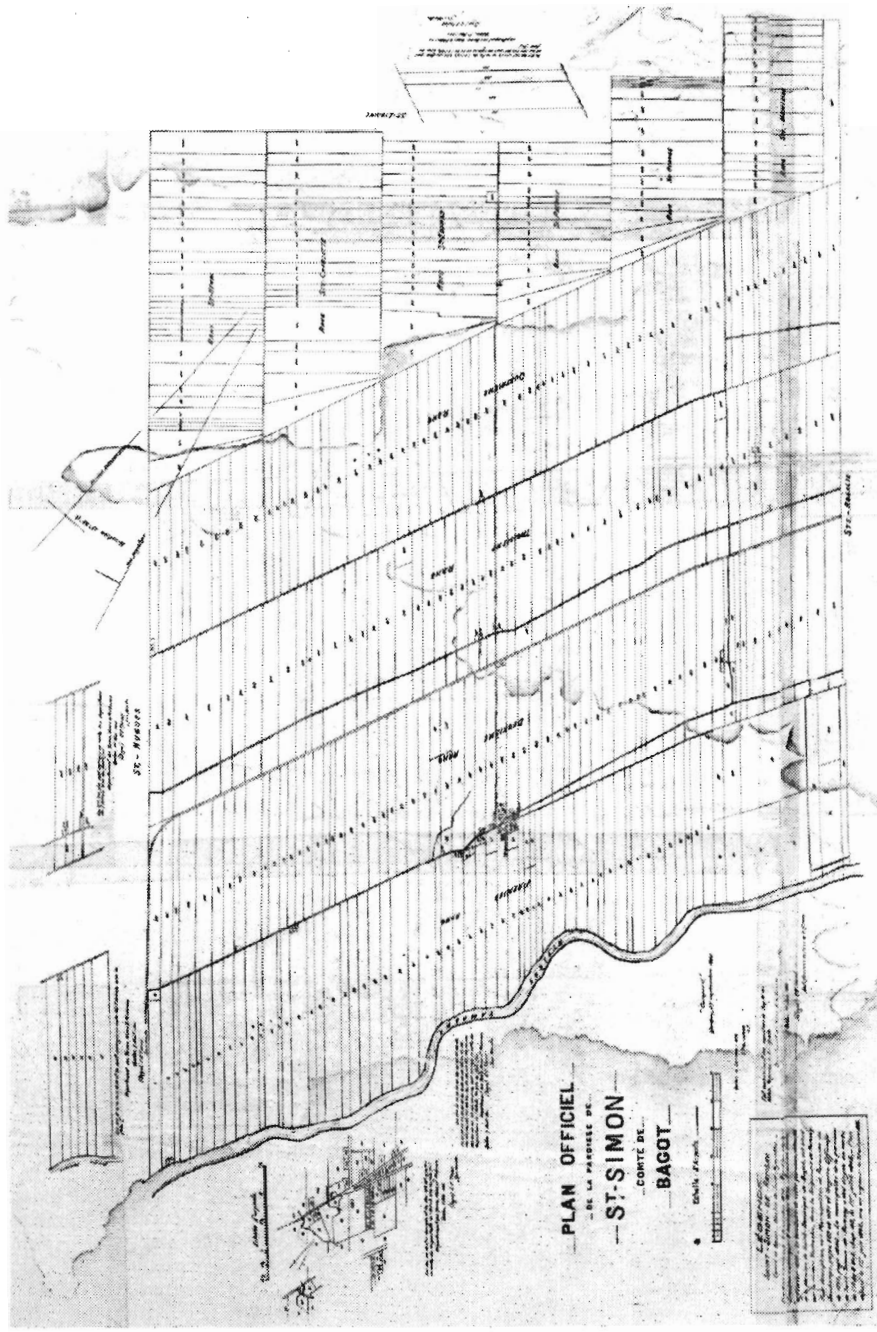
PRÊTRES, RELIGIEUX et RELIGIEUSES ORIGINAIRES DE SAINT-SIMON

NOM	PARENTS	CONGRÉGATION
ALLARD, Elphège	1891-1935 Charles - Marie Généreux	Oblat de M.I.
Émérentienne	1876-1937 Charles - Marie Généreux	Présentation de M.
Gertrude	1892-1975 Charles - Marie Généreux	Présentation de M.
Joseph	1871-1952 Charles - Marie Généreux	Oblat de M.I.
Marie-Louise	1883-1968 Charles - Marie Généreux	Présentation de M.
Marthe	1897-19 Henri - Élodie Fournier	Présentation de M.
Odilon	1873-1946 Charles - Marie Généreux	Oblat de M.I.
AMIOT, Emma	1846-1913 Joseph - Thérèse Leroux	Charité St-Hyac.
ARPIN, Louis	1842-1918 Louis - Thérèse Leroux	Prêtre (Rimouski)
BACHAND, Eugène	1858-1893 Eugène - Aglaé Roussin	Prêtre (Providence)
BARON, Joseph	1865-1910 J.-Ulric - Marie-Louise Charron	Prêtre (Sherbrooke)
BEAUCHAMP, Gabrielle	1898-1943 Alexandre - Élodie Houde	Charité, St-Hyac.
BEAUDOIN, Éva	1935- Donat - Anita Vermette	St-Joseph
BÉLAND, Henri	1881-1939 Delphis - Phélonise Bernier	Prêtre (St-Hyacinthe)
BERGERON, Françoise	1818- Émile - Dorilla Bernatchez	St-Joseph
Hervé	-1975 Alfred-Eléonore Charron	Frère du Sacré-Coeur
Marie-Louise	1891-1979 Alexandre - Julienne Lafrance	St-Joseph
BERNARD, Alice	1914- Samuel - Rose-Anna Cadoret	Charité St-Hyac.
BOIES, Délia	1887-1974 Louis - Élise Malo	Présentation de M.
Éva	1895- Louis - Élise Malo	Présentation de M.
Joseph	1891-1974 Louis - Élise Malo	Franciscain
Mary	1884-1972 Louis - Élise Malo	Présentation de M.
BOUTHILLETTE, Jacques	1932- Albert - Ernestine Vandal	Frère Mariste
BOUVIER, Alexis	1850-1908 Alexis - Esther Sylvestre	Prêtre (St-Hyacinthe)
Ernest	1881-1954 Isaïe - Emma Dion	Prêtre (St-Hyacinthe)
François-X.	1842-1882 François - Charlotte Beaudry	Prêtre (St-Hyacinthe)
Roger	1917- Alcide - Pamela Racine	Prêtre (St-Hyacinthe)
BRAULT, Alphonse	1899-1970 Omer - Angéline Grenon	Oblat de M.I.
Gérard	1912- Omer - Angéline Grenon	Oblat de M.I. + M.M.
Angela	Omer - Angéline Grenon	Soeur Ste-Anne
Jocelyne	1929- Albert - Jeannette Vertefeuille	Charité St-Hyac.
Rose-de-Lima	1863-1925 François - Théotiste Scott	Présentation de M.
BRIEN, Xavérine	1870-1942 Alfred - Marie LaRochelle	Charité St-Hyac.
BRUNELLE, Roméo	1893-1953 Upton - Délina Beauchamp	Prêtre (Mont-Laurier)
CABANA, Judith	1841-1932 Lambert - Louise Handfield	Charité St-Hyac.
CADORET, Georgiana	1882-1908 J.-Baptiste - Olympe Valcourt	Charité St-Hyac.
Marguerite	1846-1867 J.-Baptiste - Angèle Grenon	Charité St-Hyac.
CARRIÈRE, Lucienne	1929- Misaël - Marie-Rose Valcourt	St-Joseph
Robertine	1905- Alexandre - Léocadie Brodeur	St-Joseph
CHEVRETTE, Albina	Louis - Julie Lamoureux	Franciscaine B.S.-Paul
Anna	1887-1909 Louis - Julie Lamoureux	Précieux-Sang
Anysie	1887- Joseph - Délia Grenon	Charité St-Hyac.
Délia	1874-1953 Louis - Julie Lamoureux	Charité St-Hyac.
Gabrielle	1903-1970 Édouard - Rose Rivard	Présentation de M.
Virginie	1850-1926 Ambroise - Marguerite Vilandré	Charité St-Hyac.

CHICOINE, Edgar	1896-1922	Gilbert - Anna Sylvestre	Oblat de M.I.
CÔTÉ, François-Xavier	1900-1955	Frs-Xavier - Parmélie Laplante	Prêtre (St-Hyacinthe)
COURNOYER, Achille	1892-1978	Olivier - Ozélie Lemay	Prêtre (Hearst)
Daniel	1946-	Roland - Lucile Bouthillette	Frère Mariste
Rose	1889-1980	Olivier - Ozélie Lemay	Charité St-Hyac.
Thérèse	-1978	Napoléon - Marie Courchesne	Immaculée-Conception
COUTU, Mélanie	1912-1972	Octavien - Parmélie Robichaud	Présentation de M.
CUSSON, Éva	1882-1916	Samuel - Denise Bouvier	Charité St-Hyac.
Marie-Louise	1861-1950	Narcisse - Marguerite Desmarais	Charité St-Hyac.
Rose	1883-1945	Anthyme - Éliosa Larue	Présentation de M.
Samuel	1887-1956	Samuel - Denise Bouvier	Prêtre (St-Hyacinthe)
Xavérine	1891-1964	Anthyme - Éliosa Larue	Présentation de M.
DANDENAULT, Germain	1903-1950	Félix - Adéline Marin	Oblat de M.I.
DeGRANDPRÉ, Albéric	1897-1964	Albert - Marie Croteau	Prêtre (St-Hyacinthe)
Alice	1888-1957	Pierre - Hermine Messier	Présentation de M.
Antoinette	1883-1963	Pierre - Hermine Messier	Présentation de M.
Émilia	1877-1955	Pierre - Vitaline Duchesneau	Présentation de M.
Éva	1891-1960	Pierre - Hermine Messier	Présentation de M.
Gemma	1926-	Germain - Imelda Sylvestre	Immaculée-Conception
Maurice	1907-1959	Albert - Marie Croteau	Prêtre (St-Hyacinthe)
Rose-Anna	1869-1906	Pierre - Vitaline Duchesneau	Ste-Marthe
DELORME, Annonciade	1901-	Edmond - Alice Fontaine	Congrégation N.-D.
Antonine	1903-	Edmond - Alice Fontaine	Congrégation N.-D.
Edmond	1902-1952	Edmond - Alice Fontaine	Oblat de M.I.
Emma	1859-1898	Toussaint - Marie Malboeuf	Présentation de M.
Jeanne	1900-	Edmond - Alice Fontaine	Congrégation N.-D.
DESAUTELS, Marie-Ange	1902-	Joseph - Céna Lincourt	Charité St-Hyac.
DESMARAIS, Marie-France		Albert - Rhéa Racine	Franciscaine Miss.
DUHAIME, Joseph	1847-1880	Pierre - Elizabeth Sylvestre	Oblat de M.I.
DUHAMEL, Marie-Louise	1876-1925	Clément - Adéline Cusson	Charité St-Hyac.
DUPONT, Gérard	1929-	Alexandre - Agnès Girard	Prêtre (St-Hyacinthe)
Robertine	1890-1942	Étienne - Arzélie Gendron	St-Joseph
DUROCHER, Exina	1869-1933	Olivier - Julie Morin	St-Joseph
FOURNIER, Alice	1898-	Auguste - Ernestine Lefebvre	Charité St-Hyac.
Bella	1890-1963	Auguste - Ernestine Lefebvre	Présentation de M.
Berthe	1896-	Auguste - Ernestine Lefebvre	Charité St-Hyac.
Clairenne	1894-1923	Arthur - Pamela Dion	Congrégation N.-D.
Ernest	1890-1950	Aimé - Julie Cusson	Prêtre (St-Hyacinthe)
Lucille	1898-	Arthur - Pamela Dion	Congrégation N.-D.
GENDRON, Pierre-Samuel	1852-1931	Pierre-Saul - Louise Fournier	Prêtre (St-Hyacinthe)
GIARD, Rachel	1885-1955	Aimé - Régina Marin	Présentation de M.
GRENON, Marie-Rose	1873-1957	Alexis - Marcelline Chapdelaine	Charité St-Hyacinthe
Marie-Rose		Philippe - Rosalie Bernard	Franciscaine B.S-Paul
Paul- René	1918-	Simon - Alma Desmarais	Prêtre (Montréal)
Régina		Antoine - Philomène Collette	Franciscaine B.S-Paul
JODOIN, Maurice	1915-1972	Hector - Marie-Rose Chicoine	Prêtre (St-Hyacinthe)
LABONTÉ, Elphège	1898-1975	Henri - Éva Tétreault	Père Ste-Croix
LACROIX, ALice	1909-	Paul - Marie-Rose Beaugard	Charité St-Hyacinthe
Jeanne	1907-	Paul - M.-Rose Beaugard	St-Joseph
Mgr Marc	1906-1976	Paul - M.-Rose Beaugard (Évêque 1943)	Oblat de M.I.
Marie-Anne	1900-	Paul - M.-Rose Beaugard	St-Joseph
Maurice	1938-	Roméo - Antoinette Cusson	Prêtre (St-Hyacinthe)

	Rosa	1904-	Paul - M.-Rose Beauregard	St-Joseph
LAJOIE, Bernadette		1912-1939	Pierre - Léa Laplante	Présentation de M.
LANDREVILLE, Anna			Luc - Marie-Anne Côté	Congrégation N.-D.
	Armand	1900-1963	Luc - Marie-Anne Côté	Père Blanc
	Éva		Luc - Marie-Anne Côté	N.-D. du Bon Conseil
	Jean-Marie	1910-1975	Luc - Marie-Anne Côté	Père Montfortain
	Léona	1898-1974	Luc - Marie-Anne Côté	Congrégation N.-D.
LAPLANTE, Alexis		1882-1947	Marcel - Geneviève Desmarais	Père Joséphite
	Alfred	1903-1976	Pierre et Louise Pelletier	Père Ste-Croix
	Aline	1906-1974	Pierre - Louise Pelletier	Charité St-Hyac.
	Antoinette	1899-	Pierre - Louise Pelletier	St-Joseph
	Florence	1911-	Pierre - Louise Pelletier	St-Joseph
	Lucille	1912-1979	Pierre - Louise Pelletier	Charité St-Hyacinthe
	Marie-Jeanne	1907-1973	Pierre - Louise Pelletier	Charité St-Hyacinthe
LAPIERRE, Alice		1894-1973	Hormisdas - Marie Tellier	Congrégation N.-D.
LAROCHELLE, Euphémie		1849-1924	Pierre - Marie-Anne Bouvier	Charité St-Hyacinthe
	Joséphine		Pierre - Marie-Anne Bouvier	Charité, Ottawa
	Pierre	1841-1902	Pierre - Marie-Anne Bouvier	Prêtre (St-Hyacinthe)
LARUE, Xavérine			Thomas - Zoé Archambault	Présentation de M.
LAVIGNE, Aldéa			Urgel - Philomène Chabot	N.-D. des Anges
LEDOUX, Béatrice		1904-	Misaël - Corona Proulx	Charité St-Hyacinthe
	Marie-Louise		Louis - Marie-Louise DeSerres	Bon Pasteur
	Marie-Rose	1897-	Louis - Marie-Louise DeSerres	Charité St-Hyacinthe
	Tharsile	1840-1869	Pierre - Tharsile Caseault	Présentation de M.
LEFEBVRE, Alida		1869-1945	Pierre - Angélique Fontaine	Présentation de M.
	Candide	1914-	Athanase - Anna Thais Rivard	Charité St-Hyacinthe
	Pierre-Hugues	1912-	Hormisdas - Anna Lafleur	Prêtre Ste-Marie
LEMIEUX, Alfred		1857-1921	Paul - Louise Fontaine	Prêtre (St-Hyacinthe)
LEMONDE, Jeannette		1915-	Eugène - Mélina Girouard	Charité (St-Hyacinthe)
LINCOURT, Albina		1879-1957	Olivier - Octavie Courchesne	St-Joseph
	Auguste	1916-	Léopold - Olympe Beauregard	Prêtre (St-Hyacinthe)
	Grégoire	1921-	Léopold - Olympe Beauregard	Père Blanc
	Jeanne		Léopold - Olympe Beauregard	Petite S. Assomption
	Marie-Eva	1887-1972	Olivier - Octavie Courchesne	Charité St-Hyacinthe
	Marie-Louise	1884-1966	Olivier - Octavie Courchesne	St-Joseph
	Marie-Reine	1893-1937	Olivier - Octavie Courchesne	St-Joseph
LUSSIER, Cécile		1915-1949	Napoléon - Odina Perron	Présentation de M.
MARIN, Blandine		1912-1957	Ephraïm - Eva Valcourt	Présentation de M.
	Jeannette	1889-	Ephraïm - Eva Valcourt	Présentation de M.
	Marguerite	1900-1937	Ephraïm - Eva Valcourt	Présentation de M.
	Praxède	1898-1966	Ephraïm - Eva Valcourt	Présentation de M.
MARION, Georges		1857-1927	Vincent - Tharsile Sylvestre	Oblat de M.I.
MESSIER, Alida		1861-1884	Joseph - Louise Lapierre	Précieux Sang
MIGNEAULT, Caroline		1877-1966	Joseph - Zoé Lussier	Congrégation N.-D.
	Joséphine	1860-1931	Joseph - Zoé Lussier	Congrégation N.-D.
	Marie-Louise	1866-1954	Joseph - Zoé Lussier	Charité St-Hyacinthe
MORIN, Irène		1919-1968	Saul - Hectorine Casavant	Charité St-Hyacinthe
PELLETIER, Antoine		1898-1974	Louis - Elina Tétreau	Père Jésuite
PÉLOQUIN, Angèle		1925-	Georges - Marie-Ange Sylvestre	St-Joseph
	Cécile	1892-1949	Joseph - Thais Marin	Présentation de M.
	Irénée	1903-1964	Joseph - Thais Marin	Père Trappiste
	Jean-Paul	1927-	Georges - Marie-Ange Sylvestre	Missions-Étrangères
PLANTE, Adéline		1860-1945	Prudent - Louise Perron	St-Joseph
POTHIER, Laura			Elzéar - Julie St-Jean	Présentation de M.

RACINE, Réginald	1939-	Aimé – Lucille Guertin	Frère Mariste
ROULEAU, Alice	1878-1955	Gédéon – Marie Arcand	Charité St-Hyacinthe
Léona	1881-1938	Pierre – Salomé Duchesneau	Charité St-Hyacinthe
Orenda	1885-1918	Pierre – Salomé Duchesneau	Charité St-Hyacinthe
SAINT-JEAN, Rose-Aimée	1916-1981	Anastase – Amanda Blain	St-Joseph
SAINT-LAURENT,			
Georgette	1921-	Rosaire – Marie-Louise Desrosiers	St-Joseph
Germaine	1909-	Hector – Odivina Masson	Charité St-Hyacinthe
Jean-Paul	1916-	Rosaire – Marie-Louise Desrosiers	Père de l'Assomption
Raoul	1925-	Rosaire – Marie-Louise Desrosiers	Clerc de St-Viateur
SAINT-GERMAIN			
Ernestine	1880-1950	Georges – Marguerite Cusson	Sr de la Providence
Marie-Alodie	1869-1949	Georges – Marguerite Cusson	Sr de la Providence
Marie- Anaïs	1878-1946	Georges – Marguerite Cusson	Sr de la Providence
Marie-Louise	1867-1953	Georges – Marguerite Cusson	Sr de la Providence
Odile-Éliza	1871-1952	Georges – Marguerite Cusson	Sr de la Providence
SAINT-PIERRE, Mary	1864-1904	Théodore – Marie Lozeau	Charité St-Hyacinthe
Monique	1944-	Anatole – Gertrude Charette	St-Joseph
SYLVESTRE, Albina	1872-1909	Louis – Philomène Vandal	St-Joseph
Angélique	1902-	Paul – Rose-Anna Racine	St-Joseph
Béatrice	1899-1918	Pierre – Malvina Saint-Pierre	St-Joseph
Jean-Baptiste	1875-1905	Louis – Philomène Vandal	Oblat de M.I.
Jeanne	1908-	Pierre – Malvina Saint-Pierre	St-Joseph
Rose-Anna	1877-1944	Louis – Philomène Vandal	St-Joseph
TÉTREAULT, Hormisdas	1876-1938	Napoléon – Olympe Millier	Prêtre (Manchester)
TREMBLAY, Dollard	1920-	Elzéar – M.-Blanche Sylvestre	Prêtre (St-Hyacinthe)
Florine	1837-1880	Jean-Bte – Madeleine Tremblay	Charité St-Hyacinthe
Régina	1868-1891	Étienne – Phélonise Lemonde	Charité St-Hyacinthe
Zéphirine	1853-1898	Jean-Bte – Madeleine Tremblay	Charité St-Hyacinthe
VALCOURT, Adélaïde	1840-1903	François – Marguerite Robichaud	Présentation de M.
Emma	1858-1930	François – Marguerite Robichaud	Congrégation N.-D.
Julie	1863-1946	François – Marguerite Robichaud	Congrégation N.-D.
Rose-Anna	1869-1947	François – Elizabeth Lussier	Présentation de M.
VANDAL, Marie-Anne	1892-1926	Frs-Xavier – Cordélie Lambert	St-Joseph
Yvonne	1895-1981	Frs-Xavier – Cordélie Lambert	Présentation de M.
VERMETTE, Céline		Uldège – Yvonne Bastien	St-Paul de Chartres
Théodora		Edmond – Ludowiska Côté	Trappistine



APPENDICE 4

Le Diable est sorti d'Enfer



1) *Le diabl' est sort' d'en-fer fair' en-cor u-ne non-da
en-roy é par ti-ri-fer y na-mus-den son mon-de
A-rié aux gens de mé-tier, pro-fession-nels, fi-nan-ciers,
vous son-naitz Ta-ven-tu-ne de la grande voi-tu-re*

- | | |
|--|--|
| <p>2) Bonjour mon cher artisan,
Comment va la boutique ?
Tu te crois bien compétent,
Mais que dit ta pratique ?
Tu travailles bois ou fer...
Mais tu charges un peu trop cher...
Avec tes sales factures,
Saute dans ma voiture.</p> | <p>6) Avec toi vilain barbier,
Je ferai une fête...
Des coiffeurs et perruquiers
On se paiera la tête...
Tu raseras les barbus,
Tu tondras tous les poilus...
Pas un sou pour la tonsure !
Saute dans ma voiture.</p> |
| <p>3) À ton tour beau boulanger,
Fabricant de galettes.
Tes clients sont enragés
De les voir si mal faites.
Tu cuis des pains trop petits,
Tes croûtons sont trop rôtis,
Ta pâte est même un peu sûre,
Saute dans ma voiture.</p> | <p>7) Messieurs les bons avocats
Qui plaidez en justice
Et connaissez des contrats
Les nombreux artifices;
Vous aimez bien les procès,
Êtes fiers de vos succès,
Avec votre procédure,
Sautiez dans ma voiture.</p> |
| <p>4) Toi aussi mon cordonnier,
Qui agis de la sorte.
Toi qui tapes les souliers
Et rétrécis les bottes.
Tu prends bien un petit coup,
Rapièces à côté des trous,
Regarde-moi ces coutures...
Saute dans ma voiture.</p> | <p>8) Médecins et charlatans
Qui parlez médecine
Et savez prendre l'argent
Des pauvres, vos victimes.
Vous jouez avec la mort
À remplir vos coffres-forts.
Ménagez vos écritures...
Sautiez dans ma voiture.</p> |
| <p>5) Toi l'épicier, le boucher,
À petite moustache,
Qui passes sans sourciller
Du boeuf pour de la vache,
Sans parler des saucissons
De ta propre confection...
Du cheval ! Je te le jure,
Saute dans ma voiture.</p> | <p>9) Gros patrons, petits bourgeois
Qui brassez des affaires
Et professez votre foi
En étripant vos frères.
Vous surveillez le rendement,
Pour faire encor plus d'argent...
Depuis le temps que ça dure...
Sautiez dans ma voiture.</p> |

10) Vous tous vendeurs de boissons
Engraisés par la bière,
Quand paierez-vous des pensions
Aux enfants et aux mères ?
Vous commanditez les sports,
Encouragez les records...
Vous aurez votre mesure,
Sautez dans ma voiture.

11) Journalistes et comédiens
Qui vivez de scandales...
Chansonniers et musiciens
Qui faites la cabale...
Avec vos airs innocents,
Vous mordez comme des serpents.
Vous avez trop belle allure,
Sautez dans ma voiture.

12) Mes bons amis, s'il vous plait,
Excusez ma satire.
Vous avez l'air satisfaits,
J'ai autre chose à dire.
Ce n'est pas pour ma chanson,
Encor moins pour la leçon...
Comptez l'essence et l'usure
Que coûte une voiture.

13) Quant à vous les soi-disant
Chargés de mérites.
Je connais bien vos talents
Et vos faces hypocrites.
Prenez garde à vos propos,
Malgré tous vos airs dévots,
À bientôt ! Je vous l'assure,
Disons à la r'voyure...

Nous reproduisons, à tous risques, paroles et musique de cette chanson que M. Camille Le-
monde savait interpréter de façon très personnelle.

Les Fiancés du Nord



Ils étaient du même village,
Tous deux s'aimaient bien tendrement,
De s'unir par le mariage,
Ils en avaient fait le serment.
Il travaillait fort, énergique,
Comme son père était mineur;
Elle ouvrière de fabrique
N'avait pour tout bien que l'honneur
Elle était jeune et belle,
Lui était grand et fort,
Chacun se le rappelle
Les fiancés du Nord.

Quand ils passaient devant l'église,
Tous deux en relevant le front,
Il murmurait à sa promise (M.-Louise)
C'est là que nous nous marierons.
Si tu voulais, ajoutait-elle,
Ce sera pour le mois de mai :
La saison des fleurs est si belle,
Que l'air en est tout embaumé.
Si tu voulais, ma chère,
En l'embrassant bien fort...
Ils étaient nobles et fiers
Les fiancés du Nord.

Ils étaient beaux comme l'aurore,
Le premier jour du mois des fleurs,
Le jour où la guerre fit éclore
Le plus grand de tous les malheurs.
Là dans l'église, parmi la foule,
Ils occupaient les premiers bancs,
La foudre éclate et le sang coule...
Tous deux tombent en expirant.
Ah ! le jour de tristesse,
Qui plongea dans la mort
L'amour et la richesse
Des fiancés du Nord.

Le lendemain la foule entière
Suivait les parents en grand deuil
Et conduisait au cimetière
Les fiancés dans leur cercueil.
Le pinson, de sa voix sonore,
Lançait mille cris éclatants
Et partout l'on voyait éclore
Les premiers bourgeons du printemps.
Là-bas, perdus dans l'ombre,
Chacun les pleure encore...
Ils dorment dans leurs tombes
Les fiancés du Nord.

Chanson interprétée maintes et maintes fois par Rosaire St-Laurent, en particulier dans les
veillées de noces, d'enterrement de vie de garçon.

Charles Riendeau

Justinien Dupré.

Pierre Cournoyer
Joseph St-Pierre

Napoléon Gaudette
BOUTIQUE DE FORGE

Amédée Larue.
HOTELLERIE

1830 MAISON MAHEU.
Adolphe St-Laurent
ANCIEN MAGASIN

DEUXIEME RANG

Pierre Sylvestre

Arthur Gaudette

Joseph Beaugregard

Joseph Langelier

MAGASIN
Armand Peloquin
BANQUE C.N.
J.A. Brodeur
MAGASIN

Albéric, Eva Racine

Pierre Beaudoin
Johnsim arin

Jean Desrosiers
Simon Gendron

Vve Léonard Vandal

Alexandre Maranda

Hubert Lemieux

EGLISE 1866

CIMETIERE

Vve J.B.
Charpentier

Arthur Beaugregard

EPESBYTERE 1880

REHUSES
A CHEVAUX
L. Ledoux
F. Bouche
COMMENT
ST-JOSEPH
1912

RUE DU CONVENT

John Delorme
Jean-Baptiste Delorme

Alexandre
Beauchamp
B. POSTES
Pascal
Langelier
Cyrille
Racine
Vve Alexandre
Dupuis

L.H. Ledoux
CORDONNERIE

J.R.L'Heureux

Rodolphe Morin
BOULANGERIE

Alcide Racine
MENUISERIE

N.B. La construction
des REMISES ET DU
CONVENT vlt disparai-
tre plusieurs maisons

PREMIER RANG

JEUX DE
CROQUET

F.X.
Vandal

Romuald
et Albert
Cuertin
Vve
F. Claude

L.H. Marcotte
PREMIERE ECOLE

Trefflé L'Heureux

Octave Beauchamp
EPICERIE

Joseph Peloquin

DEUXIEME RANG

ROUTE VERS LA GARE DU P.C.

MAISON CADIEUX 1924
SALLE PUBLIQUE
A. Candrea

Vve J. Racine
Henri Labonté
HOTELLERIE

Rosaire St-Laurent
ABATTOIR-BOUCHERIE
depuis 1882

Isaie Bouvier
Hervé Houle (locataire)

Alcide Bouvier

Dr A. Lafresnière
CENTRAL TELEPHONIQUE

Olivier Cournoyer

Louis Landreville

Clovis Racine

Alexandre Bergeron

Joseph Lemonde
Albert Houle
BEURRERIE-FROMAGERIE

Edmond Fournier

Anastase St-Jean

Victor Lavalise

Miles Lemay

Miles Racine

VILLAGE DE ST-SIMON

— ENTRE 1900 ET 1925 —

En 1932, lors des Fêtes du Centenaire, une nouvelle église s'imposait. En 1982, ce sont les murs intérieurs de cette nouvelle église déjà à demi-centenaire qu'il faut réparer d'urgence, en pleines fêtes.

Ce qui complète d'ailleurs un ensemble de travaux accomplis depuis quelques années aux édifices de la fabrique, grâce à l'initiative de M. le curé R. Deslandes et à la généreuse collaboration des paroissiens et amis en temps et en argent. Une page d'histoire qu'on ne saurait oublier en justice et dont la paroisse est fière à bon titre.

Le 1er février, M. le marguillier Montcalm Cloutier prenait la direction des travaux et d'un groupe imposant de bénévoles hommes et femmes, dont quelques-uns apparaissent sur la photo prise à la sacristie au moment de la pause. Au moment où nous allons sous presse, le chantier progresse rapidement et l'église restaurée devrait réouvrir ses portes au culte vers la mi-mars, pour la continuation des Fêtes du 150e.



TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE DE SAINT-SIMON

Remerciements : 5

Chanson thème : 6

Préface : 9

En guise d'introduction : 12

CHAPITRE PREMIER

Situation géographique, Géologie et relief, 15. Toponymie, Les cours d'eau, 16. Références, 18. L'évolution de la population de la paroisse de Saint-Simon, 19.

CHAPITRE DEUXIÈME

Les grands courants

1. Une terre mise en veilleuse 1695-1800.

2. Le début de l'isolement 1800-1875, 22.

3. Un nouveau souffle 1875-1930.

4. L'ère moderne 1930-1982, 23.

Les seigneuries

La concession des seigneuries. 25. La seigneurie de Bourgchemin ou Bourchemin. Les Bourchemin et les Guay, Les Rigaud de Vaudreuil. 27. Mgr Herman Dosquet. Les Sulpiciens. Mlle de Ramesay. 29. La seigneurie de Ramezay. Ramzay. Ramesay ou Ramsay. Les Ramezay. Une suite de propriétaires anglophones. 29. La seigneurie Langan. 30. Mutations des fiefs Bourgchemin et Ramezay. 31. Les premiers colons. 33. Le Manoir. Les Héritiers. 34. 1. Part de Maria Langan-Johnson. 37. 2. Part de Julian Langan-Leslie. 38. 3. Part de Charlotte Langan-Forsyth. 41. Généalogie des Langan. 42. Nathaniel Robert Stride. 44. Références. 45.

CHAPITRE TROISIÈME

La vie religieuse

La fondation de la paroisse, 48. Mission de Saint-Simon, La Construction de la première chapelle, 51. L'ouverture de la desserte, Première messe, premier baptême, premier mariage, première sépulture, Premier presbytère et intérieur de la chapelle. 1. Henri-Liboire Girouard, prêtre desservant, 55. 2. Louis-Barthélémy Brien, prêtre desservant, Construction du premier presbytère, 56. 3. Etienne Birs-Desmarteaux, 1er prêtre résident, un curé résident, Intérieur de la chapelle, Les scandales de l'intempérance, 57. 4. François-Xavier Desève, 2e prêtre résident, Un petit scandale, Un tableau de saint Simon, 58. 5. Pierre-Albert Sylvestre, 3e prêtre résident, Les relations entre protestants et catholiques, 59. Encore la tempérance, 60. Le champ de la très Sainte-Vierge, Allonge de l'église, 61. 6. Henri-Liboire Girouard, 4e prêtre résident, Construction de la première église en pierre, 62. L'architecture de l'église, L'intérieur de l'église, 64. 7. François-Xavier Pratte, 5e prêtre résident, Un nouveau presbytère, 65. 8. Georges-Edouard Dion, 6e prêtre résident, Don pour le couvent, Réparations et rénovations, Nouvelle Société de tempérance, 69. La première grande guerre et les conscrits, 70. 9. Joseph-Hubert Beaudry, 7e prêtre résident, Electrification de l'église et du presbytère, Encore des réparations à l'église mal bâtie, La croix de la grande mission de 1928, 71. 10. Jean-Baptiste Larochelle, 8e prêtre résident, Une nouvelle église, 73. 11. Alfred Grenier, 9e prêtre résident, Une cure paisible, 77. 12. Emilien Ravenelle, 10e prêtre résident, L'embellissement du cimetière et de l'église, Le culte des célébrations sacerdotales et religieuses, L'application des directives de Vatican II, 79. 13. René Flibotte, 11e prêtre résident, Vente de la maison de la Fabrique, Rénovations au cimetière et à l'église, 14. Réginald Deslandes, 12e prêtre résident, 80. Les vicaires, 83. Références, 84.

CHAPITRE QUATRIÈME

La Corporation municipale de Saint-Simon

L'origine civile, 88. Les arrondissements, 89. Les routes, L'amélioration des routes, 90. L'asphaltage, 92. Les indigents, les permis, la traverse, Les traversiers, 93. Un petit bac sur l'Yamaska, La

compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, 94. L'hygiène publique, Protection contre les incendies, 96. Les points nationaux, Autres griefs, 97. Le capitaine de milice, 99. La milice et une visite royale, 100. Liste des maires et des secrétaires-trésoriers, 101. Références, 102.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les conditions de vie

Faire la terre et subsister, 105. Isolement, migrations et traditions, 107. Malgré le conservatisme, une certaine prospérité, 108. Le progrès, Les notables, Les notaires de Saint-Simon, 110. Les hommes d'affaires, 112. Les médecins., 113. Références, 116.

CHAPITRE SIXIÈME

Les écoles

Les premières écoles, 120. La Commission scolaire de Saint-Simon, 121. Liste des livres en usage aux écoles en 1873, La prolifération des écoles de rangs, 124. Le couvent, 128. L'affaire des octrois du cours modèle, 129. La réorganisation du système scolaire, 133. Quelques instituteurs et institutrices, 136. Références, 140.

CHAPITRE SEPTIÈME

L'économie

Recensement de 1861, 142. L'entreprise forestière, 143. Le projet de canalisation de la rivière, La création d'une compagnie de navigation, 144. Un nouveau souffle : le chemin de fer, 147. L'agriculture, Une agriculture de subsistance, 150. Relevé agricole pour Saint-Simon en 1831, Nombre d'animaux en 1831, 151. Relevé agricole pour Saint-Simon en 1861, Nombre d'animaux en 1861, 152. Relevé agricole pour Saint-Simon en 1871, Nombre d'animaux en 1871, La spécialisation de l'agriculture, L'industrie laitière, 154. La société d'Agriculture et les cercles agricoles. Liste de quelques présidents de la Société d'Agriculture du comté de Bagot, 157. Centres de criblage et de semences certifiées, Troupeaux de race. Le champ de démonstration de M. Donat Rivard, 158. Le crédit agricole et l'expansion, 160. La Coopérative agricole de Saint-Simon, 162. La super spécialisation de l'agriculture, L'Association des producteurs de semences de Bagot, 165. Des politiques pour améliorer l'agriculture, 167. La fin de la coopérative agricole de Saint-Simon, 170. Les commerces, Les marchands généraux, 171. Lowell's Business Directory of the Province of Quebec 1871, 176. 1890, 177. 1902, 178. 1915, 179. Les petites entreprises, Abattoir Saint-Laurent, Salaison Olympia et Hervé Houle, 180. Le commerce des animaux, P.-A. Bonneau Inc, 181. Le secteur des transports, 182. La construction, Un moulin à scie, 183. L'alimentation, Les services, Le téléphone et l'électricité, 184. Les banques, La Caisse populaire, 185. Métiers et Hommes de métier, 187. Références, 193.

CHAPITRE HUITIÈME

Les associations et les amusements culturels, publics et privés.

Le jeu de croquet, Le Comité des Loisirs, 196. L'A.F.E.A.S., L'Age D'Or, Le Centre-Biblio-Culturel, 197. Les amusements privés. Le golf, Le terrain de camping, L'Aérodium et la Super-Glissade, 199. Le centenaire de la paroisse de Saint-Simon en 1932, 201. Théâtre d'été, chant, musique et tours de force, Théâtre, 203. Le chant, Jean-Baptiste Delorme, 204. Les maîtres chantres, Les organistes, Une fanfare, Tours de force, 205. Soirées d'autrefois, Références, 206.

Bibliographie : 209

Appendice I

Les seigneuries Bourgchemin et Ramezay, 211

Appendice II

Partie du discours sur la canalisation de l'Yamaska par D.G. Morrisson, 225

Appendice III

Liste des religieux et religieuses de la paroisse, 227

Appendice IV

Chanson "Le diable sorti de l'enfer" ou "La fin du monde", 232

TABLE DES PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

Le comité du cent cinquantaire.....	7
Le conseil municipal de Saint-Simon.....	8
Carte topographique du territoire de Saint-Simon.....	14
Le ruisseau "La Cavée".....	17
Carte de la seigneurie Bourchemin et De Ramzay de Bouchette.....	26
Philippe de Rigaud, Pierre de Rigaud, Mgr Herman Dosquet.....	
Mlle Louise de Ramezay.....	28
Position du manoir Forsyth.....	35
Partage de la seigneurie Langan en tiers.....	36
Vue aérienne du manoir en 1950.....	37
James Leslie.....	40
Vue partielle du manoir.....	40
Généalogie des Langan.....	43
Première église en pierre.....	63
Vue du presbytère et de l'église.....	65
Presbytère construit en 1878.....	66
Joseph Richer.....	67
Intérieur de l'ancienne église.....	68
Procession de la Fête-Dieu.....	71
Curés de Saint-Simon de 1832 à 1932.....	72
Abbé J.-B. Larochelle.....	74
La nouvelle église de 1934.....	75
Le chemin couvert. Intérieur de la nouvelle église.....	76
Intérieur de la nouvelle église.....	78
La meilleure part de Julien Richer.....	79
L'église de Saint-Simon en 1982.....	81
Abbé Alfred Grenier, Abbé Emilien Ravenelle, Abbé René Flibotte.....	
Abbé Réginald Deslandes.....	82
Mgr Marc Lacroix.....	85
Félix Gauthier, premier maire.....	89
Construction du pont du 2e Rang.....	92
La traverse.....	95
Les pompiers de Saint-Simon.....	95
Le village en 1909.....	98
La famille Valcourt.....	106
Les coupeurs de glace.....	107
La famille Jodoin.....	108
La maison de Louis-Victor Vandal.....	109
La maison des Saint-Jean.....	111
Les Lafrenière.....	114
L'une des premières écoles du village.....	121
École de l'arrondissement no 8.....	123
École de l'arrondissement no 3.....	123
École de l'arrondissement no 5.....	126
École de l'arrondissement no 2.....	127
Le couvent.....	128
Groupe de garçons dans le jardin du couvent.....	129
La chapelle du couvent.....	131
Diplômées du couvent.....	132
L'école centrale.....	134
Élèves de deuxième année en 1966.....	135
MM. Léo et Jean-Paul Saint-Laurent.....	136
Le couvent.....	139
Moulin à scie de Louis Sylvestre.....	146
Locomotive de la Cie Atlantic and St-Laurence Railway.....	147
Tracé du chemin de fer Philipsburg-Farnham-Yamaska.....	148

La deuxième gare de Clairvaux	149
La fromagerie du troisième rang	155
Le battage	156
Type de moissonneuse-lieuse	156
Journée champêtre en 1932	159
La ferme Rivardière	159
Un engin à gazoline	162
La récolte de patates	162
La première coopérative agricole	163
Conférence sur la culture du trèfle	164
Le bureau et l'entrepôt de l'Association des producteurs de semences de Bagot	166
M. Charles-Auguste Rivard	167
M. Hermel et Mme Huguette Giard	168
La ferme Giard	168
La famille Vermette	169
La deuxième coopérative	170
Les maisons Cadieux et Brunelle	171
La maison Cadieux en 1980	172
La maison Maheu	172
Le magasin Brodeur	173
Le magasin Forest	174
Le magasin Bousquet	174
La Salaison Olympia	181
Le premier garage de Léonard Jodoin	182
Le moulin à scie de Montcalm Cloutier	183
La Caisse Populaire	185
Hôtel des frères Dupré	191
L'atelier d'Alcide Racine	191
Plan de Clairvaux	192
Le terrain de croquet	196
Partie de sucre en 1938	198
Un groupe de musiciens	198
La super-glissade	200
La troupe de cavalerie lors de la Saint-Jean-Baptiste en 1932	202
La rue de l'église en 1932	208
Plan de la paroisse de Saint-Simon	231
Plan du village en 1920	234
Rénovations à l'église en 1982	235

INDEX

A	
Adam,	188
Adam, Philippe,	161
Alexandre, Guillaume,	83
Allaire, J.-B.,	209
Allaire, Marie,	42
Allard, Moïse,	173, 188
Allard, J.-M.,	177
Allard, Téléspore,	192
Amiot, Joseph,	46, 101, 110, 117, 142, 147, 176
Arcand, J.-O.,	48, 49
Archambault, Christophe,	111
Archambault, J.-B.-O.,	117, 209
Archambault,	57
Arpin, Louis,	110
Aubin, Anne-Marie,	5, 172
Auclair, Joseph-Jules,	111
Auger, Pierre,	143
B	
Babin, Madore,	137
Bachand, Jeannine,	193
Bachand, Joseph,	176, 188, 193
Bail, A.-A.,	74
Barré, Fabien,	175, 188
Barrow, Th.,	29, 31, 218
Barsalou, Hormidas,	83
Basilières, Louis,	176
Basilières, Octave,	187
Bazin, Charles,	53, 57
Beauchamp, J.-Alexandre,	173, 176, 178, 179, 188
Beauchamp, Octave,	175, 176, 179, 188
Beauchamp, Victoire,	137
Beauchemin, Armand,	101
Beaudoin, Anne,	219
Beaudoin, Donat,	106
Beaudoin, Ephraïm,	187
Beaudoin, F.,	32, 33, 53, 54
Beaudoin, Octave,	188
Beaudoin, Victoire,	137, 197
Beaudoin, Victorin,	106, 188
Beaudry, J.-H.,	71, 72, 73, 83, 131, 201
Beaupré,	145
Beauregard, Adélar,	201
Beauregard, Arthur,	204
Beauregard, Léone,	137
Beauregard, Paschal,	176, 177, 187
Bédard, J.-B.,	52
Bédard, Suzanne,	140
Beecke, Ignace,	220
Begon,	215
Béland, Benjamin,	187
Béland, Delphis,	188
Belland, Antoine,	177
Bélangier, Guy,	77
Belisle, Carole,	5
Benoît, A.,	30, 33
Benoît, Réal,	77
Benoît, Sylvestre,	93
Bergeron, Alexandre,	187
Bergeron, Egide,	187
Bergeron, Nicole,	189
Bernier & Cie,	74
Berthiaume, Odilon,	177
Berthiaume, Orise,	114, 204, 205
Besette, J.-Guy,	190
Bibeau, O.-L.,	178, 188
Bienvenue, Julien,	181, 192
Birtz, Charles-Émile,	171, 173, 175, 179, 188
Birtz, Ernest,	113, 115, 179
Birtz, Geoffroy,	96, 101
Birtz-Desmarteaux, E.,	57, 58, 72, 121
Birtz-Desmarteaux, Wilfrid,	205
Bizeux, Jean,	213
Blain, Charles,	144, 145
Blais, Antoine,	187
Blanchard, H.,	42
Blanchard, Raoul,	194, 209
Blanchet, M.,	136
Blanchet, M.-Louise,	136
Boies, Louis,	204
Boies, Napoléon,	136
Boivin, Guy,	5
Bondfield, J.,	29, 31, 220
Bonneau, P.-A.,	170, 180, 181
Boracken, John,	218
Borneuf, Joseph,	221
Borden, Robert,	97
Boucher, Hyacinthe,	101
Boucher, Louis,	136
Boucher, Marcelle,	138
Boucher, Pierre,	32, 33, 55
Boucher, Thérèse,	137
Bouchette, J.,	25, 26, 209
Bourgault, Charles,	89
Bourgchemin,	31, 212
Bourgchemin, Elisabeth,	31, 213
Bourgchemin, Marguerite,	31
Bourgchemin, Marie-Anne,	27, 31
Bourget, Ignace,	57, 58, 60, 84, 116
Bousquet, Anatole,	121, 174, 175, 188
Bousquet, Claire,	8
Bousquet, Gérard,	188
Bousquet, Honoré,	131
Bousquet, Louis,	187
Bouthillier, Augustin,	83
Bouthillette, Albert,	189
Bouthillette, Didace,	88, 94
Bouthillette, René,	187

Bouvette, Cécile,.....	115
Bouvier, Alcide,.....	186, 189, 204
Bouvier, Alexis,.....	89, 176
Bouvier, André,.....	205
Bouvier, Claire,.....	85
Bouvier, Edouard,.....	176, 187
Bouvier, François,.....	101, 187
Bouvier, Isaïe,.....	101, 203, 204, 205
Bouvier, Jean,.....	186, 189, 205
Bouvier, J.-B.,.....	61, 176, 188
Bouvier, Marguerite,.....	186, 189
Bouvier, Raoul,.....	189
Brassier,.....	16
Breault, Albert,.....	77
Brien, Alfred,.....	62, 101, 122, 124, 172, 173, 176, 188
Brien, J.-H.,.....	71, 72, 73, 83, 131, 201
Brien, Louis-Barthélemie,.....	56, 72, 84
Brodeur, E.,.....	67, 84
Brodeur, J.-Armand,.....	101, 161, 171, 175, 188, 203
Brodeur, Timothé,.....	144, 145, 193
Brodeur-Racine, Jeannette,.....	173
Brousseau, J.,.....	22, 32
Brown, G.,.....	46, 209
Brownson, Augustin,.....	143
Brunelle, J.-B.,.....	45, 193
Brunelle, Louis,.....	205
Brunelle, N.,.....	177
Brunelle, Pierre,.....	187
Brunelle,.....	171, 173, 178, 188
Brunette, Jacques,.....	176
Buckley, Ch.,.....	41
Burke, John,.....	218

C

Cadieux, François,.....	112, 173, 188
Cadieux, F.-X.,.....	112, 116, 171, 173, 176, 188
Cadoret, Albina,.....	136
Cadoret, Olympe,.....	137
Cadorette, Alexandre,.....	65, 94, 101
Cadorette, Antoine,.....	55, 143
Cadorette, F.,.....	42
Cadorette, J.-B.,.....	101
Cadorette, Joseph,.....	83, 93, 94
Carbonneau, Hervé,.....	175, 187, 188
Cardin, Mlle,.....	138
Caron, Emma,.....	136
Caron, François,.....	32, 33
Caron, J.-Baptiste,.....	30, 32, 33, 50, 99
Caron, J.-H.,.....	71
Carrière, Adélar,.....	101, 140, 161
Carrière, Aimé,.....	189
Carrière, Dolorès,.....	137
Carrière, Joseph,.....	74, 101
Carrière, Misaël,.....	164
Carrière, Saül,.....	188

Carrière, Simone,.....	137
Casaubon, Denis,.....	188, 192
Catudal, Hyacinthe,.....	176, 187
Cazeau, Vincent,.....	176, 177, 178, 187, 188
Chaboillez,.....	221
Chabot, Joseph,.....	89
Chagnon, Pierre-Émilien,.....	83
Chagnon, W.-H.,.....	41
Chamard,.....	145
Chamberland, Mme Léo,.....	185, 189
Champoux,.....	32
Chapdelaine, Alexis,.....	122
Chapdelaine, Élie,.....	172, 173, 178, 188
Chapdelaine, Joseph,.....	189, 202
Chapdelaine, Louis-Victor,.....	83
Charbonneau, Joseph,.....	187
Charbonnier, F.-X.,.....	33
Charby, Jos,.....	51
Charland, Amédée,.....	192
Charland, Honoré,.....	187, 193
Charpentier, Hectance,.....	157, 189
Charpentier, Jacques,.....	95
Charpentier J.-H.,.....	178, 179
Charpentier, Jean-Louis,.....	77
Charpentier, Pierrette,.....	137
Charpentier, Roger,.....	202
Charpentier, Sabin,.....	189
Chartier, Étienne,.....	32
Chartier, F.,.....	30, 33
Chartier, Victor,.....	83
Chauvin, W.-L.,.....	155
Chenette, Paul,.....	187
Chevalier, Marguerite,.....	137
Chèvrefils,.....	45
Chevrette, Ambroise,.....	62
Chevrette, Joseph,.....	202
Chevrette, Louis,.....	191, 192
Chevrette, Marcel,.....	204
Chevrette, Mlles,.....	155, 188
Chevrier, Lucie,.....	189
Chicoine, Alpha,.....	201, 205
Choinière, Laurette,.....	180
Choquette, Mgr C.-P.,.....	117, 193, 209
Choquette, J.-A.,.....	71
Clapin, Raoul,.....	203
Claude, Berthe-Alice,.....	184-189
Claude, Henri,.....	188
Claude, Oliver,.....	189
Cloutier, Angéla,.....	188
Cloutier, Mme H.,.....	171, 173, 188
Cloutier, J.,.....	178
Cloutier, Joseph,.....	186
Cloutier, Montcalm,.....	183, 184, 187, 235
Cloutier, Normand,.....	182
Cloutier, Paul,.....	189
Cloutier, Sylvain,.....	190
Collette, Alexina,.....	137
Collette, Joseph,.....	131
Collin, Magloire,.....	89

Commeault, J.-B.,.....	144-145
Comtois, Hyacinthe,.....	176, 187
Constant, Amédée,.....	111
Cordier, C.,.....	44
Courchesne, Octave,.....	187, 193
Courchesne,.....	165
Cournoyer, Aristide,.....	101
Cournoyer, Camille,.....	127
Cournoyer, Fernand,.....	101, 127, 190
Cournoyer, Francine,.....	127
Cournoyer, Mariette,.....	137
Cournoyer, Maurice,.....	129, 189
Cournoyer, Raymond,.....	199
Cournoyer, Roland,.....	190
Crevier, Edouard,.....	55, 56, 60
Cusson, Anthime,.....	178, 188
Cusson, Antoinette,.....	204
Cusson, Antonio,.....	187, 189, 201, 204
Cusson, Benjamin,.....	201, 204
Cusson, Chantal,.....	189
Cusson, Fernand,.....	115, 135, 162, 188
Cusson, Germaine,.....	198
Cusson, Hélène,.....	198
Cusson, Laval,.....	109
Cusson, Louis,.....	176
Cusson, Lucien,.....	80, 188, 189
Cusson, Lucienne,.....	204
Cusson, Robert.....	95
Cusson, Victor,.....	190, 201
Cusson, Wilfrid,.....	178, 188, 189, 192
Cyr, Louis,.....	205

D

Dandeneau, Lucendi,.....	136
Dandeneault, F.,.....	65
Dandeneault, Félix,.....	101, 157, 201 202, 204
Dandeneault, Germain,.....	204
Daudelin, Robert,.....	189
Deblois, F.-Z.,.....	74
Deblois, Joseph,.....	176, 187
Decelles, J.-B.,.....	83
Decelles, Jos.,.....	66, 176, 187
DeGrandpré, Anne-Marie,.....	137
DeGrandpré, Antoinette,.....	137
DeGrandpré, Georges,.....	76, 101, 189
Dolorimier, L.-G.,.....	42
Delorme, Hyacinthe-Simon,.....	16, 30, 217
Delorme, J.-B.,.....	117, 136, 204, 205
Delorme, John,.....	106, 171, 177, 187
Delorme, Toussaint,.....	176, 205
Delorme, Wilfrid,.....	70, 205
DeMartigny, Hugues,.....	31, 48, 49
Demers, Olivier,.....	188
Denis, Dieudonné,.....	42, 101, 111, 112 113, 117, 155, 175, 177, 185, 188
Denis, F.-X.,.....	96, 101, 110, 111, 177, 188
Denis, J.-B.,.....	42
Denis, Sigefroi,.....	113, 114, 117

Denonville, J.-B.	143
Denys, M.-Charlotte,.....	29, 219
Desautels, Anna,.....	140
Desbiens, Armand,.....	189
Deschamps, M.,.....	175, 188
Desève, J.-B.,.....	216, 217, 219, 220
Desève, F.-X.,.....	58, 72, 121
Désilets, A.,.....	62
Desjardins, Alphonse,.....	185
Deslandes, Réginald,.....	7, 80, 81, 82, 235
Deslauriers, Agarie,.....	178, 187, 193
Desmarais, Auriole,.....	137
Desmarais, Éva,.....	137
Desmarais, Jos.,.....	89
Desmarais, Joseph,.....	143
Desmarais, J.-A.,.....	76
Desmarais, Lucien,.....	156, 157, 189
Desmarais, Rodolphe,.....	188, 192
Desmarais, Valmore,.....	192
Desnoyers, Isidore,.....	5, 18, 45, 84 140, 210
Desorcy, Louis,.....	187, 193
Després, Azarie,.....	70, 83, 179
Desrosiers, Jean,.....	175, 188
Desrosiers, M.-Louise,.....	180
Dessaulles, Antoine,.....	193, 217
Dessert,.....	145
Dessert, Laurenza.....	205
Dessureau, J.-L.,.....	53, 54
Dextraze, André,.....	190
Dion, Cyrille,.....	177, 187
Dion, Euclide,.....	178, 188
Dion, Eugène,.....	83
Dion, G.-E.,.....	69, 72, 128, 179
Dion, Jacques,.....	166, 190
Dion, J.-N.,.....	7, 9, 199
Dion, Joseph,.....	202
Dion, Laurent,.....	189
Dion, Lévi,.....	176, 187
Dion, M.-Louise,.....	140
Dion, Rhéa,.....	7, 197
DiPalma, Félix,.....	187
Dizy, Elisabeth,.....	212
Domaine du Relais,.....	182
Dosquet, Mgr Herman,.....	22, 27, 28, 29, 31, 214, 215
Dubé, François,.....	187
Dubois,.....	145
Dubois, Isaac,.....	88
Dublois, Julie,.....	136, 176
Duchesneau, B.,.....	55
Duchesneau, J.,.....	30, 33
Duchesneau, Pierre,.....	55, 143
Dufresne, Pierre,.....	58
Duhaime, Mlle,.....	136
Dumaine, Cyrille,.....	161, 202
Duplessis, Maurice,.....	165
Dupont, Alexandre,.....	202, 203
Dupont, Flavien,.....	94, 101
Dupont, Grégoire,.....	173, 188

Dupont, Juliette.....	137
Dupont, Louis.....	112
Dupont, Napoléon.....	157
Dupont, Pierre.....	187
Dupré, Ferdinand.....	32, 33, 62, 191
Dupré, François.....	55, 192
Dupré, Frères.....	188
Dupré, Germain.....	187
Dupré, Noé.....	193
Dupré, Pierre.....	187
Dupré, Trefflé.....	128
Dupuis, Alexandre.....	136, 204
Durocher, Abbé.....	83
Durocher, R.....	194
Durocher, Ulric (père).....	91, 101 161, 177, 178, 179 182, 189, 187, 192, 193

F

Fagnant.....	145
Fézeret, Jean.....	213
Flemant, D.....	218
Fleury, Simon-Antoine.....	55
Flibotte, René.....	80, 82
Fontaine, André.....	7
Fontaine, Dr André.....	113, 172
Forsyth, Adell.....	38
Forsyth, Blanche.....	38
Forsyth, Henry-Georges.....	38, 41, 42, 100
Forsyth, Georges Gordon.....	34, 37, 38 41, 42, 80, 89
Forest, Blanche.....	4
Forest, Gaétan.....	174, 175, 188, 192
Forest, Omer.....	90, 113, 174, 175 179, 188, 192, 202
Fortier, Moïse.....	144, 145
Foster, John.....	176, 188, 193
Fournier, Aimé.....	101, 173, 177, 188
Fournier, Arthur.....	158, 161, 189
Fournier, Mme Auguste.....	115
Fournier, Edmond.....	178, 189
Fournier, Ernest.....	83
Fournier, Fabien.....	94
Fournier, Hugues.....	205
Fournier, Irène.....	204
Fournier, Jeanne-Alice.....	137
Fournier, Louise.....	140
Fournier, Lucille.....	136
Fournier, Marcel.....	53
Fournier, Mathieu.....	54
Fournier, Wilfrid.....	158, 189, 205
Fournier, Suzanne.....	137
Frambes, L.....	32
Frazer, J.....	38
Frazer, Malcolm.....	42
Fréchette, Louis.....	203
Freté, François.....	213
Frontenac.....	27, 212

G

Gagnon, Mme Jules.....	101
------------------------	-----

Gagnon, Marguerite.....	55
Galipeau, Adeline.....	136
Gauldré-Boileau, C.-H.-P.....	116, 209
Gaudette, Arthur.....	179, 187, 188, 201
Gaudette, Napoléon.....	178, 179, 187, 189
Gaumond, Églantine.....	137
Gauthier.....	145
Gauthier, Félix.....	88, 89, 94, 101, 176
Gauthier, Joseph.....	30, 33, 53, 54, 89
Gauthier, Michel.....	186, 189
Gazailles, Joseph.....	187
Gélinas, Pierre.....	144-145
Gendron.....	153
Gendron, Angéla.....	63
Gendron, Geneviève.....	112
Gendron, Germain.....	136
Gendron, Odile.....	136
Gendron, Pierre.....	122
Gendron, Pierre-Saül.....	69
Gendron, Samuel.....	140
Gendron, Saül.....	74
Gendron, Simon.....	88, 140
Gendron, Ursule.....	136
Gendron, Virginie.....	137
Généreux, S.-D.....	62
Gervais, Gaétan.....	193, 210
Giard, Aimé.....	84
Giard, Elie.....	64, 65, 66, 68 84, 115, 176, 177, 188, 189
Giard, Eugénie.....	115
Giard, Gilles.....	101
Giard, Hermel.....	7, 8, 101, 157, 168, 169
Giard, Huguette.....	197
Gill.....	145
Girard, J.....	30, 33
Girard, Joseph.....	127
Girard, Mario.....	189
Girard, Pauline.....	189
Girouard, A.....	32, 33
Girouard, Ant.....	44, 48, 53
Girouard, H.-Liboire.....	55, 56, 62, 64, 72, 116, 176, 201
Girouard, I.....	34, 46
Girouard, Michel.....	143
Girouard, Théophile.....	111
Godbout, Adélar.....	165
Gosselin, Auguste.....	209, 223
Gosselin, J.-B.....	217
Goyette Garage J.-G.....	182, 189
Goyette, Marcel.....	83
Goyette, Valérien.....	189
Gravel, E.....	66, 94
Grenier, Alfred.....	77, 82
Grenier, Fernand.....	188, 193
Grenon, Georges.....	188, 189
Grenon, Hervé.....	186
Grenon, Léon.....	125
Grenon, Marie.....	137

Grenon, Régina	4
Grisé	218
Guay, Alexis.....	27, 213
Guay, Elisabeth	27, 31, 214
Guay, René	27, 31, 214
Guertin, Albert	93, 185, 189
Guertin, Arthur	205
Guertin, François	33
Guertin, J.-B. fils	32, 33, 62
Guertin, J.-B. père	30, 33, 53, 54
Guertin, Josephite	55
Guertin, Romuald	93
Guévrémont.....	145
Guévrémont, Mme Bernard	189, 205
Guillerie, Armand	204
Guittou, Madeleine.....	212
Guy, Sieur	53

H

Halpeny, F.	46
Hamelin, J.	18, 27, 209, 213
Harper, John, Russel.....	209
Hart, Moose.....	218
Hayne, D.	46
Hébert.....	50
Hébert, Étienne.....	62, 63, 64
Hébert, Marc.....	137
Hénault, François.....	89
Héon, R.-P.	73
Hérard, Régis.....	101
Hersant, Denis.....	214
Hingston, W.	31, 223
Honey, Magdeleine	220, 221
Houle, Albert	155, 179, 187, 201
Houle, Berthe-Alice.....	204
Houle, Francine.....	185, 189
Houle, Hervé.....	97, 170, 180, 181, 187
Houle, Maurice.....	188
Houle, Mme Michel	205
Houle, Normand.....	95, 188
Houle, Viateur	188
Howard, J.	20, 31, 220
Hugues, John	120, 136
Huot, Victorine.....	137

J

Jacques, Gisèle.....	137
Jenkins, G.....	30, 31, 222
Jetté, Irénée.....	209
Jetté, René.....	5
Jodoin.....	155
Jodoin, Albert.....	101
Jodoin, Arthémise.....	137
Jodoin, Émile.....	202
Jodoin, Ferdinand.....	83
Jodoin, Fernande.....	83
Jodoin, Jeanne-D'Arc.....	132
Jodoin, Léonard.....	108, 182, 186, 189, 192

Jodoin, Lise.....	137
Jodoin, Moïse.....	108
Jodoin, Orchestre.....	77
Jodoin, Rosalba.....	123
Jodoin, Téléphore.....	205
Johnson, A.K.....	34
Johnson, Daniel.....	134
Johnson, John.....	34
Jones, John.....	29, 31, 218, 220, 221

K

Kirouack, Aimé.....	157
---------------------	-----

L

Labarre, Wilfrid.....	177, 187
Labonté, Francine.....	7, 197
Labonté, François.....	205
Labonté, Guy.....	8
Labonté, Henri.....	179, 188, 189, 203, 204, 205
Labonté, Jean-Louis.....	7, 197
Labonté, Joseph-Rémi.....	188, 205
Labonté, Laurent.....	205
Labonté, Pierre.....	101
L'Abord, Eustache.....	30, 33, 189
Lachance, Mme Claire.....	5
Lacoursière, Jacques.....	209
Lacroix, Agnès.....	137
Lacroix, Henri-Paul.....	184, 189
Lacroix, Léon.....	7, 95
Lacroix, Louis.....	136, 176
Lacroix, Mgr Marc.....	80, 85
Lacroix, Maurice.....	80
Lacroix, Pierre.....	45, 65, 94, 101, 136
Lacroix, Roméo.....	201
Laferrière, Hébert.....	179, 188
Laferrière, J.-B.....	189
Laflamme, A.....	66
Laflamme, Délia.....	192
Laflamme, Denis.....	205
Laflamme, Léo.....	188
Laflamme, Lise.....	205
Laflamme, Mariette.....	135, 137
Laflamme, Valmore.....	128, 156, 162, 198
Lafleur.....	145
Lafleur, Marie.....	55
Lafleur, Pierre.....	55
Lafontaine, Charles.....	94
Lafrance, Réjeanne.....	137
Lafrenière, Dr A.-B.....	144, 145
Lafrenière, Dr Arsène.....	111, 113, 114, 115, 178, 179, 184, 189, 205 (ou Lafresnière)
Lafrenière, Germain.....	101, 110, 111
Lajeunesse, Moïse.....	176
Lajoie, André.....	187
Lajoie, Antoine.....	122
Lajoie, Bernard.....	188

Lajoie, Carmel,	132, 205	Lavoie, P.-Émile,	83, 196, 202
Lajoie, Ernest,	189	Leblanc, Céline,	5
Lajoie, F.-X.,	175, 188	Leblanc, Christiane,	137
Lajoie, Louis,	187, 188	Lécuyer, Dosithee,	179, 188, 192, 193
Lajoie, Pierre,	101, 164, 184, 186, 189	Ledoux, Béatrice,	137
Lajoie, Valmore,	83	Ledoux, Desneiges,	136, 204
Laliberté, Dorès,	8, 188	Ledoux, Félix,	204, 205
Laliberté, Raynald,	8	Ledoux, Gilles,	184
Lambert,	145	Ledoux, Hector,	186
Lamontagne, Arthur,	83	Ledoux, Hector (Poune),	189, 202, 205
Lamothe, Théodore,	143	Ledoux, Joseph,	125
Lamoureux, M.,	145, 189	Ledoux, Lévi,	88
Langan (généalogie),	43	Ledoux, L.-Hector,	187, 205
Langan, Patrick,	29, 30, 31, 34, 48, 222	Ledoux, Misaël,	74, 176, 177, 178, 187, 189, 205
Langan-Forsyth, Charlotte,	31, 34, 38, 41, 42	Ledoux, Pierre,	89, 176, 187
Langan-Johnson, Maria,	31, 34, 41	Ledoux, Rémi,	187
Langan-Leslie, Julia,	31, 31, 32, 39, 41	Ledoux, Thérèse,	136
Langelier, Adeline,	137	Ledoux, Yvonne,	137
Langelier, François,	62	Ledoux-Martel, Blanche,	115, 137
Langelier, Dr François,	113, 115, 172	Leduc, Joseph,	69
Langelier, Gilberte,	137	Lefebvre, Arthanase,	173, 188, 204
Langelier, Joseph,	89	Lefebvre, Hormidas,	189, 202
Langelier, Pierre,	143	Lefrançois, Lucien,	193
Langelier, Prudent,	187	Léger, Bernadette,	137
Langlois, J.-B.,	88, 101	Lejeune, Louis,	209
Lapalice, Hengard,	64, 68, 84, 223	Lemayne De Martigny,	223
Lapalice, Ovide,	209	Lemay,	145
Laperle, Normand,	8, 81	Lemay, Milles,	188
Lapierre, Joas,	173, 188	Lemonde, Camille,	186, 188, 198, 205, 233
Laplante, Charles,	101, 190	Lemonde, Eusèbe,	74, 184
Laplante, Joseph,	187	Lemonde, Juliette,	132
Laplante, Pierre,	69	Lemonde, Louis,	32, 33, 89, 176, 187
Laplante, Roland,	188	Lemonde, Suzanne,	137, 197
Lapointe, Armand,	188	Lemonde, Thérèse,	98, 137, 205
Laramée, Clément,	7	Leroux-Cardinal, Thérèse,	110
Larochelle, Éliisa,	137, 176	Leslie, Catherine,	40
Larochelle, J.-B.,	73, 74, 77, 83, 186	Leslie, Edward Stuart,	39
Larochelle, Marie,	136	Leslie, Georgiana,	40
Larochelle, Mme Norbert,	136, 176	Leslie, James,	39, 40, 49, 59
Larochelle, Pierre,	94, 124, 176	Leslie, James Norman,	40
Larocque, Mgr Joseph,	117	Leslie, Julie,	40
Lartigue, Mgr,	16, 49, 50, 51, 52, 57, 116	Leslie, Patrick,	40
Larue, Amédée,	179, 185, 188	Less, William,	218
Lassalle,	145	Letendre, Rose-Anne,	69
Laurence, Ambroise,	188	Letestu, Notaire,	45
Laurence, Marc,	30, 33	Létourneau, Firmin,	209
Lavallée,	145, 189, 202	Létourneau, Louis-Misaël,	83
Lavigne, Antonio,	4, 101, 188	Lévesque, L.-N.,	133
Lavigne, Arthur,	189, 202	Lévesque, Paul,	193
Lavigne, Camille,	4	Lévesque, Robert,	137
Lavigne, Ernest,	160, 161, 189	Lewis, M.,	218
Lavigne, Joseph,	101	L'Heureux,	154
Lavigne, Marc,	187	L'Heureux, J.-B.,	187
Lavigne, Urgel,	178, 187	L'Heureux, Madeleine,	138
		Lincourt, Arsène,	186
		Lincourt, Olivier,	202
		Lenteau, P.-A.,	194, 209
		Lizotte, Louis-Pierre,	46, 209

Locas,.....	113
Loiselle, Pierre,	83
Louis-Seize, Yves,.....	5, 181, 185, 190, 199
Louvin, P.....	94
Lowell's,	209
Lukin, P.....	221
Lussier, Armand,	101
Lussier, Berthe,	137
Lussier, Claire,.....	137
Lussier, Gérard,.....	189
Lussier, Germaine.....	137
Lussier, J.-Raphaël,.....	83
Lussier, Lucien,.....	95
Lussier, Napoléon,	131, 132
Lussier, Réal,	95
Lussier et Fontaine, avocats,	129
Lusignan, Arthur,.....	187

M

Magan, Hormisdas,.....	18, 209
Maheu, Basile,.....	51, 56, 84, 172
Maheu, François,.....	187
Maheu, Joseph,	32, 54, 57, 84, 187
Mailloux, Serge,.....	186, 189
Maranda, Charles,.....	88, 90, 153, 176, 187
Marcorette, J.,.....	30, 33
Marcotte, Alexandre,	178
Marcotte, Louis-Honoré,.....	77, 101, 113, 121, 129, 130, 140, 158, 179, 184, 185, 189, 201, 202, 204
Marin, Ephraïm,	101, 185
Marin, Florianne,	188
Marin, Françoise,	205
Marin, Hectorine,.....	189
Marin, Joseph,	65, 94, 176, 178, 189
Marin, Marguerite,.....	137
Marin, Praxède,	189
Martel, Eugène,.....	189, 201
Martel, Thérèse,.....	137
Martin, A.,.....	30, 33
Martin, Louis,.....	188
Massue, A.,.....	31
Masson, Arthur,.....	164
Masson, Prosper,	186
Mathews, W.	218
Maurault, L.-Benjamin Dr,.....	113, 114, 176
Maynard, Napoléon,	83
Melancon, Roméo,	178, 188
Ménard, Césaire,.....	83
Ménard, Martial,	111
Mercier, Honoré,	113
Mercier, Joseph,.....	176, 187
Méthot, J.P.,.....	32, 33
Meunier, Albéric,.....	93
Meunier, Delphis,.....	83

Michaud, F.,.....	30, 33
Migneault, Adolphe,	113, 114
Migneault, I.,.....	34
Migneault, J.,.....	42, 176, 188
Migneault,	145
Mingot, Marguerite,.....	55
Mondelet, J.-M.	53
Mongeau, S.	30, 33
Monnoir (de) Geneviève,.....	31
Monnoir (de) R.,.....	31
Morel, Adjutor,.....	176
Morel, Élie,.....	187
Morel, Jean,.....	89
Morel, Louis,.....	176
Morin, Eusèbe,.....	172
Morin, Fernand,.....	95
Morin, France,.....	187
Morin, Irène,.....	132
Morin, Louis,.....	187
Morin, Madeleine,.....	7
Morin, Michel,.....	125
Morin, Naura,.....	136, 137
Morin, Raymond,.....	197
Morin, Rodolphe,.....	188
Morin, Willie,.....	201
Morin-Valcourt, F.,.....	53, 55

N

Nadeau, Geneviève,.....	199
Naime, John,.....	44
Neaud, L.....	45
Niquette,.....	113
Noël, Bernard,	18, 209
Normant, Louis,	216

O

Olympia,.....	180, 181
Ouellette,.....	145, 181, 209

P

Panet, Mgr,.....	51, 52
Paquet, Adélar,.....	128
Paquet-Godbout,	74
Paradis, Oswald,.....	186, 189
Paré, Casimir,.....	89
Parenteau, F.	18
Paulhus, Georges-Aimé,.....	204
Paulhus, Léo,.....	189
Paulhus, Thérèse,.....	132
Payant, Marie,.....	55
Payer, Jacques,.....	188, 193
Péladeau, J.,.....	16, 218
Pelissier,.....	32
Pelletier, Bazile,.....	143
Pelletier, Gabrielle,.....	137
Pelletier, G.-T.,.....	144, 145
Peltier, Hubert,	93

Peltier,.....	30
Péloquin, Armand,.....	173, 185, 188, 205
Péloquin, Cécile,.....	130
Péloquin, Georges,.....	140, 188, 201
Péloquin, Jean-Paul,.....	80, 201
Péloquin, Joseph,.....	130
Péloquin, Léon,.....	8
Péloquin, Raoul,.....	83
Péloquin, Roger,.....	145, 190
Penton, Henry,.....	44
Penton, Julie,.....	38
Perron, Joseph,.....	178, 189
Perron, Napoléon,.....	184
Perron, Réal,.....	188
Phaneuf, Honorius,.....	83
Philipps, Jonathan,.....	219
Picard, Julien,.....	95
Picard, Notaire,.....	45
Piché,.....	145
Pilon, Joseph,.....	113
Plamondon,.....	58
Plante, Charles-Émile,.....	189
Plante, Claudette,.....	189
Plante, Jacques,.....	188, 189
Plante, Jean,.....	199
Plante, Pierre,.....	74
Plante, Raymond,.....	191
Pleau, M.,.....	203
Plessis, Mgr,.....	48, 49
Ponschartrain,.....	215
Pontbriand, Benoît,.....	209
Poulin Frères,.....	183
Poulin, Pierre,.....	62, 88
Poulin, Thérèse,.....	197
Powell, John,.....	143
Pratte, François-Xavier,.....	65, 66, 67, 72, 140, 178
Prince, J.-C., Mgr,.....	59, 116
Proctor,.....	219

Q

Quévillon, Louis,.....	84
------------------------	----

R

Racine, Albéric,.....	188
Racine, Albert,.....	37, 40, 95
Racine, Alcide,.....	76, 187, 191, 201
Racine, Auréa,.....	189
Racine, Aurèle,.....	187, 201, 205
Racine, Clovis,.....	101, 106, 130, 187, 189
Racine, Donatien,.....	189, 201
Racine, Émile,.....	93, 164
Racine, France,.....	188
Racine, Jean-Marie,.....	5, 45, 68, 100, 102, 106, 107, 189, 193, 201, 203, 210, 226
Racine, Joseph,.....	187
Racine, Léon,.....	183, 189

Racine, Philippe,.....	93
Racine, Rémi,.....	187
Ramesay, Charlotte,.....	31
Ramesay, Claude,.....	18, 29, 31, 217, 219
Ramesay, Elisabeth,.....	31
Ramesay, Louise,.....	28, 29, 31, 215, 216, 217, 218, 219, 223
Ramsay, David-S.,.....	223
Ramsay, T.-K.,.....	31, 100
Rançonnet,.....	217
Raudot,.....	215, 219
Ravenelle, J.-E.,.....	76, 78, 79, 82
Raymond,.....	145, 199
Reid, René,.....	166, 190
Rhéaume, Marguerite,.....	220
Richard, Alcide,.....	189
Richard, Isaac,.....	57
Richard, Gisèle,.....	137
Richer, Joseph,.....	67, 68
Richer, Julien,.....	77, 79
Richer, Madeleine,.....	137
Richer, René,.....	75, 76
Riendeau, Donat,.....	189
Riendeau, Pierre,.....	188
Rigaud, François,.....	27, 31, 214
Rigaud, Pierre,.....	27, 28, 31, 214, 217
Rigaud, Philippe,.....	27, 28, 29, 31, 214, 219
Rivard, Benjamin,.....	45, 158
Rivard, Charles-Auguste,.....	5, 166, 167, 192, 204
Rivard, Donat,.....	101, 155, 158, 159, 162, 165, 179, 184, 189, 190, 192
Rivard, Paul-Émile,.....	5, 155, 159, 164, 166, 186, 189, 190
Rivard, Jeanine,.....	5
Roberge, Gaston,.....	197
Robert, Eugène,.....	205
Robert, J.-C.,.....	194
Robert, Joseph,.....	187, 193
Robichaud, François,.....	113
Roby, Joseph,.....	176, 187
Roireau, Abraham,.....	32, 33, 45, 53, 54
Roireau, Amable,.....	32, 33
Roireau, Augustin,.....	32, 33, 35
Roireau, Joannes,.....	89
Roireau, Hyacinthe,.....	65
Roireau, Pierre,.....	32, 33
Roueau, Marguerite,.....	44
Rouleau, Pierre,.....	176, 188
Rousseau, Raphaël,.....	157, 162
Rouville, Hertel,.....	219
Roy, Émile,.....	83, 178
Roy, Emma,.....	114
Roy,.....	175, 188
Roy, Pierre-Georges,.....	18, 45, 209
Royer, Jean-Baptiste,.....	32, 33

Royreau, Ed.-Calixte,.....	55
Rowan, Joseph,.....	221

S

St-Germain, Jean.....	190, 199, 200
St-Germain, Georges,.....	176
St-Germain, Horace,.....	101, 110, 111, 178
St-Jacques, Malvina,.....	136
St-Jean, Aldéa,.....	188
St-Jean, Anastase,.....	187
St-Jean, Béatrice,.....	132
St-Jean, Hiram,.....	188
St-Jean, Paul,.....	79, 101, 188
St-Laurent, Adolphe,.....	172, 173, 178, 179, 180, 187, 188
St-Laurent, Aimé,.....	180
St-Laurent, Alida,.....	180
St-Laurent, Ange-Émile,.....	7, 8, 77, 101, 163, 189
St-Laurent, François-Xavier,.....	33
St-Laurent, Georgette,.....	205
St-Laurent, Hugo,.....	180
St-Laurent, Jean-Paul,.....	5, 77, 79, 80, 136
St-Laurent, Léo,.....	5, 136
St-Laurent, Louis,.....	189
St-Laurent, Magloire,.....	187
St-Laurent, Michel,.....	180, 188
St-Laurent, Raoul,.....	77, 79, 80
St-Laurent, Rosaire,.....	172, 173, 180, 187, 188, 205, 233
St-Laurent, Rosario,.....	135, 172, 180, 188
St-Laurent, Rose-Anna,.....	180
St-Louis, Denis,.....	137
St-Martin, Trefflé,.....	111
St-Onge, J.-E.,.....	74
St-Pierre, Athanase,.....	83
St-Pierre, Lise,.....	199
St-Vallier, Mgr,.....	212
Savoie, Marguerite,.....	55
Saxe, W.,.....	222
Scott, Rémi,.....	176
Séguin, Laura,.....	137
Shaw-Ramsay, D.,.....	31
Sicotte, Louis-Victor,.....	42
Sicotte, Richard,.....	137
Signay, Mgr,.....	55, 56
Soeurs de la Présentation,.....	134
Soeurs de Saint-Joseph,.....	128, 130, 134, 136, 137, 138
Spencer, Th.,.....	30, 31, 222
Starke, H. Bethune,.....	223
Starke, I.,.....	29, 31, 220, 221
Stephenson,.....	144, 225
Stracham, James,.....	29, 31, 222
Stride, Edwin-Frédéric,.....	45
Stride, Robert-Nathanael,.....	42, 44, 59
Sulpiciens,.....	216, 218, 222
Sylvestre, Albani,.....	157, 164, 189
Sylvestre, Gaétan,.....	202, 204

Sylvestre, Gisèle,.....	137
Sylvestre, Jean-Louis,.....	157, 189
Sylvestre, Jeanne,.....	5, 6, 146, 204
Sylvestre, Léon,.....	188
Sylvestre, Louis,.....	146, 176, 187
Sylvestre, Marie-Ange,.....	201
Sylvestre, Mariette,.....	165, 171
Sylvestre, Pierre,.....	101, 158, 187, 193
Sylvestre, Pierre-Albert,.....	59, 60, 61, 72, 84, 116, 121, 188
Sylvestre, Roland,.....	102, 189, 194
Sylvestre, Roméo,.....	189
Sylvestre, Rose-Anna,.....	146
Sylvestre, Victor,.....	202, 205
Symes, Richard,.....	221

T

Tanguay, Charles-E.,.....	155-188
Terrien, J.,.....	55
Tétreault, Napoléon,.....	202
Tétreault, Narcisse,.....	154, 178, 187
Tétreault, Régina,.....	137
Théroux, Georges,.....	188, 193
Thiffault,.....	199
Tousignant, Gaétane,.....	7
Tremblay, Abbé Dollard,.....	205
Tremblay, Elzéar,.....	74, 160, 189
Tremblay, Germain,.....	5, 6, 7, 9, 89, 197, 205
Tremblay, Hégésyppe,.....	131
Tremblay, Honoré,.....	189
Tremblay, Jean-Baptiste,.....	176, 205
Tremblay, Jeanne-D'Arc,.....	132, 205
Tremblay, Marielle,.....	205
Trudeau,.....	145
Trudel, Marcel,.....	116, 209
Turcot, Amable,.....	89

V

Vachon, André,.....	209
Vadnais, Jeannine,.....	137
Vadnais, Roger,.....	95
Valcourt, François,.....	88
Valcourt, Hectorine,.....	137
Valcourt, Jean-Paul,.....	77
Valcourt, Léo,.....	205
Valcourt, M.,.....	94
Valcourt, Narcisse,.....	111
Vandal, Adeline,.....	108
Vandal, Arthur,.....	202
Vandal, Louis,.....	101
Vandal, Louis-Victor,.....	109
Vandal, Mlles,.....	188
Vandal, Narcisse,.....	111
Vary, Lise,.....	137, 138
Vaudreuil,.....	215
Vermette, André,.....	7, 183, 189
Vermette, Ange-Émile,.....	95, 163, 182, 189
Vermette, Cécile,.....	188

Vermette, Denis,	169
Vermette, Germaine,	169
Vermette, Graziella,	163
Vermette, Jacinthe,	138
Vermette, Jean-Paul,	169, 190
Vermette, Michel,	169
Vermette, Réjean,	169
Vermette, Uldège,	189, 202
Vermette, Yvon,	169
Veilleux, V.,	134
Vincent, Lise,	180

W

Weedell,	181
Wurtèle, Jonathan,	144, 145
Wurtèle, Wolfred,	38

Il est à noter que l'orthographe des noms peut varier, mais nous avons quand même tenu à respecter le plus possible celui-ci à partir des documents historiques où ces noms étaient mentionnés.